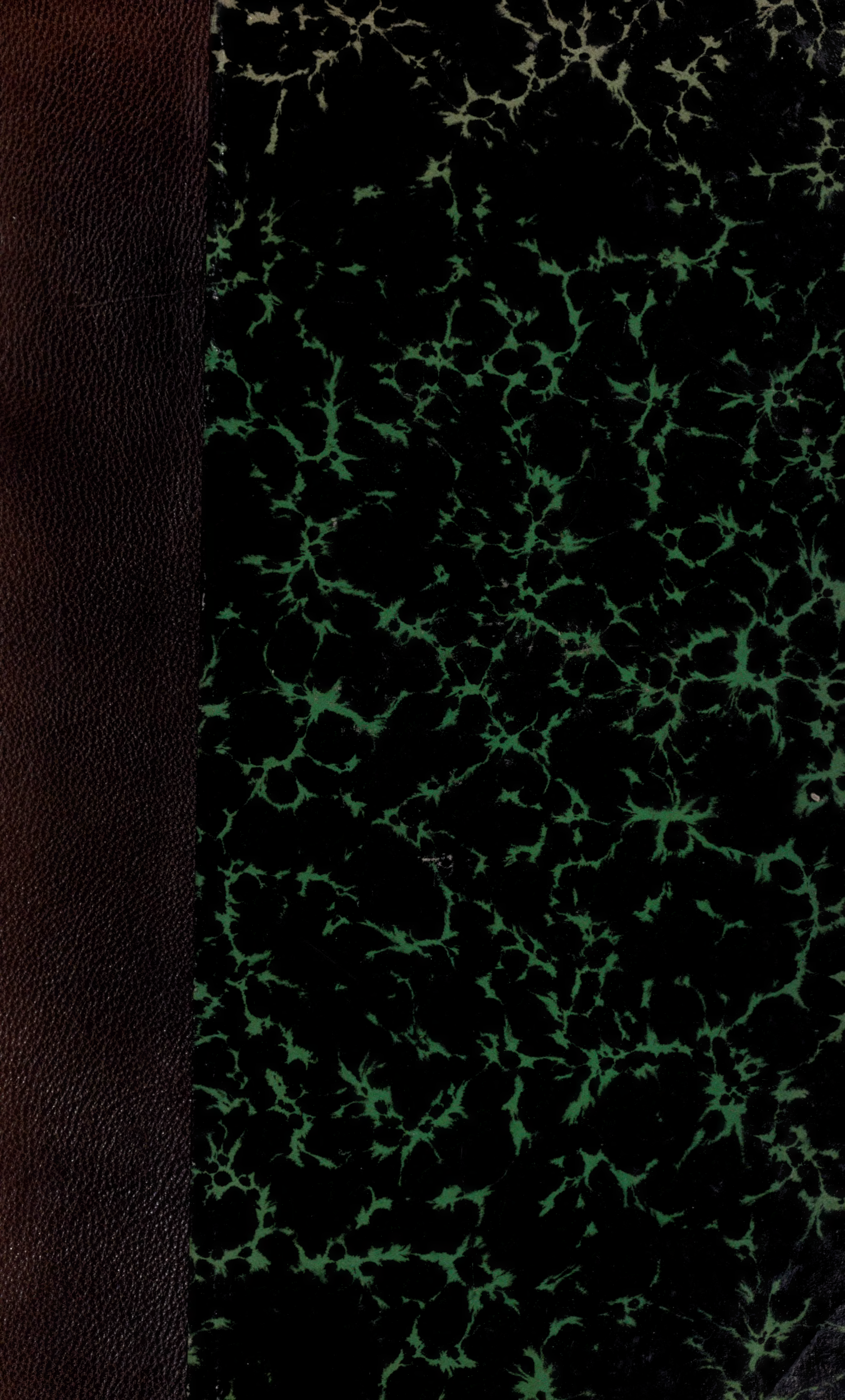








SOCIÉTÉ ASIATIQUE

LE LIVRE DU CENTENAIRE

(1822-1922)

I : HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ, par L. Finot
II : CENT ANS D'ORIENTALISME EN FRANCE, par des Membres de la Société Asiatique

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB. — PARIS, 1922

AVANT-PROPOS

Au déclin du XVIIIe siècle, la curiosité, élargie par les ambitions philosophiques du temps, exaltée par les tendances romantiques naissantes, commençait à se porter volontiers vers l'Orient lointain. Des traditions imprévues, réputées très antiques, trouvaient peu à peu leur chemin en Occident ; la révélation de langues jusque-là inaccessibles, de documents insoupçonnés, de monuments qui, pour la première fois, étaient soumis à une investigation attentive, tout présageait qu'une période nouvelle allait s'ouvrir pour l'étude de l'Asie.

La création en 1822 de la Société Asiatique marque l'heure où le zèle éclairé de très savants hommes, forts de l'adhésion des esprits les plus cultivés, conçut parmi nous la nécessité d'organiser le travail : par l'association d'efforts concertés, par l'application surveillée des méthodes rigoureuses, par l'encouragement de publications savantes et techniques, il fallait armer la recherche orientale pour un développement harmonieux.

Si fière qu'elle soit de ses fondateurs et de ses chefs illustres, notre Société n'éprouve pas une reconnaissance moins émue pour les travailleurs plus modestes qui, marchant sur leurs traces, ont, chacun à son rang, servi avec honneur sous son drapeau.

Après une notice où sont rassemblés les faits principaux qui ont, depuis un siècle, jalonné son histoire intérieure, on trouvera dans les pages qui suivent un aperçu du travail qui, dans le même temps, a été accompli en France dans les divers départements de l'orientalisme.

Il ne pouvait s'enfermer strictement dans les publications de notre Société ; si rapide qu'il fût, il devait embrasser l'ensemble de l'activité scientifique. Aussi bien, et par l'autorité

de ses dirigeants et par son impulsion continue, notre Société n'a cessé d'être réellement, dans son domaine, partout présente et agissante. On ne s'est proposé ni de présenter un tableau oratoire, ni d'établir une bibliographie détaillée. Dans les limites qu'imposaient les circonstances, les auteurs de ces esquisses ont conservé une parfaite liberté d'allure. Nous espérons que l'intérêt ne perdra rien à cette diversité.

Nous voudrions qu'aucun ouvrier marquant de la tâche collective n'eût été oublié. Chacun a sa place dans la maison de famille.

Rendre hommage aux aînés a été notre premier objet.

Ce n'est pas le seul.

L'heure est difficile pour toutes les entreprises de science désintéressée ; et cependant le rapprochement qui s'annonce de plus en plus étroit entre l'Orient et l'Occident rend notre tâche plus que jamais urgente. Elle s'est, d'ailleurs, depuis un siècle, prodigieusement élargie. Il importe que nous appelions à nous des concours de plus en plus nombreux tout en resserrant entre confrères les liens de collaboration suivie et d'amicale émulation.

C'est de cette double pensée que s'inspire ce « Livre du Centenaire ». Il est un hommage de pieuse commémoration. Qu'il soit aussi l'affirmation de notre volonté de travail et de nos espérances !

Emile SENART.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

par L. FINOT

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

ABRÉVIATIONS

R. A. = Rapport annuel.

J. Mohl, RR. = Vingt-sept ans d'histoire des études orientales. Rapports faits à la Société Asiatique de Paris de 1840 à 1867. — Paris, 1879, 2 vol. in-8°.

S. = Séance.

N. B. — Cet historique de la Société Asiatique a été rédigé presque exclusivement d'après les procès-verbaux et les rapports annuels. Les archives de la Société ont en effet disparu en grande partie : elles ne sont complètes que depuis 1906 ; pour la période antérieure, voici de quels éléments elles se composent :

Procès-verbaux des séances et pièces annexes : 1822-1828, 1 carton.
— — 1829-1838, 1 carton ;
— — 1840-49 et 1866 (décembre) à 1870 (juin), 1 carton.

Correspondance antérieure à mai 1898, 1 carton (quelques lettres de 1867 ; en général, lettres de 1889 à 1897) ;

Correspondance de 1898 à 1905, 1 carton.

Pièces de comptabilité 1822-1835 ; 1836-1841 ; 1842-1850, 3 cartons ;
— 1890-1895, 1 liasse.

Pièces diverses, 1879-80, 1 liasse.

I. — FONDATION

La Société Asiatique est née en 1822, à une époque où les études orientales excitaient dans le monde intellectuel un sentiment général de curiosité et d'attente. Déjà elles avaient dépassé la période des erreurs et des tâtonnements par laquelle débutent toutes les sciences. Cette année même paraissait le dernier volume de la *Description de l'Egypte*, monument durable d'une glorieuse aventure, que couronnait magnifiquement la fameuse *Lettre à M. Dacier*, où Champollion dévoilait le mystère des hiéroglyphes égyptiens. A la même époque, les savants anglais de Calcutta révélaient peu à peu à l'Europe les monuments de la vieille littérature indienne. En France, les chaires de sanskrit et de chinois groupaient autour d'Antoine de Chézy et d'Abel Rémusat des disciples enthousiastes, et Silvestre de Sacy était l'arbitre reconnu des études musulmanes en Europe. Partout des domaines inexplorés : Egypte, Assyrie, Inde, Perse ouvraient des perspectives immenses. On avait l'impression d'être au bord de grandes découvertes et l'espoir de voir se lever bientôt le voile qui dérobait encore les croyances primitives, les antiques philosophies et la plus ancienne histoire de l'humanité. Les travailleurs se pressaient pour cette œuvre ; ce qui manquait, c'étaient les moyens de travail : grammaires, dictionnaires, textes, traductions ; c'était aussi le puissant secours et l'indispensable contrôle que l'association procure aux recherches individuelles. Ce besoin, ressenti par tous les orientalistes, leur inspira l'idée de créer une société savante pour l'étude de l'Asie (1). A une telle entreprise les précédents ne manquaient pas. La Société des Sciences et Arts de Batavia fondée en 1778, la Société Asiatique de Calcutta

(1) Il semble que la première idée de cette création appartienne au comte de Lasteyrie, qui la fit adopter par Rémusat, Saint-Martin et quelques autres savants. (J. Mohl, *RR.*, p. 39.)

fondée en 1784, toutes deux laborieuses et prospères, offraient un exemple encourageant. A Paris même, une tentative de ce genre avait été faite dès 1744 par les Capucins de la rue Saint-Honoré (1) ; mais cette société, confinée dans l'érudition biblique, fit peu parler d'elle et ne survécut guère à la mort de son protecteur attitré, le duc d'Orléans, fils du Régent (1752).

Dans le courant de 1821 on fit circuler parmi les savants un prospectus et un projet de règlement destinés à devenir la charte de la nouvelle société (2).

Le prospectus était rédigé de manière à intéresser à l'entreprise un public aussi large que possible : aux historiens on promettait de nouvelles lumières « pour l'explication des antiquités des peuples de l'Occident et de l'origine de leurs arts, de leurs sciences et de leurs opinions » ; aux philosophes de fécondes observations tirées de la comparaison des divers systèmes d'écriture et de grammaire, des mœurs, des croyances, des institutions politiques et juridiques ; aux missionnaires, des facilités nouvelles pour l'évangélisation ; aux diplomates et aux commerçants, une documentation précieuse « pour les opérations diplomatiques dans le Levant et les entreprises commerciales dans toute l'Asie ». Enfin, accentuant le côté pratique du projet, le rédacteur appelait sous les enseignes de l'orientalisme une cohorte composite d'industriels, d'agriculteurs, de médecins et de poètes :

Que de plantes potagères, tinctoriales, médicinales, dont les usages, familiers aux Asiatiques, seraient une véritable conquête pour les Européens ! Que de procédés pour les vernis, la fabrication des étoffes et du papier, de la porcelaine, de l'encre de la Chine, la culture des marais, des dunes, des landes, des terrains stériles de toute espèce, qui ont jusqu'ici vivement et vainement piqué la curiosité des économistes et dont la connaissance se puiserait avec facilité dans les écrits des Orientaux : Et si nous en venons à ces produc-

(1) *Mémoire dans lequel on propose un établissement qui, sans être à charge à l'Etat, rendra des services très essentiels à l'Eglise, deviendra utile aux savants et aux gens de lettres et contribuera à la gloire de la nation.* S. l. n. d., in-4°. (Par Louis de Poix, d'après une note m. de l'ex. de la Bibl. Nat. Z. 9776.)

(2) *Société asiatique. Prospectus.* — Paris, imp. de Rignoux (s. d.), in-8°.

tions intéressantes en tout genre, dont la traduction pourrait accroître les trésors de notre littérature, la poésie elle-même ne pourrait-elle pas... trouver à emprunter aux Asiatiques et acquérir, par son commerce avec les muses orientales, de quoi varier et rajeunir, s'il est possible, ce fonds d'images et de combinaisons classiques que nous ont léguées les Grecs et les Romains ?

Le programme de la Société était formulé en ces termes :

Faire composer ou imprimer des grammaires, des dictionnaires ou d'autres livres élémentaires reconnus utiles ou indispensables à l'étude des langues enseignées dans les chaires publiques ; concourir par des souscriptions ou autrement à la publication des ouvrages du même genre entrepris en France ou à l'étranger ; acquérir des manuscrits asiatiques ou faire copier en tout ou en partie ceux qui existent en Europe dans les établissements publics, en faire faire des traductions ou des extraits, les multiplier par la voie de l'impression, de la gravure ou de la lithographie ; procurer aux auteurs d'ouvrages utiles sur la géographie, l'histoire, les sciences ou les arts des contrées orientales les moyens de faire jouir le public du fruit de leurs veilles ; appeler, par la publication d'un recueil périodique consacré à la littérature asiatique, l'attention du public sur les productions scientifiques, littéraires ou poétiques de l'Orient et sur celles du même genre qui verront le jour en Europe, sur les faits qui pourront y être relatifs, sur les découvertes et les travaux de toute espèce dont les peuples orientaux pourront devenir le sujet : tels sont les objets que se propose la Société Asiatique.

La première assemblée générale se tint le 1er avril 1822, de huit heures du soir à minuit, sous la présidence de Silvestre de Sacy, Garcin de Tassy faisant fonctions de secrétaire provisoire. On commença par dresser la liste des savants étrangers admis en qualité d'associés correspondants. Puis le président prononça le discours d'ouverture ; Abel Rémusat lut le premier chapitre de sa traduction du roman chinois des *Deux Cousines* ; le règlement de la Société fut discuté et voté ; enfin on élut les membres du Conseil et du Bureau.

Le discours du président n'est guère qu'un commentaire du programme cité plus haut. L'année suivante (21 avril 1823), il y ajouta une recommandation pressante en faveur de la création d'un musée :

... Un des besoins indispensables de cette Société est un *Muséum asiatique*, vaste dépôt d'objets de toute nature, de dessins, de livres originaux, de cartes, de relations de voyages, offert à tous

ceux qui se livreront à l'étude de l'Asie ; en sorte que chacun d'eux puisse se croire transporté, comme par enchantement, au milieu de telle tribu mongole ou de telle race chinoise dont il a fait l'objet particulier de ses recherches... Il est permis de dire... qu'après la publication des livres élémentaires des langues de l'Asie, rien n'est plus important que de jeter les premières bases du Muséum, que je regarde comme le commentaire vivant des dictionnaires et leur indispensable truchement.

En exprimant ces idées si justes, Silvestre de Sacy s'inspirait évidemment de l'exemple des Sociétés de Batavia et de Calcutta, toutes deux pourvues d'un musée qui a singulièrement favorisé leurs études. Ce vœu ne devait pas se réaliser ; mais dans l'enthousiasme de la première heure, en présence des illustres concours qui s'offraient de toutes parts, comment se serait-on interdit les plus vastes espoirs ? Quarante-cinq ans après, Garcin de Tassy, devenu président, se plaisait à rappeler devant ses confrères plus jeunes les noms de leurs célèbres prédécesseurs (S. 27 juin 1867) :

Je veux vous rappeler seulement que notre Société fut fondée en 1822, sous la présidence d'honneur du duc d'Orléans, par les orientalistes et les gens du monde amis de l'Orient, les plus éminents de l'époque, desquels je me bornerai à vous citer l'illustre Silvestre de Sacy, Champollion jeune, dont les travaux originaux ont ouvert la voie à notre ingénieux égyptologue le vicomte de Rougé ; Abel Rémusat, Saint-Martin et Chézy ; Burnouf l'helléniste et son fils le célèbre indianiste ; Kieffer, l'éditeur de la Bible turque, et son collaborateur Bianchi ; Fauriel, le spirituel philologue ; Raoul-Rochette, Cousin, Alexandre de Humboldt, le duc de Richelieu, alors ministre des Affaires étrangères ; le duc de Rauzan ; le comte d'Hauterive, qui avait accompagné l'ambassadeur Choiseul-Gouffier à Constantinople ; le baron de Montbret, le comte de Lasteyrie et le gallican comte Lanjuinais ; le duc de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la Guerre, et son cousin Amédée, l'arabisant ; François Littré, l'indianiste, et son fils (l'auteur du grand Dictionnaire de la langue française), lequel, avec MM. Guizot, Caussin de Perceval, le baron Guerrier de Dumast, le chevalier de Paravey, et celui qui remplit les fonctions de secrétaire à la séance d'inauguration, et qui a l'honneur de vous adresser la parole, sont les seuls survivants de cette phalange lettrée.

L'énumération de Garcin de Tassy est loin de comprendre toutes les notabilités qui figuraient parmi les membres de la Société Asiatique. Outre les orientalistes fort nombreux qui

y avaient leur place marquée, le monde politique y était représenté par le prince de Talleyrand, Lainé, le comte de Vaublanc, Champagny duc de Cadore, les ducs Decazes, de la Rochefoucauld, de la Vauguyon, les comtes Daru, Roy, de Ségur, de Marcellus ; les barons Portal, Mounier, Delessert ; l'Université par Villemain, l'aristocratie étrangère par le général Pozzo di Borgo, le comte Rostopchin, l'amiral Sidney Smith. Le grand nom de Chateaubriand n'en était point absent et les femmes elles-mêmes ne dédaignaient pas d'y paraître : on relève sur les listes les noms des duchesses de Richelieu, de Duras, de Narbonne et des comtesses d'Aubusson et de Chastenay.

II. — ORGANISATION

Aux termes du règlement adopté dans la première séance, la Société Asiatique se compose de membres souscripteurs (1) en nombre illimité et d' « associés correspondants », choisis parmi « les savants asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques et qui en cultivent la littérature ». Elle est administrée par un Conseil composé de :

1 président honoraire ;
1 président ;
2 vice-présidents ;
1 secrétaire ;
1 secrétaire-adjoint et bibliothécaire ;
1 trésorier ;
3 commissaires pour les fonds ;
24 membres ordinaires.

Le titre de président honoraire avait été créé pour le duc d'Orléans. Lorsque, en 1829, les circonstances amenèrent la retraite du président Silvestre de Sacy, on lui conféra le titre de « président honoraire » et on offrit au duc d'Orléans celui de « président perpétuel », qui fut changé en celui de « protecteur » après son avènement au trône, en 1830.

(1) Ce titre fut un peu plus tard remplacé par celui de *membre* (S. 6 septembre 1824).

Le président honoraire et le secrétaire étaient élus pour cinq ans (1) ; tous les autres membres du Bureau et du Conseil étaient élus chaque année par l'assemblée générale, qui nommait également la Commission des fonds ; mais la Commission du Journal était nommée par le Conseil dans la séance qui suivait l'assemblée générale ; elle désignait un de ses membres pour exercer les fonctions de rédacteur du *Journal Asiatique*, qui n'étaient pas statutaires.

Les fonctions de secrétaire-adjoint et de bibliothécaire, que le règlement avait réunies dans les mêmes mains, furent séparées de 1838 à 1863 ; à cette dernière date la règle ancienne fut remise en vigueur. Les statuts de 1910 ont créé un bibliothécaire titulaire (V. chap. VII, Bibliothèque).

Aux termes des statuts, le Conseil, élu pour un an par l'assemblée générale, se réunit une fois par mois ; tous les membres souscripteurs sont admis à ses séances et peuvent y faire les communications qu'ils jugent utiles.

Les membres souscripteurs paient une cotisation annuelle de 30 francs et ont droit d'acheter au prix coûtant les publications de la Société.

Aucune cotisation particulière n'était imposée par le règlement primitif aux membres du Conseil ; mais, dès la première séance (22 avril 1822), il fut décidé qu'ils seraient assujettis à une contribution supplémentaire de 15 francs, qui leur serait retournée sous forme de jetons de présence. Ces jetons, qui furent frappés par la Monnaie, étaient en bronze et en argent ; quatre jetons de bronze, d'une valeur de 0 fr. 80 chacun, pouvaient être échangés contre un jeton d'argent valant environ 5 francs ; tous, du module de 17 lignes, portaient à l'avers l'effigie du Roi, au revers les mots : « Société Asiatique ». Chaque membre du Bureau et du Conseil présent à une séance recevait un jeton de bronze et deux si la moitié seulement des membres étaient présents ; s'il y avait un nombre quelconque de présents autre que la totalité ou la moitié,

(1) Le 12 juillet 1867, « M. Defrémery fait remarquer que le règlement porte que le secrétaire est nommé pour cinq ans et pense qu'il y a lieu de revenir à la règle, bien que, depuis quelques années, le nom du secrétaire ait été porté annuellement sur la liste des membres à remplacer. Le Conseil adhère à l'observation de M. Defrémery ».

les jetons restants étaient mis en réserve pour être distribués conjointement avec ceux de la séance suivante et ainsi de suite d'après cette méthode. Pour donner plus de régularité à cette distribution, on établit une feuille de présence (séances des 4 août et 1er septembre 1823) (1).

Cet usage tomba en désuétude à une époque que nous ne saurions préciser : le 6 mai 1833, « M. Reinaud demande que le Conseil examine la question de savoir si les jetons de présence seront rétablis » ; le 11 mai 1848, le Conseil passe à l'ordre du jour sur une nouvelle proposition de les rétablir.

Une des caractéristiques de la composition de la Société Asiatique était la classe des « associés correspondants », aussi appelés « associés étrangers » et « membres honoraires », dont l'institution répondait moins au désir d'honorer des illustrations étrangères ou de se parer de noms éclatants que de s'assurer au dehors des relations utiles et des collaborations fructueuses. Aussi trouve-t-on mêlés dans les premières listes des noms célèbres et des noms obscurs, des savants de nationalité étrangère et des Français établis à l'étranger. On sentit promptement la nécessité de ne pas gaspiller ce titre, et il fut décidé (S. 3 novembre 1823) que chaque présentation d'associé correspondant serait examinée par une commission spéciale, qui ferait un rapport sur les titres du candidat.

Le nombre des associés étrangers atteignit son maximum en 1830 : 53 ; puis il tomba successivement à 52, 48, 45, 42, 40, 35. En 1847, il fut fixé à 30 et le Conseil décida (S. 12 février 1847) qu'il ne remplacerait désormais qu'un membre sur trois, jusqu'à ce que le nombre fût réduit à trente.

Primitivement quelques associés étrangers se firent un devoir de figurer également sur la liste des membres souscripteurs. Par contre, on prit peu à peu l'habitude de choisir certains membres ordinaires de nationalité étrangère pour les promouvoir à la situation d'associés étrangers, comme à un grade supérieur : en 1861, le secrétaire s'élève contre « cette

(1) Tout membre du Conseil qui ne paye pas sa cotisation supplémentaire dans les délais fixés est considéré comme renonçant au droit de présence (S. 4 juillet 1825). Il ne semble pas que la décision relative à la feuille de présence ait été exécutée : les premières que nous ayons trouvées dans les archives de la Société sont de 1832.

déviation du principe primitif » et fait voter par le Conseil la résolution suivante (S. 8 mars 1861) :

La Société cessera de remplir régulièrement le cadre des associés étrangers et elle se réserve de donner ce titre aux personnes étrangères à la Société qui lui auraient rendu des services signalés.

Il faut croire qu'il ne se trouva personne pour rendre à la Société des services signalés, car on cessa de nommer des associés étrangers, dont la classe disparut en 1901 par la mort des deux derniers : E. Salisbury et Albrecht Weber.

L'ancien usage fut repris en 1905. Dans la séance générale du 15 juin 1905, M. Barbier de Meynard fit approuver par la Société une liste de 29 savants étrangers auxquels serait conféré le titre de membre associé.

Aux premiers temps de la Société, le Conseil tenait ses séances rue Taranne, nº 12, le premier lundi de chaque mois, à 7 heures ½ du soir. La bibliothèque était ouverte aux membres le mardi et le samedi de chaque semaine de 1 heure à 4. Les séances mensuelles, qui devaient d'abord être purement administratives, devinrent bientôt de véritables séances académiques, où des lectures scientifiques ou littéraires attiraient un nombre considérable de membres (R. A. 1823).

Plus tard les séances se tinrent le second vendredi de chaque mois. En 1882, M. Clermont-Ganneau proposa de les rendre bi-mensuelles ; le Conseil écarta cette proposition, mais en statuant que les séances de juillet et d'octobre, qui avaient été supprimées, seraient rétablies (1) (S. 12 janvier 1883). A partir de 1885, les séances, qui avaient lieu auparavant à 8 heures du soir, eurent lieu à 4 heures ½. Le procès-verbal du 13 novembre 1896 est le premier qui donne la liste des membres présents.

Sept ans après sa fondation, la Société Asiatique reçut la personnalité civile par ordonnance royale du 15 avril 1829. Elle fut par là habilitée à recevoir des dons et legs : cette faculté ne l'a pas enrichie pécuniairement, mais elle a valu à sa bibliothèque des accroissements notables.

En 1909, le Conseil, ayant reconnu que le règlement pri-

(1) Cette décision demeura d'ailleurs lettre morte.

mitif de la Société devait être modifié sur certains points, proposa de nouveaux statuts qui furent votés par une assemblée générale extraordinaire tenue le 17 juin de cette année et approuvés, avec quelques modifications votées dans l'assemblée extraordinaire du 16 juin 1910, par décret du 20 décembre 1910. Complétés par un règlement relatif à la bibliothèque, ils ont régi la Société jusqu'aujourd'hui. L'article 3 a été précisé par une décision du Conseil du 10 mars 1911 portant que les noms des membres présentés et ceux de leurs parrains devraient figurer désormais sur les lettres de convocation.

III. — PERSONNEL

Le Conseil nommé par l'assemblée générale du 1er avril 1822 était ainsi composé :

Président honoraire :

S. A. S. Mgr le duc d'Orléans.

Président :

Baron Silvestre de Sacy.

Vice-présidents :

Comte de Lasteyrie.
Comte d'Hauterive.

Secrétaire :

Abel Rémusat.

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire :

Garcin de Tassy.

Trésorier :

Delacroix.

Commissaires des fonds :

Boulard.
de Gérando.
Würtz.

Membres du Conseil :

Duc de Richelieu.
Demanne.
Kieffer.
Gail.
Hase.
A. de Chézy.
J.-L. Burnouf.
Fauriel.
Raoul-Rochette.
J. Saint-Martin.
Champollion jeune.
Comte Lanjuinais.
Marquis de Clermont-Tonnerre.
Victor Cousin.
Baron Coquebert de Montbret.
Comte Amédée de Pastoret.
Eugène Coquebert de Montbret.

En tout 17 membres, conformément à une décision prise à la même séance.

Au premier rang des personnages influents qui patronnèrent les débuts de la nouvelle Société se placent le duc d'Orléans et le duc de Richelieu.

Le duc d'Orléans, à qui la Société voulut témoigner sa gratitude en lui décernant successivement les titres de président honoraire, de président perpétuel, enfin de protecteur, tint à lui prouver son intérêt d'une manière effective. Pendant plusieurs années, il présida en personne les séances générales et, à celle de 1823, il prononça un discours sur les avantages de l'étude des langues étrangères. Outre sa souscription annuelle de 300 francs, il donne, en 1822, 1.000 francs pour être employés en achats de livres ; en 1823, 2.000 francs pour la gravure d'un corps de caractères sanskrits ; en 1825 et 1826, 1.000 francs. En 1829, pendant son séjour à Londres, il s'entretient de la Société avec le Gouverneur général de l'Inde, qui lui promet de la seconder de tout son pouvoir. A peine monté sur le trône, le 17 août 1830, il reçoit une députation

de la Société et répond cordialement aux félicitations du président Abel Rémusat : « Je vous revois, Messieurs, avec plaisir. Ce que le duc d'Orléans était pour la Société Asiatique, le Roi le sera également. J'ai su apprécier ses travaux et je continuerai à les protéger parce que j'en connais toute l'utilité. » En 1831, nouveau don de 2.000 francs. L'année suivante, il donne audience à une députation qui vient lui faire part de la mort de Rémusat, et aussitôt il fait allouer à la veuve de l'éminent sinologue une pension de 3.000 fr. Ces marques répétées de bienveillance eussent peut-être mérité un souvenir lorsque vint pour Louis-Philippe l'heure de l'adversité. Mais, dans le Rapport de 1848, le secrétaire passe allègrement sous silence l'ex-protecteur de la Société Asiatique, qu'il avait loué généreusement en 1842. « Mohl », a dit Max Müller, « n'avait jamais appris à être un courtisan » — surtout des rois en exil.

Le duc de Richelieu semble avoir joué un rôle actif dans la formation de la Société : il refusa toutefois de faire partie du Bureau et se contenta modestement d'une place au Conseil. Sa mort, survenue peu après (1822), priva la Société d'un appui précieux ; mais la duchesse de Richelieu tint à le remplacer sur la liste des membres et à perpétuer son souvenir par le don d'une médaille frappée à son effigie (S. 6 janvier 1823) et, un peu plus tard, de son portrait que le Conseil décida de faire encadrer et suspendre dans la salle des séances (S. 4 juillet 1825). Enfin le procès-verbal de la séance du 2 février 1824 porte la mention suivante :

Un membre, au nom de M. de Stempkowski, dépose un manuscrit turk qui a appartenu à M. le duc de Richelieu, dont le désir était que ce manuscrit fût remis à la Société. On arrête que ce manuscrit sera conservé dans la bibliothèque et qu'on y joindra une note particulière pour indiquer son origine et les intentions de M. le duc de Richelieu.

Une place d'honneur, parmi les fondateurs de la Société, appartient au comte de Lasteyrie. Ce fut lui, semble-t-il, qui eut la première idée de cette institution et la fit partager à Rémusat, à Saint-Martin et à quelques autres savants (1) ;

(1) J. Mohl, RR., I, p. 39.

ce fut à son entremise que la Société dut d'obtenir, à des conditions avantageuses, un local où elle vécut en paix jusqu'au jour où la disparition de cet ami dévoué, en 1849, ouvrit pour elle une ère de vagabondage qui ne prit fin qu'en 1883. Non content de ces services éminents, M. de Lasteyrie prêta aux publications de la Société une coopération active : il fit les frais d'une édition lithographique du *Mencius* de Stanislas Julien, pour accompagner la traduction française que le Conseil avait résolu d'éditer (S. 3 novembre 1823) ; il fit aussi lithographier à ses frais la *Chrestomathie chinoise* de Molinier (R. A. 1833) et offrit à la bibliothèque un superbe herbier chinois manuscrit, qu'elle possède encore. Il occupa les fonctions de vice-président de 1822 à 1848 : à cette date, invoquant son grand âge, il exprima le désir de se retirer et fut nommé vice-président honoraire. Il mourut l'année suivante (1849).

L'activité scientifique de la Société fut, au début, animée et dirigée principalement par deux hommes : Abel Rémusat et Saint-Martin. Le premier, sinologue excellent, eut le mérite de maintenir à son rang dans les travaux de la Société une classe de recherches que le foisonnement des études arabes, turques et persanes tendait sans cesse à étouffer ; comme secrétaire, il l'administra avec vigueur et décision. Saint-Martin, nommé rédacteur du *Journal Asiatique*, en fit un périodique à la fois érudit et vivant et lui donna la forme qu'avec quelques changements de détail il a conservée jusqu'à présent.

Au-dessus d'eux trônait dans la sérénité d'une réputation indiscutée le baron Silvestre de Sacy. Ce fut une bonne fortune pour la Société Asiatique que de pouvoir, dès ses premiers pas, s'abriter sous une autorité aussi universellement reconnue. « M. de Sacy ne croyait pas beaucoup à la durée des sociétés libres, mais il ne refusa ni son temps, ni l'influence de son nom à une institution qui pouvait être utile aux études qui avaient fait sa gloire (1). » Non seulement le nom de M. de Sacy fut pour la Société naissante une caution sans égale, mais encore les relations qu'il entretenait avec les sa-

(1) J. Mohl, RR., I, 39.

vants de tous les pays profitèrent à la compagnie dont il devenait le chef et lui assurèrent dès le début une brillante situation internationale. L'olympe asiatique comprenait encore quelques *dii minores* de physionomie originale : Chézy, vieil enfant vaniteux, colérique et jaloux, toujours en bataille pour défendre contre les incursions du dehors son fief réservé : le sanskrit ; et surtout un personnage un peu inquiétant, sur qui se fixait sans bienveillance l'œil défiant du président : l'Allemand Jules Klaproth. Ce météore qui, après avoir traversé l'Allemagne et la Russie, était tombé un beau jour à Paris avec son outrecuidance, son humeur querelleuse et son langage agressif, inspirait une véhémente antipathie à M. de Sacy, qui le soupçonnait fort et n'épargna rien pour le convaincre d'être à la fois un voleur et un espion. La preuve toutefois n'en a jamais été faite, et peut-être faut-il, pour être juste, faire entrer ici en ligne de compte — outre le caractère du personnage — un autre grief : les sympathies qu'il affichait pour Napoléon. L'empereur était encore prisonnier à l'île d'Elbe que Klaproth allait mettre son dévouement à sa disposition : une démarche aussi inconsidérée devait choquer profondément M. de Sacy, qui pratiquait une si irréprochable correction envers le gouvernement du jour et savait conformer avec tant de tact son langage aux circonstances, parlant par exemple de « Buonaparte » en 1817 et du « vainqueur des Pyramides » en 1834 (1). Klaproth était un brouillon politique, et ce fut peut-être au fond son véritable crime. Quoi qu'il en soit, il semble avoir joui d'une grande considération et même d'une haute autorité auprès des éléments les plus sérieux de la Société, ceux qui s'efforçaient de lui imprimer une allure vraiment scientifique et de la débarrasser des faux ornements et des parures fanées dont la surchargeait à l'envi le groupe que Jules Mohl devait bientôt blasonner du nom de « fleuristes » (2).

C'est que, si tous les membres de la Société avaient en commun l'amour de l'Orient, tous ne le considéraient pas

(1) Lettres à Ouvarov (1817), dans H. Cordier, *Un orientaliste allemand : Jules Klaproth*, C. R. Ac. Inscr., 1917. Discours à la Chambre des pairs du 19 mai 1834, dans J. A., août 1834.

(2) Par allusion aux *Fleurs de l'Inde*, du Bon Guerrier de Dumast.

du même point de vue : les uns y cherchaient des vérités à connaître, les autres des beautés à goûter, certains même des amusements d'une singulière puérilité, témoin le rapport que présenta gravement Reinaud, à la séance du 3 mars 1828, « sur le Tableau des noms de S. A. R. Mme la Dauphine écrits avec les caractères de presque tous les peuples anciens et modernes, par M. de Brière ».

Ces tendances, sans être en principe inconciliables, ne tardèrent pas à se distinguer, puis à s'opposer, enfin à se combattre : il se forma au sein de la Société deux centres antagonistes, autour desquels se groupèrent d'un côté Rémusat, Saint-Martin, Klaproth, Eugène Burnouf ; de l'autre Chézy, Grangeret de la Grange, Garcin de Tassy, Langlois.

On doit regretter, mais sans trop s'en étonner, que Silvestre de Sacy ait accordé ses préférences au parti qui les méritait le moins. D'un côté, il voyait Abel Rémusat qui lui inspirait « une espèce de crainte » (1), Klaproth qu'il détestait, Saint-Martin peu disposé sans doute à subir son autorité ; de l'autre le frivole Chézy et le docile Grangeret : il inclina tout naturellement du côté des « fleuristes ». Ses préventions l'entraînèrent même à des manifestations assez inopportunes.

Ce fut d'abord l'incident Schulz (2). Dans deux articles du *Journal Asiatique* (1825), Schulz avait raillé les « philologues-poètes » qui publient des « fatras érotiques ou romantiques » au lieu d'ouvrages sérieux. Grangeret de Lagrange, se sentant touché, prit la défense des muses orientales et Schulz lut une réplique dans la séance du Conseil du 6 mars 1826. « M. de Sacy, dit Burnouf, a été d'une partialité extrême en menaçant d'interrompre la lecture, et il s'est déclaré en quelque sorte pour Lagrange (3). »

Une autre intervention beaucoup plus grave sembla un moment menacer le *Journal Asiatique* :

Je vous dirai, sous le secret, que M. de Sacy veut frapper un

(1) Lettres d'Eugène Burnouf, p. 29.

(2) F.-E. Schulz, né à Darmstadt en 1799, membre de la Société Asiatique. Au cours d'un voyage en Perse, il fut massacré dans le Kurdistan en 1829.

(3) Lettre à Lassen du 13 mars 1826. (Lettres d'Eugène Burnouf, p. 18.)

grand coup. Il désire faire exclure de la Commission du Journal MM. Saint-Martin et Klaproth, contre lesquels il a une inimitié personnelle qu'il ne déguise plus, et qu'il veut remplacer par Messieurs Garcin et Grangeret. Vous comprenez la perte que ferait la Société, car M. Saint-Martin, *seul*, fait aller le Journal, et il faudrait, je crois, donner aux deux intelligences de MM. Garcin et Grangeret un développement dont quelques personnes ne les croient pas susceptibles, pour qu'elles pussent remplir la place de M. Saint-Martin. Aussi M. Klaproth, qui a la vue très longue, a-t-il dès longtemps établi une espèce d'asile pour ceux qui voudraient déposer quelque part quelques articles. Il a déjà proposé à MM. Saint-Martin et Rémusat, au cas où le projet, je dois dire destructeur, de M. de Sacy aurait lieu, d'agrandir le cadre du *Magasin asiatique* (1) et d'en faire ce que son nom indique réellement (2).

Un certain mécontentement commençait à se faire jour contre la partialité mal placée de M. de Sacy (3) : il s'exprima au scrutin du 27 avril 1826, par le vote qui substitua Eugène Burnouf à Garcin de Tassy dans les fonctions de secrétaire-adjoint. Burnouf rend compte de l'incident dans une lettre à Lassen du 8 mai 1826 (4) :

M. Mohl, que je vois souvent et dont j'aime beaucoup le caractère franc et loyal, m'a dit qu'il vous avait écrit le lendemain même de la séance publique. Vous savez donc tous les changements qu'on y a faits et comment l'astre chinois prédomine sur l'astre arabe entraîné comme simple atome dans la révolution rapide et puissante de la constellation de première grandeur. Je me suis trouvé placé aux lieux où Garcin de Tassy ne répandait qu'une lumière douteuse. Cela a excité dans le parti Chézy une rage qui s'exhale par tous les moyens possibles et qui vraiment me cause quelque effroi. Croyez-vous qu'au moment actuel je n'ai pas encore osé porter au Kaïlasa l'hommage de notre *Essai* ? M. de Sacy n'est pas plus content, et la première fois que j'ai siégé comme secrétaire-adjoint, j'ai pu remarquer son extrême froideur. Mais aussi j'ai vu quelles amitiés et quelles prévenances il avait pour M. Abel Rémusat, d'où j'ai conclu qu'il était bien aise de ne pas faire d'éclat, par la raison, je pense, qu'il redoute l'esprit actif de M. Abel Rémusat.

(1) Le premier numéro de ce recueil avait paru l'année précédente chez Dondey-Dupré. Il reproduisait le titre de celui que Klaproth avait fait paraître 22 ans plus tôt à Weimar (*Asiatisches Magazin*).
(2) Lettre à Lassen du 4 avril 1826 (Lettres, p. 22.)
(3) Encore en 1833, M. de Sacy, faisant l'éloge funèbre de Rémusat et de Chézy, les appelle « ces deux colosses des études asiatiques ». Chézy, un colosse !
(4) Lettres d'Eugène Burnouf, p. 29.

Les divisions qui minaient sourdement la Société Asiatique étaient de notoriété publique en 1828, comme l'atteste le communiqué suivant publié dans le *Journal Asiatique* d'août 1828 et qui, comme il arrive souvent, confirme ce qu'il prétend démentir :

On trouve chez Ponthieu et Cie des exemplaires d'une *Réponse* (1) de huit pages à un article qui a paru successivement dans un journal anglais et dans un recueil qui se publie à Paris. Cet article pouvait intéresser la Société Asiatique en ce sens que l'auteur, en y gardant l'anonyme, la représentait comme livrée à des dissensions dont n'ont jamais entendu parler ceux qui la composent. L'auteur de la réponse n'a pas de peine à repousser de pareilles assertions... Il termine en invitant l'anonyme à se faire connaître et en prenant lui-même l'engagement de suivre son exemple. Cette invitation paraît être restée jusqu'ici sans résultat.

La crise eut son dénouement en 1829. Les élections du bureau devaient avoir lieu à la séance générale du 29 avril. L'opposition avait sans doute fait de tels progrès que M. de Sacy ne voulut pas s'exposer soit à un échec, soit à une diminution d'autorité. Le procès-verbal de la séance du 6 avril porte : « M. le baron Silvestre de Sacy écrit pour remettre entre les mains du Conseil sa démission de la présidence dont son âge et l'état de sa santé lui rendent les fonctions pénibles. On arrête que le Bureau se rendra près de M. de Sacy pour lui exprimer combien le Conseil désire qu'il puisse revenir sur cette décision. »

Cette démarche de pure courtoisie ne changea rien à la décision de M. de Sacy et les élections portèrent à la présidence Abel Rémusat. Comme fiche de consolation on décerna au président démissionnaire le titre de président honoraire, et le duc d'Orléans, président honoraire, fut promu à la dignité de président perpétuel. Le poste de secrétaire fut attribué provisoirement à Eugène Burnouf jusqu'à l'assemblée générale de 1830, qui le confirma dans ses fonctions. Chézy disparut de la Commission du Journal (S. 3 mai 1830).

(1) *Réponse à un article inséré dans le Journal Asiatique de Londres et reproduit dans la Revue Britannique de Paris.* L'auteur anonyme de l'article qui avait donné occasion à cette *Réponse* appartenait au parti Chézy ; il protestait notamment contre la mission scientifique donnée à l'Allemand Schulz.

Le septennat de M. de Sacy avait été pour la Société Asiatique une période de prospérité croissante et de travail bien organisé. Elle entretenait avec les sociétés orientales de l'étranger — notamment avec la Société Asiatique de Londres créée à son image en 1823 — et avec les savants de tous les pays des relations actives. Il n'était guère de voyageur ou d'agent consulaire qui en partant pour l'Orient ne lui demandât ses instructions pour effectuer les recherches qui pouvaient l'intéresser. On lui adressait jusqu'à des graines pour le Jardin du Roi (graines japonaises envoyées par Siebold, S. 1er décembre 1828). Le *Journal Asiatique*, sous l'active direction de Saint-Martin, offrait une information riche et variée ; tous les faits, toutes les publications de quelque importance pour les études orientales y avaient leur écho. Les ouvrages adressés à la Société faisaient l'objet de rapports oraux par quoi les séances prenaient plus d'animation et d'intérêt. Les promesses du début avaient été tenues : la Société avait publié elle-même ou encouragé de ses subventions des ouvrages importants pour l'étude des diverses langues orientales. Plusieurs caractères nécessaires à l'impression des textes orientaux avaient été gravés ou acquis sur son initiative. Elle était en droit de regarder son œuvre avec satisfaction. La présidence de Rémusat paraissait pleine de promesses : elle fut malheureusement de courte durée. L'éminent sinologue fut une des victimes de cette funeste année 1832, qui vit mourir Chézy, Champollion et Saint-Martin (1). La Société Asiatique, déjà affaiblie par les conséquences de la révolution de juillet (2), fut ainsi privée en même temps de ses principaux chefs.

Dans sa séance du 6 août 1832, le Conseil décida à l'unanimité de prier M. de Sacy de vouloir bien présider de nouveau ses séances en qualité de président provisoire. Cette requête fut agréée et, dans la séance du 3 septembre, M. de Sacy reprit possession du fauteuil. Les vice-présidents étaient Amédée Jaubert et le comte de Lasteyrie, le secrétaire Eugène

(1) Voir la notice nécrologique de Rémusat par Landresse (J.A. septembre 1834) et son éloge par S. de Sacy (séance de l'Académie des Inscriptions du 25 juillet 1834).

(2) La Révolution la priva tout à coup de la moitié de ses membres (Mohl, RR., I, 40).

Burnouf. Saint-Martin fut remplacé dans les fonctions de rédacteur du *Journal Asiatique* par Grangeret de la Grange, qui devait les exercer pendant un quart de siècle (1).

M. de Sacy présida dans les mêmes conditions en 1833 ; mais, en 1834, il insista pour l'élection d'un président définitif, en déclinant lui-même toute candidature ; Amédée Jaubert fut élu (28 avril).

Avec la retraite de M. de Sacy (2) et la mort de Klaproth (27 août 1835) (3) s'achève la première période de la Société Asiatique : une nouvelle génération entre en scène. A Silvestre de Sacy, Chézy, Saint-Martin, Klaproth, Rémusat succèdent Eugène Burnouf, Stanislas Julien, Eugène Jacquet, Jules Mohl. Mais les passions ne sont pas moins vives dans ce nouveau milieu, et les mémorables polémiques de Julien continuent dignement les batailles de Klaproth, en attendant les tournois de Sumer et d'Accad. Parmi les jeunes, Jules Mohl, entré à la Société en 1824, n'avait pas tardé à s'y créer, par la netteté de son esprit et l'énergie de sa volonté, une situation sans cesse grandissante. Eugène Burnouf en profita pour se décharger sur lui du fardeau du rapport annuel : Mohl commença à s'acquitter de cette tâche utile, mais absorbante en 1840, et il la poursuivit sans défaillance pendant vingt-sept ans, d'abord comme secrétaire-adjoint (1841-1852), puis comme secrétaire (1852-1867). Il est juste de reconnaître que l'intervention de Mohl tira la Société d'une inquiétante atonie. De 1833 à 1840, le nombre de ses membres diminue constamment, ses ressources décroissent, ses séances, privées de toute attraction scientifique et devenues purement administratives, sont à peu près désertées. C'est en 1840 que le nombre des membres atteint son chiffre le plus bas : 189, inférieur à celui de toutes les années passées, sauf celle de la fondation. Mais dès 1840, on voit les chiffres augmenter régulièrement chaque année : il n'est guère douteux qu'il faille attribuer cette résurrection aux efforts de Mohl. Cette pro-

(1) Il mourut le 14 mai 1858, léguant à la Société une rente de 200 francs.

(2) Elle ne précéda sa mort que de 4 ans : il mourut en 1838.

(3) Notice nécrologique de Klaproth par Landresse, J.A., septembre 1835.

gression est d'autant plus remarquable qu'elle ne correspond en aucune manière à un accroissement d'intérêt dans le programme des séances, qui restent aussi vides que par le passé. Le 8 avril 1842, « M. E. Biot propose au Conseil d'inviter les membres de la Société à faire connaître dans les séances mensuelles de la Société les résultats de leurs travaux, soit de vive voix, soit par des communications écrites, afin de mettre tous les membres de la Société au courant des travaux de nature très diverse qui s'exécutent dans son sein ». Ce vœu, bien qu'adopté à l'unanimité, ne paraît pas avoir produit d'effets très durables. Le 13 juillet 1855, Bazin fait nommer une commission « pour examiner les moyens qu'il y aurait d'obtenir des membres du Conseil plus d'exactitude dans les séances ». Mais il renonça à sa proposition et la commission à son rapport : on ne décrète pas l'assiduité.

Amédée Jaubert mourut le 27 janvier 1847 après onze ans de présidence et eut pour successeur Reinaud, qui réussit à faire franchir à la Société la passe dangereuse de la révolution de 1848.

A la séance générale du 17 août 1848, M. de Lasteyrie, qui avait offert sa démission en invoquant son âge avancé, fut nommé vice-président honoraire et le duc de Luynes le remplaça comme vice-président.

Le 28 mai 1852, la Société perdit son illustre secrétaire Eugène Burnouf ; il eut pour successeur Jules Mohl, qui fut lui-même remplacé comme secrétaire-adjoint par Bazin (S. 3 juillet 1852). A cette même date Renan entra au Conseil ; le 13 avril 1860, il fut nommé, sur la demande de Mohl, deuxième secrétaire-adjoint, le premier étant Bazin ; à la mort de ce dernier, en 1863, Renan demeura seul secrétaire-adjoint (1).

En 1865, Jules Mohl remplissait en fait depuis vingt-cinq ans la charge de secrétaire (2). Dans la séance du 8 décem-

(1) Le numéro de novembre-décembre 1863 contient l'annonce suivante de Mohl : « Il peut intéresser quelques personnes studieuses de savoir que M. Renan fait un cours d'hébreu chez lui à un nombre limité d'auditeurs et qu'il se propose de le continuer aussi longtemps qu'il ne pourra pas le faire en public au Collège de France. J. M. ». On sait que le cours de Renan était suspendu depuis le 27 février 1862.

(2) Et sans doute celle de rédacteur du *Journal Asiatique*, qui paraît

bre, il fit connaître son intention de donner sa démission de secrétaire et de membre de la Commission des fonds. D'après les termes du procès-verbal, « il dit que ce n'est pas une résolution subite ou provoquée par un incident quelconque » ; on peut inférer de cette dénégation qu'il y eut en fait des incidents. Quoi qu'il en soit, le Conseil pria Mohl de conserver ses fonctions, au moins jusqu'à la séance suivante, en se faisant suppléer par des membres du Conseil qu'il désignerait. Déférant à ce vœu, Mohl pria Barbier de Meynard de le suppléer comme secrétaire et Pauthier comme membre de la Commission des fonds. A la séance suivante (12 janvier 1866), nouvelle péripétie ; c'est Renan qui donne sa démission : « M. Renan expose au Conseil qu'il s'est décidé à donner sa démission de secrétaire-adjoint, parce que ses occupations ne lui permettent pas d'exercer cette fonction comme il le désirerait. Il prie le Conseil d'accepter sa démission et il espère qu'elle facilitera au secrétaire la continuation de son office en ce qu'elle permettra au Conseil de nommer un nouveau secrétaire-adjoint. » A la suite de cette décision, Mohl ajourna son intention de se retirer ; Barbier de Meynard fut confirmé dans la charge de secrétaire-adjoint et Pauthier demeura membre de la Commission des fonds.

En 1867, à la mort de Reinaud, Jules Mohl fut élu président et Renan secrétaire ; Barbier de Meynard resta secrétaire-adjoint et bibliothécaire (1). Cette même année, la mort du duc de Luynes nécessita l'élection d'un vice-président : Adolphe Régnier fut choisi.

Vint la guerre : Jules Mohl partit pour Londres, laissant à d'autres le soin de présider la Société Asiatique. Les vice-présidents s'étant également éclipsés, les séances furent présidées par Pauthier, Guigniaut et Defrémery. Elles ne furent interrompues que de novembre 1870 à janvier 1871 et en mai 1871 ; mais, pendant tout le reste du temps, la Société se réunit, aux dates ordinaires, « dans les bâtiments de l'Ins-

n'avoir eu aucun titulaire particulier après la mort de Grangeret de la Grange en 1858.

(1) Les fonctions de bibliothécaire étaient exercées en fait par St. Guyard, mais seulement comme délégué du secrétaire-adjoint. En 1867 aussi, L. de Rosny disparaît du Conseil.

titut » et discuta, avec une belle confiance dans l'avenir, la question brûlante de son futur local. Seulement le procès-verbal du 14 avril porte cette mention discrète : « La question du local est suspendue par suite de l'état général du pays. »

Le 29 juin, l'état général du pays étant devenu plus rassurant, « Jules Mohl reprit son siège de président et ouvrit la séance en félicitant Pauthier des efforts qu'il avait faits pendant la Commune pour sauver la vie d'un membre de la Société, l'abbé Perny, provicaire apostolique de la Chine, qui avait été arrêté et envoyé à la Conciergerie comme otage ».

M. Pauthier, s'appuyant sur une réclamation signée des membres du Conseil présents à Paris, fit des démarches courageuses et persévérantes, dont le résultat fut de faire placer M. Perny dans une catégorie moins exposée des otages. De la sorte la vie de M. Perny a été sauvée ; au dernier moment il put s'échapper de la Roquette à travers les plus grands dangers. La Société remercie M. Pauthier de ce qu'il a fait dans cette circonstance.

Les derniers jours de Jules Mohl furent employés à d'ingrates négociations en vue de procurer à la Société un local suffisant ; elles n'avaient pas encore abouti, lorsqu'il mourut en janvier 1876. Aux élections suivantes, Garcin de Tassy fut nommé président (28 juin 1876). Né en pleine période révolutionnaire — comme en témoignent suffisamment ses prénoms de Joseph-Héliodore-Sagesse-Vertu — Garcin de Tassy termina deux ans plus tard, en octobre 1878, sa longue vie qui s'était déroulée sous huit régimes successifs.

M. Adolphe Régnier, vice-président, le remplaça à la présidence et eut lui-même pour successeur M. Defrémery (28 juin 1879).

Le 11 mars 1882, le président Adolphe Régnier exprima au Conseil son désir de voir conférer le titre de président d'honneur à M. Barthélemy Saint-Hilaire, l'un des vice-présidents, et de s'adjoindre comme vice-président M. Barbier de Meynard. Cette proposition fut adoptée et M. Stanislas Guyard fut élu secrétaire-adjoint.

En 1884, à la mort d'Adolphe Régnier, Renan fut élu président, James Darmesteter secrétaire, Garrez secrétaire-adjoint

et bibliothécaire. Ce dernier mourut en 1888 et eut pour successeur Rubens Duval.

En 1889, la Société perdit un de ses vice-présidents, M. Pavet de Courteille : il fut remplacé par M. Senart (10 janvier 1890).

En 1892, à la mort de Renan, M. Barbier de Meynard fut élu président et Gaston Maspero vice-président. Rubens Duval remplaça Barbier de Meynard comme gérant du *Journal Asiatique* (S. 9 décembre 1892).

James Darmesteter succomba le 19 octobre 1894 et eut pour successeur dans les fonctions de secrétaire Edouard Chavannes (S. 11 janvier 1895).

En 1908, à la mort de Barbier de Meynard, M. Senart fut élu président et Rubens Duval vice-président. Les fonctions de rédacteur du *Journal*, dont Rubens Duval était titulaire, mais qui étaient exercées en réalité par Barbier de Meynard, se trouvant ainsi vacantes en fait et en droit, le Conseil désigna L. Finot pour les remplir (S. 8 mai 1908).

En 1910, Rubens Duval, ayant donné sa démission de vice-président, est nommé président honoraire (1) et remplacé à la vice-présidence par Ed. Chavannes, à qui succède comme secrétaire François Thureau-Dangin.

Pendant les dernières années, la Société a eu la douleur de perdre successivement ses deux vice-présidents : Gaston Maspero († 30 janvier 1916) et Edouard Chavannes († 29 janvier 1918) ; ils ont été remplacés au Bureau par MM. Cl. Huart (S. 8 décembre 1916) et Henri Cordier (S. 8 mars 1918).

IV. — LOCAUX, AGENTS

Lorsque la Société Asiatique fut fondée, on dut se préoccuper d'abord de trouver le local nécessaire à ses séances et à sa bibliothèque. Cette question fut aisément résolue par l'entremise du comte de Lasteyrie qui, comme on l'a vu, avait eu le premier l'idée de former la Société et s'était apparemment préoccupé de lui assurer un logis. M. de Lasteyrie était

(1) Il mourut le 10 mai 1911.

président de la « Société de morale chrétienne »: il offrit en son nom de partager avec la Société Asiatique le local qu'elle occupait rue Taranne, n° 12, moyennant 450 francs par an, avec l'usage du mobilier, mais à l'exclusion des dépenses de chauffage et d'éclairage (1). La « Société des méthodes », autre œuvre de M. de Lasteyrie, avait son siège dans le même immeuble (2). Ces sociétés avaient un agent commun, M. Cassin, qui tenait, autant qu'on peut s'en rendre compte, la situation de locataire principal de l'immeuble, dont il sous-louait une partie aux diverses sociétés qui y étaient installées. Il touchait un traitement de 400 francs jusqu'au 1er avril 1823, de 600 francs à partir de cette date.

En mars 1844, Cassin étant décédé, le Conseil fut invité par le baron de Ladoucette, président de la Société élémentaire, à se faire représenter à l'assemblée des autres sociétés dont il était agent en vue de lui désigner un successeur (S. 8 mars 1844).

Le 10 mai 1844, Jules Mohl « fait un rapport sur la nomination d'un nouvel agent. Il expose les différentes phases de la négociation que la Commission a suivie à cet égard et annonce que Mme Cassin s'est déterminée à conserver son établissement. Il propose à la Société de rester dans son local actuel, aux mêmes conditions que précédemment, et d'accepter la responsabilité de Mme Cassin pour la gestion de l'agence». Toutefois, dès le mois d'octobre de cette année, Mme Cassin se substitua M. Bernard comme agent de la Société (S. 11 octobre 1844).

En 1849 meurt M. de Lasteyrie et aussitôt les difficultés commencent pour la Société. L'agent Bernard demande un relèvement de loyer, offrant d'ailleurs d'augmenter le local. Le Conseil ne croit pas devoir donner suite à cette proposition (S. 8 février et 3 avril 1850). En 1851 et 1852, des offres lui sont faites par divers propriétaires, notamment par le

(1) Lettre d'avril 1822, Archives de la Société Asiatique. — La rue Taranne occupait une partie de l'emplacement actuel du boulevard St-Germain, entre la rue des Saints-Pères et la place-Saint-Germain-des-Prés.

(2) La Société des méthodes fit faire, en 1825, dans le local qu'elle occupait rue Taranne, un cours de grec moderne, dont la Société Asiatique accepta le patronage (S. 6 décembre 1824).

Dr Pecquet, « directeur de l'Académie britannique », qui lui offre un local dans une maison qu'il possède rue de Valois.

Les choses restèrent en l'état jusqu'en 1854 : à la séance du 11 février de cette année, « M. Charles Malo, agent de la Société (1), expose dans une lettre les procédés du propriétaire envers lui et les Sociétés, qui exigeront probablement un changement de local ». Ce changement eut lieu dans le courant de l'année (2) : le siège de la Société fut transporté *quai Malaquais n° 3*. C'est sans doute en raison des conditions nouvelles résultant de cette location que le secrétaire proposa le 12 janvier 1855 « d'accorder à l'agent de la Société une augmentation de 150 francs par an pour le loyer et de 200 francs pour l'agence ». Le 12 mars 1858, le prix de location est encore augmenté de 200 francs comme indemnité d'une pièce additionnelle fournie par Ch. Malo.

L'année suivante, Ch. Malo céda son établissement à Augustin Guillemot (S. 8 avril et 13 mai 1859).

Le 8 décembre 1865, « le secrétaire annonce que, le bail du local de la Société se terminant le 1er octobre 1866, il serait à propos de résilier le traité avec son agent M. Guillemot, pour être libre de traiter de nouveau avec lui selon les circonstances. M. Guillemot, présent à la séance, déclare qu'il n'y a pas de traité exprès, qu'il s'occupe à louer un nouveau local et que, dans deux mois, il pourra s'entendre avec la Société, qui d'ailleurs aura, dans tous les cas, la jouissance du local encore pendant neuf mois. Il est donc convenu des deux côtés qu'on sera libre de traiter de nouveau, selon les circonstances et les convenances de chaque partie ».

A l'expiration de son bail (1er octobre 1866), la Société se transporta *rue Vivienne, n° 7*. La translation de la bibliothèque fut opérée par les soins de MM. Garrez et Stanislas Guyard.

Dans son Rapport de 1867, Mohl prit occasion de ce changement de domicile pour poser en principe le droit moral qu'ont les Sociétés savantes d'être logées par l'Etat. Après

(1) Il avait été nommé agent cette année même.

(2) Le terme du nouveau bail étant le 1er octobre 1866 (S. 8 décembre 1865), il est probable que l'ancien expirait le 1er octobre 1854.

avoir parlé des encouragements que la plupart des gouvernements ont donnés à ces sociétés libres, il ajoute :

Quant à notre Société, elle n'a pas à se plaindre du Gouvernement, qui lui a accordé des encouragements sous différentes formes, mais il n'a pourtant jamais pensé à donner, ni à elle, ni à d'autres Sociétés libres, ce qui leur manque le plus et ce qui contribuerait le plus à les consolider, à leur permettre de se développer et à consacrer toutes leurs ressources propres au progrès de la science, je veux dire un local public. En Angleterre, où le Gouvernement est bien moins porté à s'occuper des institutions scientifiques, on a senti qu'il y avait là un besoin impérieux, et le gouvernement y fait élever dans ce moment un édifice considérable pour servir de local à six sociétés libres. Ce besoin est bien plus urgent à Paris, où le remaniement incessant de la ville réduit, selon une expression officielle et pittoresque, les habitants à l'état de nomades, et où il serait si facile, soit au Gouvernement, soit à la Ville, de consacrer un édifice public aux besoins des sociétés. Ce sacrifice serait amplement récompensé par la stabilité qu'il donnerait à des institutions d'une incontestable valeur et par l'accumulation de bibliothèques spéciales et de collections facilement accessibles, qui en seraient la suite naturelle. Je crois qu'on ne pourra plus fermer longtemps les yeux sur la nécessité d'un pareil arrangement. En attendant, nous nous aiderons nous-mêmes, nous supporterons les inconvénients d'une position que nous avons en commun avec presque tous les habitants de Paris et nous n'interromprons pas les travaux qui sont le but réel et unique de l'existence de notre Société.

Ce vœu n'avait pas un caractère purement théorique : car nous voyons la Société, à peine installée rue Vivienne, se mettre en quête d'un autre local. Le 10 juillet 1868, « M. Barbier de Meynard demande que l'indemnité allouée l'année dernière au bibliothécaire soit continuée jusqu'à ce que la Société occupe définitivement un local appartenant à l'Etat ; il demande aussi que la Commission des fonds soit autorisée à régler, de concert avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, la question d'installation provisoire de la bibliothèque dans une pièce contiguë à la bibliothèque Cousin, à la Sorbonne. »

Le 11 décembre de la même année, « M. Barbier de Meynard donne à la Société quelques détails sur les espérances que la Société peut avoir d'être un jour réunie par le local à l'Ecole des Langues orientales, aussitôt que l'installation

définitive que le Gouvernement promet à cette dernière sera effectuée (1) ».

Le 8 juillet 1870, la Société tint séance sous la présidence d'Adolphe Régnier. Une semaine plus tard, la guerre éclatait. Le 11 octobre, quelques membres intrépides se réunirent et discutèrent sur l'opportunité de retirer les fonds de la banque où ils étaient déposés : en l'absence du président et des vice-présidents, ce fut Pauthier qui présida cette séance. Les réunions furent suspendues de novembre à janvier, mais on se retrouva le 24 février 1871, « dans les bâtiments de l'Institut ». Le logis de la rue Vivienne avait été évacué ; le bail en expirait d'ailleurs le 15 avril 1871. On exprima en termes très fiers « le désir de voir la Société obtenir de l'Etat le local qu'il lui doit en retour des services qu'elle lui rend », et on chargea M. Brunet de Presle « de traiter la question avec la Commission centrale de l'Institut ». Il s'agissait donc déjà d'obtenir un local au Palais de l'Institut. Le 10 mars 1871, les négociateurs font connaître « qu'on peut espérer de voir un vœu si légitime se réaliser ». Le Rapport annuel de 1871 nous apprend ce qu'il en advint :

Il est clair que la justice et les convenances voudraient que la Société fût au moins logée dans un bâtiment de l'Etat, en retour de tant de services qu'elle rend à l'Etat. Cette pensée a été accueillie par M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, avec un empressement dont nous devons être profondément reconnaissants. Par les soins de M. Saint-René Taillandier, secrétaire général du Ministère, et de M. Constant Dufeux, architecte du Palais du Luxembourg, un beau et vaste local nous fut assigné dans ce palais ; certaines circonstances nous donnaient même la certitude que le local en question ne nous serait pas enlevé, quelles que fussent un jour les destinées du palais. Le vendredi 17 mars dernier, votre secrétaire recevait du ministère de l'Instruction publique l'assurance que, le lendemain, l'ordre de mettre l'appartement à notre disposition serait signé par le ministre. Hélas ! vous savez ce que fut le lendemain... A Versailles, M. le ministre et M. le secrétaire général nous renouvelèrent leurs promesses ; il était décidé que, dès la rentrée de Paris dans l'ordre légal, le Ministre adresserait à l'archi-

(1) L'Ecole des Langues orientales fut logée dans les bâtiments de la Bibliothèque nationale jusqu'en 1868 ; dans l'appartement inoccupé de l'administrateur du Collège de France de 1868 à 1873 ; enfin rue de Lille depuis cette époque.

tecte l'ordre de nous livrer les pièces convenues. Pouvions-nous prévoir l'infernale scélératesse qui devait, en livrant aux flammes les principaux édifices de Paris, réduire momentanément à une triste pénurie de bâtiments la ville du monde la plus riche en constructions publiques ? Le Luxembourg va être pour un temps occupé par l'administration de la Ville, et il est douteux que nous puissions sur-le-champ y être logés ; mais la bienveillante concession que nous avait faite M. Jules Simon n'est pas retirée ; elle subsiste en principe ; peut-être même, quand l'emménagement des Services de la Ville sera plus avancé, obtiendrons-nous dans les bâtiments du Palais, à défaut de l'appartement qui nous était destiné, un établissement provisoire qui nous garantisse l'exécution future de la parole qu'on nous a généreusement octroyée.

Fort des assurances qu'il avait reçues, le bureau de la Société s'adressa à M. Léon Say, préfet de la Seine, et réclama une place dans le palais du Luxembourg occupé par les services municipaux. Sa requête fut accueillie : on concéda à la Société un local, qu'elle fut autorisée à occuper à la fin de novembre 1871 et où elle tint sa première séance le 9 février 1872. L'asile était si modeste qu'on pouvait le considérer comme sûr : c'était une illusion ; trois ans après, l'éternelle vagabonde était de nouveau en quête d'un logis. On lit dans le procès-verbal du 12 mars 1875 :

M. Mohl rend compte des difficultés survenues en dernier lieu relativement au séjour de la Société au Luxembourg ; le local occupé par notre bibliothèque ayant été réclamé par la Ville, un local provisoire a été réservé dans le Palais à nos collections, mais son insuffisance est telle qu'il sera nécessaire de se pourvoir ailleurs dans un bref délai. Plusieurs projets sont à l'étude, soit pour louer un local particulier, soit pour se réunir à d'autres sociétés savantes, soit pour obtenir un local de l'Etat, mais rien n'est encore assez avancé pour qu'il soit possible de prendre une décision.

Dans son Rapport annuel de 1875, Renan apprécie en ces termes la situation faite à la Société Asiatique :

Une mesure prise par l'administration de la Ville au commencement de cette année a vivement affecté votre bureau. Vous savez que, grâce à l'esprit libéral de M. Jules Simon et de M. Léon Say, nous obtînmes en 1871, dans le Palais du Luxembourg, un petit appartement, suffisant pour loger nos collections et servir à nos séances. Tout modeste qu'il était, ce réduit a paru à la nouvelle administration indispensable à l'installation de ses bureaux. Loin

de nous la pensée d'élever un doute sur ce point ! Mais combien il est fâcheux qu'un service public auquel rien n'est mesuré avec parcimonie ait été amené à un acte mesquin et indigne de la Ville de Paris ! Nous avons surtout regretté que la mesure ait été exécutée à notre insu et d'une manière si prompte que toute explication, toute réclamation nous aient été interdites. Quoi ! la Société Asiatique, depuis plus de cinquante ans, a maintenu l'honneur de la France dans les lettres orientales. Elle a, par ses publications, étendu considérablement le cercle de nos connaissances sur les parties du monde les plus inconnues, et on lui envie deux petites pièces dans les combles d'un Palais, pièces qu'on avait jugées trop au-dessous du plus humble des employés !... Je le répète, nous ne critiquons pas, nous regrettons. Hâtons-nous d'ajouter que l'injustice qui a été commise envers nous a été bientôt réparée, au moins en principe. M. Wallon, ministre de l'Instruction publique, et M. Jourdain, son secrétaire général, ont promis à votre bureau que la Société retrouverait bientôt ce qu'elle a perdu. L'affaire n'est pas encore terminée ; mais nous sommes assurés que, l'année prochaine, votre séance annuelle se tiendra dans un local qui nous aura été régulièrement affecté par l'Etat. Remercions, en attendant, M. Ernest Leroux de l'aimable hospitalité qu'il nous a donnée et grâce à laquelle vous n'avez pas trop souffert d'une expulsion qui eût pu vous mettre dans un grave embarras (1).

En janvier 1876, l'ancien projet d'installation dans les bâtiments de l'Ecole des Langues orientales étant revenu sur le tapis fut combattu par Ch. Schefer, directeur de cette Ecole, qui signala les inconvénients du local qu'on avait en vue (2). Une enquête conduite par une Commission spéciale confirma entièrement ces objections : elle reconnut que « l'humidité extrême de la salle mise à notre disposition, le peu de solidité de cette partie du bâtiment et le bruit de la rue avoisinante rendent ce local impropre aux séances du Conseil et dangereux pour la conservation de nos livres ». De

(1) Vraisemblablement on avait permis à la Société de laisser provisoirement ses collections au Luxembourg ; mais, ce dépôt ne pouvant servir de salle des séances, le Conseil se réunissait à la librairie Leroux.

(2) Il s'agit de l'immeuble de la rue de Lille : Ch. Schefer ne faisait que confirmer les conclusions de l'architecte, dont le rapport faisait ressortir le peu de solidité de la construction et le danger qu'il y aurait à surcharger les murs du poids d'une bibliothèque. Voir : H. Cordier, *Un coin de Paris : l'Ecole des Langues orientales vivantes.* Paris, 1913, p. 18.

l'Ecole des Langues orientales la Commission se rendit au Palais de l'Institut pour y examiner un autre logement situé dans les bâtiments annexes. « Frappée des avantages qu'il offrait, malgré ses dimensions un peu exiguës », elle n'hésita pas à en solliciter la concession. Le ministre de l'Instruction publique — c'était alors M. Wallon — mit la plus grande bienveillance à l'accorder et fit signer le décret du 8 février 1876 portant :

Art. 1er. Un logement situé dans les combles du Palais de l'Institut et composé de deux pièces et couloirs y attenant, auxquels on accède par un escalier donnant sur le quai de la Monnaie, est accordé à la Société Asiatique.

Etait-ce enfin le port ? Pas encore. Il apparut bientôt que la Commission avait formé un jugement beaucoup trop optimiste du local offert, et la Société recommença à rouler son rocher de Sisyphe.

Séance du 28 *juin* 1876. — L'assemblée exprime le désir que de nouvelles démarches soient faites auprès de M. le ministre de l'Instruction publique pour que la question du local reçoive une prompte solution. Les deux pièces mises jusqu'à présent à la disposition de la Société sont absolument insuffisantes pour l'installation de sa bibliothèque fermée depuis 18 mois. M. le Ministre rendrait donc un service éminent à la Société en lui assurant le plus tôt possible la possession du complément de local qui est strictement nécessaire au classement des livres et aux réunions du Conseil. M. Barthélemy Saint-Hilaire veut bien se charger de transmettre à M. Waddington ces légitimes réclamations.

Ces réclamations, pour légitimes qu'elles fussent, n'eurent aucun succès. Le 10 novembre, le président Adolphe Régnier insiste sur la nécessité de conserver le logement, si insuffisant qu'il soit, mis à la disposition de la Société dans les bâtiments de l'Institut et d'y installer la bibliothèque, sauf à louer un autre local où seraient déposés les livres le plus rarement demandés. Le Conseil embarrassé se tire d'affaire en nommant une nouvelle Commission, mais la Commission n'obtient rien. Le 9 mars 1877, le Conseil se résigne à autoriser l'achat de casiers pour le classement provisoire de la bibliothèque dans son misérable logis.

En octobre 1877, on a une lueur d'espoir :

Séance du 12 *octobre* 1877. — M. Defrémery émet l'avis qu'il serait peut-être possible d'obtenir dans l'immeuble que la Société de géographie fait construire en ce moment la cession, moyennant finances et à long bail, d'une pièce qui serait exclusivement réservée à notre bibliothèque et à nos séances.

Mais, dès la séance suivante, cet espoir s'est évanoui :

Séance du 9 *novembre* 1877. — Le Secrétaire-adjoint rend compte d'un entretien qu'il a eu avec M. Maunoir, secrétaire général de la Société de géographie, relativement à la question du logement. Il résulte des renseignements fournis par M. Maunoir qu'il ne peut être donné suite à la proposition énoncée dans le procès-verbal de la séance précédente. M. Ad. Régnier rappelle les démarches réitérées qu'il a faites au ministère de l'Instruction publique et exprime le regret qu'elles soient demeurées sans résultat. Le Conseil décide que la Commission nommée précédemment pour chercher un local propre aux séances et à la bibliothèque sera invitée à poursuivre ses recherches.

Ces recherches aboutirent (14 déc. 1877) à la location d'un logement situé 11, *rue de Lille*, au premier étage, où la Société tint ses séances de 1878 (10 mai) à 1883. Cependant elle ne perdait pas de vue le palais de l'Institut, et elle y obtint un nouveau local par décret du 25 mai 1880 :

Art. 1er. Le logement occupé par les bureaux de l'architecte de l'Institut et composé de deux chambres à l'entresol de l'aile gauche de l'Institut est attribué à la Société Asiatique.

Le 14 janvier 1881, « M. Barbier de Meynard informe le Conseil que les collections du *Journal Asiatique*, qui étaient déposées depuis 1875 (*lire* : 1876) dans un local du Palais Mazarin affecté à la Société par un décret présidentiel, viennent d'être transférées... dans une autre partie plus commode du Palais substituée à l'ancien local par un nouveau décret ».

Ce local servit — et sert encore — de dépôt pour le *Journal Asiatique* et les collections de la Société, mais les bibliothèques ne purent y être installées. Le problème subsistait : il fut enfin résolu, au moins pour une longue période de temps, en 1882, par un décret qui accordait à la Société dans une aile de l'Institut un local assez spacieux pour y tenir ses

séances et y placer sa bibliothèque : c'est celui qu'elle occupe encore. Mais le local jugé spacieux en 1882 est devenu étroit ; la bibliothèque qui s'y trouvait à l'aise étouffe ; de nouveaux besoins se sont révélés auxquels ce vieux logis ne peut satisfaire. La question du local est éternelle : elle reste posée.

Voici en résumé quels sont les locaux occupés par la Société depuis sa fondation :

1822-1854, Rue Taranne, nº 12.

1854-1866, Quai Malaquais, nº 3.

1866-1871, Rue Vivienne, nº 7.

1871-1877, Palais du Luxembourg (Séances à la librairie Leroux de 1875 à 1878).

1877-1883, Rue de Lille, nº 11 (séances) et Institut (dépôt).

1883-.... Rue de Seine, nº 1 (Institut).

V. — LIBRAIRES

Le premier libraire de la Société fut Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, nº 46, au Marais. Par traité du 19 juin 1822, conclu entre lui et la Commission du *Journal Asiatique* (Rémusat, Saint-Martin, Fauriel, Coquebert de Montbret et Chézy), Dondey-Dupré était reconnu propriétaire du *Journal Asiatique* qu'il s'engageait à faire paraître en 12 cahiers mensuels, de 4 feuilles chacun. Il devait fournir gratuitement à la Société 200 exemplaires, chaque exemplaire réclamé au delà de ce nombre lui étant payé 0 fr. 50. La Société lui versait en outre 600 francs par an en quatre paiements — ces frais comprenant l'emploi de caractères orientaux, s'il ne s'en trouvait que quelques lignes éparses dans un numéro — et elle promettait de lui faire obtenir de l'Imprimerie royale le prêt des caractères orientaux nécessaires à l'impression du Journal, jusqu'à ce que Dondey-Dupré s'en fût procuré. Dondey-Dupré se chargeait de tous les frais de bureau et de distribution, sauf remboursement de ses dépenses en ce qui concerne les membres de la Société (1).

(1) Nous devons la communication de cette pièce et des deux au-

Il semble que cet arrangement ait été, à l'user, reconnu peu avantageux pour la Société ; dans une lettre à Lassen, du 15 juillet 1827, Burnouf dit :

Il y a seulement à la Société Asiatique une petite révolution en train, dont le résultat est de dégager la Société des mains de Dondey et conséquemment de nous donner de l'argent, dont nous avons bien besoin, car nous sommes très bas.

Cette petite révolution consista dans un nouveau traité conclu avec la librairie Ponthieu, Schubart, Heidloff et C[ie], qui se chargeait, à partir du 1[er] janvier 1828, sous la direction d'une Commission de la Société, de l'impression et du débit du *Journal Asiatique* (1).

Mais un an ne s'était pas écoulé que la maison Ponthieu notifiait à la Société par lettres des 1[er] et 19 décembre « qu'elle se désistait de l'entreprise de la publication de son Journal » (Préambule du traité Dondey-Dupré, du 6 avril 1829). En fait, cette maison avait fait faillite. Le budget de 1829 porte : Recettes, art. 6 : « La somme due à la Société par la maison Ponthieu, Schubart et Heidloff pour la vente du Journal pendant l'année 1828 monte à 1.125 francs, laquelle somme, attendu la cessation de payements de la maison Ponthieu, est portée ici pour mémoire. » Cette affaire fut liquidée par une transaction entre le trésorier autorisé par le Conseil et ladite maison. On en revint à Dondey-Dupré, mais le nouveau traité (6 avril 1829) était conclu sur des bases toutes différentes de l'ancien.

La Société demeurait propriétaire de son Journal. La maison Dondey-Dupré père et fils s'abonnait pour 3 ans, à partir du 1[er] janvier 1829, à 216 exemplaires, moyennant 20 fr. par exemplaire, comptant 216 pour 200, à cause de la remise d'usage, soit en tout 4.000 francs payables en 4 termes. La Société s'engageait à ne distribuer le Journal qu'à ses membres et correspondants, Dondey-Dupré étant exclusivement chargé de la vente, et en outre à lui rembourser 300 francs

tres citées plus bas à l'obligeance de M. Henri Cordier. Toutes trois se trouvent à la bibliothèque de l'Institut, papiers de Mohl, carton 148.

(1) Nous n'avons pas le texte de ce traité, qui est cité dans le préambule du contrat du 6 avril 1829 avec Dondey-Dupré.

au maximum pour frais de publicité justifiés par quittances. Dondey-Dupré pouvait faire sur la couverture du Journal telles annonces qu'il jugerait à propos, mais relatives seulement aux langues et aux littératures de l'Orient, et en laissant à la Société une place suffisante pour les annonces qu'elle aurait à faire pour son propre compte.

Ce traité fut modifié par un autre du 27 avril 1831. Les Dondey-Dupré y exposent « qu'à cause des circonstances politiques qui affectent le commerce de librairie et aussi du sujet peu vulgaire, ils ne trouvent point à placer les 216 exemplaires pour lesquels ils se sont abonnés au *Journal Asiatique* ». Ils demandent en conséquence une remise de 1.000 francs pour l'année 1831 et la réduction de leur abonnement à 108 exemplaires, pour le prix de 2.000 francs payables par quartier. On leur accorde une remise de 500 francs et la réduction de l'abonnement qu'ils demandaient.

Sous ce nouveau régime, la Société faisait elle-même imprimer son Journal. Un incident regrettable avait probablement contribué à précipiter cette décision, bien qu'il n'eût pas affecté le Journal lui-même, mais une autre publication : le *Dictionnaire mandchou* de Klaproth. La copie des deux premières lettres, équivalant à 110 pages d'impression, fut égarée chez Dondey-Dupré, et Klaproth en prit texte pour demander qu'on fît choix d'un autre imprimeur (S. 1er septembre 1828) (1).

La question fut tranchée, dans la séance du 1er décembre 1828, par deux lettres, l'une de MM. Dondey-Dupré renonçant au bénéfice de leur contrat, l'autre du Directeur de l'Imprimerie royale, annoncée en ces termes :

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. de Villebois, directeur de l'Imprimerie royale, par laquelle il fait connaître au Conseil que S. E. le garde des Sceaux accorde à la Société Asiatique un crédit de 3.000 francs sur les fonds des impressions gratuites, ainsi qu'une remise sur le prix des étoffes égale à celle qui

(1) Klaproth ne put se résoudre à refaire cette partie de son travail. A sa mort, en 1835, l'impression de l'ouvrage se réduisait à la composition de deux feuilles d'essai : la Société renonça à le continuer (R. A. 1836). Il laissait également inachevée l'impression de sa *Grammaire géorgienne*, qui fut achevée par Brosset.

a lieu pour les administrations publiques et que les impressions ordonnées par la Société se feront dans cet établissement, sous la condition que les poinçons, matrices et caractères orientaux appartenant à la Société seront déposés à l'Imprimerie royale.

La Société accepta ce nouveau régime en spécifiant : 1° que les ouvrages des auteurs auxquels elle accorderait l'usage des types déposés par elle pourraient être imprimés à l'Imprimerie royale ; 2° qu'elle conserverait le droit d'en accorder des frappes de matrices et des fontes (S. 5 janvier 1829).

C'est à la suite de ces arrangements que fut signé avec la maison Dondey-Dupré le traité du 6 avril 1829 cité plus haut.

Le nouveau régime avait le précieux avantage d'exonérer la Société des frais considérables qu'entraînait la gravure des caractères orientaux nécessaires à ses publications. L'Imprimerie nationale témoigna toujours le plus grand empressement à graver ou à acquérir les types dont l'utilité lui était signalée et la Société n'eut plus désormais qu'à mettre ses bons offices à la disposition de cet établissement pour le choix et la bonne exécution des caractères. C'est ainsi qu'en 1827 Eugène Burnouf dirigea la gravure d'un caractère birman pour l'impression du pâli ; qu'en 1844, l'Imprimerie royale accorda, sur le désir de la Société, la gravure d'un caractère himyarite (S. 13 septembre 1844) et qu'en 1858-1859, Jules Mohl négocia la gravure d'un caractère chinois à Chang-haï pour le compte de l'Imprimerie nationale (S. 8 octobre 1858, 11 mars 1859).

En 1831, le Roi confirma à la Société le crédit de 3.000 fr. dont elle jouissait à l'Imprimerie nationale pour l'impression de son Journal (S. 5 décembre 1831). Ce crédit lui a toujours été continué depuis.

Jusqu'en 1834, les exemplaires du Journal portaient la mention suivante : « On souscrit à la librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, 47 *bis*, rue de Richelieu », qui en 1835 est remplacée par celle-ci : « On souscrit à la librairie orientale de Mme Vve Dondey-Dupré, 2, rue Vivienne. » La veuve Dondey-Dupré demeura libraire de la Société jusqu'en 1845. A cette époque elle fit connaître son intention de liquider sa maison. Une Commission extraordinaire, com-

posée du Bureau et des Commissions, se réunit le 19 décembre et décida de nommer provisoirement libraire de la Société Benjamin Duprat, 7, rue du Cloître Saint-Benoît, décision qui fut ratifiée par le Conseil dans sa séance du 9 janvier 1846.

En 1867, Ad. Labitte fut nommé libraire de la Société, après « la malheureuse fin de la librairie Duprat » (R. 1867). Sa démission fut annoncée dans la séance du 8 avril 1870. Le 13 octobre 1871, sur la proposition de Pauthier, M. Ernest Leroux fut nommé libraire de la Société et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort survenue le 20 mai 1917. Elles sont exercées depuis cette date par la Société des Editions Ernest Leroux.

Voici donc la liste des libraires de la Société :

Dondey-Dupré père et fils	(1822-1828).
Ponthieu et Cie	(1828).
Dondey-Dupré père et fils	(1829-1834).
Veuve Dondey-Dupré	(1835-1845).
Benjamin Duprat	(1846-1867).
Ad. Labitte	(1867-1870).
Ernest Leroux	(1870-1917).
Société des Editions Ernest Leroux	(1917-....).

VI. — PUBLICATIONS ET TRAVAUX

La principale tâche du Conseil devait être, aux termes de l'article 8 des statuts, la publication d'un « recueil littéraire » intitulé *Journal Asiatique*. Ce périodique parut sous forme de cahiers mensuels, dont le premier porte la date de juillet 1822 (1). Le « rédacteur », désigné par la Commission du Journal, en fut J. S. Martin.

(1) « Journal Asiatique ou Recueil de Mémoires, d'Extraits et de Notices relatifs à l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples orientaux. Rédigé par MM. Chézy, Coquebert de Montbret, Degérando, Fauriel, Grangeret de Lagrange, Hase, Klaproth, Abel Rémusat, Saint-Martin, Silvestre de Sacy et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers ; et publié par la Société Asiatique, à Paris, chez Dondey-Dupré père et fils,

Chaque cahier du Journal était divisé en trois parties : 1° Mémoires et traductions ; 2° Critique littéraire ; 3° Nouvelles. Sous cette dernière rubrique on trouvait des informations sur la Société, sur le mouvement scientifique, littéraire, géographique concernant l'Orient, et même des nouvelles politiques : c'est ainsi que le premier numéro relate l'incident de la frégate anglaise la *Topaze* à Canton et les conquêtes de Shah Mourad en Asie centrale, que le second analyse la lettre de l'empereur d'Annam à Louis XVIII pour lui notifier son avènement, donne des nouvelles des missions étrangères en Cochinchine et à Macao, décrit le collège anglo-chinois de Malacca, etc.

Le premier mémoire du premier cahier était de la plume de Chézy. Il était intitulé *L'Ermitage de Kandou, poëme extrait et traduit du Brahmâ-Pourâna* (sic), *composition sanskrite de la plus haute antiquité*, et commençait en ces termes :

Les Muses grecques veulent bien aujourd'hui faire les honneurs à leurs sœurs des bords du Gange et suspendre un moment les doctes accords de la lyre pour faire place aux accents, un peu légers peut-être, du luth indien.

On voit que le Journal faisait ses débuts dans le plus pur style « fleuriste » ; mais,entre les mains d'un secrétaire comme Rémusat et d'un rédacteur comme Saint-Martin, il ne devait pas se prêter longtemps à de telles futilités : bien au contraire les premières années de la jeune revue atteignent, par la qualité des travaux et surtout par la richesse et l'étendue des informations, à un niveau qui ne s'est pas toujours maintenu dans la suite.

Chaque année, au mois d'avril, avait lieu la séance publique annuelle, dont le compte rendu, accompagné de la liste des membres et du règlement de la Société, était imprimé à part et formait une annexe au Journal (1).

Le 1er janvier 1828 commença une nouvelle série du Journal Asiatique sous le titre de *Nouveau Journal Asiatique* (2).

Imp.-Libraires, propriétaires du Journal Asiatique, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais. »

(1) A partir de 1833 cette annexe fut incorporée au journal. On est revenu en 1909 au système primitif.

(2) La raison de cette innovation, qui n'apparaît pas tout d'abord,

Saint-Martin, qui continuait à en être l'éditeur, annonçait son intention d'y publier chaque année une liste de tous les souverains régnants en Asie et dans l'Afrique du Nord (1), ainsi qu'une liste générale des ouvrages relatifs à l'Orient parus au cours de l'année précédente.

La révolution de 1830 eut une répercussion fâcheuse sur la prospérité du Journal et le remplacement de Saint-Martin par Grangeret de la Grange dans les fonctions de rédacteur (1832) n'était pas fait pour y remédier. En 1836, les finances de la Société étaient dans une situation peu satisfaisante et le rapport de 1836 envisage comme une possibilité l'ajournement de toute autre publication que celle du Journal :

Après les publications dont nous venons de parler, la plus importante est sans contredit le *Journal Asiatique*. Elle est même d'un tel intérêt pour la Société que, si nos ressources venaient à diminuer, ce serait la dernière à laquelle il faudrait renoncer : car, tant qu'il sera possible de publier un journal ouvert aux savants et aux hommes studieux qui cultivent les langues et les littératures de l'Asie, la Société Asiatique subsistera, et son existence seule est un service rendu à la science.

C'est cette année même que le *Journal Asiatique* prit sa forme définitive. On a vu qu'en janvier 1828 on avait commencé une nouvelle série sous le titre de *Nouveau Journal Asiatique*. En 1835, le fascicule de décembre 1828 se trouva épuisé, de sorte qu'il était impossible de se procurer la série complète. Le Conseil en prit occasion pour décider que cette série serait close à la fin de l'année avec le 16e volume et qu'on en commencerait une nouvelle en janvier 1836 sous le titre de *Journal Asiatique*, 3e *série* (S. 11 décembre 1835).

doit sans doute être cherchée dans le changement d'éditeur qui eut lieu à la même date (1er janvier 1828). Voir suprà, *Libraires*. — La première série, composée des volumes I-XI (1822-1827), se termine par une *Table alphabétique du* Journal Asiatique... *suivie d'un index alphabétique* (en français) *pour l'* Amarakocha *et d'un autre* (en anglais) *pour le Vocabulaire sanscrit-bengali et anglais de M. Yates. Par M.* J. Klaproth. *Avec le catalogue de la bibliothèque de la Société Asiatique.*

(1) Ce *Gotha* oriental fut en effet publié régulièrement jusqu'à la mort de Saint-Martin, mais ne lui survécut que de quelques années. On le trouve encore en 1836.

Il décida un peu plus tard de réimprimer le fascicule épuisé de décembre 1828 (S. 8 juillet 1836).

Depuis ce temps le Journal a paru en séries de 10 années et 20 volumes, chaque année comprenant 6 cahiers. C'est seulement en 1920 que la nécessité nous a contraints de réduire à 4 le nombre des cahiers.

Les fonctions de rédacteur du *Journal Asiatique* ont eu les titulaires suivants :

Saint-Martin (1822-1832).
Grangeret de la Grange (1832-1858).
Jules Mohl (1858-1876) (1).
Barbier de Meynard (1876-1892).
Rubens Duval (1892-1908).
L. Finot (8 mai 1908).

Le *Journal Asiatique* n'était pas la seule entreprise que les fondateurs de la Société Asiatique se fussent proposée : ils voulaient aussi faciliter l'étude des langues orientales par la publication de grammaires, de dictionnaires, de textes et de traductions.

Les premières publications envisagées furent : la Grammaire japonaise du P. Rodriguez (2), le Dictionnaire mandchou de Klaproth (qui ne fut jamais publié), les Fables arméniennes de Vartan, une grammaire géorgienne, enfin des extraits de poèmes sanskrits par Chézy, à défaut d'une grammaire qu'on ne pouvait guère attendre de lui. Dès lors, la question des caractères orientaux se trouvait posée.

La difficulté fut résolue sans peine pour l'arménien : Dondey-Dupré acheta un corps de caractères (3). Le caractère

(1) Mohl dirigea le Journal comme secrétaire, puis comme président, sans qu'il y ait eu durant cette période un rédacteur attitré. Le numéro d'avril-mai 1874 est le premier qui porte, pour se conformer à la loi, la signature finale : « Le gérant : Jules Mohl ». De même Barbier de Meynard cumule les fonctions de rédacteur du Journal avec celles de secrétaire-adjoint, puis de vice-président.

(2) Plus exactement la traduction française, par Landresse, d'un extrait manuscrit de cette grammaire en portugais, conservé à la Bibliothèque royale.

(3) S. 5 avril 1824. R.A. 1824 : « On les doit à un Arménien nommé Abro, qui en a emporté les poinçons en Egypte, mais qui a laissé en France les matrices nécessaires à la fonte. » Dondey acheta en outre

mandchou fut obtenu aussi aisément, grâce au prêt consenti par le baron Schilling de Canstadt d'un caractère mandchou-mongol qu'il avait fait graver (1) : la Société en tira une fonte qui devait servir à l'impression du Dictionnaire de Klaproth (lequel, comme on l'a vu, ne fut jamais imprimé) ; quelques poinçons manquants furent exécutés par les soins de Klaproth et un double en fut offert au baron Schilling (S. 5 janvier 1824, 5 septembre 1825). Le caractère géorgien fut dessiné, sous la direction de MM. Saint-Martin et Klaproth, par le graveur Ambroise Tardieu, membre de la Société (S. 2 juin 1823). Enfin un accord intervint avec Firmin-Didot pour l'exécution d'un caractère devanâgarî ; mais une circonstance heureuse épargna à la Société l'obligation d'une entreprise aussi difficile que coûteuse. Il existait à Berlin des matrices d'un caractère devanâgarî qui avaient été gravées à Paris sous la direction de Wilhelm de Schlegel : une fonte offerte par M. d'Altenstein, ministre de l'Instruction publique de Prusse, fut acceptée avec empressement et exécutée pour le compte de la Société sous la surveillance de Bopp. Le roi de Prusse eut la courtoisie de lui en faire présent (S. 2 février 1824, 7 mars et 5 avril 1825) (2). Les caractères, du poids total de 300 livres, furent remis à Dondey-Dupré, qui s'en reconnut dépositaire (S. 4 juin 1825). On fit graver sept poinçons supplémentaires qui manquaient, et Dondey-Dupré fit venir de Berlin un compositeur pour les langues orientales, en particulier pour le sanskrit (S. 1er août 1825 et 6 mars 1826).

Comme on l'a vu plus haut, en assumant, à partir du 1er janvier 1829, l'exécution des publications de la Société

un corps d'hébreu et un d'arabe, celui-ci avec additions pour le persan, le turc, l'hindoustani.

(1) Le premier caractère mandchou avait été gravé en 1787 sous la direction de Langlès.

(2) A la même époque, M. de Boisserolle avait fait graver un caractère devanâgarî pour l'impression d'une grammaire et d'un dictionnaire sanskrits de sa composition ; il en présenta des spécimens à la séance du 7 mars 1825. Quant à la fonte berlinoise, il semble qu'elle ne fut pas de première qualité ; Burnouf s'en plaint dans une lettre à Lassen du 8 janvier 1830 : « Le caractère de Berlin a été fondu trop mal ; il est à peu près détruit par la *Sacountala* et le *Manou.* » (*Lettres*, p. 87.)

Asiatique, l'Imprimerie royale avait, en principe, pris à sa charge la gravure des caractères orientaux dont la nécessité serait reconnue. Cependant, en 1831-1832, un caractère zend fut gravé aux frais de la Société (S. S. 5 septembre 1831 et 2 juillet 1832). En 1859, la Société Asiatique s'entendit avec la Société des Missions de Londres pour faire graver à Shanghaï un corps de caractères chinois pour le compte de l'Imprimerie nationale (S. 11 mars 1859). Le 11 novembre 1859, Mohl est autorisé à servir d'intermédiaire entre l'Imprimerie impériale et l'imprimerie Unger de Berlin pour l'achat d'un corps de matrices sanskrites. Le 10 mai 1861, il reçoit la même autorisation pour l'achat d'un corps de singhalais.

La procédure des publications fut réglée tout d'abord par une résolution du Conseil dans sa séance du 4 juillet 1825.

I. Toutes les fois qu'un travail quelconque aura été ordonné par le Conseil, une ou plusieurs personnes seront désignées pour en suivre l'exécution et en assurer l'achèvement dans le plus court délai possible.

II. A chaque séance du Conseil il sera rendu compte verbalement par les personnes désignées à cet effet des progrès des ouvrages ordonnés ; du point où en sont parvenues les traductions, transcriptions, gravures ; du nombre de feuilles composées ou tirées et des difficultés qui auront pu survenir et retarder le travail. Ce compte sera appelé immédiatement après les rapports écrits et avant les lectures. Il en sera tenu note au procès-verbal.

III. Lorsqu'un manuscrit aura été offert à la Société et que l'impression en aura été décidée, la Commission chargée de l'examiner s'informera du nombre d'exemplaires que l'auteur ou rédacteur désirera avoir pour lui, comme juste dédommagement de la peine de son travail, et elle en fera rapport au Conseil qui décidera, d'après l'importance et l'utilité de l'ouvrage et le montant présumé des frais dans lesquels il entraînera la Société.

IV. Lorsqu'un ouvrage aura été imprimé par ordre du Conseil et aux frais de la Société, tous les exemplaires en seront marqués, soit du sceau de la Société, soit de la griffe de son secrétaire, pour constater le droit de propriété et prévenir les contrefaçons.

V. Les exemplaires achetés au prix coûtant par les membres, aux termes du règlement, porteront sur le frontispice ou sur le faux-titre une marque particulière avec le nom du membre auquel ils auront été délivrés.

VI. Chaque fois que le Conseil aura ordonné l'impression d'un ouvrage aux frais de la Société, il fixera le nombre des exemplaires à tirer ; l'imprimeur prendra l'engagement de ne pas dépasser le nombre qui aura été fixé.

Les publications exécutées aux frais de la Société n'étaient primitivement soumises à aucun plan méthodique en ce qui touche le format. Elles étaient ainsi privées des avantages qu'offre une série unique tant pour faciliter le classement des ouvrages dans les bibliothèques que pour permettre d'apprécier l'activité continue de la Société qui les fait paraître.

Pour remédier à cet inconvénient, le Conseil, sur l'initiative de Jules Mohl, fit approuver en 1839 le règlement suivant :

I. Tous les ouvrages que la Société publiera (à l'exception du *Journal Asiatique*) seront imprimés dans le même format, de manière à former une collection intitulée : *Mémoires, textes orientaux et traductions, publiés par la Société Asiatique.*

II. Une Commission permanente est chargée de l'exécution de cette mesure. Elle est composée du président, du secrétaire, des deux vice-présidents et de trois membres élus. Elle est renouvelée par le Conseil dans sa séance du mois de janvier de chaque année. Les trois membres sortants sont rééligibles (1).

III. La Commission des publications examine tous les travaux présentés pour être insérés dans la collection et fait sur chacun un rapport dans son sein. Elle propose au Conseil la composition de chaque volume, et le Conseil vote sur l'adoption ou l'exclusion de chaque travail proposé pour l'impression par la Commission.

IV. La Commission ne peut proposer pour l'impression que des travaux qui sont entièrement achevés et déposés entre ses mains. Mais la priorité de présentation n'entraîne pas la priorité d'impression.

V. La Commission est chargée de tous les soins qu'exige l'exécution matérielle des impressions.

VI. La Commission peut proposer au Conseil d'accorder aux auteurs des exemplaires gratis, dont le nombre ne pourra dépasser cinquante par volume. Si un volume se composait de travaux différents, ces exemplaires seraient répartis en raison de l'étendue de chaque travail.

Outre ses propres publications, la Société en encourageait d'autres au moyen de subventions. C'est ainsi qu'elle souscrivit au *Vendidad* d'Eugène Burnouf, aux *Lois de Manou* de Loiseleur-Deslongchamps, etc.

(1) Le 16 mars 1876, il fut décidé que les pouvoirs de la Commission du Journal s'étendraient à toutes les publications de la Société et qu'elle consulterait la Commission des fonds sur les questions administratives et budgétaires.

Au moment où éclata la révolution de 1848, certaines demandes de souscription avaient été accueillies favorablement. Dès que la situation financière, un moment compromise, redevint normale, on réclama l'exécution de ces projets. Jules Mohl fit écarter ces demandes : il pensait, et non sans raison, que la Société devait réserver d'abord ses ressources à ses propres publications ; il avait même pour celles-ci un plan nouveau qu'il ne tarda guère à faire adopter. Ces diverses questions furent réglées dans les séances du 13 décembre 1850 et du 9 mai 1851 :

Séance du 13 *décembre* 1850. — M. Mohl, au nom de la Commission des fonds, présente un rapport sur la demande faite par un membre du Conseil d'accorder maintenant les souscriptions dont il avait été question au moment où la révolution de 1848 est survenue, et qui avaient été abandonnées à la suite des événements d'alors. La Commission des fonds reconnaît que ces souscriptions étaient du nombre de celles qu'il faudrait accorder si la Société se décidait à revenir au système des souscriptions ; mais elle désire que le Conseil ne se prononce là-dessus qu'après avoir pris en considération l'état général des ressources et des besoins de la Société. Le rapporteur fait connaître que les revenus actuels de la Société ne sont pas entièrement absorbés par les frais d'administration et par l'impression du Journal ; que ce surplus a été accumulé depuis quelques années pour former un capital de réserve, jugé nécessaire pour parer à des besoins qui pourraient naître de circonstances difficiles ; que ce capital est maintenant complet et ne doit être touché que dans des cas de nécessité ; que le surplus de l'année courante est affecté à l'impression de la *Chronique de Kaschmir* ; mais qu'à partir de 1852, la Société aura un surplus disponible dont elle aura à déterminer l'emploi. La Commission croit que ces fonds pourraient alors être employés à des souscriptions d'une façon utile à la science ; mais elle est convaincue néanmoins que le premier devoir du Conseil est de les consacrer intégralement à l'agrandissement des entreprises de la Société elle-même, parce que sa prospérité et son existence dépendent avant tout de ce qu'elle fait elle-même ; elle pense que le cadre du Journal pourrait être agrandi et que la collection des textes et traductions a besoin d'être continuée plus vigoureusement. En conséquence, elle propose que dorénavant tous les fonds disponibles de la Société soient appliqués aux travaux de la Société et qu'aucune souscription ne soit accordée jusqu'à ce que les publications de la Société aient reçu les agrandissements qu'elles réclament.

Après une discussion prolongée, pendant laquelle plusieurs membres expriment le vœu de voir le cadre du Journal s'agrandir aussi-

tôt que l'état des fonds le permettra, la proposition de la Commission est adoptée à l'unanimité.

Séance du 9 mai 1851. — M. Mohl expose au Conseil que l'état des finances de la Société permettra de commencer, aussitôt après l'achèvement de l'Histoire de Kachmîr, de nouvelles impressions, et il propose de consacrer dorénavant les fonds qui resteraient disponibles, après l'acquittement des frais de l'administration et du Journal, à la publication d'une collection de *Classiques orientaux*, dont les bases seraient les suivantes. La collection contiendra le texte et la traduction française des auteurs, sans commentaires, mais accompagnés de tables très amples. La Société s'attachera dans le choix des auteurs aux ouvrages les plus célèbres et à ceux qui offrent de l'intérêt au plus grand nombre des savants. Elle publiera de préférence des auteurs inédits et ne fera que de rares exceptions en faveur d'ouvrages très importants qui seraient incomplètement publiés et difficiles à rencontrer... La collection sera imprimée dans le format le plus économique et publiée au plus bas prix possible. Chaque membre de la Société aura le droit d'acheter un exemplaire au prix coûtant.

Le Conseil, après une discussion prolongée, adopte unanimement les bases proposées pour la nouvelle collection et charge M. Mohl de présenter au Bureau un plan de règlement pour l'exécution de la mesure adoptée.

Au moment où la Société inaugurait une nouvelle collection, voici quel était l'état de ses publications :

I. — *Choix de fables arméniennes du docteur Vartan*, par J. Saint-Martin et Zohrab, 1825.

II. — *Eléments de la Grammaire japonaise*, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par C. Landresse, 1825-6.

III. — *Essai sur le pali*, par E. Burnouf et C. Lassen, 1826.

IV. — *Mencius*, par Stanislas Julien.

V. — *Yadjnadattabadha*, par Chézy, 1826, in-4°.

VI. — *Vocabulaire de la langue géorgienne*, par Klaproth, 1827.

VII. — *Narsès Klaietsi, Elégie sur la prise d'Edesse*, publiée par Zohrab, 1828.

VIII. — *Sacountala*, par Chézy, 1830.

IX. — *Chronique géorgienne*, traduite par Brosset, 1830.

X. — *Chrestomathie chinoise*, par Klaproth, 1833.

XI. — *Eléments de la langue géorgienne*, par Brosset, 1837.

XII. — *Géographie d'Aboulféda*, par Reinaud et de Slane, 1840.

XIII. — *Radjataranginî*, ou *Histoire des rois du Kachmîr*, par Troyer, 1840, 3 vol. (1).

A cette série sont venus plus tard s'adjoindre le *Précis de législation musulmane* de Sidi Khalil, publié à la demande et avec le concours du Ministre de la Guerre (1re éd., 1855 ; 2e éd. par G. Delphin, 1900) ; et le *Journal d'un voyage en Arabie*, de Charles Huber, publié en 1891 avec le concours de la Société de géographie.

Quant à la « Collection d'auteurs orientaux », elle comprit les *Voyages d'Ibn-Batoutah* (par Defrémery et Sanguinetti), et les *Prairies d'or* de Maçoudi (par Pavet de Courteille et Barbier de Meynard).

En 1879, on adopta un nouveau format pour la Collection des auteurs orientaux :

Séance du 14 *février* 1879. — M. Barbier de Meynard informe le Conseil que le Bureau et la Commission du Journal se sont mis d'accord pour proposer l'agrandissement du format des volumes destinés à faire partie de la Collection des ouvrages orientaux publiés par la Société. L'expérience a montré que l'ancien format est insuffisant pour la publication des textes qui demandent un appareil critique et des annotations nombreuses... Le Conseil adopte cette proposition et décide qu'une nouvelle suite de volumes de format gr. in-8° sera publiée sous le titre de : *Deuxième série d'ouvrages orientaux*, etc. L'important ouvrage sanskrit intitulé *Mahâvastu*, que prépare M. Senart et dont le Conseil a approuvé la publication dans la séance de mai 1877, pourrait inaugurer cette nouvelle série.

Cette seconde série, inaugurée en 1882 par le *Mahâvastu* (3 vol., 1882-1897), continuée par les *Chants populaires des Afghans* de J. Darmesteter (1889), fut interrompue après la publication en 1897 du *Livre de l'Avertissement* de Maçoudi par M. Carra de Vaux. On revint ensuite au système des

(1) Tous ces ouvrages, à l'exception d'*Aboulféda*, de *Sacountala* et du *Yadjnadattabadha*, furent cédés en 1876 à M. Ernest Leroux pour le prix de 1.000 fr. (S. 10 novembre 1876). Il est à croire que certains d'entre eux avaient eu peu de succès ; car, le 9 mars 1855, Sanguinetti fait décider « qu'il soit mis au pilon un certain nombre d'exemplaires de la Chronique géorgienne, de la Grammaire géorgienne et de la Grammaire japonaise (si ce dernier ouvrage se trouve réellement en surplus considérable) ».

subventions, qui a permis à la Société de favoriser, sans s'imposer des sacrifices excessifs, la publication d'un certain nombre d'ouvrages importants pour le progrès des études orientales. Nous citerons entre autres : le *Sse-ma Tsien* et les *Contes bouddhiques* d'Ed. Chavannes, l'*Agnishtoma* de V. Henry et Caland, la *Brhatkathâçlokasamgraha*, de F. Lacôte, la *Bibliographie des ouvrages arabes* de V. Chauvin, l'*Encyclopédie de l'Islam*, l'*Orientalische Bibliographie*, etc. Les publications et les subventions n'étaient point les seules formes d'action de la Société Asiatique : il y faut ajouter, entre autres, ses relations avec les voyageurs, les consuls et les Sociétés étrangères.

Il n'était guère de voyageur qui, en partant pour l'Orient, n'offrît à la Société de faire les recherches qui pourraient l'intéresser : des instructions étaient rédigées à cet effet et souvent on y joignait un crédit pour des achats de livres et de manuscrits. C'est ainsi que le Conseil mit à la disposition de Duvaucel, en 1824, une somme de 1.500 francs, qui lui permit d'envoyer de Calcutta plusieurs mss. indiens, dont un de la *Bhagavad-gîtâ* et un autre du *Bhâgavata-purâna* (S. 1er mars 1824). La même année, on envoie 400 francs à Fontanier, qui avait écrit de Tauris pour offrir d'acheter pour la Société des médailles arsacides et sassanides, ainsi que des mss. orientaux (3 mai 1824). Mais le voyage le plus important auquel s'intéressa la Société fut celui de Schulz : elle recueillit ses papiers après sa mort tragique (1829) et publia dans son Journal une partie des documents épigraphiques recueillis par lui. Plus tard ce fut Botta dont elle encouragea et fit connaître les recherches, puis Charles Huber, dont elle publia le voyage en Arabie.

Parmi les sociétés orientales avec lesquelles celle de Paris était en relations, il faut mettre au premier rang celle de Calcutta, qui non seulement avait soin de lui adresser toutes ses publications, mais qui en outre lui offrit généreusement une édition complète du Canon tibétain. A la vérité ce magnifique présent ne profita pas directement à la Société Asiatique, car il fut aussitôt transféré à la Bibliothèque royale (S. 7 septembre 1835), mais c'est grâce à elle que tant d'érudits ont pu utiliser cette collection si précieuse pour l'histoire du bouddhisme. En retour de ce don, la Société obtint du Gouverne-

ment l'octroi d'un exemplaire de la *Description de l'Egypte*, qui fut offert à la Société de Calcutta (S. 13 novembre 1835).

La cordialité des rapports qui unissaient les deux sociétés trouva l'occasion de se manifester lorsque, en 1835, le Gouvernement de l'Inde, entraîné par l'aveugle réaction qui sévit à cette époque en Angleterre contre la culture traditionnelle de l'Inde, décida d'interrompre l'impression des ouvrages dont il avait entrepris la publication et céda à la Société Asiatique de Calcutta, comme *waste paper*, tout ce qui en avait été imprimé. Parmi ces papiers de rebut figuraient la belle édition du *Mahâbhârata*, le texte de la *Râjataranginî* et de *Suçruta*, les tomes XVI-XX des *Asiatic Researches*, la Grammaire et le Dictionnaire tibétains de Csoma de Cörös. Tous ces ouvrages si précieux furent achevés par la Société Asiatique du Bengale et, pour en faciliter le placement, celle de Paris se chargea de vendre les exemplaires qui lui en seraient adressés pour le compte de sa sœur de Calcutta. Par une obligeante réciprocité, le savant secrétaire de la Société du Bengale, James Prinsep, se chargea de surveiller l'exécution d'une copie des Védas demandée par la Société de Paris et pour laquelle le ministère de l'Instruction publique avait accordé une subvention spéciale (Rapp. 1839).

Il convient enfin de mentionner la part prépondérante qui revient à la Société Asiatique dans la préparation du Congrès des Orientalistes tenu à Paris en 1897 et plus récemment l'initiative prise par son président des échanges de vues qui ont abouti à la Fédération des Sociétés orientales interalliées (1919).

Au nombre des caractéristiques de l'activité de la Société Asiatique à son origine, il faut mentionner une coutume qui ne tarda pas à devenir une véritable institution et qu'illustrèrent pendant trois quarts de siècle les noms des plus célèbres orientalistes : le *Rapport annuel*. Aux termes du Règlement de 1822, art. 6, « le secrétaire de la Société fait un rapport annuel des travaux du Conseil et de l'emploi des fonds ». Il s'agissait évidemment, dans l'esprit des fondateurs, d'un simple rapport administratif. Il semble que le rédacteur du *Journal Asiatique* ait conçu le projet de publier en outre chaque année un rapport scientifique rédigé

sur des notes fournies par des spécialistes ou ces notes elles-mêmes. C'est du moins ce qu'on peut inférer de la *Lettre au rédacteur sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe* insérée par Abel Rémusat dans le cahier de novembre 1822 et qui débute ainsi :

J'approuve beaucoup votre idée, Monsieur, et je crois que le public vous saura gré de lui présenter annuellement, dans le premier cahier du *Journal Asiatique*, un résumé des travaux qui auront été exécutés et le tableau des progrès qu'aura faits, dans l'espace de l'année précédente, chacune de ces branches de connaissances qu'on réunit chez nous sous la dénomination de littérature orientale. Je serai très empressé de vous remettre, pour la partie dont je m'occupe, les notes dont vous pourrez avoir besoin et je commencerai, dès aujourd'hui, à m'acquitter d'une tâche que je m'impose avec plaisir.

Malheureusement ce plan ne fut pas suivi : le rapport administratif devint lui-même un rapport scientifique, imposa à son rédacteur une tâche d'abord ardue, finalement impossible et disparut sans être remplacé par rien, malgré son incontestable utilité.

VII. — BIBLIOTHÈQUE

Le premier fonds de la bibliothèque fut constitué par des dons, des acquisitions et des échanges, auxquels s'ajoutèrent plus tard des legs importants.

On a vu que, dès la fondation, le duc d'Orléans avait donné à la Société, en vue de l'achat de livres sanskrits, une somme de 1.000 francs. En 1824, lord Kingsborough lui offrait une collection de 32 manuscrits espagnols, persans, indiens, arabes, avec 5 livres japonais. La bibliothèque s'accrut ainsi rapidement : le premier inventaire en fut publié en 1828, à la fin de la Table des volumes I-XI du *Journal Asiatique.*

La collection des manuscrits aurait pris bientôt une extension considérable si Jules Mohl n'avait fait prévaloir cette idée qu'ils seraient mieux conservés et plus accessibles aux travailleurs dans un grand dépôt public tel que la Bibliothèque royale que dans le local d'une société privée. On ne

peut nier que la place très restreinte dont disposait la Société Asiatique pour sa bibliothèque et surtout les déménagements fréquents auxquels elle était exposée ne fussent des conditions défavorables ; mais, d'un autre côté, il semble que les intentions des donateurs eussent mérité plus de considération et que l'espoir de faciliter au public la consultation des manuscrits en les transférant à la Bibliothèque de la rue de Richelieu ait été bien légèrement conçu. La conséquence la plus claire de cette théorie a été de tarir la source des libéralités que la Société était en droit d'attendre et de la dépouiller de possessions utiles à son succès. La fâcheuse pratique dont nous parlons fut inaugurée dès 1835 avec le Canon tibétain offert par la Société de Calcutta. L'arrivée des trois caisses contenant cette splendide collection fut annoncée au Conseil, le 3 août 1835, par Mohl, qui en proposa aussitôt le dépôt à la Bibliothèque royale. Une commission nommée pour examiner la question fit un rapport favorable et le transfert fut autorisé le 7 septembre suivant. Dans le Rapport de 1836, Burnouf parle de cette cession dans les termes suivants, où on croit remarquer quelques réserves significatives :

> En vous faisant hommage du Gandjour, la Société de Calcutta avait voulu que ce recueil des opinions des bouddhistes fût accessible aux membres de la Société Asiatique de Paris ; le Conseil, à son tour, en le plaçant à la Bibliothèque royale, a voulu qu'il fût accessible à tous ceux qui, en Europe, s'intéressent à l'histoire des croyances religieuses de l'Asie ancienne. La Société n'aura pas à se repentir, nous l'espérons du moins, du parti qui nous a été inspiré par un sentiment qu'apprécieront les véritables amis de la science ; elle n'a pas même besoin qu'on exalte l'importance du présent qu'elle a fait, de même qu'elle ne craint pas qu'on en déprécie la valeur. Elle a la conscience d'avoir suivi, autant qu'il était en elle, le noble exemple que lui avait donné la Société de Calcutta, et il lui suffit qu'on puisse dire que, si le plus riche dépôt littéraire de la France possède maintenant une collection... que lui envie sans doute déjà plus d'un établissement étranger, c'est aux efforts constants des hommes studieux qu'elle compte dans son sein et à l'estime que lui ont acquise ces efforts mêmes que cet établissement en est redevable.

En 1837 parvint à Paris le magnifique envoi de B. H. Hodgson contenant la collection des manuscrits bouddhiques

de Népal (1) ; il ne fut pas question, pour le moment, de les transférer à la Bibliothèque royale ; mais Mohl veillait et trois ans plus tard, le 13 mars 1840, il avait la satisfaction d'annoncer au Conseil « que la cession des manuscrits de Népal que le Conseil fait à la Bibliothèque du roi est acceptée par cet établissement, qui a exprimé le désir que la Société voulût bien continuer de donner ses soins à la copie des monuments indiens ». (Un certain nombre de mss. Hodgson échappèrent, on ne sait comment, à cette razzia.) La même destination fut évidemment donnée aux « manuscrits sanscrits faisant partie de la collection des Védas, dont la Société Asiatique de Calcutta a bien voulu faire l'acquisition pour la Société Asiatique de Paris » (S. 12 avril 1844).

En 1855, la volonté de Mohl faisait loi à la Société, et le legs Ariel qu'elle reçut à cette époque ne pouvait échapper à son destin. Edouard Ariel, mort en 1854 à Pondichéry, où il résidait depuis 1844, lui avait légué toutes ses collections qui, expédiées en 13 caisses de Pondichéry, par M. de Montbrun, son exécuteur testamentaire, arrivèrent en octobre 1855. Une commission fut nommée pour les inventorier. Le 13 mars 1856, Lancereau, rapporteur de cette commission, proposa de diviser les objets autres que les papiers en six classes : « les images des dieux indiens, les figurines, les médailles, les portraits et quelques autres petits objets seraient gardés par la Société ; les objets d'histoire naturelle et les armes seraient envoyés aux collections publiques analogues ». Quant aux papiers, ils furent divisés en 3 classes : « 1° papiers contenant des matériaux pour les travaux de la Société, comme textes tamoul, télinga et malayalam ; notes pour une grammaire tamoule ; fragments de textes ; sciences naturelles et médicales... bibliographie... travaux de M. Ariel ; 2° papiers tirés des archives de Pondichéry : pièces diplomatiques, administratives et statistiques ; recueil concernant les monnaies

(1) La Société Asiatique, pour témoigner sa gratitude à Hodgson, lui offrit une médaille frappée à son intention (S. 13 octobre 1837).

(2) Edouard-Simon Ariel, né à Nantes le 5 octobre 1818, sous-commissaire de la marine, secrétaire du Conseil d'administration, conservateur de la bibliothèque publique et des anciennes archives de Pondichéry, mort dans cette ville (où il résidait depuis 1844) le 23 avril 1854.

actuelles de l'Inde ; recueil de pièces relatives au Carnatic de 1701 à 1800 ; autre recueil concernant le Malabar, le Tandjour, les Mahrattes, etc. ; 3° extraits d'ouvrages imprimés de toute sorte, fragments de journaux, etc. M. Lancereau propose d'incorporer dans la bibliothèque de la Société les pièces de la 1re classe et d'offrir les pièces de la deuxième à un dépôt public spécial, comme par exemple aux archives de la marine » (S. 10 juillet 1857).

Il est impossible de ne pas admirer avec quelle sérénité on faisait ainsi litière des volontés du testateur et avec quel dédain inintelligent on traitait des documents tels que des pièces d'archives sur l'histoire du Carnatic au XVIIIe siècle comme ne constituant pas « des matériaux pour les travaux de la Société ». Il semble d'ailleurs que ces étranges conclusions aient soulevé quelque opposition : car le président proposa d'ajourner le vote à la séance d'octobre. La question ne revint que le 8 janvier 1858. Cette fois, Lancereau proposait de diviser les papiers de la 3e classe en deux sous-sections : « la première, contenant des fragments curieux des journaux périodiques, sera conservée ; la seconde, comprenant des copies d'ouvrages imprimés non périodiques, sera détruite lorsque la place manquera dans la bibliothèque de la Société. Quant à la deuxième classe (documents d'archives), une décision sera prise dans la prochaine séance ».

Aucune décision de ce genre n'est enregistrée par le procès-verbal de la séance suivante. On voit seulement que, le 8 avril 1858, M. Rodet présente des observations sur une partie des pièces manuscrites du legs Ariel, que M. Lancereau donne quelques éclaircissements à ce sujet et que le bibliothécaire adjoint promet d'examiner ces pièces avant leur classement définitif.

Le 14 novembre 1862, Lancereau rapporte des pièces en tamoul provenant du legs Ariel, « en énonçant le doute que la Société doive rester dépositaire de pièces qui pourraient avoir de l'importance pour des familles de la colonie de Pondichéry ». On le prie d'examiner de nouveau les papiers Ariel et de mettre de côté ceux se rapportant à des affaires particulières, pour que la Société puisse les renvoyer au ministre de la Marine. L'aliénation des papiers Ariel fut finalement

ordonnée dans la séance du 13 juillet 1866 ; elle était accomplie en 1869, car on lit dans le procès-verbal du 9 juillet 1869 : « M. J. Aubenas, procureur général à Pondichéry, fait demander à la Société de faire des recherches dans les papiers légués par M. Ariel. Il sera fait réponse à M. Aubenas que tous les papiers du legs Ariel ont été donnés à la Bibliothèque impériale. »

Jusqu'alors, on n'avait pris de décision que sur des cas particuliers ; mais, en 1862, Mohl forma le projet d'une mesure générale destinée à réaliser enfin le bizarre idéal qu'il s'était fait de la bibliothèque de la Société Asiatique.

Séance du 12 *décembre* 1862.

Le Secrétaire annonce qu'il a l'intention de faire, dans une séance ultérieure, une proposition qu'il désire en attendant soumettre en conversation aux membres de la Société, pour les prier de réfléchir sur l'objet dont il s'agit. Il voudrait proposer à la Société de donner à la Bibliothèque impériale la totalité des manuscrits qu'elle possède et qui lui viennent de dons et de legs très divers. Il croit que ces manuscrits réunis à ceux de la Bibliothèque seraient plus utiles à la science, plus accessibles et plus certainement garantis des chances possibles de perte. La Bibliothèque impériale a d'anciens règlements et des habitudes de libéralité qui pourvoient parfaitement d'un côté à la sécurité des manuscrits, de l'autre côté à la facilité de leur communication et du prêt, et elle offrirait toutes les garanties désirables dans l'intérêt de la science. Le Secrétaire désire recueillir les opinions des membres de la Société avant de faire une proposition formelle ; car il est évident que rien de pareil ne peut se faire sans être appuyé et légitimé par un assentiment à peu près unanime.

Séance du 8 *mai* 1863.

M. Mohl expose de nouveau sa proposition de transférer à la Bibliothèque impériale les mss. que possède la Société et en développe les raisons. Il s'engage une longue discussion ; à la fin, la proposition ayant obtenu une grande majorité, on décide qu'elle sera soumise au vote de l'assemblée annuelle de la Société.

Séance générale du 30 *juin* 1863.

Le Secrétaire expose les raisons qui ont déterminé le Conseil à demander à l'assemblée générale l'autorisation de transférer à la Bibliothèque impériale les mss. qui appartiennent à la Société Asia-

tique... Après une discussion prolongée, l'autorisation est accordée par la majorité des votes.

Le 10 juillet 1863, le Conseil nomma une commission pour faire un rapport sur l'état des mss. appartenant à la Société. Elle était composée de MM. Foucaux, Lancereau, de Slane et de Rosny.

Il faut croire que le projet Mohl se heurtait à de vives répugnances, car la question resta en sommeil pendant trois ans, jusqu'en juillet 1866, où Barbier de Meynard, nommé secrétaire-adjoint sur le désir de Mohl, éprouva le besoin de la réveiller.

Séance du 13 *juillet* 1866.

M. Barbier de Meynard rappelle qu'il y a quelques années, sur la proposition de M. Mohl, le Conseil a soumis à l'assemblée générale la question de savoir si la Société n'agirait pas dans l'intérêt de la science en transférant à la Bibliothèque impériale les mss. orientaux qu'elle possède... Cette idée ayant été adoptée par un vote de l'assemblée, M. Barbier de Meynard soumet au Conseil la question de savoir s'il est opportun d'en commencer la réalisation. Après discussion, il est décidé que les mss. et papiers provenant du legs Ariel seront immédiatement offerts à la Bibliothèque impériale et qu'il sera sursis à la décision sur les autres collections de mss. jusqu'après un rapport à faire sur ce sujet.

Il semble que les choses en soient restées là (1) ; car la Société a conservé un certain nombre de manuscrits, notamment la collection Kingsborough et une partie de la collection Hodgson, auxquelles sont venus plus tard se joindre les mss. Landes (2) et les papiers de Léon Feer donnés à la Société par M. Le Chatelier (S. 12 mai 1905).

Le fonds des imprimés, qui n'était pas exposé aux mêmes fluctuations que celui des manuscrits, s'accrut régulièrement par voie de don ou d'échange, très peu par acquisitions. En

(1) On trouve seulement une décision autorisant l'envoi à la Bibliothèque impériale de 2 mss. géorgiens (S. 10 mai 1867).

(2) Antony Landes, administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, mort à Saïgon le 23 février 1893. Les caisses contenant ses manuscrits ne furent ouvertes qu'en 1903, et on y trouva un testament qui les léguait à la Société Asiatique. Voir A. Cabaton, J. A., janvier-février 1903.

1849, Fauriel légua à la Société les ouvrages orientaux de sa bibliothèque. En 1882, le prince de Schleswig-Holstein lui lègue la moitié de la sienne (S. 12 mai 1882). Plus tard, deux autres libéralités importantes enrichirent spécialement la section indienne : les dons Garrez et Barthélemy Saint-Hilaire.

Après la mort de Gustave Garrez (1888), sa sœur Mme André fit don à la Société de toute la partie orientale de la bibliothèque de son frère, comprenant 1.800 volumes. Le Conseil décida que ces livres recevraient une estampille spéciale avec la mention « Don Garrez » (S. 12 avril 1889). L'année suivante, M. Barthélemy Saint-Hilaire donna à la Société ses livres orientaux, formant une série ds 120 volumes (S. 14 novembre 1890).

Tout récemment enfin la Société a recueilli un magnifique legs : celui de la bibliothèque de son regretté vice-président Edouard Chavannes.

D'après le règlement primitif, la bibliothèque était placée sous la direction du secrétaire-adjoint, qui était en même temps sous-bibliothécaire. En 1838, l'usage s'établit de séparer ces fonctions et aux élections de 1839 nous voyons figurer parmi les élus un secrétaire-adjoint (Stahl) et un bibliothécaire (Bailleul). Cette dualité dura jusqu'en 1863 ; toutefois le bibliothécaire titulaire fut ordinairement assisté d'un bibliothécaire-adjoint, qui était en fait le véritable administrateur de la bibliothèque. En 1863, le secrétaire-adjoint reprit son titre de bibliothécaire, mais en se faisant suppléer dans ces fonctions par un membre auquel était allouée une indemnité spéciale. Les statuts de 1910 ont de nouveau séparé les fonctions de secrétaire-adjoint et de bibliothécaire.

Il serait trop long de tenter ici une histoire de la bibliothèque de la Société Asiatique. Nous nous bornerons à signaler les principaux faits qui la concernent (bibliothécaires, règlements, catalogues) :

1823, 2 juin. — Sur le rapport de Garcin de Tassy, secrétaire-adjoint et bibliothécaire, le Conseil décide qu'il sera fait un double catalogue, par ordre d'auteurs et de matières, et que la bibliothèque sera mise à la disposition des membres le mardi et le samedi de 1 à 4 heures.

1830, 3 mai. — Stahl, secrétaire-adjoint et bibliothécaire,

annonce qu'il présentera dans l'une des prochaines séances un projet de règlement pour la bibliothèque.

1833, 5 août. — Règlement sur le prêt des livres.

1838, 13 juillet. — Nomination d'une commission pour vérifier l'état de la bibliothèque et déterminer l'ordre dans lequel les livres devront être classés par Bailleul, bibliothécaire.

1839, 17 juin (séance générale). — Elus : Stahl, secrétaire-adjoint ; Bailleul, bibliothécaire.

1841, 13 juillet. — Léon Pagès, bibliothécaire, expose la nécessité de faire rentrer tous les livres empruntés avant de procéder au classement définitif de la bibliothèque.

1843, 10 mars. — Léon Pagès, démissionnaire, est remplacé par Kazimirski de Biberstein.

1853, 11 novembre. — Sur la proposition du Bureau, le Conseil prend livraison du catalogue rédigé par Clément Mullet et alloue à l'auteur de ce travail une indemnité de 530 fr.

1853, 9 décembre. — Vote d'un règlement de la bibliothèque.

1855, 12 janvier. — Le Dr Sanguinetti, au nom de la Commission de la bibliothèque composée de lui-même et de L. de Rosny, propose que ce dernier soit chargé de faire tous les mois les cartes des ouvrages qui entreront à la bibliothèque.

1855, 9 mars. — Le même propose que les ouvrages qui n'intéressent en rien les études orientales soient « écartés de la bibliothèque ».

1855, 20 juin (séance générale). — L. de Rosny est élu bibliothécaire-adjoint.

1858, 29 juin (séance générale). — Le même est élu bibliothécaire.

1860, 13 juillet. — Sur la proposition de L. de Rosny, Charles de Labarthe est nommé bibliothécaire-adjoint.

1863, 13 novembre. — On décide de revenir au règlement, d'après lequel le secrétaire-adjoint est en même temps bibliothécaire (1). Renan accepte cette double fonction, sous la réserve qu'il pourra se faire suppléer dans la seconde.

(1) L'élection de la Commission du Journal, à laquelle le bibliothécaire avait pris part, avait été contestée par G. Pauthier. La Commission spéciale, nommée pour examiner le cas, lui donna raison par

1866, 12 janvier. — Barbier de Meynard secrétaire-adjoint et bibliothécaire.

1866, 11 mai. — Barbier de Meynard lit son rapport sur le recensement et le nouvel arrangement des livres opéré par les soins de Garrez et de St. Guyard ; il propose qu'un nouveau règlement soit établi pour la bibliothèque.

1866, 9 novembre. — Vote du nouveau règlement.

1866, 14 décembre. — Sur la proposition de Barbier de Meynard, Guyard est désigné pour le suppléer dans ses fonctions de bibliothécaire. Nouveau règlement de la bibliothèque (J. A., janvier 1867).

1867, 12 juillet. — Sur la proposition de Barbier de Meynard, une indemnité de 600 francs est allouée à St. Guyard.

1871, 24 février. — « On délibère sur l'indemnité annuelle accordée à M. Guyard pour les soins qu'il donne à la bibliothèque. M. Sanguinetti parle contre cette allocation et pense

l'organe de Renan, son rapporteur (S. 13 novembre 1863) :

« La Commission trouve que, selon la stricte interprétation du règlement, le bibliothécaire et le sous-bibliothécaire, comme tels, ne font pas partie du Conseil, quoique, par une habitude déjà ancienne, le bibliothécaire ait de fait été considéré comme membre du Conseil. Elle propose de rentrer dans le règlement et ... de nommer provisoirement M. de Rosny membre du Conseil, sauf ratification par l'assemblée générale de la Société.

Un membre observe que, puisqu'on veut rentrer tout à fait dans le règlement, il faut se rappeler que le secrétaire-adjoint est réglementairement aussi bibliothécaire. Le Conseil adopte cette proposition et M. Renan, comme secrétaire-adjoint, déclare ne pas s'y opposer ; seulement il demande que le Conseil lui permette de déléguer la gestion active de la bibliothèque à un membre du Conseil, puisque lui-même n'aurait pas le loisir nécessaire. Cette autorisation est accordée. Ensuite M. Renan demande que, si son délégué avait besoin d'un tiers pour l'aider, il soit alloué une petite indemnité pour ce service. Cette dernière proposition est renvoyée à la Commission des fonds. »

Léon de Rosny, qui faisait partie de la Commission du Journal sans en avoir le droit, puisqu'il n'était pas membre du Conseil, donna aussitôt sa démission et Renan fut élu à sa place. La situation fut ainsi régularisée.

Depuis cette époque, le même membre du bureau réunit les charges de secrétaire-adjoint et de bibliothécaire, la bibliothèque étant en fait administrée, sous sa responsabilité, par divers membres dont les principaux furent Garrez, Stanislas Guyard et Drouin. Ce régime subsista jusqu'aux nouveaux statuts de 1910, qui ont séparé les fonctions de secrétaire-adjoint et de bibliothécaire.

que la bibliothèque devrait être cédée à un établissement public. M. Barbier de Meynard opine dans le sens contraire. Le Conseil partage son avis et alloue à M. Guyard la somme ordinaire, avec cette clause qu'il sera chargé de tous les soins du déménagement. »

1872, 12 janvier. — Barbier de Meynard donne quelques détails sur l'installation de la bibliothèque au Luxembourg ; des remercîments sont votés à Guyard et à Specht, qui y ont présidé.

1878, 10 mai. — Première séance, 11, rue de Lille ; remercîments aux mêmes membres pour avoir organisé le nouveau transfert de la bibliothèque.

1882, 10 mars. — St. Guyard est nommé secrétaire-adjoint et bibliothécaire.

1883, 9 novembre. — L'indemnité du bibliothécaire est portée à 1.200 francs. A. Barthélemy est nommé sous-bibliothécaire en remplacement de Spiro.

1884, 14 novembre. — Garrez est élu secrétaire-adjoint et bibliothécaire en remplacement de Guyard, décédé.

1889, 11 janvier. — Rubens Duval est nommé aux mêmes fonctions en remplacement de Garrez († 1888). Il exprime le vœu qu'il soit fait un catalogue de la bibliothèque. — 10 mai. Il dit que ce catalogue sera exécuté par M. Gantin.

1893, 9 février. — Ed. Drouin est nommé secrétaire-adjoint et bibliothécaire.

1904, 16 juin. — L. Bouvat est nommé secrétaire-adjoint et bibliothécaire.

1906, 14 décembre. — M. Bouvat est chargé, en collaboration avec MM. Fevret et Cabaton, de refaire le catalogue de la bibliothèque.

1907, 8 février. — Une Commission de la bibliothèque est nommée pour contrôler la réfection du catalogue.

1907, 8 mars. — Rapport de la Commission de la bibliothèque. Il est décidé qu'une Commission permanente sera constituée pour l'achat des livres ; elle se composera de 5 membres et du Bureau.

1907, 10 mai. — Election de la Commission permanente de la bibliothèque.

1907, 8 novembre. — Rapport de la Commission de la bibliothèque.

1908, 11 décembre. — M. Fevret donne lecture de son rapport sur les travaux effectués par lui pour le classement de la bibliothèque.

Ce classement, ainsi que la réfection du double catalogue sur fiches, œuvre de M. Fevret, termine l'histoire de la bibliothèque.

Musée. — On a vu que le plan primitif de la Société Asiatique comportait la création d'un musée : ce musée ne fut jamais créé ; néanmoins la Société reçut de temps à autre divers objets qui auraient dû y prendre place, mais qui, hormis quelques exceptions (notamment les collections numismatiques), furent donnés ou vendus. C'est ainsi qu'en 1835, le général Allard, revenant de l'Inde, fait connaître qu'il a été chargé par le général Ventura d'offrir en présent à la Société les objets et médailles trouvés dans les fouilles du tope de Manik-i-Allah (énumérés dans une note insérée dans les *Asiatic Researches*, t. XVII). En 1850, M. Gallois-Montbrun, conservateur des hypothèques de Pondichéry, lui fit don d'un modèle en bois de la pagode de Varangabani à Kumbakonam : Mohl s'empressa de faire décider l'envoi de cet objet encombrant à la Bibliothèque nationale (S. 14 juin 1850), où il ne fut pas accepté. Le 9 août, M. Naudet, directeur de la bibliothèque, informe le Conseil « que la difficulté de trouver dans cet établissement un local convenable ne lui permet pas d'accepter l'offre de la Société. M. le Directeur suggère en même temps l'idée d'offrir ce monument de l'art païen à un des musées du Louvre où il serait placé très avantageusement ». On suivit ce conseil et, heureusement, le Directeur des Musées nationaux accepta l'offre (S. 13 décembre 1850).

La collection léguée par E. Ariel en 1854 contenait un certain nombre de figurines indiennes en bronze et en ivoire, qui furent vendues (1), deux buddhas de marbre qui ornent

(1) Cette vente fut autorisée par le Conseil sur la proposition du secrétaire-adjoint bibliothécaire pour le prix en être affecté aux frai de reliure (SS. 12 octobre et 9 novembre 1866).

Les comptes de 1867 portent en recette : « Produit de la vente

actuellement la salle des séances et 33 monnaies indiennes encore en possession de la Société (1).

En 1856, Mme Vve Scott transmit à la Société une collection de médailles léguée par son fils William Henry Scott (2). MM. Reinaud de Longpérier et Waddington furent successivement chargés de faire un rapport sur cette collection. Enfin elle fut étudiée et classée par Ed. Drouin en 1891.

VIII. — FINANCES

A l'origine les ressources ordinaires de la Société se composaient uniquement des souscriptions des membres et de dons volontaires ; bientôt devaient s'y joindre les recettes produites par la vente des publications de la Société.

Le compte de 1822 porte :

Souscriptions	4.460 fr.
Dons volontaires	1.400

Les dépenses ordinaires comprenaient :

Loyer	450 fr.
Traitement de l'agent	400
Abonnement avec l'imprimeur pour le Journal	600
Frais d'administration évalués à . .	200
Total	1.650

L'excédent des recettes sur les dépenses ordinaires était consacré aux dépenses extraordinaires : impressions, gravure de caractères, subventions, achats de livres. A chaque séance, la Commission des fonds faisait connaître l'état de la caisse

autorisée des figurines restant du legs Ariel, moins les deux statuettes de Bouddha... 130 fr. »

(1) Voir le rapport d'Ed. Drouin, J. A. mars-avril 1892.

(2) W.-H. Scott, né à Edimbourg en 1832, mort dans la même ville en septembre 1855, auteur de plusieurs travaux de numismatique. Voir Ed. Drouin, *Rapport sur la collection de médailles appartenant à la Société Asiatique et provenant des legs Scott et Ariel*, J. A. mars-avril 1892.

et on se réglait sur cet état pour les dépenses à engager. Voici, à titre d'exemple, l'état de caisse pour le 2e semestre de 1825 :

4 juillet 1825 . . . . Fr.	7.796,67
1er août »	8.786,27
5 septembre	9.306,27
2 octobre	8.969,97
7 novembre	9.359,97
5 décembre	8.513,47

Le règlement ne prévoyait aucun fonds de réserve. Le 5 janvier 1824, M. de Gérando propose, au nom de la Commission des fonds, « de placer dès ce moment les fonds libres, sauf ce qui est indispensable pour le service habituel, en bons du Trésor, reconnaissances de liquidation ou autres effets publics portant intérêt et faciles à négocier ». Les termes de cette résolution indiquent assez qu'il ne s'agit pas de constituer un véritable capital de réserve, mais seulement de faire porter intérêt à des fonds qui ne sont pas immédiatement requis pour les dépenses extraordinaires.

Les budgets antérieurs à 1835 ne mentionnent aucune recette à titre d'intérêt des fonds placés. Cette rubrique fait son apparition dans le compte de 1834 et figure dans les comptes et budgets suivants : le montant en est de 213 à 500 francs.

Pour permettre d'apprécier la situation matérielle de la Société quelques années après sa fondation, voici la somme des recettes et des dépenses pour les budgets de 1829-1837 (Archives de la S. A.) :

Années	Recettes	Dépenses	Balance
1829	16.895,32	15.740	+ 1.155,32
1830	16.448,10	17.980	— 1.531,90
1831	16.093,62	20.632,75	— 4.539,13
1832	16.432,14	13.665	+ 2.767,14
1833	15.217,81	13.545	+ 1.672,89
1834	18.172,99	11.620	+ 6.552,99
1835	24.321,20 (1)	22.620	+ 1.701,20
1836	27.820,71	26.780	+ 1.040,71
1837	27.643	29.140	— 1.589

(1) Dans ce total, l'intérêt des fonds placés est évalué à 400 francs.

Les souscriptions furent, dans les vingt premières années, de 4.500 à 6.000 francs. Le *Journal Asiatique*, dans le système de publication primitivement adopté, ne coûtait à la Société que 600 francs par an ; Dondey-Dupré en était propriétaire, moyennant un service de 200 exemplaires gratuits. A partir de 1829, la Société reprit la propriété de son Journal et Dondey-Dupré souscrivit annuellement 200 abonnements à 20 francs = 4.000 francs ; en 1832, cette souscription fut réduite de moitié, soit à 2.000 francs.

Depuis cette même date de 1829, la Société faisant imprimer le Journal à l'Imprimerie nationale, un crédit annuel de 3.000 francs lui fut ouvert dans cet établissement par le Garde des Sceaux sur les fonds des impressions gratuites. Ce crédit annuel fut parfois accru d'un « crédit temporaire » : 3.000 francs en 1832, 2.000 francs en 1833.

En 1836, M. Guizot, ministre de l'Instruction publique, accorda à la Société une subvention de 2.000 francs, qui lui fut maintenue par la suite, mais non sans tiraillements. En 1841, M. Villemain annonce qu'il accorde 1.000 francs sur le fonds des encouragements aux lettres et qu'il complètera la subvention précédente par des souscriptions aux ouvrages de la Société (S. 12 février 1841). En 1846, la subvention est supprimée et le Conseil est forcé d'en réclamer le rétablissement (S. 12 mars 1846). Le 9 juillet 1847, le Ministre lui alloue royalement 500 francs, mais le 8 octobre, mieux inspiré, il y ajoute un nouveau « secours » de 1.500 francs. Enfin, le 12 novembre 1847, la situation est stabilisée : la *subvention* de 2.000 francs devient une *souscription* d'égale somme à un nombre équivalent d'exemplaires du *Journal Asiatique* que la Société envoie à divers établissements publics désignés par le Ministère.

La révolution de février 1848 fut le signal d'une crise financière (1) qui toutefois dura peu. Dès le 12 mai, le Conseil apprenait que le ministre de l'Instruction publique maintenait la souscription de son département à 80 exemplaires du Journal, moyennant une somme annuelle de 2.000 francs.

(1) Le 10 mars 1848, le Conseil décide de suspendre toutes les souscriptions, toutes les impressions, sauf celle du Journal, et tout travail autre que l'achèvement du catalogue de la Bibliothèque.

En 1850, le Ministre mit au renouvellement de sa souscription au *Journal Asiatique* cette condition bizarre que la Société « insèrera dans ce recueil les pièces scientifiques exigeant l'emploi de caractères orientaux que M. le Ministre communiquerait à la Société ». Inutile de dire que ce projet de collaboration officielle ne fut jamais réalisé.

Outre la souscription annuelle de 2.000 francs, la Société recevait parfois de divers ministères des souscriptions particulières à ses publications : c'est ainsi que le ministère de l'Intérieur souscrivit 3.000 francs pour la publication du Voyage de Schulz, et celui de l'Instruction publique 1.000 fr. pour la Géographie d'Aboulféda.

Enfin elle a recueilli parfois — trop rarement — quelques libéralités à titre de legs : en 1830, legs Zohrab (500 fr.) ; en 1858, legs Grangeret de la Grange (200 fr. de rente) ; en 1883, legs Sanguinetti (10.000 fr.). Un cas sans doute unique est le don d'une somme de 300 francs fait par le Dr Desportes en 1867 pour être attribuée comme prix à un travail concernant l'histoire de la langue arabe (SS. 12 juillet 1867, 10 janvier et 9 juillet 1868).

C'est en 1866 que le *Journal Asiatique* commença à publier régulièrement le rapport annuel de la Commission des fonds sur les finances de la Société. En fait, cette Commission de 1866, composée de Garcin de Tassy, Barbier de Meynard et Pauthier, inaugurait une nouvelle période administrative succédant à la « dictature » de Jules Mohl. Son rapport est intéressant pour l'histoire financière de la Société ; en voici quelques extraits :

Lorsque, dans la séance du 4 juin 1832, notre confrère M. Mohl fut appelé à la Commission des fonds, l'état pécuniaire de la Société n'était pas brillant. La révolution de 1830 avait dispersé une partie de ses membres... Un terrible fléau venait aussi de lui enlever plusieurs de ses membres les plus illustres. La caisse de la Société se trouvait en déficit. M. Mohl... combla ce déficit par une avance de ses propres deniers, et la Société put alors continuer ses travaux entrepris, en suivant une marche qui a été depuis toujours progressive.

Dès lors M. Mohl, attaché à la Société Asiatique par un nouveau lien, s'y dévoua tout entier et en fit comme sa fille adoptive. Les pertes si imprévues et si déplorables que la Société Asiatique avait

faites, en 1832, de plusieurs de ses illustres membres, celles qu'elle fit depuis, rendaient d'autant plus difficile la tâche imposée à la Commission des fonds, dont M. Mohl... eut à supporter presque tout le poids. On ne sait pas assez, quand on n'en a pas fait l'expérience, combien la mission, que l'on a acceptée, de veiller à tous les intérêts d'une Société, de les sauvegarder au besoin, exige de zèle et de dévouement...

D'après notre Règlement, la Commission des fonds ne serait chargée que de tenir, en quelque sorte passivement, deux registres, dans l'un desquels (art. 4 du § IV) « sont énoncées, au fur et à mesure, les dépenses autorisées par le Conseil... » et dans l'autre (art. 8) « seront contenus tous les arrêtés portant mandat de paiement ». Mais en fait, par suite d'une lacune singulière du même Règlement, la Commission des fonds se trouve chargée véritablement de l'administration de la Société, car aucun de ses membres, en particulier aucune Commission, n'en est spécialement chargé. Le Conseil ne se réunit que dix fois par an, et encore un très petit nombre de ses membres se donnent la peine d'y assister. Le mouvement et la vie se ralentissent, l'indifférence gagne de proche en proche, quand les intérêts personnels ne sont pas en jeu, et l'administration de ceux de la Société se trouve en réalité concentrée dans deux Commissions, celle du Journal et celle des Fonds.

M. Mohl a été, depuis de longues années, le membre le plus actif assurément de ces deux Commissions. Si, depuis 1832, la Société Asiatique s'est élevée pécuniairement d'un état de déficit à l'état relativement si prospère dans lequel elle se trouve maintenant, c'est en grande partie à notre honorable confrère qu'elle le doit. La Commission actuelle des fonds se fait un devoir de le déclarer ici pour répondre au reproche que des membres, bien intentionnés sans aucun doute, mais peu instruits des faits, pourraient lui adresser d'avoir, pendant ce long espace de temps, exercé une espèce de dictature sur la Société. Si ce reproche pouvait être fondé, les résultats obtenus seraient là pour y répondre.

Si nous comparons le budget de 1866 à celui de 1833, nous y constatons, au premier abord, peu de différences. Les dépenses ont subi une simple augmentation d'environ 3.000 fr., portant d'une part sur les publications, d'autre part sur le Journal, dont les frais d'impression passent de 8.000 à 9.300 fr. Les recettes se sont accrues de 7.000 francs environ : cet accroissement ne provient pas des cotisations, évaluées exactement au même chiffre à 30 ans de distance (4.000 fr.). Il résulte des cotisations arriérées (2.000), d'un crédit supplémentaire ouvert à l'Imprimerie pour l'impression de Maçoudi, enfin — et ceci est la véritable nouveauté que révèle le bud-

get de 1866 — du revenu des fonds placés. En 1833, il n'existait pas de fonds placés ; en 1866, la Société possède, en valeurs mobilières, un capital de 60.000 francs produisant 3.000 francs d'intérêts. Cette capitalisation, obtenue par la sage administration de Mohl, était de la plus haute importance pour l'avenir de la Société. Il était essentiel que son œuvre fût continuée ; elle le fut par deux hommes, à qui la Société Asiatique doit la solidité financière qui lui a permis de survivre à une crise sans précédent : Gustave Garrez et Barbier de Meynard. Garrez, entré à la Commission des fonds en 1872, fut jusqu'à la fin l'administrateur habile et dévoué des intérêts de la Société. A sa mort, en 1888, le capital était doublé, produisant 6.000 francs d'intérêts, contre 3.000 en 1866. A la mort de Barbier de Meynard, en 1908, le revenu du capital était passé à près de 11.000 francs ; en 1914, il dépassait 12.000.

On a parfois critiqué cette politique d'économies que certains inclinaient à juger peu conforme à la véritable mission d'une Société savante. A la lumière des tragiques événements qui ont eu sur l'équilibre de nos ressources de si graves répercussions, on apprécie mieux la sagesse et la prévoyance de nos devanciers : c'est grâce à eux que notre Société réussira, n'en doutons pas, à triompher des difficultés qui ralentissent momentanément son activité et qu'elle reprendra bientôt avec une nouvelle vigueur la tâche pour laquelle elle a été fondée il y a un siècle.

SECONDE PARTIE

CENT ANS D'ORIENTALISME EN FRANCE

NOTICES PAR DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

I. — L'ÉGYPTOLOGIE

par A. Moret.

Les études égyptologiques datent du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion en 1822, l'année même où fut fondée la Société Asiatique ; cette découverte eut des conséquences si importantes pour la connaissance des civilisations asiatiques voisines de l'Égypte, objet principal des recherches de notre Société, qu'on nous permettra d'en retracer l'histoire avec précision.

Dès que l'expédition française conduite par Bonaparte en Egypte eut fait connaître au monde savant le décret bilingue trouvé à Rosette (1799) et publié un grand nombre de monuments égyptiens (*Description de l'Egypte*), le problème de l'écriture hiéroglyphique fut à l'ordre du jour. Les difficultés étaient multiples : 1° Sous ses trois aspects, hiéroglyphique (signes figuratifs des monuments), hiératique (cursive des papyrus et ostraca), démotique (cursive des documents de basse époque), l'écriture était-elle une ou triple ? 2° Les signes employés étaient-ils tous figuratifs, symboliques, ou — si Plutarque et Clément d'Alexandrie disaient vrai — quelques-uns n'étaient-ils pas des lettres, des signes phonétiques ? 3° A supposer qu'on pût arriver à faire la discrimination entre les signes, quels sons représentaient-ils, comment les lire, couper les mots, reconnaître leur sens, distinguer les parties du discours et les formes grammaticales ?

La réponse à la dernière question avait été pressentie par le Père Kircher dès le XVIIe siècle et confirmée par le danois Zoega, à la fin du XVIIIe siècle. La langue égyptienne des Pharaons avait été écrite, depuis la conquête d'Alexandre, au moyen de l'alphabet grec, complété par quelques signes nouveaux : sous ce masque, elle s'appelait la langue copte,

dont on possède grammaires, vocabulaires, toute une littérature, spécialement hagiographique, et dont les moines de la Haute-Égypte usaient encore rituellement au XIXe siècle. Grâce au copte, on pourrait donc retrouver la prononciation et le trésor verbal de l'ancienne langue, au moins celle de la basse époque pharaonique, et cela, dès qu'on saurait lire l'écriture indigène. Si la lecture était correcte, on devrait retrouver des mots correspondant à ceux du langage copte : le problème résidait donc surtout dans le déchiffrement des hiéroglyphes.

La pierre de Rosette fournit à point nommé un décret grec (daté de 196, sous Ptolémée V Epiphane), transcrit aussi en signes hiéroglyphiques et en cursive démotique. Le sens des mots était donné par le grec ; il s'agissait de retrouver les mots eux-mêmes dans les versions indigènes. Un des fondateurs de notre Société, l'arabisant Sylvestre de Sacy, s'attaqua le premier, en 1802, à la partie démotique (1) ; il supposait que cette cursive, non dénuée de ressemblance avec l'écriture arabe, devait être alphabétique plutôt que figurative. Il classa les sigles démotiques en 25 types, qui, selon lui, correspondaient aux 25 *lettres* de l'alphabet égyptien dont parlait Plutarque ; en s'aidant du grec, il repéra la place des noms royaux et parvint, en effet, à indiquer quels signes démotiques retraçaient les noms de Ptolémée, Arsinoé ; mais ni Sacy, ni le diplomate suédois Akerblad (2), qui reprit, en 1802, l'étude du texte démotique, ne purent tirer d'autre résultat de cette méthode purement empirique : appliqué à d'autres passages, le prétendu alphabet ne donna aucune lecture exacte. Dès 1814, le docteur anglais Thomas Young aborda le texte hiéroglyphique ; s'inspirant d'une remarque sagace de l'abbé Barthélemy, il reconnut que les noms royaux tels que Ptolémée devaient être ceux que, dans le texte hiéroglyphique, on voyait entourés d'un cartouche ⊂⊃ ; puis, reprenant une idée de Zoega, il classa comme lettres alphabétiques les signes trou-

(1) *Lettre au Cen Chaptal sur l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette* (Paris, 1802).

(2) *Lettre sur l'inscription égyptienne de Rosette au Cen de Sacy* (Paris, 1802).

vés dans les cartouches (1). Par ce moyen, Young réussit bien à indiquer la place du cartouche-nom Ptolémée (et Bérénice, sur un autre monument), mais il ne sut pas définir la valeur phonétique exacte de tous les signes ; certains résistaient aux identifications ; Young les déclarait « superflus », ce qui était un aveu d'impuissance. D'ailleurs, en appliquant cet alphabet à d'autres mots, Young aboutit à des lectures entièrement fausses.

Sylvestre de Sacy et Thomas Young avaient abordé le problème égyptologique par curiosité scientifique et sans être soutenus par une étude approfondie de l'Égypte ancienne ; leur méthode était empirique et non exhaustive. Au contraire, avec Jean-François Champollion (né à Figeac, le 23 décembre 1790), une recherche analytique, basée sur la connaissance complète de tout ce que l'antiquité classique et la langue copte nous avaient transmis sur l'Égypte, allait faire abandonner les repérages mécaniques et hasardeux. Dès son enfance, Champollion s'était passionné pour l'histoire de l'Égypte (2) et l'étude du copte, qui lui livra le trésor du vocabulaire et la grammaire de la langue encore indéchiffrée ; il étudiait avidement les signes des diverses écritures hiéroglyphiques, s'exerçant à les reproduire de mémoire, essayant déjà, pour les expliquer, des hypothèses variées. Les travaux de Sacy, Ackerblad, Young suscitèrent son émulation ; ils lui donnèrent, a-t-il reconnu, « ses premières notions exactes », en démontrant que les textes démotiques « renfermaient des noms propres grecs écrits en caractères égyptiens alphabétiques : notion précieuse qui est devenue le germe véritable de toutes les découvertes faites depuis... » (*Précis...*, p. 7, 14).

Procédant avec méthode, Champollion résout tout d'abord le problème de la diversité des écritures : dans deux mémoires *Sur l'écriture hiératique* (1821) et *Sur l'écriture démotique* (1822) lus à l'Académie des Inscriptions, il démontre que

(1) *Museum Criticum* de Cambridge, nº VI, mai 1916 — et *Supplement to the Encyclopaedia Britannica*, Vol. IV, art. Egypt. (Londres, 1819).

(2) Il publia, à 24 ans, deux volumes de recherches sur la géographie, la religion, la langue, les écritures et l'histoire de l'Égypte, sous le titre : *L'Égypte sous les Pharaons* (2 vol. in-8º, Paris, 1814).

« l'hiératique est une véritable tachygraphie des hiéroglyphes » et que le démotique dérive de l'hiératique : sous ses trois aspects, l'écriture égyptienne est une. C'était admettre implicitement que dans les textes d'époque pharaonique on devait retrouver ces signes phonétiques dépistés par Sacy dans le démotique, par Young dans les cartouches de Rosette ; néanmoins, jusqu'au début de septembre 1822, Champollion restait convaincu que ces signes phonétiques n'apparaissent qu'à l'époque gréco-romaine et seulement « pour la transcription des noms propres des peuples et des individus étrangers à l'Égypte » (comme l'ont fait, ajoute-t-il, dans des conjonctures absolument pareilles, les Chinois), tandis que sur les monuments pharaoniques « les idées et les noms nationaux étaient exprimés toujours idéographiquement ». Dans cette phrase il y avait encore une erreur, mais la révélation de la vérité était toute proche.

Elle se fit en deux étapes. — En 1816, Cailliaud signalait le texte grec d'une pétition des prêtres de Philæ à Ptolémée Évergete et à la reine Cléopâtre, gravée sur le socle d'un obélisque qui portait lui-même une inscription hiéroglyphique à deux cartouches. L'obélisque amené par Bankes à Londres, copie des cartouches fut adressée en janvier 1822 à l'Académie des Inscriptions, et communiquée par Letronne à Champollion. Celui-ci lut dans le premier cartouche les mêmes signes qui, dans Rosette, correspondent à Ptolémée ; il inféra que le second cartouche devait renfermer les éléments de Cléopâtre, deuxième nom donné par le texte grec du socle. Or, cinq lettres étaient communes aux deux noms : *p*, *t*, *l*, *o*, *e* ou *ai* ; elles se retrouvaient, en effet, à leur place logique ; au contraire, des signes nouveaux, correspondant à *k*, *a*, *r* du nom grec de la reine, ne figuraient pas, et ne pouvaient pas figurer, dans le cartouche du roi. Conclusion : « puisque des signes semblables dans ces deux noms exprimaient dans l'un et l'autre cartouche les mêmes sons », ils devaient être de nature *entièrement phonétique* (*Lettre à M. Dacier*, p. 7). Champollion donnait donc une preuve décisive de l'hypothèse de Young ; il augmentait le nombre des lettres lues et trouvait l'explication exacte de toutes (*Observations sur l'obélisque égyptien de Philæ*, mars 1822). En quelques mois de tra-

vail acharné, Champollion appliqua son alphabet à tous les noms de Ptolémées et de Césars qu'il avait pu relever sur les monuments publiés : d'Alexandre à Antonin, les noms, titres, surnoms (connus par l'épigraphie grecque et latine), furent lus dans leur forme hiéroglyphique et fournirent des lettres nouvelles à l'alphabet phonétique. Chemin faisant, il perfectionne sa méthode ; il définit et surmonte avec sagacité de graves difficultés qui avaient arrêté l'élan de Young : 1° Il reconnaît que l'écriture phonétique égyptienne se contente souvent « d'assembler les signes des consonnes sans s'inquiéter des voyelles que l'orthographe grecque exige impérieusement ; on peut donc assimiler l'écriture égyptienne à celle des anciens Phéniciens, aux écritures dites hébraïque, syriaque, samaritaine, à l'arabe cufique et à l'arabe actuel, écritures que l'on pourrait nommer *semi-alphabétiques*, parce qu'elles n'offrent, en quelque sorte, à l'œil que le squelette seul des mots, les consonnes et les voyelles longues, laissant à la science du lecteur le soin de suppléer les voyelles brèves » (*Lettre à D.*, p. 34). Champollion lit donc *πτολμης* et *βρνηκς* les signes égyptiens correspondant à *πτολεμαιος* et à *βερενικης* ; sa transcription donne exactement le calque de l'original (1). 2° Il découvre que certains signes, différents totalement par l'aspect, expriment cependant le même son, et doivent être considérés comme *homophones*. La « *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains », lue à l'Académie le 27 septembre 1822, et publiée un mois après, résume un travail formidable et donne la lecture assurée de 79 noms de Ptolémées et de Césars, ainsi qu'un premier *tableau des signes phonétiques* des écritures hiéroglyphique et démotique.

La *Lettre* ne marquait que la première étape de la découverte : la preuve n'était point faite que sur les monuments de l'époque pharaonique l'écriture hiéroglyphique contenait les mêmes éléments phonétiques. Cependant Champollion y annonce (p. 41) « sa certitude que les mêmes signes hiérogly-

(1) Young croyait retrouver exactement les sons grecs *Ptolemaios* et *Birenice* ; Champollion ne lisait, avec raison, que les squelettes de ces noms.

phiques-phonétiques employés pour représenter les sons des noms propres grecs et romains, sont employés aussi dans les textes idéographiques gravés fort antérieurement à l'arrivée des Grecs en Égypte et qu'ils ont déjà, dans certaines occasions, la même valeur représentative des sons ou des articulations, que dans les cartouches gravés sous les Grecs et sous les Romains. Le développement de ce fait précieux et décisif appartient à mon travail sur l'écriture hiéroglyphique pure ». Ce travail n'est autre que le fameux *Précis du système hiéroglyphique.* Or, nous pouvons déterminer quel fait nouveau avait permis à Champollion d'arguer de sa *certitude* sur ce point *décisif* (1).

Le 14 septembre 1822, Champollion avait reçu d'un correspondant d'Égypte, l'architecte Huyot, des empreintes de cartouches provenant d'un temple pharaonique, celui d'Ibsamboul, en Nubie. Sur l'un d'eux [cartouche] Champollion reconnut à la fin du nom les deux traits recourbés, dernière lettre du nom πτολμης dans Rosette : il les lut *s s* ; au début du nom, le disque pointé était le symbole du soleil, dont les textes grecs et coptes fournissaient la lecture *Ra* ; quant au signe du milieu [signe], il était familier à Champollion qui l'avait vu dans Rosette, où il apparaît, suivi de *s*, en un seul endroit, correspondant au grec γενεθλία « jour natal » du roi : il en avait conclu que ce caractère, non alphabétique, correspondait au copte ⲙⲥ = *enasci* ou ⲙⲁⲥ = *infans*. En classant ces données, Champollion vit apparaître le nom illustre *Rams-ss, Ramesses*, cité par Manéthon, Tacite, l'Exode. Vérification immédiate de la méthode fut permise, grâce à un autre cartouche [cartouche], où l'ibis remplace le soleil au début du même nom ; en admettant que l'ibis fût ici le symbole du dieu Thot, le nom devait se lire Thot-ms-s, qui correspondait, sans doute possible, au *Thoutmosis* de Manéthon. Alors, dans l'esprit de Champollion, l'illumination fut subite : l'écriture des monuments antérieurs à l'époque gréco-romaine n'était donc ni exclusivement symbolique, ni purement alphabé-

(1) Cf. H. Hartleben, *Champollion, sein Leben und sein Werk*, 2 vol. 1906 (spécialement I, p. 419 sqq.).

tique ; elle employait *simultanément* : 1° des signes figuratifs ou symboliques, tels que ⊙ = Ra ou 𓅞 = Thot ; 2° des signes phonétiques, tantôt syllabiques comme 𓄟 *ms*, tantôt alphabétiques comme 𓋴 *s* ; 3° (ce que Champollion ne sut que plus tard) des signes additionnels, appelés *déterminatifs*, qu'on inscrit à la suite des autres pour déterminer le sens du mot et indiquer sa prononciation exacte quand le signe est polyphone. L'erreur de tous les prédécesseurs de Champollion, qu'il avait partagée lui-même jusqu'à ce jour, avait été de concevoir l'écriture hiéroglyphique tantôt comme entièrement figurative, tantôt comme entièrement phonétique ; en réalité, « c'est un système complexe, une écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque dans le même mot » (*Précis*[I], p. 327).

Tout cela, Champollion le vit en ce mémorable matin du 14 septembre 1822. Il habitait alors 28, rue Mazarine, en face de l'Institut, où travaillait son frère Champollion-Figeac ; il courut le rejoindre et lui cria « Je tiens mon affaire », puis, épuisé par l'effort cérébral, par l'émotion de la découverte, l'espoir de ses immenses résultats, il tomba en syncope et resta cinq jours en une sorte de léthargie. Le 21 septembre, enfin réveillé et plus lucide que jamais, il dicta de son lit à son frère la *Lettre*, datée du 22, qu'il lut le 27 à l'Académie. Par hasard, le Dr Thomas Young assistait à la séance ; il ne fut point convaincu de l'application aux noms « pharaoniques » de la méthode de Champollion et s'attribua la priorité de la découverte de l'alphabet phonétique (1), bien que sur 11 caractères, qu'il avait cru lire, il n'eût donné une lecture exacte que pour 3. Néanmoins, le 21 avril 1823, Champollion reçut, à la 1re séance générale de la *Société Asiatique*, présidée par le duc d'Orléans, l'hommage de savants tels que Sacy, Rémusat, Humboldt, Dacier et Stanislas Julien (L. de la Brière, *Champollion inconnu*, p. 72). Il venait de rédiger son *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens* (lu à l'Académie au début

(1) *An account of some recent discoveries in hieroglyphical Litterature*, London, 1823. Thomas Young mourut en 1829.

de 1823, publié en 1824 (1), où il applique pour la première fois aux textes pharaoniques, et non plus aux seuls cartouches de l'époque gréco-romaine, sa méthode de déchiffrement. Il démontre victorieusement dans ce livre, incomparable chef-d'œuvre de sagacité et de clarté, qu'il sait désormais lire sur les monuments pharaoniques de toute époque les noms des rois, des dieux, des particuliers, les titres, les formules rituelles ; bien plus, il prouve qu'il peut *traduire* : armé du vocabulaire et de la grammaire coptes, il reconnaît les mots, dans leur sens et leur fonction grammaticale, il classe les paradigmes, distingue verbes, substantifs, articles, adjectifs, et interprète des textes entiers avec une sûreté, qui, malgré d'insignifiantes méprises, corrigées au fur et à mesure de la découverte, nous remplit, aujourd'hui encore, de surprise et d'admiration.

Dès lors, Champollion, comme s'il pressentait que le nombre des années lui serait parcimonieusement mesuré, se jette à corps perdu dans l'exploitation de sa découverte. Sans doute, il a des rivaux et des détracteurs ; mais il gagne à sa cause des grands seigneurs éclairés, tels que le duc de Blacas, qui lui assure l'appui du Roi et de l'administration. Il entreprend un recensement des monuments égyptiens ramenés en Italie par les consuls européens en Égypte, qui s'étaient empressés de former ces collections d'antiquités d'où les grands Musées actuels tirèrent leurs premiers « fonds ». Champollion consacra trente mois à les étudier ; ses *Lettres au duc de Blacas* (1824-26) apprirent au monde savant que les grands noms royaux des dynasties de Manéthon étaient authentifiés par la table d'Abydos et le papyrus de Turin, que les dieux Amon, Osiris, Isis, Horus revivaient dans leurs statues et leurs rituels, que tout ce passé millénaire allait livrer les secrets de l'origine de la civilisation. Dès 1826, la collection Drovetti fut achetée à Livourne aux frais de la liste civile du Roi. Le musée égyptien du Louvre, avec un cours d'épigraphie égyptienne, fut fondé et Champollion nommé conservateur. Après que la première collection fut installée, Champollion ne songea plus qu'à voir l'Égypte pour y faire l'inventaire des

(1) Deuxième édition, revue et corrigée, 1828.

monuments sur place, au triple point de vue de l'art, de l'histoire et de la religion ; le duc de Blacas, une fois de plus, s'entremit et réussit à lever tous les obstacles. Chargé d'une mission officielle, accompagné par un architecte et des dessinateurs, secondé par une mission envoyée par le grand-duc de Toscane sous la direction de Rosellini, Champollion consacra 15 mois à parcourir l'Égypte jusqu'à la deuxième cataracte, visitant tout monument accessible, copiant de sa main toute inscription importante, faisant dessiner par ses collaborateurs les bas-reliefs et lever les plans des édifices les plus remarquables (1828-29).

A son retour, une chaire des Antiquités Egyptiennes fut créée au Collège de France pour Champollion ; mais, épuisé par dix ans d'une activité prodigieuse, il mourut à 42 ans, le 4 mars 1832, laissant, disait-il avec mélancolie, comme « carte de visite à la postérité », sa *Grammaire égyptienne* (1835), son *Dictionnaire hiéroglyphique*, les admirables copies relevées en Égypte, parues en deux séries, les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* et, pour les inscriptions, les *Notices descriptives*, dont la publication, longtemps interrompue, ne fut achevée qu'en 1872.

***

En dix ans, Champollion avait assuré le déchiffrement des hiéroglyphes, constitué les cadres de l'enseignement de la nouvelle science, pour la philologie au Collège de France, pour l'archéologie au Musée du Louvre, et donné l'exemple de l'exploration scientifique de l'Égypte. Tout le développement futur de l'égyptologie avait donc été conçu par lui et déjà réalisé partiellement ; mais, lui mort, au cadre préparé manqua le personnel. Les disciples formés par lui étaient encore incapables de recherches originales ; le seul qui s'y hasarda, Salvolini, eut le triste courage de publier sous son nom des manuscrits que lui avait confiés Champollion. Cependant les détracteurs avaient beau jeu ; dès la fin de 1832, le prussien Klaproth publiait chez Dondey-Dupré, libraire de notre Société Asiatique, un *Examen critique des travaux de feu M. Champollion* où, essayant de prendre en défaut la méthode et ses résultats, il concluait : « La publication de la

grammaire hiéroglyphique de Champollion seule nous apprendra jusqu'à quel point il avait réussi. »

La première livraison de cette Grammaire parut le 23 décembre 1835 ; quelques mois après, elle éveillait la curiosité, puis la vocation définitive d'un jeune étudiant en droit, déjà familiarisé avec l'arabe et l'hébreu, Emmanuel de Rougé (1811-72) ; dix ans d'études méthodiques le convainquirent que la « Grammaire » serait « l'éternel honneur de l'érudition française » et le mirent en état d'être le continuateur de Champollion.

Tout était en puissance dans l'œuvre de Champollion ; mais aucun de ses travaux ne donnait l'interprétation-type d'un texte développé, qui pût servir de modèle pour les traductions à entreprendre. Ce fut l'œuvre capitale de Rougé que de créer la méthode pour la traduction et le commentaire des textes hiéroglyphiques. Dès 1846, année où Rougé se fait inscrire à notre Société, il fournit la preuve qu'il sait interpréter les textes en corrigeant les erreurs de l'œuvre de Bunsen sur « la place de l'Égypte dans l'histoire du monde » ; en 1851 il donne, pour la première fois dans notre science, la traduction complète d'une longue inscription historique, celle de la statuette naophore du Vatican ; la même année, il consacre 200 pages à l'explication de six lignes de l'inscription d'Ahmes, discutant mot par mot, signe par signe, chaque lecture et chaque traduction, apportant les preuves détaillées de toute affirmation, parce que « cette méthode lente et laborieuse est la seule qui puisse donner une confiance suffisante dans les résultats demandés aux textes ». De 1850 à 1860 on vit se multiplier, sous la plume de Rougé, les traductions in extenso de textes épigraphiques, comme la stèle de Bakhtane publiée dans le *Journal Asiatique* (1856 à 1858), de papyrus hiératiques (Conte des deux frères, poème de Pentaour), du chapitre XVII du Rituel funéraire, sorte de catéchisme égyptien où toute la doctrine religieuse est résumée. Rougé, devenu conservateur honoraire du Musée égyptien au Louvre, rédigea une notice sur les collections des Musées de Berlin, Leide, Turin, et les monuments du Louvre, où il définit avec précision l'histoire de la sculpture égyptienne. La preuve était donc faite qu'il n'était plus aucune

sorte de monuments que la méthode de Champollion, appliquée et complétée par Rougé, ne permît d'interpréter avec succès et précision. Aussi le Collège de France appela-t-il Rougé à la chaire de philologie et archéologie égyptienne (1860) pour donner une consécration officielle à cet enseignement qui se dégageait déjà de ses publications.

Pendant que Rougé retrouvait la méthode philologique, un autre Français, Auguste Mariette (1821-1881), rouvrait l'exploration archéologique de l'Égypte. Mariette, professeur au collège de Boulogne-sur-Mer, attiré vers les monuments égyptiens par une passion irrésistible, s'était formé tout seul, comme Rougé, avec la Grammaire et le Dictionnaire de Champollion. En 1848, il obtient au Musée du Louvre un poste extrêmement modeste, qui lui permettait, du moins, de vivre au contact de « ses chers Égyptiens ». En 1850, l'Académie des Inscriptions l'envoie en Égypte « pour aller chercher des manuscrits coptes et entreprendre des fouilles afin d'enrichir nos Musées ». Mais les monastères coptes intéressèrent Mariette moins que la nécropole de Saqqarah ; il tomba en arrêt devant quelques sphinx enfouis dans le sable, où son instinct de fouilleur lui fit reconnaître les sphinx qui encadraient, au témoignage de Strabon, le dromos du Sérapeum de Memphis ; en effet, Mariette retrouva le dromos, qui le conduisit à la tombe souterraine, longue de 250 mètres, où étaient ensevelis 76 Apis (novembre 1851) ; à l'aide de nouveaux crédits, Mariette déblaya à fond le site et rapporta au Louvre plus de 7.000 pièces, parmi lesquelles le fameux *Scribe accroupi* et quantité de stèles datées des pharaons de l'époque saïte (1854). Mariette resta quelques années au Louvre comme conservateur-adjoint ; mais il avait la nostalgie de l'Égypte ; aussi accepta-t-il d'enthousiasme la proposition que lui fit F. de Lesseps, l'homme qui allait transformer l'Égypte moderne par la percée de l'isthme de Suez, d'organiser un service archéologique de l'Égypte ancienne. Dès 1857, le vice-roi Saïd Pacha fit de Mariette un *Directeur des travaux d'antiquités*, mettant à sa disposition les finances de l'État et les bras des fellahs pour les fouilles. Mariette ouvrit 35 chantiers et fit décider la création à Boulaq d'un Musée égyptien (inauguré en 1863), destiné à devenir « le vrai centre scientifique de l'Égypte ».

Rougé avait applaudi aux succès de Mariette ; dès lors, entre le fouilleur d'Égypte doté des moyens d'investigation et le professeur du Collège de France en pleine possession de sa méthode, s'ouvrit une correspondance active et une collaboration féconde. Mariette signale à l'Académie, par l'intermédiaire de Rougé, les merveilleuses découvertes qui se succèdent ; Rougé publie à leur sujet des *Notices* où il interprète les nouveaux monuments avec un sens critique et historique d'une grande pénétration. C'est ainsi que sont révélés : la nouvelle table royale de Saqqarah, qui confirme l'existence des dynasties du premier empire thébain (XI, XII, XIIIe) d'abord mal classées par Champollion (qui rectifia plus tard son erreur) ; les monuments des rois Pasteurs à Tanis, témoins de l'invasion de l'Égypte par les Hyksos ; les nouveaux fragments des Annales de Thoutmès III, la stèle triomphale du même roi, grâce auxquels les conquêtes égyptiennes en Asie se précisent dans tous leurs détails ; la liste des peuples de la Mer, qui nous montrent Minephtah et Ramsès III en lutte contre une invasion venue du monde égéo-asianique, lequel se révélait pour la première fois depuis les poèmes homériques ; la stèle de Gebel-Barqal, où le roi éthiopien Piankhi relate sa conquête, ville par ville, de l'Égypte sur le roi Tefnekht. Enfin, pendant l'hiver 1863-1864, Rougé se rendit en Égypte, et guidé par Mariette, qui lui ouvrit libéralement tous ses trésors, consacra aux chantiers en pleine activité une visite fructueuse ; il en rapporta plusieurs volumes d'inscriptions inédites, et surtout les matériaux de ses *Recherches sur les monuments des VI premières dynasties* (1865-1866) où il démontre que les fouilles de Mariette à Gizeh et Saqqarah fournissaient les éléments d'une histoire précise, au moins à dater du roi Snefrou (fin IIIe dyn.). Ainsi, après le moyen empire reconstitué, l'ancien empire memphite, celui des constructeurs des pyramides célébrés par Hérodote, retrouvait une existence historique. Deux découvertes sensationnelles, issues des fouilles de Mariette, mais publiées par des savants allemands, donnèrent à ces travaux une confirmation éclatante : la seconde table royale d'Abydos, retrouvée intacte (1864), permit de vérifier l'exactitude du classement des rois des premières dynasties ; le nouveau décret

bilingue de Canope (1867) fournit aux disciples de Champollion le contrôle d'une vérification inattendue, pour quantité de lectures et de traductions, et n'infligea aucun démenti aux méthodes préconisées par Rougé et Mariette dans l'interprétation des textes. Aussi fut-ce avec une autorité confirmée que Rougé rédigea ses leçons grammaticales, la « Chrestomathie égyptienne », et que Mariette publia les temples et les nécropoles déblayés par ses soins : Abydos, Denderah, Karnak, Deir el Bahari, et les Mastabas de l'ancien empire à Saqqarah.

D'autres intelligences très actives s'étaient éveillées dans les études égyptologiques. Au premier plan, François Chabas (1817-1882), notable commerçant de Chalon-sur-Saône, qui apprit sans maître latin, grec, hébreu et demanda, en 1852, une direction à Rougé. Ses progrès furent tels qu'en 1860 il publia l'ouvrage égyptologique le plus considérable qui eût jamais paru : la traduction, avec commentaire mot par mot, suivant la méthode de Rougé, du grand papyrus magique Harris. Les *Mélanges égyptologiques*, qui suivirent depuis 1862, orientaient la recherche vers les documents administratifs, déchiffrés avec sagacité dans les collections de papyrus de Berlin, Turin, Londres, Leide ; ceux-ci révélèrent quantité de détails inconnus sur le commerce, l'agriculture, l'industrie, les poids et mesures, la comptabilité, toute une vie économique non moins intéressante que la grande histoire, qui seule avait retenu l'attention jusque-là. En 1866, la publication du *Voyage d'un Égyptien en Asie* attesta la richesse des connaissances de Chabas pour la grammaire et le vocabulaire ; plus tard, il aborda les grands problèmes historiques, le temps des Pasteurs, les rapports de la XIXe dynastie avec les Hébreux, les Asiatiques, les Méditerranéens ; enfin, il orienta, le premier, les recherches vers l'âge de la pierre en Égypte, qui devait, bien plus tard, fournir de brillantes découvertes.

Chabas vivait en étroite amitié avec Théodule Devéria (1831-1871), de la famille des célèbres artistes, venus à l'archéologie égyptienne par les arts du dessin. Formé par les livres de Rougé, Devéria se distingue par des qualités de finesse et de précision, qui apparurent dans de nombreux

mémoires sur des points de détail. Lorsque Mariette quitta le Louvre, Devéria le remplaça comme conservateur-adjoint ; mais il alla souvent en Égypte prêter à Mariette, qu'il admirait profondément, le secours de son talent de copiste scrupuleux et de dessinateur accompli ; c'est lui qui retraça le premier les superbes bas-reliefs d'Abydos, les stèles du Gebel-Barkal. A ces travaux, Devéria sacrifiait ses propres publications ; cependant ses études sur le papyrus judiciaire de Turin, son catalogue analytique des papyrus égyptiens du Louvre, attestent son érudition ; mais sa mort prématurée l'empêcha de donner toute sa mesure.

Vers 1870, la première génération des égyptologues successeurs immédiats de Champollion approchait de la fin ; elle avait confirmé le déchiffrement, créé la méthode d'exploitation, dans le domaine des textes comme sur le terrain de fouilles, abordé les grands problèmes que soulève la civilisation pharaonique dans l'ordre historique, archéologique et religieux.

***

Après la crise de 1870-71, la science française contribua au relèvement de la patrie par un travail méthodique et soutenu ; dans les études égyptologiques débute une nouvelle génération, celle de Maspero, Lefébure, Grébaut, Guieysse, Pierret, Révillout. Le plus jeune, le mieux doué était Maspero (1846-1916) ; il était aussi le mieux armé pour le travail ; élève de l'Ecole Normale, il apporte un élément nouveau, une forte culture universitaire, les méthodes éprouvées des études classiques dans un domaine cultivé, jusqu'à lui, par des savants dépourvus de cette préparation, et qui ne possédaient pas au même degré l'esprit généralisateur et le talent d'exposition. Sous son impulsion, les études égyptologiques seront admises dans l'Université ; il obtiendra aussi la création de centres d'enseignement et d'une école d'application.

Jusqu'à ce moment les étudiants attirés vers l'égyptologie par une vocation spontanée avaient dû en acquérir tout seuls les premiers éléments, car les cours du Collège de France ne sont accessibles qu'aux Parisiens et, d'ailleurs, s'adressent à

des auditeurs initiés ; Maspero lui-même avait tout appris dans des livres de Rougé et de Chabas, sans le secours d'un enseignement public.

Sur ces entrefaites, V. Duruy créa (1868) l'École pratique des Hautes-Études ; Rougé y fit nommer Maspero, qui avait publié dès 1867 des travaux remarqués, « répétiteur » pour la philologie et l'archéologie égyptiennes (1869) ; ainsi fut fondée cette chaire modeste, mais essentiellement efficace et pratique, où le maître cause plus qu'il ne professe, montre par l'exemple comment on doit se servir des livres et instruments de travail, expose la méthode en l'appliquant, et se tient constamment au niveau de ses auditeurs, même des moins avancés ; c'est là que depuis 1869 se sont formés la plupart de ceux qui ont marqué leur place dans l'égyptologie. Maspero y réussit brillamment ; son autorité s'affirma plus encore lorsqu'il succéda à Rougé dans sa chaire du Collège de France (1873). Jusqu'en 1880 il réserva à ce double enseignement toute son activité, exposant dans ses cours, qui devenaient des livres, l'état de la science et ses recherches personnelles dans tout le domaine égyptien : théories grammaticales sur les pronoms, les verbes, la formation des thèmes trilittères, cours du Collège de France, communiqués à notre Société et publiés dans le *Journal Asiatique* ; études sur l'écriture démotique ; manuel de l'histoire des peuples de l'Orient qui a initié tant d'élèves de l'enseignement secondaire aux choses de l'Orient ancien ; manuel d'archéologie égyptienne : telles étaient les œuvres didactiques. D'autre part, Maspero soutenait en Sorbonne la première thèse de doctorat ès-lettres sur un sujet d'égyptologie pure : « Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens ». Enfin, la création d'une revue française d'égyptologie, le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, assurait la publication rapide des recherches de la jeune école. Chaires officielles, manuels, périodique, tels étaient les instruments de travail qui rendaient l'accès des études égyptologiques singulièrement plus facile qu'aux temps antérieurs.

Il ne manquait plus aux étudiants français qu'un centre d'études en Égypte même, qui fût l'équivalent de nos célèbres écoles d'Athènes et de Rome. Maspero, par l'intermé-

diaire de son camarade normalien Rambaud, décida le ministre Jules Ferry à créer au Caire une *Mission* archéologique permanente ; il partit à la fin de 1880 pour l'organiser. Mariette étant mort au début de 1881, Maspero recueillit sa succession comme Directeur général des Fouilles d'Égypte, mais resta le directeur réel de la Mission française.Son séjour, prolongé jusqu'en 1886, fut marqué par l'organisation méthodique de la Mission aussi bien que du Service des antiquités égyptiennes ; sur le champ de fouilles, il bénéficia de deux grandes découvertes : les momies royales des pharaons thébains, trouvées dans la cachette de Deir el Bahari, et les textes des pyramides de Saqqarah (Ve et VIe dynasties).

Ces entreprises diverses ne purent être engagées et menées à bien qu'avec le concours d'une nouvelle génération d'égyptologues. Les plus âgés étaient les contemporains de Maspero : Paul Pierret, qui fit sa carrière au Louvre, publia des recherches de mythologie et d'archéologie et la plupart des stèles et papyrus religieux de son Musée ; Lefébure donna des études très importantes sur le mythe osirien, les hypogées royaux de Thèbes, les rites funéraires et populaires ; Grébaut écrivit pour l'École des Hautes-Études une thèse remarquée sur les Hymnes à Amon-Ra ; Guieysse se consacra au Rituel funéraire, avant de suppléer Maspero dans son enseignement à l'École des Hautes-Études ; A. Baillet versa plutôt dans la philologie et l'épigraphie ; mais E. Revillout se créa un domaine à lui en reprenant l'étude des textes démotiques, dont il perfectionna à un haut degré le déchiffrement. Devenu conservateur-adjoint au Musée du Louvre, Revillout sut découvrir, dans la riche collection des papyrus de basse époque, une masse de contrats et d'actes juridiques qui lui permirent de fonder l'étude du droit égyptien considéré en lui-même et comparé avec les droits grec et romain ; il créa au Louvre un cours de démotique et de droit égyptien et donna libre carrière à sa facilité inépuisable dans une foule de publications dont il alimentait la *Revue égyptologique*, qui parut parallèlement au *Recueil* depuis 1880.

Les autres égyptologues, plus jeunes, étaient tous élèves de Maspero à l'École des Hautes-Études et l'accompagnèrent en Égypte, lorsqu'il fonda la Mission du Caire. C'étaient

Bouriant, spécialisé dans le copte et qui rendit de grands services par la publication rapide des documents trouvés en Égypte ; Amélineau, autre coptisant distingué, qui réunit les *Matériaux pour servir à l'histoire de l'église chrétienne* et professa l'histoire de la religion égyptienne à l'École des Hautes-Études ; Victor Loret, philologue excellent, auteur d'un *Manuel de la langue égyptienne* qui a rendu les meilleurs services aux débutants ; il s'intéressa surtout aux questions de lexicographie et publia au *Journal Asiatique* des études très poussées sur la faune, la flore et la musique égyptiennes. Maxence de Rochemonteix étudia les rapports du berbère et de l'égyptien et commença la publication du temple colossal d'Edfou. Albert Gayet s'orienta sur la voie à peu près inexplorée de l'art copte ; il devait exploiter plus tard avec bonheur les nécropoles d'Antinoé. Philippe Virey fut un infatigable éditeur de tombeaux, entre autres celui du vizir Rekhmara, et écrivit une remarquable *Religion de l'ancienne Égypte*. Telle fut la première génération des élèves de Maspero ; après quelques années de passage au Caire, les uns y restèrent, comme Bouriant, qui dirigea la *Mission* jusqu'en 1897 ; les autres revinrent en France et fournirent des maîtres à divers postes d'enseignements créés dans les Facultés des Lettres pour l'histoire des peuples de l'Orient. C'est ainsi que V. Loret à la Faculté de Lyon, Lefébure à l'École des Lettres d'Alger, Grébaut à la Faculté de Paris, Amélineau à l'École des Hautes-Études (Ve section), Pierret et Revillout à l'École du Louvre, ouvrirent à leur tour des cours d'histoire, de philologie et d'archéologie, qui divulguèrent les méthodes et les résultats des études égyptologiques.

Depuis 1890, à la période d'organisation de l'enseignement succède la période d'exploitation, en France comme en Égypte. Les quelques cours de Paris et de province donnent aux étudiants nouveaux la formation philologique et archéologique ; puis la Mission du Caire accueille ceux d'entre eux qui veulent apprendre sur le terrain l'archéologie pratique ; enfin le Service des Antiquités égyptiennes en utilise un certain nombre, tandis que les Musées, les Écoles et les Facultés de France recrutent leur personnel dans ceux qui s'adonnent de préférence aux études théoriques. Le nombre des adeptes et des

publications s'accroît chaque année et nous ne pourrons en donner qu'un très bref résumé.

De 1890 à 1900, en France, Maspero publie les documents rapportés d'Égypte, tels que les *Inscriptions des Pyramides de Saqqarah* (terminées en 1893), qui révèlent les plus anciennes conceptions dogmatiques de l'Égypte et ouvrent à l'étude des religions, des mœurs, du vocabulaire et de la grammaire, un monde nouveau ; d'autre part, il achève sa grande *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (1894-97), enrichie d'une documentation complète, illustrée de tout ce que les monuments figurés pouvaient fournir de meilleur pour éclairer le texte. Dans les cours de Maspero, Guieysse, Loret, Revillout, s'échelonnaient de nouvelles générations d'élèves : V. Scheil (qui devait devenir l'éminent assyriologue, traducteur du code d'Hammourabi), G. Bénédite, G. Legrain, J. Baillet, E. Chassinat, A. Moret, G. Foucart, P. Lacau, J. Clédat. En Égypte, les élèves de la Mission, dirigés successivement par Lefébure, Grébaut, Bouriant, poursuivaient avec constance la publication des textes découverts par le Service des Antiquités. Les directeurs de ce Service restaient très actifs : Grébaut retrouvait les cercueils des prêtres d'Amon et installait un nouveau Musée à Gizeh ; J. de Morgan se préoccupait des origines préhistoriques, et, depuis 1895, les fouilles d'Amélineau à Abydos, de Morgan à Negadah (complétées par celles de Petrie) rendaient à l'histoire les tombeaux des rois des trois premières dynasties, reculant ainsi d'un millier d'années le passé déjà démesuré de la civilisation égyptienne. V. Loret compléta, par la suite, l'œuvre de Maspero en découvrant une nouvelle cachette de momies royales et en recommençant les fouilles dans la nécropole de Saqqarah.

Cependant l'influence scientifique française déclinait quelque peu en Égypte sous l'effort simultané des Anglais qui, maîtres des destinées politiques du pays, auraient désiré prendre en main le Service des Antiquités, et de la concurrence archéologique allemande. Maspero retourna en Égypte de 1900 à 1914 pour réorganiser le Service des Antiquités, en l'adaptant à la situation internationale nouvelle, tout en sauvegardant ce qu'on pouvait sauver de l'ancienne situation privilégiée de la science française. La Direction du Service

et quelques-uns des postes importants restèrent attribués à la France, en mémoire des inoubliables services de Champollion et de Mariette ; mais un comité international fut chargé de distribuer les concessions de fouilles et de publier le catalogue du Musée du Caire et de tous les monuments égyptiens.

Sous ce régime nouveau, l'activité des savants français a gardé à la France une situation scientifique de premier ordre en Égypte. Maspero, resté à la Direction du Service jusqu'en 1914, a fait restaurer les temples égyptiens qui menaçaient ruine, secondé par G. Legrain, un auxiliaire d'une énergie admirable, qui, mort trop tôt pour la science, s'était taillé à Karnak un domaine où il était sans rival ; par G. Daressy, qui déblaya les temples de Louxor et de Medinet-Habou et édita sans défaillance des milliers de textes nouveaux dans les *Annales du Service des Antiquités* ; par Gustave Lefebvre, l'heureux découvreur des papyrus de Ménandre et du tombeau de Petosiris. Le *Catalogue* du Caire a mis à contribution les égyptologues de l'École du Caire, devenue *l'Institut français d'archéologie orientale*, sous la direction de Chassinat, ainsi que les égyptologues de France : Bénédite, Chassinat, Daressy, Gauthier, Lacau, Legrain, Jean Maspero, Moret, le graveur Vernier ont collaboré avec Maspero pour la publication des cercueils, des stèles, des bijoux du nouveau Musée. Une autre grande entreprise internationale, la publication des temples de la Nubie, menacés par les eaux du Nil après la construction du barrage d'Assouan, a vu la France représentée par H. Gauthier. Depuis 1914, la Direction du Service a passé à Pierre Lacau, celle de l'Institut français à George Foucart ; l'un et l'autre ont étendu leurs locaux, enrichi leurs bibliothèques, développé leurs publications, multiplié les fouilles ; actuellement les étudiants français trouvent en Égypte des moyens de travail excellents et un terrain d'application inépuisable.

En France, depuis 1900, l'enseignement de l'égyptologie a perdu le poste d'Alger, à la mort de Lefébure, mais a gagné Aix-Marseille (où professent G. Foucart, puis J. Lesquier) et retrouvé Strasbourg, dont la chaire a été donnée à P. Montet. La chaire de Lyon est toujours aux mains de V. Loret. A

Paris, A. Moret, H. Sottas et R. Weill ont succédé, dans les deux sections de l'École des Hautes-Études, à Maspero, Guieysse, Amélineau ; le Musée du Louvre, qui a perdu Revillout, est dirigé par G. Bénédite et Boreux ; le Collège de France n'a pas remplacé Maspero. Des thèses de doctorat ès-lettres remarquables par leur importance, leur variété, leur méthode montrent quelle contribution de valeur l'égyptologie apporte à l'Université depuis l'organisation des centres d'enseignement. Citons : E. Amélineau, Essai sur le gnosticisme égyptien (1887) ; G. Foucart, l'Ordre lotiforme (1897) ; A. Moret, Du caractère religieux de la royauté pharaonique (1903) ; R. Weill, Monuments des IIe et IIIe dynasties (1908) ; J. Baillet, le Régime pharaonique et la morale en Egypte (1913). Parmi les thèses de l'École des Hautes-Études, mentionnons celles de Weill, sur les Inscriptions égyptiennes du Sinaï ; de Sottas, la Préservation de la propriété funéraire en Egypte (1913) ; de Jean Maspero, mort glorieusement pour son pays, l'Armée byzantine d'Égypte (1911). Dans le domaine nouvellement exploré de la papyrologie, qui étend encore le champ de recherches offert par la vieille Égypte, des publications de textes et des travaux importants sont dus à Pierre Jouguet, la Vie municipale en Égypte ; à Jean Lesquier (1), l'Armée romaine d'Egypte (thèses de doctorat) ; à G. Lefebvre, les Papyrus de Ménandre, — et à beaucoup d'autres. Sur l'archéologie alexandrine, Paul Perdrizet a publié des études aussi ingénieuses qu'érudites.

En dehors de ces œuvres qui témoignent du travail fait dans les universités, d'importants mémoires ont paru dans les périodiques, dans le *Journal Asiatique* et les grandes collections du Caire et de Paris. Citons les études archéologiques et le temple de Philæ de G. Bénédite ; les recherches grammaticales et les textes religieux de P. Lacau ; les recherches archéologiques et le temple d'Edfou de Chassinat ; les études sur les institutions historiques et religieuses, le Rituel et les Mystères, de Moret ; la critique de la Méthode comparative en matière d'histoire des religions, par G. Foucart ; les Dé-

(1) Dont la mort prématurée (1921) a mis fin à une carrière scientifique qui s'annonçait très brillante.

crets royaux de l'ancien empire, découverts et traduits par R. Weill, commentés par Moret ; la Fin du moyen empire, par R. Weill ; le Livre des Rois et les études historiques, de Gauthier ; les fouilles de Baouit, de J. Clédat ; les inscriptions d'Hammamat, de P. Montet ; les publications démotiques et philologiques d'H. Sottas, les textes coptes édités par Lacau, Hyvernat, Drioton, et la grammaire copte de Mallon.

N'est-ce pas assez pour attester la vitalité des études égyptologiques en France à l'époque actuelle où la science créée par Champollion, restaurée par E. de Rougé, codifiée et munie d'une organisation pratique par Maspero, est entrée dans la période d'exploitation scientifique ? Les temps héroïques des trouvailles extraordinaires sont peut-être révolus ; cependant le sol d'Egypte révèle chaque jour des monuments nouveaux qui complètent les lacunes de nos connaissances. La tâche principale consiste d'ailleurs, actuellement, à reviser les hypothèses philologiques, historiques, religieuses, archéologiques mises en avant, parfois non sans précipitation, dans la période de découverte ; il convient aussi de hâter les publications de textes et de créer des instruments de travail modernes. A cette tâche, les écoles étrangères d'égyptologie, dont nous n'avions pas à parler ici, apportent depuis longtemps une contribution très importante. C'est un grand honneur pour la science française que la méthode de Champollion ait fructifié non pas seulement sur notre sol, mais en tout pays ; nous devons y trouver un encouragement à cultiver toujours mieux ce champ privilégié de notre domaine intellectuel. Malgré la concurrence de plus en plus active des écoles étrangères, filiales issues de Champollion, l'égyptologie française d'aujourd'hui est capable de marquer sa place au premier rang de la recherche scientifique, si elle garde la tradition d'une érudition non seulement étendue et sincère, mais encore empreinte d'intelligence et de clarté, qu'elle tient de ses fondateurs, à qui reviennent l'invention et la diffusion, selon le génie français, des grandes découvertes égyptologiques.

II. — L'ASSYRIOLOGIE

par G. Contenau.

Retracer l'évolution de l'assyriologie en France, dans ses rapports avec la Société Asiatique, c'est faire en quelque mesure l'historique de l'assyriologie, car le rôle de la France s'affirme considérable dès son origine, comme il l'a été dans l'égyptologie et dans la connaissance de la civilisation phénicienne. La Société Asiatique a eu la bonne fortune d'assister à l'éclosion de cette science, à ses progrès, et sa contribution à son développement est des plus importantes, soit par les travaux de ses membres, soit par l'accueil qu'elle a fait aux recherches des savants dans le Journal Asiatique.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, on s'était peu préoccupé de savoir ce qu'étaient devenus les empires de Babylone et d'Assur ; les récits de la Bible et des Anciens étaient unanimes à nous assurer de leur destruction totale ; les rares voyageurs qui avaient parcouru la Mésopotamie joignaient leur témoignage à celui de l'histoire : il ne restait plus là que des tertres stériles, jalonnant le désert et indiquant la place de ce qui avait été jadis des cités florissantes. Or c'est précisément de ces tertres dénudés que devait jaillir cette abondante moisson de documents et de monuments qui ont permis à l'assyriologie, en moins d'un demi-siècle, de prendre rang parmi les disciplines fertiles en découvertes capables de nous restituer la connaissance de la plus haute antiquité.

L'année 1842 peut être considérée comme le véritable point de départ de l'assyriologie ; à partir de ce moment, fouilles et déchiffrement iront de pair, ainsi que les travaux d'ensemble destinés à coordonner leurs résultats.

E. Botta venait d'être nommé vice-consul de France à Mossoul. C'est alors que J. Mohl, secrétaire de la Société

Asiatique, conseilla à Botta d'explorer les monticules situés en face de Mossoul, dont la tradition faisait le site de l'ancienne Ninive. Botta commença en décembre 1842 les premières fouilles méthodiques en Mésopotamie ; bien simplement tout d'abord, et presque pauvrement ; il travaillait de ses propres deniers et ne pouvait se livrer qu'à de simples sondages. Dès les premiers résultats, Mohl comprenant tout l'intérêt des découvertes, ne cesse d'encourager Botta à persévérer, il use de son influence auprès des pouvoirs publics pour obtenir des subsides qui permettront d'étendre l'œuvre commencée. Grâce à l'initiative de son secrétaire, la Société Asiatique se trouve associée à l'une des plus grandes découvertes archéologiques du XIXe siècle.

Le gouvernement de Louis-Philippe comprenait parfois l'art d'une façon qui a toute la réprobation de nos contemporains, mais ses intentions étaient excellentes, et l'appel qu'on lui adressait ne fut pas vain ; une subvention fut accordée à Botta. Celui-ci ne trouvant pas assez tôt la récompense de ses efforts sur le tell de Ninive, se transporta à 18 kilomètres au nord-est de Mossoul en un point que lui avaient signalé les indigènes, au village de Khorsabad. Cette fois, la chance l'avait bien servi ; il avait découvert la ville de plaisance édifiée par Sargon, roi d'Assyrie, qui avait dessiné là, tout à la fois le plan de son palais et d'une ville destinée à l'accompagner. Les fouilles poursuivies au cours des années 1843 et 1844, malgré d'assez grandes difficultés suscitées par le gouvernement ottoman, donnèrent des résultats magnifiques ; des centaines de bas-reliefs, dont quelques-uns en parfait état de conservation, furent rendus à la lumière ; on vit, après tant de siècles, revivre le roi Sargon, le destructeur de Samarie, au milieu de sa cour et de ses dieux. Les premières antiquités assyriennes venues en Europe, provenant d'une fouille française et destinées à un Musée français, arrivèrent au Louvre en 1846. C'est le fonds principal de notre collection assyrienne.

Tout ce qui dut rester sur place, et ce fut la plus grande partie des découvertes, fut dessiné par Flandin, adjoint à Botta, qui exposa ses découvertes dans cinq volumes in-folio : *Le Monument de Ninive* (1846-1850). Un tel ouvrage fait

honneur à la France ; il va de pair avec le Recueil de l'Expédition d'Egypte.

Malgré le succès de ces premières fouilles et l'assurance que leur continuation serait fructueuse, les travaux marquèrent un temps d'arrêt. En 1851, V. Place,qui avait succédé à Botta comme consul à Mossoul, se mit de nouveau à l'œuvre jusqu'en 1855. Botta, au cours de ses recherches, n'avait déblayé qu'une petite partie des salles du palais ; Place acheva complètement ce déblaiement, celui de l'enceinte et de ses portes. Mais le palais était en quelque sorte encastré dans la ville ; les recherches de Place ne purent être poursuivies méthodiquement et définitivement dans cette partie des ruines. Les résultats des campagnes de Place furent consignés par lui dans *Ninive et l'Assyrie* (1867), trois volumes faisant une suite naturelle à l'œuvre de Botta. Cet ouvrage renferme de précieux renseignements archéologiques sur les régions voisines de Ninive, et contient un véritable répertoire des tells susceptibles de provoquer des fouilles. C'est le début d'une mise sur fiches de la Mésopotamie archéologique, œuvre trop souvent perdue de vue depuis lors.

Les fouilles de Khorsabad n'avaient point donné que des monuments figurés ; des textes tels que les Annales et les Fastes de Sargon II, d'autant plus précieux qu'ils étaient les premiers découverts, accompagnaient les bas-reliefs ; publiés dans le Monument de Ninive, ils furent d'un grand secours aux savants qui s'occupaient du déchiffrement. Depuis près d'un demi-siècle, ceux-ci s'évertuaient à fixer la valeur des signes cunéiformes des inscriptions trilingues relevées sur les monuments achéménides de Persépolis par divers voyageurs, dont le premier en date fut, au XVII[e] siècle, l'illustre Chardin. L'étude n'avait encore donné de résultats positifs que pour l'écriture perse, c'est-à-dire pour l'écriture du premier système, réduite à un petit nombre de caractères alphabétiques. Les inscriptions découvertes par Botta étaient rédigées dans un système conforme à celui de la troisième écriture des inscriptions achéménides. Les excellentes copies qu'il en donna fournirent une base plus large aux recherches qui avaient pour objet le déchiffrement de cette écriture, si déroutante par sa complication.

Si l'on peut regretter que Botta ait trop tôt désespéré de Ninive, il n'en reste pas moins que son exploration de Khorsabad ouvre la période des fouilles en Assyrie, et que son interprétation des résultats reste aujourd'hui encore de la plus grande valeur.

Au moment où Place était chargé de continuer les fouilles de Botta, le gouvernement français décidait d'envoyer une autre expédition en Mésopotamie ; dirigée par F. Fresnel, ancien consul de France, elle se composait de l'architecte F. Thomas qui collabora à l'ouvrage de Place, et de J. Oppert, alors âgé de 27 ans et professeur de langues vivantes au lycée de Reims, qui s'était fait connaître par ses travaux sur l'écriture perse. Celle-ci était la variété d'écriture cunéiforme la plus simple, et l'accord était à peu près fait sur la lecture de ses caractères. Oppert avait publié dans le *Journal Asiatique* une série d'articles sur les inscriptions des Achéménides, qui le désignèrent pour participer à cette exploration. Le plan de cette expédition était un complément naturel aux recherches de Place ; la Mission devait explorer le bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate. Les événements vinrent contrarier ces projets. On peut lire tout au long le récit des travaux de la Mission, qui dura de 1852 à 1854, dans la publication qu'en a faite Oppert. C'est surtout sur le site de Babylone que se portèrent les recherches. Au point de vue archéologique, elles donnèrent peu, et le malheur voulut que le convoi d'antiquités destinées à la France, convoi qui comprenait aussi une partie des trouvailles de Place, sombrât misérablement dans le Tigre. De l'examen même du site de Babylone, bien peu de ce qu'a dit Oppert est à conserver ; entraîné par l'enthousiasme, il se laissa aller à des identifications que d'autres fouilles ont fait paraître erronées ; mais ce qui gardera de l'oubli le compte rendu de cette Mission (*Expédition de Mésopotamie*), c'est l'exposé magistral qu'y fit Oppert des lois du déchiffrement de l'écriture assyrienne (1859). Condensant, unifiant les découvertes antérieures, il sut par sa mise au point, tirer, de ces efforts épars, une méthode. Dans cet ouvrage, il insiste sur la nécessité, dans la lecture, de n'attribuer aux signes que des valeurs qui puissent donner des formes en accord avec la grammaire sémitique

que suit l'assyrien ; il reconnaît le syllabisme et la polyphonie des signes, bref tous les caractères distinctifs de l'écriture assyrienne.

Ce travail, qui clôt la période de tâtonnements du déchiffrement, résume une longue série de recherches auxquelles Oppert avait lui-même largement contribué. Le point de départ du déchiffrement avait été la comparaison des première et troisième versions des trilingues achéménides, tout particulièrement la comparaison des noms propres qui se répondent d'une version à l'autre. Après Hinks qui, dès 1846, avait démontré le syllabisme de l'écriture assyrienne, après Rawlinson, auquel la grande inscription trilingue du rocher de Bisoutoun avait fourni un instrument faisant défaut à ses devanciers, Oppert prit une part importante à l'œuvre du déchiffrement par l'étude qu'il fut le premier à entreprendre des tablettes du British Museum appelées syllabaires (1856), précieux répertoires où les scribes consignaient les valeurs soit phonétiques, soit idéographiques des signes.

En 1857, il publiait dans le *Journal Asiatique* le premier déchiffrement avec analyse et interprétation d'une inscription assyrienne unilingue, et lorsque, en vue de convaincre les incrédules que déroutait le caractère étrange de l'écriture assyrienne, il parut opportun d'éprouver la réalité de la méthode, Oppert prit part au concours resté fameux qui eut lieu à Londres en 1857. Un même texte, étudié isolément par différents assyriologues, démontra par la concordance des traductions l'efficacité de la méthode du déchiffrement.

Mais les critiques de détail ne manquèrent pas et nombre de sémitisants exposèrent leurs objections ; par suite de la violence du caractère d'Oppert, la controverse devint bientôt polémique. Oppert, d'un esprit très vif et d'une grande érudition, joignait, il faut le reconnaître, à ses réels mérites de graves défauts ; son enthousiasme, son ardeur dans le prosélytisme, sa foi dans sa méthode étaient balancés par une vivacité de caractère confinant à la violence ; impatient de toute critique, il ne sut pas conserver la sérénité qui convenait à de tels débats, et la part qu'il fit, dans ses écrits, à la littérature de combat réduisit d'autant celle qu'il consacra aux recherches scientifiques.

Parmi les critiques dont le déchiffrement fut l'objet, la plus retentissante fut celle que Renan publia en 1859 à l'occasion de l'apparition de l'*Expédition en Mésopotamie.* Les remarques portaient surtout sur le caractère de la langue que révélaient les lectures des assyriologues. Par diverses particularités phonétiques ou grammaticales, par son vocabulaire ou son orthographe, cette langue diffère notablement des autres rameaux de la famille sémitique. Nous savons aujourd'hui qu'une partie de ces divergences s'explique par le fait que les sémites de Mésopotamie, au début de l'histoire, vécurent en contact étroit avec les Sumériens non sémites, dont ils subirent l'influence. Renan, dont les remarques sont souvent justes et fines, eut le grand tort de conclure en mettant en doute le sémitisme même de la langue assyrienne.

Le déchiffrement de la seconde écriture des inscriptions achéménides avait été amorcé parallèlement à celui de la troisième écriture et poursuivi par les mêmes méthodes. Ici encore c'est la connaissance du grand trilingue de Bisoutoun qui fit faire au déchiffrement le pas décisif (Norris, 1855). L'écriture a la même origine que l'écriture assyrienne.Oppert, dans son *Expédition en Mésopotamie,* y insiste à bon droit. Quant à la langue, on ne reconnut que très tardivement qu'elle était celle des habitants de l'Elam. Longtemps prévalut l'appellation erronée de « Médique » qu'Oppert conserve encore dans son important travail sur *le Peuple et la Langue des Mèdes* (1879).

Nous abandonnerons momentanément la carrière d'Oppert, devenu titulaire au Collège de France de la première chaire d'assyriologie (1874), pour suivre le développement de ces études en France, à la même époque. Parmi ceux qui, dès le début, s'intéressèrent aux nouvelles découvertes, nous devons citer Menant (1820-1899), qui fut longtemps le collaborateur d'Oppert. Il a contribué à répandre dans un public plus étendu les résultats acquis de la nouvelle science. Son *Syllabaire* (1869) fut pour la première génération d'assyriologues un utile instrument de travail. Sa contribution la plus importante consista dans une étude sur la glyptique (*Pierres gravées de la Haute-Asie,* 1885-1886).

L'assyriologie venait de naître, quand se posa la question

sumérienne, qui donna lieu, parmi les assyriologues, aux plus passionnées controverses. Les inscriptions trouvées en Assyrie montraient la présence, à côté de textes nettement sémitiques, quelles qu'en fussent les particularités, de textes écrits dans une langue non sémitique, de type agglutinant, faisant un abondant usage d'idéogrammes, c'est-à-dire de signes représentant non plus une syllabe, mais un mot. C'est en étudiant cette langue qu'Oppert arriva à la conclusion que les signes cunéiformes employés par les Assyriens avaient été empruntés par eux à ces non-sémites et qu'ils dérivaient d'anciennes images pictographiques. Ce peuple non-sémite avait été d'abord désigné du nom d'Accadien ; Oppert prouva que cette dénomination était fautive, que le terme d'Accadien devait être réservé aux sémites, et celui de Sumériens aux non-sémites, appartenant à une population touranienne. Contre ce dernier point, Renan d'ailleurs protestait dès 1859 ; le terme de touranien lui paraissait à juste titre trop peu précis.

F. Lenormant, dans ses *Etudes accadiennes* (1873-1875) et ses *Origines accadiennes* (1874), où il maintenait à tort les anciennes appellations corrigées par Oppert, donna un large développement à l'hypothèse touranienne qu'Oppert n'avait fait qu'esquisser.

C'est à ce moment que J. Halévy, connu par son exploration de l'Arabie, entre en scène ; sa vie scientifique, dans le domaine assyriologique, sera un long plaidoyer pour imposer sa conviction que cette langue non-sémitique non seulement n'est pas touranienne, mais qu'elle n'a pas d'existence réelle, qu'elle est un simple système artificiel, une idéographie, ou (comme Halévy l'a dit plus tard pour échapper aux difficultés que rencontrait sa théorie), une idéophonie inventée par les sémites eux-mêmes, et que les textes sumériens, rédigés par des sémites, doivent être lus en sémitique (1874).

Cette thèse originale que nous avons tous entendu défendre, car son auteur est mort en 1917, rallia tant en France qu'à l'étranger quelques partisans de marque qui s'égrenèrent peu à peu, à mesure que les découvertes venaient infirmer la théorie. Le dernier d'entre eux, Pognon, dont la mort date

d'hier, affirmait encore sa conviction anti-sumérienne à la fin de son dernier article paru dans le *Journal Asiatique*. Halévy était aussi enthousiaste et passionné qu'Oppert ; il supportait aussi mal la contradiction, et la controverse atteignait bientôt le diapason de la plus vive polémique.

Halévy voyait juste sur certains points. La critique de la thèse touranienne conserve aujourd'hui encore toute sa valeur. Oppert lui-même dut reconnaître qu'il était périlleux de « faire de la philologie comparée sur un champ qui embrasse le quart du monde terrestre » et de comparer « au sumérien d'il y a cinq mille ans » des idiomes « qui n'ont aucune histoire et qu'on utilise pour la philologie dans l'état dans lequel nous les voyons au XIXe siècle ». Par contre Halévy échoua dans ses tenaces et persévérants efforts pour expliquer le vocabulaire sumérien par les langues sémitiques. Dans les cas où il a pu constater un lien certain entre le terme sumérien et le terme sémitique, il s'agit de vocables qui n'appartiennent pas au fonds commun des langues sémitiques et sont entrés par voie d'emprunt dans le lexique assyrien. Ces mots, sumériens d'origine, puis sémitisés, sont extrêmement nombreux. Beaucoup de noms divins, par exemple, entrent dans cette catégorie.

Nier le fait sumérien n'est guère possible ; d'ailleurs personne ne le conteste plus aujourd'hui, mais il reste à l'expliquer, et beaucoup de problèmes se posent dont la solution est encore à trouver. Il est certain que, dans la forme où elle nous est parvenue, la langue sumérienne présente, par exemple dans la construction du verbe, des bizarreries et des complications difficiles à expliquer. Peut-être Halévy n'avait-il pas tort d'y déceler de l'artificiel. Il y a lieu de tenir compte du caractère idéographique de l'écriture qui ne nous présente qu'une image transposée de la langue véritable, réellement parlée. En outre, il ne semble pas douteux que le sumérien ait, de très bonne heure, cessé d'être une langue vivante. Supplanté dans l'usage par le sémitique, il a été conservé comme langue savante, sacrée même. Ces causes, d'autres encore peuvent aider à expliquer ce qu'il y a de compliqué, d'artificiel et d'inorganique dans le sumérien tel que nous le connaissons.

Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que la discussion soit un stimulant de la recherche, celle-ci dépassa son but ; trop souvent Oppert et Halévy, devenu professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, oublièrent leur enseignement, et par-dessus la tête de leurs auditeurs continuèrent dans leur cours la discussion qu'ils avaient engagée tant d'années auparavant. Il ne semble pas que le gain scientifique de cette longue controverse soit considérable. Les progrès dans la connaissance du sumérien ont résulté moins des discussions sur l'origine et la nature de cette langue énigmatique que de l'étude des textes, dégagée de toute préoccupation polémique. Sur ce terrain, les savants des deux Ecoles pouvaient se rencontrer, car les mêmes règles d'interprétation s'imposaient aux uns et aux autres.

F. Lenormant (1837-1884), qui, nous l'avons vu, a été l'un des plus ardents contradicteurs d'Halévy, s'était préparé, sous la discipline paternelle, aux études helléniques. Esprit curieux et d'une telle précocité qu'il publiait dès l'âge de 14 ans, il fut de bonne heure attiré par ces études assyriologiques qui passionnaient alors le monde savant. Il se consacra principalement au déchiffrement du sumérien, faisant preuve, le plus souvent, d'heureuse intuition. Il eut peut-être tort, à une époque où il s'agissait avant tout d'établir les rudiments de la langue sumérienne, de prétendre dépasser d'emblée ce stade, pour interpréter des textes dont la lecture était loin d'être assurée ; il fut donc obligé d'allier l'imagination à la saine critique et la valeur de ses traductions s'en ressentit. Il eut du moins le mérite, préoccupé qu'il était d'idées générales, d'aborder les problèmes touchant à l'origine de ces anciennes civilisations et à leur religion primitive, dans ses *Commentaires sur les fragments cosmogoniques de Bérose* (1871), ses études sur la *Divination et la Magie chez les Chaldéens* (1874-75) et son *Histoire des Peuples de l'Orient.*

L'expédition Fresnel-Oppert n'avait pu exécuter le plan que lui avait fixé l'Académie, qui était d'explorer le bassin mésopotamien inférieur, et pendant plusieurs années, c'est dans le Nord que se poursuivirent les efforts des explorateurs. En 1877, E. de Sarzec, nommé consul de France à Bassorah, s'attaqua au site de Tello, près du Shatt-el-Hay, exécu-

tant ces fouilles, comme l'avait fait Botta, de ses propres ressources. Les résultats furent tels qu'en 1880, il obtenait une mission du gouvernement français. Les antiquités provenant de ces recherches sont aujourd'hui en grande partie au Louvre, devenu par cet apport le musée le plus riche en témoins de la primitive civilisation sumérienne ; elles illustrent une période bien antérieure à celle qu'avaient mise en lumière les fouilles de Botta ; c'est l'époque comprise entre 3.000 et 2.000 av. J.-C. en Basse-Babylonie, celle où fleurit l'art des Sumériens.

En même temps que l'art de toute une époque, dont on n'avait jusque-là nul indice, était révélé par cette fouille française, les textes archaïques sortaient nombreux de terre, permettant de reconstituer l'histoire de ces temps reculés. Les résultats des onze campagnes de Sarzec à Tello, de 1877 à 1902, ont été publiés, avec le concours d'Amiaud et de M. F. Thureau-Dangin, par M. Heuzey, qui en a donné le commentaire archéologique, et qui dans ses autres travaux s'est attaché à établir l'interprétation archéologique des monuments mésopotamiens.

Lorsqu'on feuillette la collection du *Journal Asiatique*, il n'est pas de lecture plus attachante que celle des rapports annuels de Renan, alors secrétaire de la Société ; ce sont de vivants résumés des travaux de l'année, pour chacune des branches qui font l'objet des recherches de notre Société ; l'assyriologie y occupe une grande place, et en 1880, nous voyons Renan citer Stanislas Guyard, Amiaud, Pognon, dont il loue les qualités. Tous trois sont morts, les deux premiers bien avant leur temps ; Guyard (1846-1883), dont l'activité s'étendait à de nombreux champs d'étude, nous laissant des *Notes de lexicographie assyrienne*, et Amiaud (mort en 1889), outre de nombreuses notes assyriologiques et la traduction des Inscriptions des Statues de Gudea, un *Tableau comparé des écritures babylonienne et assyrienne*, qui reste classique. Pognon, qui appartenait au corps consulaire, vient de s'éteindre ; il se faisait alors connaître par ses *Inscriptions de Bavian*. Avec ces assyriologues, la méthode appliquée jusqu'ici de façon plus ou moins stricte devient plus certaine ; ils bannissent la fantaisie des recherches assyriologiques, apportant une pré-

cieuse contribution à la grammaire et à la lexicographie, et Renan, appréciant l'œuvre de début de ces trois savants, voyait à juste titre poindre en assyriologie un « esprit nouveau ».

Cet esprit nouveau se révélait par l'apparition des méthodes qui ont véritablement fait de l'assyriologie une science. Après la période du déchiffrement, qui demande avant tout de l'intuition, il fallait l'intervention de philologues rigoureux, précis, doués du tact linguistique, qui par la comparaison de l'assyrien avec les autres langues sémitiques et de plus en plus par la patiente confrontation des textes assyriens entre eux, pussent fixer la grammaire et le vocabulaire. Cette évolution qui se dessina en même temps à l'étranger est représentée par ces trois savants en France.

Les travaux du P. A.-J. Delattre (Belge) ont principalement trait à l'assyrien ; il publia d'importantes études sur la *Géographie assyrienne* (1883-88) et sur les *Lettres de Tell el Amarna* (1889-93). M. Boissier (Genevois) est le premier, après Lenormant, à avoir entrepris une étude d'ensemble de la littérature divinatoire des Assyriens.

L'événement capital pour le développement de l'assyriologie à la fin du XIX[e] siècle est l'organisation des fouilles de Perse dont les résultats devaient dépasser en importance celles même de Tello. Les travaux entrepris par Dieulafoy sur le tell de Suse avaient montré la richesse du site, bien qu'ils n'aient donné que des monuments d'assez basse époque. M. de Morgan prit la direction des fouilles en 1897. Une série de campagnes annuelles a mis au jour de nombreux trésors archéologiques et épigraphiques qui font la gloire du Musée du Louvre ; nul doute que le tell de Suse, lorsqu'on aura rendu aux fouilles de Perse les crédits que légitiment les succès passés, ne se montre aussi fertile dans l'avenir.

Les fouilles de Suse ont donné un nouvel essor à l'assyriologie ; elles ont fourni une ample moisson de monuments figurés et épigraphiques, et les publications qui en exposent les résultats forment une véritable bibliothèque de seize volumes consacrés les uns à l'archéologie et les autres à l'étude des textes. Dans la partie archéologique, on relève les noms des principaux collaborateurs de la mission : Mes-

sieurs Gautier, de Mecquenem, Toscanne, Pézard, Legrain, outre celui du directeur, M. de Morgan. A M. E. Pottier est dû le tome qui traite de la *Céramique peinte de Suse.*

La partie épigraphique composée de neuf volumes est l'œuvre du P. Scheil qui, en 1894, avait déjà exécuté des fouilles à Abu-Habbah, l'ancienne Sippar, et publié de nombreuses traductions et notes d'épigraphie. Ces volumes dont une partie est consacrée aux textes en langue anzanite, dialecte des non-sémites qui habitaient le sud de la Perse, donnent la traduction, dans l'ordre de leur découverte, de tous les documents trouvés par la Mission. Le célèbre code d'Hammurabi, auquel le P. Scheil vient de donner comme réplique la traduction des Lois assyriennes, fait partie de ce recueil. Les Mémoires de la Délégation en Perse sont, dans le domaine assyriologique, le plus important recueil de documents tant épigraphiques qu'archéologiques publié par l'Ecole française.

On doit à M. Thureau-Dangin, outre sa collaboration à la publication des découvertes de Sarzec, les *Inscriptions de Sumer et d'Akkad,* textes sumériens et sémitiques archaïques, plusieurs volumes de la série des *Textes du Musée du Louvre* et la partie épigraphique des *Nouvelles fouilles de Tello,* exécutées par le commandant Cros, et dont M. Heuzey a publié la partie archéologique.

L'abbé F. Martin, qui faisait preuve de précieuses qualités d'enseignement, est mort prématurément (1913), sans pouvoir donner toute sa mesure.

A M. Fossey nous devons des études sur la magie et la divination et le premier volume d'un manuel d'Assyriologie ; au colonel Allotte de la Fuye et à l'abbé de Genouillac l'édition de textes archaïques d'époque sumérienne ; à M. J. E. Gautier l'étude de documents de Dilbat de la Première Dynastie babylonienne ; à l'abbé Legrain des textes de la dynastie d'Ur ; à l'abbé Le Gac le recueil des inscriptions d'Assur-nasir-apal. M. Virolleaud qui, jusqu'à la guerre, dirigeait la revue *Babyloniaca,* nous a donné une édition de textes astrologiques du British Museum.

Le P. Dhorme est l'auteur d'une série de leçons sur la religion assyro-babylonienne et d'études sur la géographie assyrienne. Le signataire de ces lignes a publié des textes provenant

d'Umma et de la Cappadoce. Dans le domaine archéologique nous devons à M. L. Delaporte les catalogues de cylindres du Musée Guimet, de la Bibliothèque nationale et du Musée du Louvre.

Enfin, la *Revue d'assyriologie*, fondée jadis par Oppert et que dirigent aujourd'hui le P. Scheil et M. Thureau-Dangin, témoigne, par sa régularité et la variété de ses travaux, de la vitalité de l'école française. Mentionnons encore le *Recueil de travaux relatifs à l'épigraphie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, qui a longtemps fait une part importante à l'assyriologie.

Je n'ai point parlé jusqu'ici des domaines voisins de l'assyriologie dans lesquels s'est exercée l'influence de notre Société ou l'activité de savants français. Dès 1828, Schulz recueillait dans la région de Van une série d'inscriptions écrites en cunéiformes ; le fascicule de mai-juin 1840 du *Journal Asiatique* leur est consacré. A St. Guyard revient le mérite d'avoir suggéré que les inscriptions de Van doivent être rapprochées des inscriptions assyriennes dans leur composition, et que la partie finale doit renfermer la malédiction habituelle. Cette vue d'intuition eut beaucoup d'influence sur l'évolution du déchiffrement de ces textes.

En 1893, M. Chantre, lors de son exploration de la Cappadoce, où s'était déjà signalé un autre archéologue français, G. Perrot, rapportait un certain nombre de tablettes cunéiformes qui élargissaient d'autant le champ de l'assyriologie.

En effet, si la France s'est un peu détournée dans ces dernières années de l'étude du Hittite, dont les relations avec l'Assyriologie sont si étroites, nous ne devons pas oublier qu'elle fut parmi les premières à s'intéresser à ces recherches qui sont aujourd'hui l'objet de tant de travaux. Dès 1839 Ch. Texier signalait les monuments hittites dans son exploration de l'Asie mineure. Perrot et Guillaume les étudiaient au cours de leur expédition de 1861, et lors des premières tentatives de déchiffrement des textes, Menant y marqua honorablement sa place par ses *Etudes hétéennes* (1890).

Quelque brève que soit cette énumération, elle suffira, j'espère, à montrer le rôle important qu'a joué l'Ecole française d'assyriologie dans la constitution de cette nouvelle discipline.

III. — LA PHILOLOGIE HÉBRAIQUE, L'EXÉGÈSE BIBLIQUE, L'ARCHÉOLOGIE PALESTINIENNE ET L'ÉPIGRAPHIE SÉMITIQUE

par Mayer LAMBERT

I. — PHILOLOGIE HÉBRAIQUE.

La linguistique, qui fait partie des sciences naturelles, si l'on considère les langues dans leur état présent, et des sciences historiques, si l'on suit l'évolution des langues dans le passé, n'a pas seulement un intérêt théorique. Elle a un but pratique, qui est de nous mettre à même de comprendre la littérature des peuples civilisés. L'étude de l'hébreu est donc importante, non pas tant parce que cette langue est un dialecte sémitique particulier, que parce qu'elle permet de lire dans le texte la Bible, le livre qui, depuis deux mille ans, a exercé une influence primordiale sur la pensée humaine et dont se sont inspirés la plupart des grands écrivains. Il est impossible de pénétrer à fond le génie des auteurs français, anglais, allemands et autres, si l'on ignore l'œuvre qu'ils avaient lue et relue avant de composer les leurs. On ne peut même pas posséder complètement l'histoire de la langue dont ils se servent, si l'on ne connaît pas la Bible, car les langues littéraires modernes ont subi l'action de l'Ecriture sainte, et jusque dans la syntaxe de ces langues on retrouve des traces de la construction de la phrase hébraïque.

Il semblerait donc naturel que, dans le renouveau des études orientales auquel la France a participé si brillamment pendant les cent dernières années, une place considérable dût être, dans notre patrie, consacrée à la philologie hébraïque. Il n'en a malheureusement pas été ainsi pendant la plus grande partie du XIXe siècle. Alors que dans d'autres pays on a poursuivi avec persévérance et succès les travaux de

l'école hollandaise de la fin du XVIII[e] siècle, la France, jusque vers 1880, n'a produit aucun ouvrage, opuscule ou article de grammaire ou de lexicographie hébraïque qui mérite d'être signalé (1).

Et cependant dans ce domaine aussi l'esprit français, avec son amour de la clarté et de la précision, aurait trouvé utilement à s'exercer. Combien de théories grammaticales sont admises à l'étranger, qui présentent des complications inextricables et superflues ! Dans les manuels, la morphologie ne se distingue pas toujours nettement de la syntaxe, ni celle-ci de la rhétorique. Dans les dictionnaires les plus usuels, les différentes acceptions sont mal rangées : la signification primitive vient parfois en dernier et le sens figuré est pris pour le sens propre. Même la bibliographie érudite, pour laquelle l'Allemagne a conservé, en général, les excellentes traditions des savants français du XVII[e] siècle, a quelquefois besoin d'être vérifiée. A tous points de vue, il est donc regrettable que notre pays se soit peu occupé des études hébraïques.

D'où vient cette surprenante mise à l'écart de l'hébreu ? De ce qu'en France l'étude de la langue biblique est réservée d'ordinaire aux membres du clergé. Le latin et le grec forment seuls la base de l'enseignement de la littérature ancienne. Lorsque les jeunes gens terminent leur instruction secondaire, ils n'ont pas la moindre notion des études bibliques. Il est donc extrêmement rare que l'un d'eux veuille s'y adonner. Les universités, qui se recrutent dans les lycées, n'ont pas de conférences d'hébreu, et même la chaire qui existait au Collège de France depuis la fondation de cet établissement a cédé la place à une autre discipline.

C'est donc dans les Séminaires et Facultés de théologie que l'on étudie l'hébreu ; mais ceux qui en sortent prêtres, pasteurs ou rabbins ont, en général, d'autres occupations et préoccupations que la linguistique. Quelques-uns d'entre eux seulement peuvent se vouer à la science et, comme on le verra, ce sont les milieux ecclésiastiques qui, dans les dernières quarante années, ont seuls produit des œuvres de phi-

(1) La théorie des racines appliquée par l'abbé Latouche dans son dictionnaire *idio-étymologique* (Paris, 1836) et ailleurs n'a pas de valeur scientifique.

lologie hébraïque. Jusque-là, il est vrai, on a publié un assez grand nombre de grammaires (1) et de lexiques (2), mais ces ouvrages, même ceux qui sont assez étendus comme la grammaire de Preiswerk, visent bien plus à faciliter l'enseignement de l'hébreu qu'à l'approfondir. Parmi les dictionnaires, il y en a un qui est assez développé pour mériter une mention spéciale, c'est celui de Sander et Trénel (Paris, 1859). Il a l'avantage de présenter pour chaque article des textes comme exemples, et les citations n'y sont pas réduites, comme dans les lexiques allemands, à des chiffres ; mais il ne marque pas de progrès, au point de vue scientifique, sur les dictionnaires antérieurs, et, n'ayant pas eu plusieurs éditions, n'a pas été mis au courant des recherches ultérieures.

En dehors de ces ouvrages de vulgarisation on a composé en France des travaux sur les grammairiens et lexicographes juifs du moyen-âge et publié leurs écrits en entier ou en partie. S. Munk a fait paraître une *Notice* sur le Gaon Saadia (3), créateur des études hébraïques, et une autre sur Aboulwalîd Ibn Djanah, le plus profond des grammairiens de l'école espagnole (xe-xie siècles). Cette notice a paru dans le *Journal Asiatique*, 1850 et 1851. C'est également dans le même journal (1861-1863) que Neubauer a écrit une *Notice sur la lexicographie hébraïque*, où l'auteur retrace l'histoire de la lexicographie ancienne et donne des extraits de différents dictionnaires composés du xe au xive siècle. J. et H. Derenbourg ont publié les *Opuscules d'Ibn Djanah* (Paris, 1880) et J. Derenbourg a fait paraître (1886) dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes la grammaire intitulée *Parterres fleuris* du même savant. Cet ouvrage a été traduit dans la même collection (1889) par M. Metzger. A ces travaux on peut rattacher l'édition des œuvres de Saadia que J. Derenbourg avait entreprise pour célébrer le millénaire (1892) de ce fon-

(1) L. M. Lambert (1820), Cellérier (1820), Benzelin (1826), Sarchi (1828), Glaire (1832), Franck (1834), Preiswerk (1838), Dreyfus (1842), Rohrbacher (1843), Klein (1846), Garnier (1864), auxquels s'ajoutent plus tard A. Chabot (1875), M. Lambert (1890) et Touzard (1905).

(2) Giraud (1825), Ennery (1827), Glaire (1830).

(3) Appendice au tome IX de la traduction nouvelle de la Bible par S. Cahen, Paris (1838).

dateur de la science juive. La version arabe du Pentateuque, d'Isaïe, des Proverbes, de Job a été ainsi publiée avec une partie des commentaires de Saadia (un volume contient des consultations religieuses). Ces textes, fort intéressants pour l'histoire ancienne de l'exégèse, de la grammaire et de la lexicographie, n'ont pu servir que dans une mesure restreinte aux progrès de la philologie moderne.

Un certain nombre d'observations grammaticales et lexicographiques sont disséminées dans la traduction française du *Pentateuque* (Paris, 1860-1869), par L. Wogue ; mais l'auteur, qui connaît à fond l'hébreu, n'a pas écrit d'articles spéciaux sur cette langue.

C'est vers la fin du XIXe siècle que la France commence à prendre une part effective au mouvement des études hébraïques. Plusieurs revues et recueils apparaissent, où ces études trouvent une place. En 1880 débute la *Revue des Etudes juives*, à laquelle l'auteur de la présente notice a donné depuis 1885 des articles de grammaire et de lexicographie. En 1892, la *Revue biblique* est créée par les Dominicains de l'école Saint-Etienne à Jérusalem. Outre les travaux d'exégèse biblique, sur lesquels nous reviendrons plus loin, on y relève, entre autres, un dictionnaire massorétique par l'abbé Hyvernat. Enfin la Faculté orientale de Beyrouth, dirigée par les Pères jésuites, publie des *Mélanges*, où différentes questions de grammaire sémitique et de lexicographie hébraïque ont été traitées avec une haute compétence par le P. Joüon (1908-1913).

Notons que les études hébraïques touchent à l'archéologie sémitique dans laquelle la France a eu un rôle des plus importants et dont nous reparlerons à la fin de cette esquisse.

II. — L'EXÉGÈSE BIBLIQUE.

Grâce à l'Alsace, l'exégèse biblique (par Bible nous entendons ici l'ancien Testament) a été mieux représentée en France pendant le cours du XIXe siècle que la science hébraïque proprement dite, et la tradition des Richard Simon et des Jean Astruc n'a pas été complètement oubliée. On sait que le premier, dans son *Histoire critique du vieux Testament* (Amster-

dam, 1685), a traité avec beaucoup d'indépendance la question de la formation de la Bible, et s'est attiré la vive opposition de Bossuet. Le second, qui était médecin de Louis XV, est le véritable fondateur de la critique littéraire du Pentateuque, parce qu'il a émis dans ses *Conjectures* (Bruxelles, 1753) l'idée que la variation dans l'emploi des termes *Elohim* et *YHVH* pour désigner Dieu faisait supposer des sources différentes, dont le rédacteur du Pentateuque (selon lui Moïse) se serait servi. Avant Astruc on avait déjà remarqué que le Pentateuque employait tantôt un terme, tantôt l'autre, et avant lui aussi on avait admis que le Pentateuque pouvait contenir des éléments distincts. Le trait de génie d'Astruc a été de lier les deux problèmes l'un à l'autre de manière à donner un fondement solide à la thèse de la séparation des sources.

La critique biblique, qui, en Allemagne, ne cessa de se développer, fut cultivée en France à l'Université de Strasbourg. Edouard Reuss (1804-1888) s'y occupa de l'histoire de l'Ecriture Sainte. Sa principale œuvre est la *Bible, Traduction nouvelle avec introductions et commentaires* (Paris, 1876-1879). Déjà depuis 1833, et en particulier dans son article *Judenthum*, qui parut en 1850 dans l'Encyclopédie Ersch et Gruber, Reuss s'attacha à démontrer, avec Graf et Wellhausen, que la source sacerdotale du Pentateuque est postérieure aux prophètes et notamment que le Lévitique est moins ancien qu'Ezéchiel. Le code sacerdotal serait l'œuvre d'Esdras, qui aurait restauré le judaïsme sous l'influence prépondérante du clergé, en multipliant les obligations rituelles, tandis que les prophètes avaient voulu réformer les mœurs. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en détail cette thèse, qui, selon nous, comporte certaines réserves. On ne doit pas, en effet, confondre la composition définitive d'un ouvrage avec la rédaction des éléments qui l'ont formé. Ensuite, on ne doit pas croire que les idées religieuses suivent toujours une seule ligne, sur laquelle on est tenu de placer en ordre chronologique tous les écrits qu'elles inspirent. Un livre peut être plus moderne qu'un autre en date et exprimer des idées moins avancées. La thèse de Reuss a eu, en tout cas, le grand avantage d'obliger les exégètes à creuser le problème des modifications

qu'a subies le culte à Jérusalem dans le cours des siècles et à faire ressortir la différence qui a existé entre l'organisation religieuse antérieure à la destruction du premier temple et celle de la restauration.

L'Université de Strasbourg était la seule qui, en ce qui concerne les études bibliques, se tînt au courant des travaux des exégètes allemands. Mais, à côté d'elle, les Facultés de théologie protestantes de Paris et de Montauban, auxquelles on peut joindre les Universités suisses de langue française, ont pris part aux travaux de la critique biblique. Reuss y a eu des disciples et continuateurs en MM. Bruston, Montet, Piepenbring, Baumgartner, Lods, Chauvin, Gautier et d'autres, qui ont apporté d'utiles contributions aux études exégétiques, soit en approfondissant la question des sources du Pentateuque, soit en racontant l'histoire de la critique, soit en montrant l'évolution de certaines idées religieuses, comme celle de l'immortalité de l'âme. Beaucoup de ces recherches ont été publiées dans la *Revue de l'histoire des religions*, publiée depuis 1880 par le Musée Guimet, et dans la *Revue de théologie et de philosophie*. Les travaux de l'exégèse moderne ont été exposés, en outre, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* (Paris, 1877-1882), publiée sous la direction de F. Lichtenberger, qui, né à Strasbourg, fut professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris.

En ce moment même, la Société biblique de Paris, pour célébrer le centenaire de sa fondation (1818), publie une nouvelle version française de la Bible avec notes et introductions. Cette œuvre, à en juger par le specimen (*Le prophète Amos*, Paris, 1913) et les premiers fascicules qui en ont paru (Genèse-Exode, 1916 ; les Evangiles synoptiques, 1918 ; Psaumes-Proverbes, 1919), ne poursuit pas seulement un but d'édification, mais veut répondre entièrement aux exigences de la science biblique. Elle est éminemment propre à faire connaître au public les résultats les plus généralement admis de l'exégèse rationnelle des Ecritures.

A côté de la discipline critique, à laquelle s'est ralliée la majorité des théologiens protestants, s'est formée une école hypercritique, dont les principaux représentants français ont été Ernest Havet et Maurice Vernes. Le premier dans la

Modernité des prophètes (1889) et le second dans le *Précis d'histoire juive* (1889) et les *Essais bibliques* (1891) ont cherché à démontrer que les livres prophétiques ont été composés à une époque bien plus tardive que celle où auraient vécu les auteurs auxquels ils sont attribués. Cette thèse a eu, en général, peu de succès, bien qu'elle s'appuie parfois sur des observations judicieuses, mais dont la portée a été trop généralisée. Il est bien certain, par exemple, que tel ou tel chapitre d'Isaïe ne peut avoir été écrit par ce prophète, et les exégètes modernes admettent une quantité d'interpolations et d'additions. Mais les critériums de l'authenticité d'une page prophétique sont difficiles à déterminer. On oublie souvent que les écrits des prophètes, si accusée que soit la personnalité de l'écrivain, sont des œuvres littéraires, que les auteurs développent des thèmes déjà traditionnels, et que, par conséquent, il faut se défier des allusions aux faits historiques que l'on croit y découvrir quand le texte ne fournit pas de données précises. Vouloir dater un morceau prophétique d'après les idées qui y sont contenues est une entreprise risquée.

Du côté catholique, l'étude de l'Ecriture sainte, en dehors d'ouvrages spéciaux comme le livre du Père Condamin sur Isaïe (1905), celui de Van Hoonacker (Belge) sur les Petits Prophètes (1908), les travaux du même sur Esdras-Néhémie (1890-1892), a été surtout traitée dans la *Revue biblique*, déjà mentionnée plus haut. Rédigée par les Dominicains, cette revue ne se place naturellement pas sur le terrain du pur rationalisme, mais elle accepte les résultats de la critique au point de vue littéraire, par exemple en admettant la distinction des sources du Pentateuque. Or ce point de vue paraît être l'essentiel, car l'ardeur que l'exégèse moderne met à déterminer la date de chaque page ou de chaque ligne des livres historiques ou prophétiques semble disproportionnée avec l'importance de la question, et, en outre, les conclusions hypothétiques que l'on tire de données incertaines empêchent de juger sainement le problème de l'authenticité ou de la non-authenticité des écrits. Il semble qu'un grand progrès serait réalisé dans les recherches bibliques, si l'on envisageait la Bible comme un recueil de pa-

ges édifiantes rédigées d'après des règles littéraires qui sont encore à élucider.

La Faculté de Beyrouth, concurremment avec l'Ecole Saint-Etienne, s'est aussi adonnée aux études exégétiques. Notamment le P. Joüon a composé un commentaire du Cantique (Paris, 1909), qui a une valeur scientifique incontestable, même si l'on n'adopte pas l'explication allégorique proposée par l'auteur pour les différents chants du livre.

Enfin, les œuvres de l'abbé Vigouroux, telles que le *Dictionnaire de la Bible* (1900 et s.) et la *Sainte Bible polyglotte* (1898-1909), bien que n'apportant pas de données nouvelles, rendent des services très appréciables à ceux qui se consacrent aux études bibliques en leur fournissant de commodes instruments de travail.

Parmi les savants israélites qui, en France, se sont occupés d'exégèse, nous devons mentionner L. Wogue, qui a donné une traduction du Pentateuque et des Haftarot (extraits des Prophètes) déjà mentionnée. Le commentaire que forment les notes est extrêmement riche en remarques ingénieuses, mais se cantonne sur le terrain de la tradition. Il a écrit dans le même esprit une *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique* (1881).

Joseph Halévy, bien que dégagé de toute influence religieuse, a dans la *Revue des Etudes juives* (1880-1891), puis dans la *Revue sémitique d'épigraphie et d'histoire* (1893-1914) fondée par lui-même, combattu les théories de la critique, notamment en ce qui concerne le caractère composite du Pentateuque et des autres livres de la Bible. Il a lutté aussi contre les corrections apportées au texte par les exégètes modernes, mais lui-même en a proposé un très grand nombre.

Le caractère des Psaumes a été traité par Isidore Lœb dans sa *Littérature des pauvres*, qui a paru dans la *Revue des Etudes juives* (1890-1892). L'auteur a montré avec beaucoup de talent que les Psaumes forment un genre littéraire spécial, dans lequel le groupe des pauvres, plus exactement des humbles, exprime sa haine des impies et des méchants et son espoir dans le secours divin. Un travail analogue serait à faire pour les Prophètes.

Dans ses *Notes exégétiques* (1), le signataire de ces lignes s'est efforcé principalement de restituer le texte de différents passages de la Bible.

La *Bible du Rabbinat* (1899), entreprise sous la direction de Zadoc Kahn, a visé à donner, dans un français lisible, une version fidèle des Ecritures. On peut y regretter l'absence presque complète de notes et d'introductions.

Enfin, nous devons signaler un ouvrage d'un caractère tout différent, mais qui intéresse en grande partie les études bibliques : c'est le *Répertoire des articles relatifs à l'histoire et à la littérature juives parus dans les périodiques de* 1783 *à* 1898 (Paris, 1900-1903), composé par Moïse Schwab. Un tel recueil facilite beaucoup la recherche des dissertations disséminées dans d'innombrables journaux et revues. Il serait à souhaiter que de pareils travaux, qui exigent une patience admirable, fussent exécutés dans toutes les branches de l'orientalisme.

L'œuvre de la critique biblique a été vulgarisée en France dans l'*Histoire du peuple d'Israël,* qu'a écrite Ernest Renan et qui a paru de 1887 à 1893. L'auteur, qui avait donné auparavant des traductions très élégantes de Job (1859), du Cantique (1860) et de l'Ecclésiaste (1882), y a retracé les vicissitudes par lesquelles a passé Israël depuis ses origines jusqu'à la destruction du second temple et il y a consacré une très grande place à la littérature. Tour à tour défilent les historiens, poètes et prophètes, dont, à la suite des exégètes modernes, Renan caractérise les tendances diverses et dont il essaie de montrer la suite chronologique. Nul n'était plus apte que lui à répandre les résultats d'une science à peu près inconnue du grand public. A la beauté du style, qui donne à tout ce qui sort de sa plume un charme particulier, Renan joint une profondeur de pensée peu commune et une érudition de bon aloi. Le seul reproche que l'on puisse faire à cet écrivain, c'est que parfois chez lui l'artiste fait tort au savant. Renan aime à développer des thèses et des antithèses brillantes et à faire des rapprochements plus séduisants que solides. C'est ainsi que pour lui l'auteur de l'Ecclé-

(1) *Revue des Etudes juives*, 1891 et suiv.

siaste ressemble à un juif moderne désenchanté, victime de l'abus des plaisirs. Dans l'Histoire du peuple d'Israël il oppose les partisans doux et simples du culte primitif élohistique à ceux du culte jéhovistique, durs et cruels. Cette théorie n'est pas fondée sur les textes et elle va à l'encontre de ce que l'on sait sur la marche des idées religieuses. Mais que la part personnelle de Renan dans les progrès de l'exégèse biblique soit assez faible, il n'en est pas moins vrai qu'il a grandement servi cette science en familiarisant la France laïque avec des problèmes que l'on était porté à réserver aux seuls ecclésiastiques.

Le Musée Guimet, par sa bibliothèque de vulgarisation, où ont paru des conférences telles que celle de M. Th. Reinach sur *Pâques* (1906) et de M. R. Dussaud sur *Les crimes d'Athalie* (1913), a contribué aussi à faire connaître en France les études bibliques.

III. — L'archéologie palestinienne et l'épigraphie sémitique.

Si la philologie hébraïque a été peu cultivée par les savants français du XIXe siècle, par contre, l'archéologie de la Terre Sainte a fait naître des œuvres très importantes. La *Palestine* de S. Munk (1845), qui fait partie de la collection de l'*Univers pittoresque*, fournit un exposé substantiel de l'histoire ancienne et moderne de la Palestine, de la géographie de ce pays et des institutions du judaïsme. De Saulcy a traité de la numismatique juive (1854) et de la géographie biblique (1853, 1877). J. Derenbourg, utilisant les sources talmudiques et les confrontant avec Josèphe, a parlé dans son *Essai sur la Palestine* (1867) de l'organisation du judaïsme dans les temps du second temple. Enfin la toponymie de la Syrie et de la Babylonie a été étudiée par A. Neubauer dans sa *Géographie du Talmud* (1867).

Les fouilles qui ont été exécutées en Palestine depuis une cinquantaine d'années par différentes sociétés ont révélé en quelque sorte la civilisation palestinienne antérieure à la période hébraïque. Les résultats de ces recherches ont été présentés dans l'excellent livre du P. Vincent, intitulé *Canaan*

(1907), qui décrit magistralement les constructions, le mobilier, l'art et les mœurs des populations primitives de la Palestine. Les recherches faites dans la capitale de la Judée ont été décrites par le même savant dans *Jérusalem sous terre* (1911) et *Jérusalem antique* (1912). Le capitaine R. Weill, qui avait jadis exploré la région sinaïtique et en avait parlé dans son ouvrage intitulé *La presqu'île du Sinaï* (1909), s'est occupé lui aussi de Jérusalem en 1913 et a publié le résultat de ses fouilles dans la *Revue des Etudes juives* (1919).

Le problème du temple de Salomon a été étudié par le marquis de Vogüé (1864-1865) et celui du temple d'Ezéchiel par Perrot et Chipiez, d'abord dans la *Revue générale de l'architecture* (1885), puis dans l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*.

De nombreuses questions archéologiques ont été étudiées avec une compétence toute particulière par M. Clermont-Ganneau dans ses *Etudes d'archéologie orientale* (1880-1895), le *Recueil d'archéologie* (1888-1901), ainsi que dans le *Journal Asiatique*, la *Revue archéologique*, le *Palestine exploration Fund*, etc.

Une des sources principales pour la connaissance des antiquités est fournie par l'épigraphie. L'histoire politique et religieuse de nombreux peuples orientaux a été complètement renouvelée par le déchiffrement des inscriptions, qui nous donnent des documents contemporains des événements et échappent, par conséquent, à l'altération incontestable des traditions orales ou écrites. Le rôle de la France dans le domaine de l'épigraphie sémitique a été prépondérant. Nous n'avons pas à parler ici des découvertes assyro-babyloniennes (voir le chapitre II), ni des monuments araméens (chapitre IV), mais l'épigraphie cananéenne constitue à elle seule un champ déjà très vaste.

A la vérité, la Palestine hébraïque proprement dite a fourni très peu d'inscriptions. Les seuls documents importants qu'on y ait trouvés sont l'inscription de Siloé, qui raconte le percement d'un aqueduc, opéré probablement à l'époque d'Ezéchias, et celle de Guézer, contenant un calendrier agricole, remontant vraisemblablement à la même date. Il ne semble pas que les Israélites, qui ont donné au monde le livre religieux par excellence, aient eu l'habitude de glorifier la divi-

nité par des inscriptions. Les deux textes dont nous venons de parler ne contiennent même pas de nom divin. C'est chez les peuples polythéistes entourant Israël qu'on a trouvé les monuments épigraphiques les plus remarquables. Moab a livré l'inscription alphabétique la plus ancienne, la stèle de Mésa, et c'est le Musée du Louvre qui, grâce aux efforts de M. Clermont-Ganneau, en a obtenu la possession. Le roi de Moab y raconte ses victoires sur Israël et énumère les constructions qu'il a fait exécuter dans différentes localités de son territoire. Ce monument, qui est antérieur de 850 ans à l'ère vulgaire, est l'œuvre d'un roi mentionné dans la Bible comme s'étant révolté contre les rois d'Israël. Elle apporte donc une précieuse contribution à l'histoire biblique (1).

Pour retrouver une relation entre l'épigraphie et la Bible (en dehors des tablettes assyro-babyloniennes), il faut aller aux inscriptions araméennes d'Eléphantine, qui parlent de requêtes adressées à des personnages palestiniens mentionnés dans le livre de Néhémie.

De Phénicie Ernest Renan a rapporté des monuments importants, tels que le tombeau d'Esmounazar, roi de Sidon, qui déplore sa mort prématurée. Renan a consigné les résultats de son expédition dans un rapport intitulé *Mission de Phénicie* (1865-1874). Le phénicien, transplanté à Carthage, a passé même en Gaule, où l'on a trouvé plusieurs inscriptions, notamment le célèbre tarif de Marseille, qui indique les redevances cultuelles du temple de Baalsafon. Le phénicien s'est transformé en punique, dialecte dans lequel est rédigée une ample collection d'ex-voto carthaginois. Au déchiffrement des inscriptions phéniciennes et puniques ont pris part, outre les archéologues déjà cités, de nombreux érudits français : le duc de Luynes, J. Derenbourg, S. Munk, Judas, Philippe Berger, J. B. Chabot, etc., dont beaucoup d'articles ont paru dans le *Journal Asiatique*.

Dans l'Idumée et le nord du désert de Syrie, le marquis de Vogüé a recueilli un grand nombre de textes nabatéens et palmyréniens, qu'il a publiés dans ses « *Inscriptions sémi-*

(1) Voir en dernier lieu R. Dussaud, *Musée du Louvre* ; *Les Inscriptions palestiniennes et judaïques*, 1921.

tiques » (1865-1877). Il en sera question dans le chapitre de l'araméen.

L'Arabie du Sud a donné elle aussi un grand nombre d'inscriptions, qui ont fourni une riche moisson de renseignements sur les divinités adorées dans le pays des Sabéens et les régions voisines et sur les dynasties qui se sont succédé dans le Yémen pendant les mille ans ou plus qui ont précédé l'Hégire. C'est un Français, Joseph Arnaud, qui a le premier parcouru l'intérieur de cette contrée et a failli payer de sa vue et même de sa vie son dévouement à la science. Il en a rapporté une soixantaine d'inscriptions qui ont été publiées en 1845 dans le *Journal Asiatique* par les soins de F. Fresnel et de J. Mohl. Un quart de siècle plus tard l'Académie des Inscriptions envoya dans le même pays Joseph Halévy, qui y copia, dans des conditions parfois très périlleuses, des centaines de documents épigraphiques et les fit paraître dans le même organe à la suite de son rapport sur sa mission (1872). En 1883 une subvention de la même Académie permit à Glaser, un Autrichien, de faire son premier voyage dans le Yémen, où il recueillit une nouvelle série d'inscriptions, pour la plupart fragmentaires (1).

L'épigraphie yéménite a été traitée avec beaucoup de pénétration par J. Halévy dans ses *Etudes sabéennes*, imprimées dans le *Journal Asiatique* (1873-1874). C'est dans le même recueil qu'ont paru les *Etudes* de J. et H. Derenbourg consacrées au même sujet (1884). Ces savants ont donné aussi différents articles sur les inscriptions du Yémen dans la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* (1885 et 1902), le *Babylonian and Oriental Record* (1888 et 1891), la *Revue archéologique* (1899), etc.

En Arabie les tribus se transplantaient facilement. C'est pourquoi des inscriptions composées dans le dialecte des Minéens, voisins des Sabéens, ont été trouvées dans le nord de la péninsule, à El-Ola et dans les environs. Deux Français,

(1) Glaser a fait ensuite d'autres voyages au Yémen. Les monuments épigraphiques recueillis par lui ont été cédés les uns au British Museum, d'autres au Musée de Berlin, d'autres à celui de Vienne, qui a acheté, en outre, à ses héritiers la collection de ses estampages et copies d'inscriptions inédites.

Huber et Doughty, ont visité cette région en 1884. Les textes réunis par le premier, qui fut assassiné par des indigènes au cours de son exploration, ont été publiés dans le *Bulletin de la Société de géographie*; les documents recueillis par le second ont paru dans les *Notices et extraits* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En 1907, deux pères dominicains, MM. Janssen et Savignac, ont parcouru la même région et ont exposé les intéressants résultats de leur voyage dans leur livre intitulé *Mission archéologique en Arabie* (1910 et 1914).

La région d'El-Ola a fourni aux voyageurs précités d'autres textes épigraphiques rédigés dans des dialectes qui se rattachent à l'arabe du Nord, mais dont l'écriture se rapproche de l'écriture sabéenne. Ce sont les inscriptions dites lihyanitiques, thamuditiques (proto-arabes) et safaïtiques. Ces dernières sont appelées ainsi parce que des textes analogues ont été déjà trouvés dans la région de Safa, dans le nord du désert de Syrie, et recueillis par de Vogüé dans l'ouvrage déjà mentionné plus haut, les *Inscriptions sémitiques*. J. Halévy les a étudiées dans le *Journal Asiatique* (1877-1881), et M. René Dussaud a consacré aux diverses écritures de ces textes un chapitre intéressant dans son livre *Les Arabes en Syrie avant l'Islam* (1907), en recherchant l'origine de l'alphabet.

En dehors des travaux des archéologues précités, J. Halévy a fait paraître dans la *Revue sémitique*, dont nous avons parlé plus haut, de nombreux articles sur les questions épigraphiques.

Il était extrêmement utile pour les épigraphistes de posséder un ouvrage qui rassemblât les textes disséminés dans une foule de livres, brochures, articles de périodiques, et donnât la reproduction exacte des monuments, estampages ou copies avec un commentaire et la bibliographie. Des recueils de ce genre avaient été composés pour les inscriptions latines et grecques. Sur l'initiative d'Ernest Renan, passionné pour l'étude d'ensemble des langues sémitiques, comme il l'avait déjà montré en 1845 par son *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, ouvrage que personne n'a osé refaire, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

créa le *Corpus inscriptionum semiticarum.* Cet ouvrage est divisé en quatre parties : la première renferme les inscriptions phéniciennes et puniques et la rédaction en fut confiée à Ernest Renan et Philippe Berger (qui eut ensuite comme auxiliaire M. Slouschz). La seconde, qui contient les inscriptions araméennes (proprement dites, nabatéennes et palmyréniennes), a été traitée par le marquis Melchior de Vogüé et l'abbé Chabot. La troisième est destinée aux inscriptions hébraïques. La quatrième partie, qui concerne l'épigraphie yéménite (sabéenne, himyarite, minéenne, etc.) a été rédigée à l'origine par J. et H. Derenbourg, puis par le P. Scheil (qui a pour auxiliaire l'auteur de cette notice). De chaque partie, sauf de la troisième, qui n'a pas été commencée, six ou sept fascicules ont déjà paru (1881-1914). L'œuvre fait honneur à celui qui en a conçu le plan et qui en a donné le modèle ; c'est certainement, dans le domaine du sémitique, un des plus beaux titres de gloire d'Ernest Renan.

En outre du *Corpus*, l'Académie des Inscriptions a publié un *Répertoire d'épigraphie sémitique*, qui a pour but de mettre à la disposition des spécialistes les textes épigraphiques nouvellement découverts, sans attendre qu'ils aient trouvé place dans le Corpus. L'abbé Chabot est le principal rédacteur de cet ouvrage (1900-1912).

Telle est, brièvement esquissée, la part que la France a eue, pendant un siècle, dans le mouvement de la philologie hébraïque, de l'exégèse biblique, de l'archéologie sémitique. Cette part est considérable, mais pourrait encore s'agrandir, si l'on comprenait mieux combien il importe de connaître les langues sémitiques pour posséder complètement l'histoire de la civilisation. Dans toutes les Facultés donnant l'enseignement littéraire, il devrait y avoir une chaire d'hébreu. Et pour que l'étude de la langue biblique n'apparût pas comme une chose extraordinaire, mais fît partie intégrante de l'instruction que doivent recevoir les futurs professeurs de lettres, ceux-ci devraient déjà au lycée pouvoir en acquérir au moins les éléments. Ceux qui ont le goût de la linguistique saisiraient ainsi le mécanisme d'un parler différent des langues indo-européennes et qui, selón toute vraisemblance, représente un stade plus primitif des langues à flexion. D'au-

tre part, tous seraient mis à même d'apprécier dans le texte original les idées morales et religieuses d'un livre dont l'action a été si profonde sur l'humanité. Il serait tout à fait injuste de vouloir expliquer les origines du monde moderne par l'effet de la seule culture latine et grecque. Les auteurs de la Bible, historiens, poètes et prophètes, dont l'influence a été si forte dans le passé, ne doivent pas être ignorés de ceux qui sont chargés de former les générations à venir.

IV. — LES ÉTUDES ARAMÉENNES

par J.-B. Chabot.

Au cours du siècle qui s'est écoulé depuis la fondation de la *Société Asiatique*, aucune branche des études sémitiques — l'assyriologie exceptée — n'a pris une extension aussi considérable que celle du groupe de langues désignées sous le nom générique d'araméen.

Pendant longtemps l'étude de l'araméen avait été considérée comme accessoire des études bibliques. On ne connaissait guère alors que l'araméen de la Bible, qu'on appelait généralement chaldéen. A la fin du XVIIe siècle, on commença à soupçonner l'importance du syriaque. Il fut étudié en vue de la critique textuelle des Livres saints. Le premier savant français qui se rendit vraiment compte de l'importance des littératures orientales fut l'abbé Eusèbe Renaudot (1646-1720). Il s'adonna spécialement à l'histoire des Eglises d'Orient. D'immenses travaux, qu'il tenait prêts pour l'impression, n'ont pas vu le jour ; les encouragements manquèrent à l'auteur ; il mourut avant d'avoir obtenu les caractères orientaux que Colbert avait projeté de faire graver. Au moment même de la mort de Renaudot, la célèbre *Bibliotheca Orientalis* de Joseph Simon Assémani paraissait à Rome (1719-1728) et faisait surgir des manuscrits de la Bibliothèque vaticane une véritable histoire littéraire des Syriens. La gloire du savant français fut éclipsée par celle du prélat maronite. Mais l'examen impartial des manuscrits inédits de Renaudot, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale, témoigne chez celui-ci d'une érudition plus solide et plus complète. On est étonné que la publication d'Assémani n'ait pas dès lors suscité un mouvement vers l'étude de la langue syriaque. Il était réservé au XIXe siècle de produire l'essor prodigieux que les études araméennes ont pris en Europe.

En dehors de la curiosité scientifique qui pouvait porter les philologues à s'engager dans cette voie, trois causes principales ont favorisé ce développement rapide, surtout dans les cinquante dernières années. Ce fut d'abord l'importation en Europe de nombreux manuscrits, et la publication des catalogues qui firent connaître les richesses accumulées dans les fonds orientaux des grandes bibliothèques. En second lieu, les découvertes épigraphiques se sont multipliées et ont mis au jour des monuments araméens que leur caractère et leur antiquité placent au premier rang parmi les documents qui peuvent nous éclairer sur l'histoire, la civilisation et la langue de peuples aujourd'hui disparus. Enfin, des explorateurs sagaces se sont appliqués à recueillir les éléments nécessaires à l'étude des dialectes araméens encore parlés actuellement, et ils ont ainsi ouvert aux philologues un champ nouveau et assez vaste.

La première collection quelque peu importante de manuscrits syriaques réunie en Occident fut celle de Colbert. A la mort du célèbre ministre (1683), elle comprenait cent quatorze volumes.

A la même époque, la Bibliothèque vaticane n'en possédait que quarante-neuf. Mais, grâce au zèle des Assémani et à la munificence du pape Clément XI, on y ajouta diverses collections particulières et trente-quatre précieux manuscrits achetés aux moines du couvent syrien de Notre-Dame, au désert de Nitrie, en Egypte. En 1759, le catalogue imprimé décrivait déjà deux cent cinquante volumes. L'acquisition de la bibliothèque privée d'Assémani et l'adjonction récente de la collection jadis conservée au Musée Borgia ont plus que doublé ce nombre. La Bibliothèque vaticane compte actuellement environ cinq cent cinquante manuscrits syriaques.

La collection de Colbert fut acquise en 1732 par la Bibliothèque royale, devenue aujourd'hui la Bibliothèque nationale. Lors de la publication du catalogue, en 1874, celle-ci possédait deux cent quatre-vingt-huit manuscrits syriaques. De nouvelles acquisitions ont porté ce nombre à trois cent soixante-dix-huit.

La bibliothèque de Berlin a été formée au cours du XIXe siècle. Le catalogue, publié en 1899, signale un ensemble de

trois cent cinquante manuscrits, dont près de trois cents ont été recueillis en Orient par M. Sachau, au cours d'un voyage exécuté en 1879-80.

C'est l'Angleterre qui a l'avantage de posséder la plus riche collection. Le catalogue des mss. syriaques de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, ne décrivait, en 1864, que deux cent un volumes ; celui de l'Université de Cambridge, paru en 1901, n'en comprend que deux cent quinze ; mais le British Museum, qui possédait seulement soixante-huit manuscrits en 1838, en compte aujourd'hui plus de huit cent cinquante. Sur ce nombre cinq cent cinquante sont entrés dans l'établissement entre les années 1839-1851. Ils proviennent de ce même couvent de Nitrie, en Egypte, où Elie Assémani avait acheté les meilleurs manuscrits rapportés par lui à la Vaticane. Ce couvent, fondé vers le ve siècle, était resté en étroite relation avec ceux de Mésopotamie, qui pourvoyaient à ses besoins intellectuels en lui envoyant des livres. Un certain abbé Moise, ayant fait, en 932, le voyage de Bagdad, rapporta à Nitrie deux cent cinquante volumes de la plus haute antiquité et d'une valeur intrinsèque inestimable. Très peu de ces manuscrits avaient été distraits de la bibliothèque quand des négociations habilement conduites firent passer à Londres ce qui restait de cette collection unique au monde.

Diverses bibliothèques publiques ou privées possèdent des collections syriaques de moindre importance ; celle de Florence contient cinquante manuscrits ; celles de Milan, de Turin, de Pétrograd, de Leide, de Dublin sont moins bien pourvues.

Le nombre des manuscrits syriaques importés en Europe au cours du siècle écoulé dépasse deux mille. Ajoutons qu'ils ne constituent pas les seules ressources dont disposent les sémitisants.

Il reste encore des manuscrits syriaques en Orient et la facilité des relations permet souvent d'en tirer parti. Assurément la bibliothèque du mont Sinaï, qui renferme deux cent quatre-vingts mss. (presque tous liturgiques), n'est guère accessible. En Syrie et en Mésopotamie le contact prolongé des missionnaires européens a éveillé l'attention du clergé local ; les Syriens instruits commencent à s'intéresser à l'histoire

ancienne de leur nation ; les manuscrits ne sont plus négligés, on les recueille et on les conserve soigneusement. Quand le zèle de la science ne suffit pas à inspirer ces soins, l'espoir d'en tirer profit détermine les possesseurs. J'ai décrit jadis les cinquante manuscrits du couvent grec de Jérusalem. Le couvent des Syriens de la même ville en compte près de cent cinquante. Le patriarche Rahmani en possède, dit-on, un pareil nombre dans sa bibliothèque privée. Un prélat chaldéen fort instruit, massacré par les Turcs en 1915, Mgr, Scher avait entrepris, à mon instigation, de décrire sommairement les collections réunies à Séert, sa ville épiscopale, à Mardin, à Mossoul, à Diarbekir ; ses notices s'étendent à plus de six cents volumes. De ces ouvrages, il est facile d'obtenir aujourd'hui des copies soignées. C'est par ce moyen que les missionnaires protestants d'Ourmiah ont réuni une bibliothèque de plus de deux cent cinquante volumes. Nous sommes mal renseignés sur le nombre et la valeur des manuscrits conservés au patriarcat jacobite, dans le couvent de Deir ez-Zafarân, près de Mardin ; plus mal encore sur ceux du patriarcat maronite dont on refuse systématiquement la communication, par crainte de voir s'évanouir les légendes relatives aux origines religieuses de cette nation. Quant aux manuscrits qui se trouvent dans les petits couvents du Tour'abdîn et dans les églises qui ont échappé aux pillages des Turcs, on peut espérer qu'ils apporteront un jour ou l'autre d'agréables surprises aux érudits, en leur rendant quelques-uns des documents antiques dont la science déplore la disparition.

Que contiennent ces manuscrits ? Il faudrait tracer un tableau complet de la littérature syriaque pour en faire comprendre la valeur. L'espace qui nous est mesuré ne nous permet pas même d'en esquisser les grandes lignes ; et nous ne pouvons que renvoyer aux excellentes histoires de cette littérature publiées par Wright et par Rubens Duval. Il n'est aucune branche des sciences profanes ou religieuses qui n'ait profité largement des travaux auxquels se sont livrés avec ardeur des orientalistes de grand mérite pendant les cinquante dernières années. L'exégèse biblique s'est enrichie de plusieurs versions et recensions des Livres saints, et s'est trouvée en possession de copieux commentaires ; parmi ces derniers,

quelques-uns, traduits du grec, nous ont rendu des ouvrages dont le texte primitif est perdu. De curieux apocryphes ont appelé l'attention des érudits qui s'adonnent à l'étude des origines chrétiennes. Des traités de théologie, nombreux et variés, ont jeté un jour inattendu sur les grandes luttes religieuses qui ont troublé l'Orient au ve siècle. L'histoire est une des branches les plus développées de cette littérature, et celle dont l'intérêt est le plus universel ; aussi les ouvrages historiques ont-ils été parmi les premiers publiés. Après les deux célèbres chroniques de Barhébréus, on a vu paraître celles de Jean d'Asie, de Jacques d'Edesse, du pseudo-Denys de Tellmahrê, d'Elie de Nisibe, du pseudo-Zacharie de Mitylène, celle de Michel le Syrien, la plus développée de toutes, et plusieurs autres de moindre étendue. Ces chroniques contiennent toute l'histoire religieuse et profane de la Syrie et de la Mésopotamie jusqu'au XIIIe siècle. Des monographies, des biographies complètent les données des chroniqueurs. M. Labourt a montré ce qu'un historien peut tirer de ces documents, dans son histoire du Christianisme en Perse, tout entière basée sur les Actes des Martyrs et le Recueil des Synodes nestoriens publié par nos soins. Les encyclopédies scientifiques et les traités particuliers de médecine, de cosmographie, de physique, de chimie, de rhétorique apportent une sérieuse contribution à l'histoire des sciences ; les ouvrages de philosophie, assez nombreux, ont un intérêt particulier : on y retrouve les traités par lesquels les Syriens ont transmis leurs connaissances aux Arabes, qui, comme on le sait, ont dépassé promptement leurs initiateurs et ont exercé plus tard par leurs propres écrits une influence considérable dans la propagation des sciences en Occident.

Wright écrivait en 1872 : « C'est à la collection maintenant déposée au British Museum qu'est due la renaissance des études syriaques qui s'est manifestée durant ces vingt-cinq dernières années. Depuis la première publication de Cureton en 1848 [celle des *Lettres festales* de S. Athanase, dont le texte original est perdu], il ne s'est passé aucune année sans qu'on n'ait vu paraître un ouvrage de valeur sur la linguistique, l'histoire ou la théologie. Les savants de toutes les contrées de l'Europe sont venus passer des semaines et

des mois sur les volumes du British Museum. » Depuis lors le zèle des érudits ne s'est point ralenti ; il s'est étendu aux autres dépôts de manuscrits. On peut évaluer à près de cent volumes les éditions de textes syriaques publiées jusqu'à ce jour, et à plusieurs centaines le nombre des essais, des études, des dissertations auxquelles ces publications ont donné lieu. L'espace nous manque pour en dresser la liste, même en la restreignant aux plus importantes. Nous aurions aimé à mettre en relief la large part que la science française a prise dans ce mouvement intellectuel. Qu'il nous soit du moins permis de rappeler en passant le nom de quelques membres de notre Société, aujourd'hui disparus, qui s'étaient spécialisés dans ces études.

Etienne Quatremère (1782-1857) fut incontestablement le plus savant orientaliste de sa génération. Le premier en France il comprit et signala l'importance des littératures araméennes pour la connaissance de la civilisation orientale. Son *Mémoire sur les Nabatéens* publié en 1835 dans le *Journal Asiatique*, est un modèle de critique et d'érudition. Le projet de dictionnaire syriaque qu'il avait mûri et préparé par un immense travail, en dépouillant de nombreux textes imprimés et manuscrits, répondait dans sa pensée à la nécessité de faciliter l'étude de cette langue « qui mérite à coup sûr, disait-il, et d'une manière particulière, l'attention des amateurs de la littérature orientale ». Le projet est aujourd'hui réalisé par le *Thesaurus syriacus* de Payne Smith, qui a voulu rendre hommage à son devancier en utilisant ses fiches et en inscrivant son nom au frontispice de cette magistrale publication, fruit de trente-six années d'un labeur assidu. Le *Dictionarium syriaco-latinum* du P. J. Brun, publié en 1895, est un abrégé pratique du *Thesaurus*, qui rend les plus grands services aux débutants, munis aujourd'hui d'instruments de travail qui ont fait défaut à leurs aînés.

Ernest Renan (1823-1892) fut un des premiers à exploiter les richesses du British Museum. Il en signalait la valeur dans sa *Lettre à M. Reinaud* (*Journ. As.*, 1852). Renan complétait alors ses recherches sur la philosophie d'Averroès. L'examen des manuscrits lui révéla que toute la philosophie arabe procédait des œuvres d'Aristote par l'intermédiaire des Syriens,

et il développa cette idée dans sa thèse *De Philosophia peripathetica apud Syros* ; il eut le mérite de mettre en évidence l'importance des versions syriaques d'œuvres grecques pour l'histoire des sciences. Il rapporta aussi le texte du document connu sous le nom d'*Apologie de Méliton*, qu'il publia dans le *Spicilegium Solemnense* de Pitra. Si Renan avait persévéré dans cette voie, la connaissance de la littérature syriaque eût réalisé en France de sérieux progrès.

Un homme tout dévoué aux études araméennes fut l'abbé Paulin Martin (1840-1890). Sa persévérance est d'autant plus méritoire qu'il fut peu encouragé. Le *Journal Asiatique* lui fut hospitalier ; il y publia plusieurs travaux : *Jacques d'Edesse et les voyelles syriennes* ; *La Massore chez les Syriens* (1869) ; *Essai sur les deux principaux dialectes araméens* (1872), *Histoire de la Ponctuation* (1875), *L'Hexaméron de Jacques d'Edesse* (1888). Le tome IV du *Spicilegium Solemnense* est rempli par son édition des *Patres antenicæni orientales.* Mais les *Actes du Brigandage d'Ephèse* n'ont pu voir le jour qu'en traduction. Il a dû offrir à une collection étrangère sa *Chronique de Josué le Stylite* (Leipzig, 1876) et sa *Métrique chez les Syriens* (ibid., 1879). Il avait été réduit à autographier la *Lettre de Jacques d'Edesse sur l'orthographe* (1869) et l'importante édition des *Œuvres grammaticales de Barhébréus* (1872). Les orientalistes ne rencontrent plus de nos jours pareille difficulté. La *Patrologia orientalis* et surtout le *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium,* publié par les Universités de Washington et de Louvain, offrent à leur activité l'assurance de ne pas préparer en vain leurs publications. Depuis 1903 le *Corpus* a fait paraître quarante volumes de textes ou de traductions syriaques.

De tous les orientalistes français, Rubens Duval (1839-1911) est celui qui a le plus contribué au développement des études araméennes ; sa longue collaboration au *Journal Asiatique* (une vingtaine d'articles et une centaine de notices bibliographiques), ses éditions de textes (Testament de S. Ephrem, Epitres d'Ishoyahb III, Homélies de Sévère d'Antioche, Alchimie syriaque), sa *Grammaire syriaque,* son *Histoire d'Edesse,* et surtout son édition du *Lexicon syriacum* de

Bar Bahloul témoignent de son activité laborieuse. La bibliographie que nous avons donnée dans le *Journal Asiatique* (1911) nous dispense d'entrer dans plus de détails. Rappelons toutefois que sa *Littérature syriaque* a eu trois éditions en sept ans : preuve évidente du progrès que ces études avaient réalisé chez nous. Elles obtinrent alors, à juste titre, une place dans l'enseignement officiel. Une chaire de *Langues et littératures araméennes* fut créée au Collège de France en 1895, et occupée avec distinction par Duval jusqu'en 1907. Malheureusement un enseignement si nécessaire au bon renom de la science française ne survécut pas à la retraite du professeur. La chaire est aujourd'hui supprimée.

A ces maîtres éminents dont nous nous efforçons de suivre l'exemple, il nous est agréable de rendre ici hommage.

La littérature syriaque est la source la plus abondante des études araméennes ; elle n'est pas la seule. Les restes du dialecte christiano-palestinien, le samaritain, les Targoums, les parties araméennes des deux Talmuds (de Jérusalem et de Babylone) ont fourni la matière de travaux, surtout d'ordre philologique, moins nombreux chez nous qu'à l'étranger. Rappelons toutefois la traduction française du *Talmud de Jérusalem* par M. Schwab.

Un champ absolument nouveau a été ouvert aux études araméennes au cours du XIX[e] siècle par les découvertes épigraphiques : champ dans lequel la science française peut revendiquer sans conteste la première place avec les travaux de Renan, de Vogüé, de Ph. Berger, de Rubens Duval, de J. Halévy, de J. Derenbourg, de Clermont-Ganneau, qui est aujourd'hui le représentant le plus autorisé de cette discipline. Grâce à des découvertes récentes, tous les dialectes fournissent maintenant leur appoint à l'épigraphie : l'araméen ancien, le nabatéen, le palmyrénien, le syriaque, le mandaïte.

En 1850, en dehors des inscriptions sinaïtiques, on ne connaissait que cinq textes nabatéens, imparfaitement copiés dans le Haouran, et trois autres relevés à Pétra. L'exploration du Haouran par M. de Vogüé et H. Waddington, en 1861, porta le nombre à vingt-cinq. Les voyages en Arabie de Ch. Doughty (1876-77), de Ch. Huber et d'Euting (1883-84), ceux du P. Lagrange (1897) et d'Euting (1898) à Pétra, de R. Dus-

saud dans le Haouran (1899 ; 1901), les expéditions américaines en Syrie dirigées par Butler (1899-1900 ; 1904-1905, 1909), diverses excursions de l'Ecole biblique de Jérusalem, au delà du Jourdain, les deux missions récentes de cette même Ecole en Arabie (1907, 1909-10), et les recherches de plusieurs autres voyageurs, ont multiplié les découvertes : nous possédons aujourd'hui près de cinq cents inscriptions nabatéennes dont les dates s'échelonnent depuis le premier siècle avant notre ère jusqu'au milieu du IIIe après J.-C.

D'autre part l'exploration de la Péninsule sinaïtique par Lottin de Laval (1850), et plus tard par les Anglais (1866), augmentait le nombre des textes copiés antérieurement par les savants attachés à l'Expédition d'Egypte (1799), par Grey (1820) et par Lepsius (1847). Depuis lors Euting, en 1889, en recueillit environ six cents. La même année et l'année suivante G. Bénédite, chargé de cette mission par l'Académie des Inscriptions, en copia près de deux mille. La tradition des Juifs alexandrins, rapportée par Cosmas Indicopleustes, tenait ces inscriptions pour hébraïques et les faisait remonter à l'époque de Moïse. Dès 1840, F. Beer avait démontré qu'elles étaient l'œuvre des Nabatéens, et il en avait tiré l'alphabet de ce dialecte. En réalité, elles ont été gravées au cours du IIe et du IIIe siècle de l'ère chrétienne.

L'épigraphie palmyrénienne bénéficia d'un accroissement semblable. Au début du XIXe siècle on connaissait quinze inscriptions. Une autre fut découverte à Rome, et deux en Algérie. Le recueil publié par M. de Vogüé, en 1868, porta le nombre à cent cinquante. Depuis cette époque, des collections moins étendues, éditées par A.-D. Mordtmann, Clermont-Ganneau, E. Ledrain, J. Euting, P. Schrœder, D. Simonsen, J.-B. Chabot, D.-H. Müller, et par d'autres, ont fait connaître des monuments relevés à Palmyre même ou transportés dans les musées d'Europe et d'Amérique. Une mission confiée en 1914 aux RR. PP. Jaussen et Savignac leur permit de reviser sur place beaucoup de textes déjà connus et d'en découvrir une soixantaine d'inédits. En y ajoutant quelques monuments trouvés en Egypte, en Hongrie, en Angleterre, on arrive au chiffre global de sept cents inscriptions palmyréniennes. La majeure partie de ces inscriptions a été gravée à l'époque où

la ville était le plus florissante, entre les années 130-271. Quelques-unes cependant remontent au début de notre ère.

Le syriaque est aussi représenté dans l'épigraphie par un petit nombre d'inscriptions funéraires de l'époque païenne, et par deux inscriptions en mosaïque, trouvées à Edesse à la fin du XIXe siècle. Le matériel de l'époque chrétienne consiste en dédicaces d'églises, épitaphes, inscriptions commémoratives ; il a été recueilli dans la Syrie occidentale principalement par H. Pognon et E. Littmann, et en Mésopotamie par Pognon. Des centaines d'inscriptions funéraires ont été trouvées dans les cimetières nestoriens du Sémirietschié, au nord de Kaschgar ; elles sont postérieures de cinq siècles à la fameuse stèle syro-chinoise de Si-ngan-fou datée de 781.

Il était facile de prévoir que l'exploration même superficielle de la Syrie, de la Nabatène, de Palmyre, donnerait des résultats appréciables pour l'épigraphie ; mais personne ne pouvait penser, il y a seulement vingt ans, qu'il nous serait permis d'étudier la vieille langue araméenne dans des documents aussi étendus que ceux qui nous ont été apportés par les papyrus découverts en Egypte au début du XXe siècle. De cette langue, nous avions les parties araméennes de la Bible et quelques inscriptions fort anciennes, dont les plus importantes sont la stèle de Zakir, roi de Hamath (VIIIe s. av. J.-C.) découverte par H. Pognon ; la stèle de Teima (Ve s.), découverte par Huber, déposée maintenant au Louvre, ainsi que les deux inscriptions trouvées à Nérab, dans la région d'Alep, en 1891 ; les quatre stèles du musée de Berlin trouvées à Zendjerli, dans la Syrie du Nord, remontant au VIIIe s. Nous possédions aussi dix-neuf fragments de papyrus, provenant pour la plupart de Memphis, portant ensemble à peine cent lignes d'écriture araméenne plus ou moins mutilées, et enfin cinq ostraca trouvés dans l'île d'Eléphantine.

Une trouvaille faite dans cette dernière localité en 1904 mit au jour onze feuillets de grande dimension, à peu près intacts, et portant deux cent quarante lignes d'écriture bien conservée. Ils sont datés de 471 à 411 avant notre ère. Ces documents : vente, donation, contrat de mariage, etc., émanent de la colonie juive déportée en cet endroit. L'explora-

tion méthodique de l'île par les Allemands amena la découverte d'autres feuillets contenant des lettres, des listes d'émargement, des comptes, des contrats et même des fragments littéraires, comme celui de l'histoire d'Akhikar, et la traduction de l'inscription de Darius à Behistoun. De son côté, M. Clermont-Ganneau arracha aux ruines d'Eléphantine plusieurs centaines de tessons couverts d'écriture, de même origine et de même époque que les papyrus, c'est-à-dire du temps de la domination perse en Egypte.

Le zèle pour la recherche et l'étude des inscriptions fut grandement stimulé par l'apparition des premiers fascicules du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* dont l'Académié des Inscriptions décida la publication, sur l'initiative de Renan. Le plan de l'ouvrage fut publié dans le *Journal Asiatique* en 1867. Le premier fascicule de la partie araméenne, dont la direction était confiée à M. de Vogüé, fut livré au public en 1888. Il comprenait les inscriptions en vieil araméen, les fragments de papyrus et les quelques ostraca connus à cette époque. Depuis lors les inscriptions nabatéennes, y compris les sinaïtiques, ont été publiées ; on espère que les palmyréniennes, déjà imprimées en 1914, ne tarderont pas à voir le jour. Souhaitons qu'il en soit ainsi ; car le *Corpus*, qui a créé et qui doit maintenir en France le centre des études concernant l'épigraphie sémitique, ne rendra réellement les grands services qu'on en attend que quand chacune de ses parties sera munie d'un copieux index. Le *Répertoire d'épigraphie sémitique* qui paraît depuis 1900 ne peut suppléer que d'une manière imparfaite et provisoire à cette lacune.

A côté des ostraca judéo-araméens d'Egypte il convient de rappeler, par analogie, les coupes magiques trouvées en Babylonie, à Khouabir, sur les rives de l'Euphrate, et chargées d'inscriptions écrites à l'encre, en mandaïte, dialecte d'une grande pauvreté littéraire, mais d'un haut intérêt philologique. On connaît une cinquantaine de ces coupes : les inscriptions ont été déchiffrées, pour la plupart, par H. Pognon. Des coupes semblables, couvertes d'inscriptions en judéo-araméen et en syriaque, ont été recueillies dans la basse Babylonie. La lecture des textes n'a d'intérêt que pour le folk-lore.

Les dialectes improprement appelés néo-syriaques sont une survivance de l'araméen, la continuation et la transformation de la langue populaire dont l'usage subsista à côté de la langue littéraire. Dès que ce fait eut été constaté, on comprit l'importance de ces dialectes pour l'histoire générale des langues sémitiques, et les meilleurs philologues s'appliquèrent à leur étude. Dès 1879, Rubens Duval inaugurait ces recherches en donnant dans le *Journal Asiatique* une *Notice sur le dialecte de Ma'loula* (village au nord de Damas), dialecte qui devait faire ultérieurement l'objet d'une enquête plus étendue menée par D. Parisot (*Journ. As.*, 1898, 1902). En 1883, Duval recueillait lui-même, de la bouche d'indigènes, et publiait des récits exprimés dans le dialecte chrétien et dans le dialecte juif de Salamas (Perse) ; il donnait encore en 1896 à la Société de Linguistique une *Notice sur les dialectes néo-araméens* qui avaient été étudiés, à l'étranger, par des orientalistes éminents tels que Nœldeke, Socin, Sachau, Guidi, J. Maclean.

En terminant ce rapide coup d'œil sur l'activité qui s'est manifestée chez nous dans le domaine des études araméennes au cours d'un siècle, nous avons la satisfaction de constater que la science française a contribué pour une part considérable au progrès de ces études, qui offrent tant de ressources au philologue et à l'historien. Un champ si vaste et si fertile réclame les labeurs assidus de nombreux ouvriers, et aussi les encouragements des maîtres qui ont souci du bon renom de l'Orientalisme français. Il est à souhaiter que cette branche des études sémitiques, qui occupe une large place dans les programmes des Universités étrangères, obtienne de nouveau le rang qu'elle mérite dans l'enseignement officiel en France.

V. — LES ÉTUDES ÉTHIOPIENNES

par Marcel Cohen.

Les études éthiopiennes avaient été inaugurées en Europe au début du xvie siècle avec les expéditions portugaises en Abyssinie et la venue d'un petit nombre d'Abyssins en Italie : quelques impressions de textes à Rome, des rudiments de grammaires et de lexiques, des relations d'explorateurs jésuites très incomplètement publiées en ont marqué les premières étapes, où le Français Scaliger a joué un certain rôle.

A la fin du xviie siècle ces études ont été magistralement établies par les ouvrages où l'Allemand Leutholf-Ludolf(us) a utilisé avec une méthode parfaite les enseignements du bon clerc abyssin Gorgoryos : grammaire et dictionnaire de la langue savante (guèze) et de la langue parlée (amharique) et histoire de l'Abyssinie, avec un abondant commentaire, où on puise encore.

Après Ludolf, les manuscrits parvenus en Europe ont longtemps dormi dans les bibliothèques, les rapports entre savants occidentaux et lettrés abyssins n'ont pas été poursuivis.

A la fin du xviiie siècle le voyageur écossais Bruce, le premier, publiait de nombreux renseignements de toute espèce recueillis dans le pays même en cinq ans de séjour (au retour desquels il avait offert à Louis XV un beau manuscrit éthiopien). Il devait être suivi au xixe siècle par de nombreux voyageurs, érudits aventureux, missionnaires, soldats ou marins, diplomates, colons explorateurs, parmi lesquels (à la suite de l'Anglais Salt et de l'Allemand Rüppel) de nombreux Français se sont utilement distingués.

C'est autour de 1840 que se situe une brillante entrée en scène de la France dans l'exploration de l'Abyssinie.

En 1838, alors que paraissait le gros compte rendu du voya-

ge de Combes et Tamisier (1835-1837), les deux frères Antoine et Arnaud d'Abbadie débarquaient en Abyssinie, pour ne rentrer en France qu'en 1849 ; dès 1839 le *Journal Asiatique* publiait des renseignements sur les langues éthiopiennes envoyés par Antoine d'Abbadie. La même année, arrivait en Abyssinie la première mission scientifique bien équipée pour l'exploration, dirigée par le lieutenant de vaisseau Lefebvre ; après un séjour de cinq ans qui avait coûté la vie aux naturalistes Quartin-Dillon et Petit, Lefebvre rentré en France a publié des observations importantes, en particulier pour la linguistique (1845-1848). Les deux voyages de Rochet d'Héricourt, entre 1841 et 1846, abordaient l'Abyssinie par le Sud (royaume du Choa) et non par le Nord, comme les précédentes expéditions ; les manuscrits rapportés par cet explorateur ont définitivement constitué le fonds éthiopien de la Bibliothèque nationale. C'est aussi de 1839 à 1842 que Ferret et Galinier exploraient l'Abyssinie.

Juste à la même époque renaît l'étude philologique de l'éthiopien : l'Allemand Dillmann, le principal éthiopisant du siècle, préludait en 1846 à sa glorieuse carrière en examinant les fonds de manuscrits éthiopiens, et c'est d'abord celui de Paris qu'il a visité.

Le terrain ainsi préparé, on pouvait s'attendre à voir paraître des éthiopisants français.

Antoine d'Abbadie, le premier à qui on puisse donner ce titre, a consacré, après son retour en France, une part de sa brillante activité aux études de langues éthiopiennes. Quoique voué plutôt aux sciences exactes, et surtout à l'astronomie (ses travaux géodésiques sur l'Abyssinie contribuaient à le faire élire membre de l'Académie des Sciences), sa coopération incessante avec la Société Asiatique, entre autres, et ses travaux philologiques et linguistiques lui donnaient une place éminente parmi les orientalistes. En 1859, il publiait le *Catalogue raisonné* de la très importante collection de manuscrits qu'il avait rapportée ; cette collection, augmentée de diverses acquisitions et des nombreuses notes de voyage qu'il n'a pas eu le temps de publier de son vivant, a été léguée par lui à l'Académie des Sciences (1897). Remise depuis à la Bibliothèque Nationale dont elle a doublé le fonds éthiopien,

cette collection a de nouveau été cataloguée par le Père M. Chaîne et, de manière modèle, par M. Conti Rossini dans le *Journal Asiatique*, de 1912 à 1915. Grâce à ce savant italien, les documents linguistiques enfouis dans les carnets de d'Abbadie voient peu à peu le jour ; d'année en année l'œuvre du grand voyageur se continue ainsi et s'augmente au delà de la mort. Seule, sans doute, elle sauvera de l'oubli certains parlers locaux chamitiques en voie de disparition qui ont échappé aux si utiles explorations de l'Autrichien Reinisch.

La première œuvre lexicographique de d'Abbadie qui ait été imprimée est l'extrait d'un vocabulaire encore aujourd'hui inédit de la langue tigré, que Dillmann a publié à la suite de son monumental dictionnaire de l'éthiopien classique (1865). Son principal ouvrage est le *Dictionnaire de la langue amariñña* (c'est le nom indigène de la langue parlée de l'Abyssinie centrale, plus souvent appelée amharique). Paru en 1881, il représentait un progrès notable sur l'œuvre du missionnaire Isenberg (dont le dictionnaire et la grammaire avaient en 1841-1842 renouvelé l'étude de l'amharique), et il reste le seul dictionnaire de cette langue écrit en français ; son index français le rend précieux aussi pour la traduction en amharique. Pour l'usage scientifique, il peut être considéré comme périmé depuis l'apparition en 1901 du dictionnaire amharique-italien beaucoup plus riche de M. Ignace Guidi (membre honoraire de la Société Asiatique), d'autant plus que celui-ci a repris et cité textuellement en français toutes les indications recueillies par d'Abbadie que ne lui fournissaient pas ses propres informateurs. (L'œuvre de M. I. Guidi est encore complétée maintenant par les publications anglaises de M. C. H. Armbruster depuis 1908.)

A côté du voyageur philologue, l'orientaliste explorateur : en 1867 Joseph Halévy a préludé par un voyage en Abyssinie du Nord, dans les régions où se trouvent des Falacha (Abyssins de religion juive), à son important voyage en Arabie du Sud. Fixé par la suite à Paris, il a été le premier voyageur revenu d'Abyssinie qui ait enseigné l'éthiopien : il a inauguré et tenu jusqu'à sa mort, en 1917, à l'âge de 90 ans, la direction d'études d'éthiopien à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Assistant fidèle et combatif aux séances de la Société

Asiatique et d'autres sociétés savantes, fondateur-directeur de la *Revue sémitique*, toute indication concernant l'Abyssinie trouvait un écho chez lui. Par quelques notices sur des parlers non sémitiques, il a montré son intérêt pour les langues vivantes ; mais c'est à l'éthiopien classique, qu'il situait toujours dans l'ensemble des langues sémitiques, qu'était consacré son enseignement. Ses ouvrages sur ce domaine ne sont pas nombreux : le plus important est la publication d'un manuscrit qu'il avait rapporté lui-même, contenant divers écrits religieux admis chez les Falacha (1902). Mais son enseignement de professeur infatigable et dévoué a provoqué diverses publications de textes, et c'est sous ses auspices que le P. M. Chaîne a publié en 1907 la première grammaire éthiopienne en français.

En même temps que l'enseignement de l'éthiopien était instauré en France et dans les divers pays d'Europe, on mettait naturellement à l'ordre du jour le projet de lancer dans la circulation, par l'impression, la littérature manuscrite éthiopienne enfermée dans les bibliothèques.

Tout d'abord l'inventaire des manuscrits s'achevait : en 1877, Hermann Zotenberg, conservateur à la Bibliothèque nationale, donnait un excellent catalogue du fonds éthiopien, devançant de peu de jours l'apparition du catalogue par Wright des manuscrits que le British Museum devait à la prise du trésor de l'empereur Théodoros en 1868.

En 1883, le même Zotenberg donnait un exemple original des trouvailles offertes aux historiens dans la littérature éthiopienne, en publiant la version guèze de la *Chronique de Jean, évêque de Nikiou*, ouvrage byzantin du VIIe siècle dont le texte grec est perdu.

A la même époque, en 1881-1882, M. René Basset marquait une étape en publiant ses *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*. Alors que les efforts de Dillmann s'étaient portés jusque-là sur les origines de l'empire abyssin, la publication, avec abondant commentaire, d'une histoire résumée de l'Abyssinie donnait, suivant M. Basset lui-même, « un cadre où viendraient s'ajuster les différents morceaux historiques dont l'ensemble forme la série, parfois interrompue, des annales d'Ethiopie depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours ». Les his-

toires des Jésuites, de Ludolf, de Bruce, faites d'après les Chroniques, allaient céder la place aux Chroniques elles-mêmes.

M. Basset a d'autre part, le premier en France, pris part depuis 1884 à la publication des textes religieux, inaugurée déjà plusieurs décades auparavant en Angleterre et en Allemagne.

Le premier qui ait commencé à remplir le cadre historique donné par M. Basset a été un élève de J. Halévy, J. Perruchon. Employé des postes, venu en amateur aux études éthiopiennes, Perruchon y a laissé la trace d'un savant trop tôt disparu. Il s'est occupé un peu d'amharique ; mais son activité a été surtout consacrée à l'édition de textes historiques en éthiopien classique : le premier morceau d'annales détaillées, *l'Histoire des guerres d''Amda Ṣyôn*, a été publié par lui dans le *Journal Asiatique* en 1889.

Depuis, des éditions dispersées ont paru en différents pays, Portugal, Angleterre, Allemagne, Italie, Russie, Etats-Unis d'Amérique (on peut citer parmi les plus importantes celle du *Fetha Nagast*, c'est-à-dire *Droit des Rois*, par M. Ignace Guidi en 1897-1899, et celle du *Kebra Nagast*, c'est-à-dire *Grandeur des Rois*, par M. Carl Bezold en 1905). Mais c'est en France que prenait corps au début du xxe siècle le projet de publier la littérature éthiopienne en collections d'ensemble, où participeraient les éthiopisants de toutes nationalités. Deux collections, déjà imposantes par le nombre et l'importance des œuvres éditées, sont en cours de publication ; l'éthiopien d'ailleurs n'y figure pas seul, mais y prend rang parmi les autres langues orientales chrétiennes.

C'est d'abord la *Patrologia Orientalis* de MM. R. Graffin et F. Nau, professeurs à l'Institut catholique de Paris ; le premier livre éthiopien de cette collection, le *Livre des mystères du ciel et de la terre*, édité par J. Perruchon (avec M. I. Guidi), a paru en 1903 ; treize autres volumes ont vu le jour depuis. Aux côtés des vétérans étrangers (M. I. Guidi, qui a publié presque seul trois mois du *Synaxaire*, et M. Francesco Esteves Pereira, qui a publié des textes bibliques), est venu se ranger M. Sylvain Grébaut, curé de Neufmarché, éditeur passionné des textes éthiopiens (apocalypses, controverses, etc).

La seconde collection est le *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, entrepris par l'abbé J.-B. Chabot et imprimé à

l'Imprimerie nationale (depuis continué aux frais des Universités catholiques de Washington et de Louvain) ; le directeur pour l'éthiopien est M. Guidi. A partir de 1904 une quinzaine de volumes éthiopiens ont paru, en deux séries. L'une est purement historique ; MM. Guidi et Conti Rossini y donnent en français les traductions des chroniques abyssines qu'ils éditent (alors que la langue de traduction du *Corpus* est généralement le latin) ; il y paraît également des Vies de saints indigènes. Dans l'autre série se rangent quelques écrits philosophiques ou religieux non historiques.

L'étude du christianisme éthiopien est complétée par MM. Grébaut et Chaîne, surtout dans la Revue de l'Orient chrétien.

Pour l'étude linguistique de l'éthiopien ancien et des langues modernes, pour la collecte des littératures populaires, pour l'étude des anciens monuments et des inscriptions, la fin du XIXe et le début du XXe siècle ont été marqués d'efforts importants. Il faut citer : pour l'étude de l'éthiopien classique, l'importante grammaire de Dillmann (1re éd., 1857 ; 2e éd., publiée par M. Bezold, en 1899), les travaux de MM. Nöldeke et Praetorius, et l'enseignement fécond de M. I. Guidi à Rome ; pour l'exploration des ruines d'Axoum et l'étude des inscriptions, l'œuvre de M. E. Littmann (1913) ; pour l'étude historique des langues modernes, les ouvrages de M. F. Praetorius sur le tigrigna (1872), l'amharique (1879), le galla (1893) ; pour le relevé des textes en tigrigna et en tigré, les nombreux ouvrages de l'infatigable éthiopisant qu'est M. Conti Rossini, les recueils de M. Littmann, de M. Kolmodin, etc. Des recueils analogues ont été faits pour l'amharique. Les essais consacrés à des langues chamitiques sont devenus de plus en plus nombreux. Il est hors de propos ici de tout énumérer, mais c'est à côté de cette activité des étrangers (dont un certain nombre d'ouvrages ont d'ailleurs été rédigés en français) qu'il faut situer l'œuvre des Français continuateurs de d'Abbadie.

Une mention doit être donnée aux voyageurs, parmi lesquels Borelli, dans ses excursions de 1885-1888, s'est acquis le plus de mérite en recueillant des vocabulaires de langues diverses du Sud de l'Abyssinie.

Il ne faut pas oublier les missionnaires : bons praticiens des langues parlées, ils négligent malheureusement plus que ne le voudrait l'intérêt profane de l'érudition, de rédiger et de publier : seul le P. Coulbeaux, vers la fin d'une longue carrière, a donné à l'impression un dictionnaire du tigrigna, établi en collaboration avec le P. Schreiber et dont la première moitié seule a paru (à Vienne) en 1915. Pour l'étude du galla, on connaît le nom du P. Léon des Avanchers, dont les notes, rapportées par la mission italienne Cecchi, ont fourni une bonne part du petit ouvrage de M. E. Viterbo sur le galla ; mais le dictionnaire du galla qui fait tant défaut aux études sur les langues chamitiques d'Abyssinie reste encore inédit à la mission du Harrar.

Il y a plus à dire sur l'œuvre de Casimir Mondon-Vidailhet. Au cours d'un séjour de cinq ans environ auprès de Ménélik, cet érudit n'a perdu aucune occasion de se renseigner sur les langues parlées et sur la science abyssine. Il est revenu en France muni d'une belle collection de manuscrits (maintenant à la Bibliothèque nationale) ; c'est la première qui contienne une part importante d'ouvrages en amharique, cette langue naguère si peu écrite (le guèze ayant joué jusqu'à présent en Abyssinie le rôle du latin en Europe avant la Renaissance). Mais Mondon-Vidailhet était riche surtout de son expérience pratique : il a été chargé, le premier en France, et peut-être dans le monde, d'un enseignement spécial de l'amharique (à l'Ecole des langues orientales (à partir de 1899). Cet enseignement, poursuivi avec le plus grand zèle jusqu'à sa mort en 1911, était appuyé de ses principales publications : une grammaire de l'amharique (1899), le seul ouvrage de ce genre en français (en dehors de courtes notes de Perruchon), et une édition avec traduction de la *Chronique de Théodoros II* (1904). Malheureusement, préoccupé par d'autres sujets d'étude, il n'a pas publié intégralement ses notes (depuis déposées à la Bibliothèque nationale avec ses manuscrits abyssins) ; il en avait tiré en 1902 un utile opuscule, *La langue harari et les dialectes éthiopiens du Gouraghé.*

Donc, ainsi que le montre cette revue rapide et qui n'a aucune prétention à être complète, la France a été représentée dans tous les chapitres d'études éthiopiennes ; des noms

comme ceux d'Antoine d'Abbadie, de Joseph Halévy, de M. René Basset y sont marquants.

Celui à qui il est échu de continuer à la fois l'enseignement de Halévy et celui de Mondon-Vidailhet, après avoir suivi leurs traces en une trop courte exploration linguistique d'une partie de l'Abyssinie, exprime ici le souhait que le recrutement des éthiopisants ne tarisse pas. La tâche à accomplir est encore grande. L'édition des matériaux indigènes ou européens conservés au fonds de la Bibliothèque Nationale, actuellement le plus considérable qui existe, demande des travailleurs nombreux. Il faudrait que ces travailleurs établissent des relations suivies avec les lettrés indigènes, pour mieux comprendre ces matériaux et pour les compléter de renseignements sur les traditions encore vivantes (récitation liturgique, musique, rites divers). Il faudrait aussi un supplément d'exploration des parlers vivants, qui seul permettra de tracer un tableau complet scientifiquement classé des langues tant sémitiques que chamitiques de la région abyssine. L'amharique est maintenant bien connu ; on peut s'attendre à voir compléter incessamment par les travailleurs italiens, allemands et suédois le travail pour l'Abyssinie du Nord (tigrigna et tigré), pour la région dankali et la région somali. Mais il reste beaucoup à faire dans le Sud abyssin : on doit souhaiter particulièrement que la situation de la colonie de Djibouti, l'établissement du chemin de fer franco-éthiopien, la présence de missionnaires au Harar, les efforts de l'industrie et du commerce français à Addis-Ababa, soient une occasion pour des Français de faire mieux connaître les dialectes sémitiques méridionaux (harari et gouragué) et de compléter l'exploration du galla et du groupe sidama, encore si mal connu.

VI. — L'ISLAMISME

par Clément Huart.

En 1822, le nom illustre de Silvestre de Sacy, qui fut le premier président de la Société Asiatique, avait atteint l'apogée de la renommée, et son autorité régnait sans conteste sur le domaine des études musulmanes. Dès 1793,il avait publié son *Mémoire sur diverses antiquités de la Perse* suivi de la traduction de l'histoire des Sassanides de Mirkhond ; puis il avait extrait de Maqrizî ses recherches sur les monnaies, les poids et mesures légales des pays musulmans (1797 et 1799). Professeur à l'Ecole spéciale des Langues orientales vivantes, il avait composé, à l'usage de ses élèves et pour obéir aux termes du règlement de cet établissement, sa fameuse *Grammaire arabe* (1re éd., 1810) qu'avait précédée de quatre ans (1806) la première édition de sa *Chrestomathie.* Il avait, en 1805, traduit la *Colombe messagère* de Michel Sabbagh, publié en 1810 la description de l'Egypte d'Abdellatiph, en 1816 le *Calila et Dimna* suivi de la *Moallakah* de Labid. En 1819, entamant le domaine de la littérature persane, il donnait au public le *Pend-nâmé* de Férîd-ed-dîn 'Attâr, enrichi de notes de la plus savante érudition, en même temps que de la plus étendue. L'année même de la création de la Société, il terminait son édition des *Séances* de Harîrî, enrichie d'un commentaire en arabe résumé de divers auteurs, et d'une préface qu'il avait composée, en arabe également, dans le plus pur style des écrivains orientaux.

Pendant seize ans encore, son activité, mûrie par l'expérience, achevait en 1826 la seconde édition de la Chrestomathie, en 1831 celle de la Grammaire, ouvrages capitaux qu'il complétait en 1829 par l'adjonction d'une *Anthologie grammaticale* formée d'extraits d'œuvres de grammairiens indi-

gènes. En 1822 il adjoignait une traduction du *Borda*, d'El-Boûcîrî, dithyrambe à la louange de Mahomet, à l'*Exposition de la foi musulmane* que Garcin de Tassy avait tirée d'El-Birgéwî ; et l'année suivante, il veillait, avec Etienne Quatremère, à l'Imprimerie royale, à une édition d'un Nouveau Testament en syriaque et arabe karchouni. Sa collaboration à l'ancien *Journal Asiatique* commence dès 1823, avec un mémoire sur la manière de compter par les jointures des doigts, la dactylonomie, qui devait, beaucoup plus tard, faire l'objet de nouvelles recherches par Stanislas Guyard. Ses études sur l'initiation à la secte des Ismaïliens (1824) et la notice des manuscrits des livres sacrés des Druzes (1824) préparaient et annonçaient l'*Exposé de la religion des Druzes* qui ne devait voir le jour qu'en 1838, l'année même de sa mort. L'année 1825 vit paraître une lettre sur d'anciens manuscrits arabes sur papyrus ainsi qu'un mémoire sur le traité conclu entre Philippe le Hardi et le roi de Tunis, en 1270, pour l'évacuation du territoire de Tunis par l'armée des Croisés. Des remarques sur l'étude de la poésie arabe (1826), de nouveaux aperçus sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz (1827), des observations sur une pratique superstitieuse attribuée aux Druzes et sur la doctrine des Nosaïriens (1827), marquent l'intérêt qu'apportait le grand orientaliste à l'organe créé par la Société qu'il avait contribué à former. Sa collaboration s'arrête à cette dernière date : occupé par de plus importants travaux, il cessa d'écrire dans le *Journal Asiatique*, mais il y fut remplacé par la pléiade d'élèves qu'il avait formés, et qui devaient s'illustrer à leur tour.

Parmi ces ouvriers de la première heure, qui apportèrent au nouveau groupement le concours de leur bonne volonté, il convient de citer Garcin de Tassy, qui avait déjà publié les allégories morales d''Izz-ed-dîn el-Moqaddasî, traduites de l'arabe sous le titre de *Les oiseaux et les fleurs* (1821) et l'*Exposé de la foi musulmane* (1822) que nous venons de citer à l'occasion de la collaboration que lui avait apportée Silvestre de Sacy, et auquel l'auteur avait joint la traduction du *Pend-nâmé* de Sa'dî. La traduction d'une *Séance* de Harîrî (1823), un supplément à la notice sur Ibn-Khaldoun (1824),

des principes de sagesse touchant l'art de gouverner, traduits du turc (même date), ainsi qu'une relation de la prise d'Abydos, une description de la ville de Constantinople (1824), une relation de la bataille de Varna, une autre de la prise de Constantinople (1826), les aventures du prince Gem (1826), tirés pour la plupart du *Tâdj et-téwârîkh* de Sa'd-ed-dîn, montrent que, dès le début, Garcin de Tassy, spécialisé plus tard dans l'étude de la langue moderne de l'Inde, l'hindoustânî, que d'ailleurs il était chargé d'enseigner, avait fouillé et exploré avec amour les littératures persane et turque. Ce ne fut qu'en 1847 que parurent les *Rudiments de la langue hindoui,* suivis bientôt d'autres ouvrages qui échappent à notre appréciation. Mais dès 1831 il avait donné au *Journal* son mémoire sur quelques particularités de la religion musulmane dans l'Inde. Tassy ne cessa jamais de penser aux trois autres langues musulmanes qui lui fournirent de nombreux sujets d'étude : une notice sur des vêtements avec inscriptions arabes, persanes et hindoustanies (1838), son *Chapitre* inconnu du Coran (1842) où il faisait état d'une certaine sourate *en-Noûréin* conservée dans les traditions chi'ïtes, sa *Rhétorique des nations musulmanes* (1844) et sa *Prosodie* (1848) qui furent réunies plus tard en un volume publié par l'Ecole des Langues orientales (1873), son mémoire sur les noms propres et sur les titres musulmans (1854, 2e éd., 1878), une note sur les *Rubâ'yât* d''Omar Khaiyyâm (1857), la même année qui vit paraître, en un volume indépendant, le *Mantiq-uttaïr* « Langage des oiseaux » de Férîd-ed-dîn 'Attâr ; cela lui donna l'occasion d'écrire un traité de la poésie philosophique et religieuse chez les Persans. La seconde édition française de la grammaire persane de Sir W. Jones, revue, corrigée et augmentée par lui (1845), ne fut pas sans lui valoir quelques critiques. L'islamisme d'après le Coran, l'enseignement doctrinal et la pratique, eut une troisième édition en 1874.

Fils de l'orientaliste J. J. A. Caussin de Perceval, qui s'était fait connaître par des publications de textes arabes (les sept Mo'allaqât, Fables de Lokman, Séances de Harîrî, 1819), par une continuation de la traduction de Galland des *Mille et une nuits* (1806), et par le *Livre de la grande table hakémite* d'après un manuscrit de Leyde (1804), sans compter une

traduction de l'histoire de la Sicile extraite de l'encyclopédie de Nowaïri pour être jointe au Voyage du baron de Riedesel (1802), A. P. Caussin de Perceval avait débuté par occuper des fonctions consulaires au Levant. Rappelé à Paris pour y enseigner l'arabe vulgaire, il avait, dès 1824, publié sa Grammaire de l'arabe vulgaire (2e éd., 1833 ; 3e éd., 1843 ; 4e éd., 1858) en même temps qu'il traduisait de l'historien ottoman Wâçif-Efendi le Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes de 1769 à 1771 (1822), et sur le texte de l'opuscule intitulé *Uss-i Zhafèr*, le Précis de la destruction du corps des Janissaires par le sultan Mahmoûd II (1833). Utilisant le dictionnaire français-arabe composé par l'égyptien Ellious Bochtor, il le revit et l'augmenta (1829-1829 ; 2e éd., 1848). Pour mettre un texte facile d'explication entre les mains des élèves de son cours, il fit paraître, dans la série des *Chrestomathies orientales*, des extraits du Roman d'Antar (1841) qui ne portent pas de nom d'éditeur, et qu'il affectionnait tout particulièrement, ayant eu l'occasion de lire ces récits, dont la composition ne remonte pas au delà des Croisades, pendant un siège que subissait la ville d'Alep, où il remplissait, au consulat de France, les fonctions de drogman-chancelier. Il avait réservé au *Journal Asiatique* une notice sur les trois poètes Akhtal, Farazdaq et Djérir (1834), une étude sur le combat de Bedr (1839), un mémoire sur le calendrier arabe avant l'islamisme (1843) ; le roman d'Antar avait, avant la publication des extraits, fait l'objet de deux communications (1833-1834). La relation d'un voyage en France par le chéïkh Rifâ'a avait été étudiée dans un compte rendu détaillé (1833). Les notices anecdotiques qu'il avait préparées sur les principaux musiciens arabes des trois premiers siècles de l'islamisme ne virent le jour qu'après sa mort (1873). Mais l'ouvrage capital qu'il a laissé, fruit de longues et persévérantes recherches, *l'Essai sur l'histoire des Arabes*, bien que dépassé aujourd'hui par des travaux plus approfondis, suffira à empêcher son nom de tomber dans l'oubli ; l'auteur avait cherché à tirer une chronologie d'après les récits plus ou moins légendaires, conservés par les traditions arabes, des périodes antérieures à l'islamisme ; base bien fragile, qui n'a pu garder de valeur propre en présence des synchronismes

établis d'après les renseignements des historiens grecs. Néanmoins la tentative était hardie pour l'époque.

C'est dans le *Nouveau Journal Asiatique* qu'Etienne Quatremère débute, en 1828, par un mémoire sur la vie et les ouvrages de Méïdânî, dont le célèbre recueil de proverbes arabes devait lui fournir encore, en 1837, l'occasion d'en publier un certain nombre avec leur traduction. Peu après avoir donné, dans le tome XII des *Notices et extraits*, une étude sur un manuscrit arabe attribué à el-Bakri et contenant la description de l'Afrique (1831), Quatremère publiait successivement dans l'organe de notre Société ses mémoires sur la vie d'Abdallah ben Zobéïr, l'anti-khalife de la Mecque (1832), sur les Nabatéens (1835), sur la dynastie des khalifes abbassides, sur le *Kitâb-el-Aghânî* « Livre des Chansons », précieux recueil de la littérature poétique arabe, sur la dynastie des khalifes fatimites (1836), sur la vie du sultan Schah-Rokh, fils de Tamerlan, et celle du khalife fatimite Moezz li-din-Allah, sur le goût des livres chez les Orientaux (1838), sur la vie et les ouvrages de Mas'oûdî, sur le *Moudjmel et-tavârîkh* dont J. Mohl donna, en 1843, des extraits souvent cités dans les recherches historiques relatives à la Perse ancienne. En collaboration avec Reinaud, il écrivait en 1850 des Observations sur le feu grégeois. Ces recherches de détail ne l'avaient pas absorbé au point de lui cacher la vue de plus importantes recherches ; ses grandes publications lui ont valu un renom mérité, surtout par l'érudition vraiment merveilleuse que montraient les notes dont il accompagnait ses traductions, et qui ont élucidé nombre d'expressions et de faits obscurs. Ce sont l'Histoire des Mongols de la Perse de Rachîd-ed-dîn, dont le tome premier, seul paru, contenant la préface et la vie de Houlagou, a vu le jour en 1836 dans la *Collection orientale* in-folio ; et l'histoire des sultans mamluks de l'Egypte de Maqrîzî, dont le tome premier a paru en deux parties (1837 et 1840). Le texte arabe des *Prolégomènes* d'Ibn-Khaldoûn a été édité en trois volumes dans les *Notices et extraits* (1858) ; Quatremère en avait commencé la traduction, qui fut interrompue par sa mort, puis reprise par Mac-Guckin de Slane. Il avait reconnu l'intérêt qu'offrait le *Kitâb er-Raudatéïn* d'Abou-Châma pour l'histoire de Nour-ed-dîn

Zangî et de Saladin ; il en avait préparé, pour le recueil des historiens des Croisades, un fragment accompagné de sa traduction ; il n'en fut tiré que des bonnes feuilles, détruites après la mort de l'auteur. Enfin un de ses travaux qui a conservé toute sa valeur et qui est encore fréquemment consulté aujourd'hui, parce que c'est le seul document, avec Ibn Batoûta, qui nous fasse connaître l'état de l'Asie-Mineure au XIVe siècle, a paru dans le tome XIII des *Notices et extraits* : l'analyse du traité géographique de Chihâb-ed-dîn el 'Omarî Ibn Fadlallah, le *Mésâlik el-Abçâr* (1838). La plupart des mémoires qu'il avait publiés dans le Journal furent réunis en un volume de Mélanges d'histoire et de philologie orientales précédé d'une notice par Barthélemy St-Hilaire.

Le *Journal Asiatique* était ouvert aux communications des savants étrangers, du moment qu'elles étaient rédigées en langue française. A cette époque déjà ancienne brillait en Autriche le nom de Joseph de Hammer-Purgstall, connu surtout par son Histoire de l'empire ottoman. Dès le début de notre Société, Hammer, qui s'était empressé de lui accorder son adhésion, lui envoyait successivement des remarques sur l'histoire ottomane du prince Cantemir (1824), sur le séjour du frère de Bayazid II en Provence (1825), sur un tableau généalogique des soixante-treize sectes de l'Islam, sur la prétendue cage de fer de Bayazid Yldirim (1826), sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte (1827), des éclaircissements sur quelques points contestés de l'histoire des Arabes, des Byzantins, des Seldjouqides et des Ottomans (1829), un essai sur la langue et la littérature persanes (1833), une courte notice sur les Druses (1837), sur les *mowachchahât* et les *zadjal*, deux formes de la poésie populaire chez les Arabes, suivie bientôt d'une autre notice sur dix formes de versification arabe, et d'une note sur l'origine persane des *Mille et une nuits* (1839) ; des extraits du *Fihrist* sur la religion des Sabéens ou plutôt Çabiens ; deux notices des ouvrages imprimés à Constantinople en 1841 et en 1842, des recherches sur les lames des Orientaux (1854), sur les passages relatifs à la chevalerie dans les historiens arabes (1859). Un autre savant de renommée universelle, J. Klaproth, nous donnait sa notice du Batour-nâmeh (1824) et des extraits

du texte turc du Derbend-nâmeh (1829). L'illustre numismate Fræhn envoyait de Pétrograd un supplément au mémoire sur les monnaies arabes des Chosroès (1824). La même année, Grey-Jackson traitait de la conformité de l'arabe de Barbarie avec l'arabe de Syrie ; Rasmussen écrivait un essai historique et géographique sur le commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie dans le moyen âge. Kunkel donnait des notes sur Méïdâni (1826) ; Fleischer écrivait ses remarques critiques sur le tome premier de l'édition du texte des *Mille et une nuits* par Habicht. Le lieutenant-colonel Fitz-Clarence composait un mémoire sur l'emploi des mercenaires musulmans dans les armées chrétiennes (1827).

Dans cette phalange de travailleurs émérites, si tous ne pouvaient prétendre au premier rang, tous du moins, même les plus modestes, apportaient non seulement le concours de leur bonne volonté, mais des contributions utiles à l'œuvre commune, en présence de cet Orient que l'on commençait à peine à explorer scientifiquement. Grangeret de la Grange présente, dès 1823, des extraits du diwan arabe du mystique 'Omar ben el-Fârid ; il traduit, sur le texte de Moténabbî, un poème en l'honneur de Dillir, fils de Leschker-Wazz (1824) ; il donne une étude sur les Arabes en Espagne (1824) ; passant à la littérature persane, il écrit une notice sur Djâmî et son Béhâristân (1825). Félix Dupont compose un mémoire sur les mœurs et les cérémonies religieuses des *Nesserié* (Noçaïrîs), *connus en Europe sous le nom d'Ansari* (1824). Coquebert de Montbret fils s'attaque aux *Prolégomènes* d'Ibn-Khaldoûn pour en donner des extraits traduits (1824 et 1827). J. Dumoret entretient nos lecteurs de la relation de l'ambassade de Dervîch Mohammed-Efendi (1826) et tire du *Tohfat el-Kibâr* de Hâdji-Khalfa la relation des premières expéditions des Turcs dans la mer des Indes (1827) ; il traduit également du turc la relation de la conduite de Tamerlan à Ispahan (1828) ; il extrait d'un ouvrage persan, le *Khilâçet el-Akhbâr* de Khondémîr, dont le manuscrit, que possède la Bibliothèque nationale, est resté inédit jusqu'à ce jour, l'histoire des Seldjouqides (1834). Cardin de Cardonne nous fait connaître, dès la même année, le *Roman d'Antar*

qu'il avait rapporté d'Orient et qui fut plus tard, comme nous l'avons vu, l'objet des études de Caussin de Perceval ; deux autres épisodes du même texte furent traduits par lui en 1837. C'est lui qui, en 1838, a traduit le journal d'Abd-er-Rahman Gabarti pendant l'occupation française en Egypte. J. J. Marcel, qui avait accompagné en Egypte le général Bonaparte, y avait installé la première imprimerie que vit jamais le pays des Pharaons, et de qui le souvenir n'est point entièrement perdu à l'Imprimerie nationale, dont il fut directeur, présente à la Société un mémoire sur les inscriptions koufiques carrées (1833), un tableau statistique des principales tribus de la province d'Oran (1835) et une notice sur un monument arabe conservé à Pise (1839). Il avait publié entre temps sa Paléographie arabe (1828) et préparait sans doute l'histoire de l'Egypte depuis la conquête arabe jusqu'à la domination française qui parut en 1848 dans la collection de l'*Univers pittoresque* de Firmin Didot, ouvrage enrichi de reproductions de monnaies arabes, et qui, malgré les travaux plus récents, peut encore, sur certains points, être utile à consulter. La numismatique était d'ailleurs l'objet constant de ses préoccupations : il a étudié les monnaies diverses ayant cours en Algérie (1843) et en a même donné un tableau général (1844).

Amédée Jaubert avait longtemps rempli des fonctions diplomatiques au Levant, et avait été chargé de missions confidentielles au cours desquelles il risqua sa vie : il a raconté son emprisonnement à Bayézid, dans les montagnes du Kurdistan, et les dangers qu'il y courut. En 1827, il communique au Journal une notice sur le *Bakhtiyâr-nâmé*, un article sur le traitement de la peste chez les Arabes d'Afrique ; puis il publie une histoire persane de la dynastie des Qadjars pour laquelle il a utilisé la traduction anglaise de Brydges (1834), une étude sur Constantinople en 1830 (1835). Ces travaux suivaient de près la relation de Ghanat et des coutumes de ses habitants (1828), ses Eléments de la grammaire turque, auxquels il adjoignait un spécimen de l'écriture ouïgoure (1833, 2e éd., 1839), et précédaient de peu le texte persan de la vie de Tchinggiz-Khan par Mîrkhond (1841), et la traduction, d'après deux manuscrits arabes de la Bibliothèque royale,

de la géographie d'Edrîsî, travail qui aurait pu être de la plus grande utilité si l'auteur, dans sa hâte ou peut-être dans l'insuffisance de sa documentation, n'y avait pas laissé se glisser un certain nombre de bourdes, relevées malicieusement plus tard, qui en diminuent la valeur (1836-1840). La publication du texte turc de la relation de l'ambassade de Mohammed-Efendi, destinée à l'explication dans un cours public, est de moindre envergure (1841).

Reinaud fut aussi un travailleur de la première heure : il commença en 1824, par une notice sur la vie de Saladin, une carrière d'orientaliste qui fut une des plus longues et des plus fructueuses. Ses communications se pressent à la suite les unes des autres : histoire de la sixième croisade et de la prise de Damiette (1821), des guerres des Croisades sous le règne de Beïbars (1827), prélude de la publication du tome IV de la *Bibliothèque des Croisades* (1829), traduction, sur le texte italien, du traité de commerce entre la République de Venise et les derniers sultans mamloûks d'Egypte (1829), notice des ouvrages arabes, persans et turcs imprimés en Egypte (1831), déchiffrement d'une inscription funéraire arabe (1833), notice sur les chroniques orientales destinées au *Recueil des historiens des Croisades* (1834), fragment d'un tableau historique des invasions des Sarrasins en France (1836), fragments arabes et persans relatifs à l'Inde (1844) suivis bientôt d'un extrait d'un mémoire sur la même contrée (1840), publié en 1849 dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, recherches sur l'art militaire chez les Arabes au moyen âge (1848), sur la composition du feu grégeois en collaboration avec le colonel Favé (1849), étude sur la chape arabe de Chinon (1855), état de la littérature chez les populations chrétiennes de la Syrie (1857) que suit une notice sur la gazette arabe de Beyrouth (1858), des notices sur les dictionnaires géographiques arabes et sur le système primitif de la numération chez les peuples de race berbère (1860), un mémoire sur le commencement et la fin du royaume de la Mésène et de la Kharacène (1861), un autre sur les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale (1863). Durant ce long espace de temps, Reinaud avait publié en 1828 les monuments ara-

bes, persans et turcs du cabinet du duc de Blacas, le premier en date des traités d'archéologie musulmane, en 1840 le texte arabe du *Taqwîm el-Boldân*, tableaux géographiques dus à la plume du prince éyyoubite de Hama, Abou'l-Fédâ, en collaboration avec Mac-Guckin de Slane ; plus tard parurent l'introduction générale à la géographie des Orientaux, qui forme une histoire complète de la science géographique chez les Arabes (1848), le tome II contenant la traduction du texte (même année), travail repris, continué et achevé, longtemps après, par Stanislas Guyard. En 1849, il donnait, en collaboration avec Joseph Derenbourg, la seconde édition revue des *Séances* de Harîrî. Un peu auparavant, en 1845, il avait ajouté une traduction et des éclaircissements aux Relations des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine au IXe siècle de notre ère, dont le texte arabe avait été imprimé en 1811 par les soins de Langlès, mais n'avait pas été mis dans le commerce.

Le professeur allemand F. E. Schulz, qui devait finir si malheureusement, assassiné par les Kurdes près de Bach-Qal'a en 1829, donnait dès 1825 une note sur le grand ouvrage historique et critique d'Ibn-Khaldoûn ; se trouvant en 1828 à Constantinople, il publie une note sur le manuscrit du même ouvrage qui y est conservé (1828) ; on publie de lui, en 1840, un mémoire sur le lac de Van. Jouannin, qui devait faire paraître plus tard, en collaboration avec Van Gaver, l'histoire de la Turquie dans la collection de l'Univers pittoresque (1840), traduisait en 1827 deux odes mystiques persanes de Hâtif Isfahânî. Agoub, l'auteur de la *Lyre brisée*, traitait la même année des romances vulgaires des Arabes. Stahl écrivait en 1830 un mémoire sur la législation arabe, qui marque le commencement des études où devaient se signaler le Dr Worms, Ducaurroy et Belin. Ferdinand Denis s'occupait des manuscrits à miniatures et des voyages à figures (1833), ouvrant ainsi la voie à un ordre de recherches qui a été repris avec succès de notre temps.

A. de Biberstein-Kazimirsky traduisait du turc le précis de l'histoire des Khans de Crimée de 1281 à 1784, travail revu par Jaubert (1833). Son dictionnaire arabe-français, pour lequel les travaux antérieurs furent soigneusement revus

par lui sur les textes des lexicographes indigènes, parut en 1860. Le fruit de sa vieillesse fut les Dialogues français-persans précédés d'un précis de la grammaire et suivis d'un vocabulaire (1883), le texte et la traduction des poésies persanes de Minoutchehrî, poète du XIe siècle (1887) qu'avait précédé de dix ans un spécimen du même ouvrage. Sa traduction du Qorân a été souvent réimprimée.

Une nouvelle génération de savants était née à la vie intellectuelle ; elle allait continuer et développer l'œuvre entreprise par ses devancières. Le baron Mac-Guckin de Slane débute en 1838 par un choix des poésies les plus remarquables des anciens Arabes ; c'est l'année précédente qu'avait paru son diwan d'Amro'lkaïs accompagné d'une traduction latine et précédé de la vie du poète extraite du *Kitâb-el-aghânî*. En 1839, il donne au Journal des observations sur le sens figuré de certains mots qui se rencontrent dans la poésie arabe ; en 1840, il collabore avec Reinaud pour l'établissement du texte de la géographie d'Abou'l-Fédâ ; en 1841, il extrait de l'encyclopédie de Nowaïrî l'histoire de la province d'Afrique et du Maghreb, il traduit la description de l'Afrique rédigée par le géographe Ibn-Hauqal (1842), le voyage d'Ibn-Batoûta dans le Soudan (1843), l'autobiographie d'Ibn-Khaldoûn (1844), préludant ainsi à deux œuvres magistrales sorties de sa plume, l'*Histoire des Berbères* et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale (quatre volumes imprimés à Alger, 1847-1856), et la traduction des *Prolégomènes* dans les *Notices et extraits*, en trois volumes (1862, 1865 et 1868). En 1858, de Slane donnait au Journal la traduction de la description de l'Afrique septentrionale par El-Bakri, dont il avait publié le texte à Alger l'année précédente, et en 1862, une notice sur Qodâma et ses écrits ; ce fut sa dernière contribution à notre recueil, mais non son dernier travail, car il lui restait à s'occuper du dictionnaire biographique d'Ibn-Khallikân, *Wafayât el-A'yân*, dont il avait publié le premier volume du texte (1842) tandis que F. Wüstenfeld l'autographiait à Gœttingue de 1835 à 1850, et dont il donna une traduction anglaise (les frais étant supportés par l'*Oriental translation Fund*) en quatre volumes imprimés à Paris de 1842 à 1871. En 1868, il fixait officielle-

ment, en collaboration avec Ch. Gabeau, qui appartenait com-lui au cadre des interprètes de l'armée d'Afrique, la transcription des noms propres usités chez les indigènes de l'Algérie. C'est lui qui dressa le catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale.

Charles Defrémery avait été formé à la sévère discipline de l'Ecole des Chartes. Après avoir extrait du *Béhâristân* de Djâmi l'épisode d'Achter et Djéïda (1842), il commence dès l'année suivante la série de recherches historiques qui furent sa très utile contribution à la constitution de l'histoire de l'Asie antérieure au moyen âge : observations sur deux points de l'histoire des rois d'Akhlât et de Mârdîn et sur deux passages de la chronique d'Abou'l-Fédâ, histoire des sultans Ghoûrides et observations sur une inscription funéraire arabe (1843), mémoire historique sur la dynastie des Mozhaffériens (1844), sur Ahmed fils d'Abdallah (1845), recherches sur trois princes de Nichâboûr, nouvelles observations sur le véritable auteur de l'histoire du pseudo-Hasan ben Ibrahîm (1846), recherches sur quatre princes d'Hamadan et mémoire sur la famille des Sadjides (1847), histoire des Seldjouqides tirée du *Tarîkh-i Gozîdè* de Hamd-allah Mustaufî (1848), fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits (1849), histoire des Khans mongols du Turkistan et de la Transoxiane d'après Khondémir (1852), recherches sur le règne du sultan seldjouqide Barq-yarouq (1853), nouvelles recherches sur les Ismaéliens ou Bâtiniens de Syrie, plus connus sous le nom d'Assassins (1854), trois odes mystiques du Séyyid Ahmed Hâtif, d'Ispahan (1856), coup d'œil sur la vie et les écrits de Hâfizh (1858), remarques sur l'ouvrage géographique d'Ibn-Khordâdhbeh et principalement sur le chapitre qui concerne l'empire byzantin (1866), mémoire sur cette question : Jérusalem a-t-elle été prise par l'armée du khalife d'Egypte dans l'année 1096 ou dans l'année 1098 ? (1872) ; voilà un bel ensemble de travaux fouillés dans le détail et qui ont contribué à approfondir nos connaissances sur un terrain à peine défriché. Ces absorbantes recherches d'érudition ne l'avaient pas empêché de publier en 1842 le texte persan de l'histoire des sultans du Khârezm, extraite de Mîrkhond, dans la collection des *Chrestomathies orientales,*

puis en 1845 le texte persan et la traduction de l'histoire des Samanides extraite du même ouvrage. Ensuite paraissait son mémoire sur les Emirs Al-Oméra (1848), maires du palais des khalifes abbassides. En 1858, il traduisait le *Gulistan* « Parterre de roses » de Sa'dî, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature persane ; cette traduction, où il avait fait usage des meilleurs manuscrits et qui serrait le texte de plus près que ses devancières, mais qui n'est pas sans être empreinte d'une certaine lourdeur, effaçait celle du marquis d'Alleyre (1704), de l'abbé Gaudin (1791) et de Semelet (1834). Après avoir donné aux *Nouvelles Annales des voyages* les récits d'Ibn-Batoûta relatifs à la Perse, à l'Asie centrale (1848) et à l'Asie-Mineure (1850), il publia, dans les collections de la Société Asiatique, le texte entier des Voyages de l'explorateur maghrébin, accompagné de sa traduction française, en collaboration avec le Dr R. B. Sanguinetti (1853-1859). Ses mémoires d'histoire orientale (1854-1862) ont réuni en deux volumes un certain nombre des travaux qu'il avait donnés à des publications périodiques.

La vie tout entière de Jules Mohl fut consacrée à la publication du texte, accompagné d'une traduction française, du chef-d'œuvre de l'épopée nationale de la Perse, le *Châhnâmè* « Livre des Rois » de Firdausî, en sept volumes in-folio de la Collection orientale. Commencé en 1838, ce gigantesque travail ne s'achevait qu'en 1873. Après la mort du savant, on fit une réimpression, en sept volumes in-12, de la traduction seule. L'œuvre de Mohl n'atteignit malheureusement pas la perfection : il manquait à l'érudit une connaissance suffisante de la métrique ; il s'est laissé entraîner à préférer des leçons qui ne cadrent pas avec le mètre prosodique. Mohl avait débuté dans la science en publiant, de concert avec Olshausen, des Fragments relatifs à la religion de Zoroastre, publiés sans traduction ni commentaires (l'*Ulémâ-i Islâm*, notice sur les *nosks* de l'Avesta, morceaux du *Châh-nâmé* relatifs à Zoroastre et à l'établissement de sa religion) en 1829 ; il donna au Journal, en 1841 et en 1843, des extraits du *Modjmel et-Tawârîkh* sur l'histoire ancienne de la Perse, souvent cités. Ses rapports annuels sont un modèle de précision et de clarté. En qualité de secrétaire de la

Société, il publia en 1845 les pièces relatives aux inscriptions himyarites découvertes par Arnaud, et en 1874 le plan de la digue et de la ville de Ma'reb au Yémen, retrouvés dans ses papiers longtemps après la mort de l'auteur.

L. Am. Sédillot s'était réservé l'étude des mathématiques arabes, et dans cet ordre d'idées il écrivit en 1834 une notice du traité des courbes géométriques de Hasan ben Haïtham, en 1835 des recherches nouvelles pour servir à l'histoire de l'astronomie chez les Arabes, en 1853 des remarques sur l'algèbre chez les Arabes. Telle fut sa collaboration au Journal ; d'autres publications témoignent de son activité : le traité des instruments astronomiques des Arabes, composé au XIIIe siècle par Abou'l-Hasan'Alî, avait été traduit par son père, J. J. Sédillot ; le fils en surveilla l'impression en 1834 et 1835 et y ajouta un supplément en 1842. En 1838, il donnait, dans le tome XIII des *Notices et extraits*, la notice de plusieurs opuscules mathématiques de la Bibliothèque royale, dont l'un dû à la plume d'Ibn-Rochd, le célèbre philosophe Averrhoès. En 1847, il publiait le texte persan des prolégomènes des tables astronomiques du sultan timouride Oulougbeg, petit-fils de Tamerlan, et en donnait la traduction et le commentaire en 1853. Il communiqua à l'Académie des Sciences, en 1871, des observations sur les termes empruntés par le français à la langue arabe.

Il fut suivi dans la même voie par le Dr François Wœpcke, qui étudia la traduction arabe de deux ouvrages perdus d'Euclide (1851), et écrivit une notice sur une théorie ajoutée par Thâbit ben Qorra à l'arithmétique spéculative des Grecs (1852), des recherches sur l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux (1854 et 1860), une notice sur quelques manuscrits arabes relatifs aux mathématiques qui venaient d'être acquis par la Bibliothèque impériale (1862) ; pendant ce temps, il publiait et traduisait l'algèbre d''Omar el-Khayyâmî (1851), donnait un extrait du *Fakhrî*, traité d'algèbre d'Abou-Bekr el-Karkhî, qu'il faisait précéder d'un mémoire sur l'algèbre indéterminée chez les Arabes (1853), et tirait d'un manuscrit un essai d'une restitution des travaux perdus d'Apollonius sur les quantités irrationelles (1856). Il lisait devant l'Académie des Sciences, en 1850, une notice

sur différents morceaux tirés de manuscrits arabes et relatifs à l'histoire des mathématiques ; il faisait imprimer à Rome des recherches sur plusieurs ouvrages de Léonard de Pise découverts et publiés par le prince Balthasar Boncompagni et sur les rapports qui existent entre ces ouvrages et les travaux mathématiques des Arabes (1856-1861), ainsi que sa traduction de l'introduction au calcul *ghobârî* et *hawâ'î* précédée d'une notice d'Aristide Marre ; il donnait en 1863 au Journal des mathématiques pures et appliquées une étude sur la construction des équations du quatrième degré par les géomètres arabes ; il commença, en 1856, la publication, restée inachevée, de la traduction arabe, par Abou-'Othmân el-Dimichqî, du commentaire grec de Valens sur le dixième livre des Eléments d'Euclide ; il publia et traduisit dans le tome XXII des *Notices et extraits* trois traités arabes sur le compas parfait (1874). Notons encore : Pappus, commentaire d'Euclide ; notation algébrique des Arabes ; traduction du traité d'arithmétique d'Abou'l-Hasan 'Ali ben Mohammed el-Kalçadî ; passages relatifs à des sommations de séries de cubes. Aristide Marre, que nous venons de citer, s'est fait connaître par la traduction de la *Kholâçat el-Hisâb* ou quintessence du calcul de Béhâ-ed-dîn el-'Amilî (1864), par celle du *Talkhîç* d'Ibn-el-Bannâ (1865) et par une notice sur trois règles de multiplication abrégée tirée du même ouvrage (1879).

De bonne heure, l'étude du droit musulman avait éveillé l'attention des chercheurs. En 1840, Belin fait connaître ce qu'il appelle la Charte des Turcs, c'est-à-dire le *Khatt-i chérîf* de Gulkhané, dont il donne le texte et la traduction ; B. Vincent publie un acte de vente passé à Tombouctou ; Eugène Sicé étudie les lois des Musulmans du Décan (1841) ; le Dr Worms se livre à des recherches sur la constitution de la propriété territoriale (1842-1843) ; l'abbé Bargès traduit des actes notariés (1843) ; Ducaurroy traite de la législation musulmane sunnite (1848). De nouveau Belin utilise les loisirs que lui laissent ses fonctions dans le service extérieur du ministère des Affaires étrangères pour publier le *Fetoua* relatif à la condition des *Zimmis* (tributaires, juifs et chrétiens autorisés à conserver leur religion sur le territoire conquis); en 1851, un extrait d'un mémoire sur l'origine et la consti-

tution des biens de mainmorte en pays musulmans (1853), un *idjâzè* ou diplôme de licence pour le professorat, délivré à Constantinople à la fin du XVIIIe siècle (1855), une étude sur la propriété foncière en pays musulmans, et spécialement en Turquie (1861), des essais sur l'histoire économique de la Turquie (1864), un mémoire sur le régime des fiefs militaires dans l'islamisme (1870), des recherches sur les relations diplomatiques de la République de Venise avec l'empire ottoman (1876). En outre, sur le terrain littéraire, il publie, dans une lettre à Reinaud, un document relatif à Mahomet qui est une lettre attribuée au prophète retrouvée par hasard collée à la reliure d'un manuscrit (1854), une notice biographique et littéraire sur Mîr 'Ali-Chîr Névâ'î, homme d'Etat et poète qui écrivit en turc oriental (1861) et dont il étudie les caractères, les maximes et les pensées (1866). Continuateur de Bianchi, auteur, avec Kieffer, d'un dictionnaire turc, qui avait donné au Journal une *Bibliographie ottomane* (1859 et 1863), Belin commence, sous le même titre, une série de communications de ce genre en 1868 et la poursuit en 1869, 1871, 1873 et 1877 ; ce travail fut continué par M. Cl. Huart à partir de 1880. En 1852, il avait donné un extrait du journal d'un voyage de Paris à Erzeroum qui contient des inscriptions arabes. Il est l'auteur de l'Histoire de l'Eglise latine de Constantinople (1872).

Nous venons de nommer l'abbé Bargès, qui fut professeur à la Faculté de théologie de la Sorbonne, plus tard supprimée. Le *Journal Asiatique* lui doit les Sources du Nil, extrait d'un manuscrit arabe (1836 et 1840), une notice sur la ville de Tlemcen (1841), des traditions musulmanes sur les magiciens de Pharaon (1843), deux extraits du Livre du don abondant du chéïkh el-Menoûfî (1840 et 1846), des souvenirs de la province d'Oran (1848), des termes himyariques rapportés par un auteur arabe (1849), cependant que dans sa thèse latine de doctorat (1846) il publiait et traduisait un spécimen du commentaire arabe du Karaïte Rabbi Yapheth ben Heli de Baçra sur le livre des Psaumes, traduisait l'histoire des Beni-Zayyân, rois de Tlemcen, de Mohammed ben 'Abd-el-Djelîl et-Tenesî (1852) et ajoutait une préface en français à l'édition du texte arabe d''Omar ben el-Fârid faite

par les soins du chéïkh libanais Rochaïd Dahdâh (1855). Etudiant à nouveau l'auteur juif du xe siècle de notre ère qui lui avait fourni la matière de sa thèse, l'abbé Bargès publiait le texte vocalisé et la traduction latine de l'ouvrage de Yapheth ben Heli (1861), et soumettait au même traitement le commentaire arabe du Cantique des cantiques (1884). L'homélie sur Saint Marc composée en arabe par Sévère Ibn-el-Moqaffa', évêque d'Ochmoûnéïn, avait été publiée et traduite en 1877. En collaboration avec D. B. Goldberg, il avait publié le texte arabe, en caractères hébraïques, de la lettre adressée par Rabbi Jehuda ben Koreisch de Tiaret à la synagogue de Fez, sur l'utilité de l'étude des Targums (1857). El-Hadj Mohammed el-Idrîsî avait écrit un tableau historique de la dynastie des Beni-Djellâb, sultans de Touggourt, qui fut traduit en 1858. En 1887 paraissait le complément de l'histoire des Beni-Zayyân du même En-Tenesî. La vie du célèbre marabout Sidi Abou-Médien (Bou-Médin), mort vers la fin du vie siècle de l'hégire et enterré à Hubbad, dans le voisinage de Tlemcen, a fait également l'objet de ses recherches (1884).

Retenu longtemps en Algérie par les devoirs du professorat, Auguste Cherbonneau fut un des rédacteurs assidus de notre Journal. Il lui communiqua un épisode du roman d'Antar, Hârith et Labna (1845), la traduction de la 30e *Séance* de Harîrî (même année), un extrait du *Fakhrî*, ouvrage signalé par la Chrestomathie de Silvestre de Sacy, communication dans laquelle il a entrevu le nom de l'auteur sans pouvoir encore le déterminer (1846), et continuait l'année suivante en écrivant l'histoire de plusieurs khalifes abbassides extraite du même livre ; il donnait ensuite un fragment de l'histoire de la dynastie des Beni-Hafç (1848), la définition lexigraphique de plusieurs mots usités en Afrique, premier essai de dialectologie, des extraits de la *Farésiade* d'Abou'l-'Abbâs Ahmed el-Khatîb sur le commencement de la dynastie des Beni-Hafç à Tunis (1848-1851), un récit de l'expédition de Mourad-bey contre Constantine et Alger en l'an 1700 (1851), des documents inédits sur l'hérétique Abou-Yazîd Mokhalled ben Kidâḍ de Tademket tirés de la chronique d'Ibn-Hammâd (1852), un extrait du livre de la Conquête de l'Es-

pagne par Ibn-el-Qoûtiyya (1853), une notice et des extraits du voyage d'el-'Abdéry à travers l'Afrique septentrionale au XIIIe siècle (1854), des documents inédits sur 'Obéïdallah, fondateur de la dynastie fatimite, traduits de la chronique d'Ibn-Hammâd (1855), une histoire de la littérature arabe au Soudan (1855) qui ouvrait de nouvelles vues sur la pénétration de l'islamisme dans l'Afrique centrale, des observations sur l'origine et la formation du langage arabe africain (même année), une galerie des littérateurs de Bougie au XIIIe siècle (1856), un autre extrait d'Ibn-el-Qoûtiyya (même année), une notice bibliographique sur Kalâçâdî, mathématicien arabe du XVe siècle (1859), de nouvelles observations sur le dialecte arabe de l'Algérie (1861). Il donnait, dans les *Nouvelles annales des voyages*, la traduction des voyages d'Ibn-Batoûta à travers l'Afrique septentrionale et l'Egypte (1852) ; dans les *Annales de la colonisation algérienne* des extraits du *Kitâb-el-falâha* de Mohammed ben el-Hoséïn, sous le titre de *Culture arabe au moyen âge* (1854) ; et dans l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine* pour 1856 un essai sur la littérature arabe au Soudan, d'après le *Tekmilet el-Dibâdj* d'Ahmed-Baba de Tombouctou, formant le complément de l'article paru un an auparavant dans le *Journal Asiatique*. En 1853, paraissait son précis historique de la dynastie des Aghlabites d'après Ibn-Ouadrân ; en 1850, la biographie du chéïkh Ben el-Habîb, *tâleb* de la *médersa* de Sidi'l-Akhyar. Les besoins de son enseignement l'avaient conduit à publier des manuels spéciaux : des éléments de la phraséologie française avec une traduction en arabe vulgaire, dans l'idiome africain, à l'usage des indigènes (1851), des exercices pour la lecture des manuscrits (1850-1856), un manuel des écoles arabes-françaises expliqué dans les deux langues (1854), un traité méthodique de la conjugaison dans le dialecte algérien (1854), des dialogues à l'usage des fonctionnaires et des employés de l'Algérie (1858), des leçons de lecture courante (1864), un dictionnaire français-arabe pour la conversation (1872), un dictionnaire arabe-français de la langue écrite (1876). Des textes d'explication avaient été également publiés : anecdotes musulmanes, formant un cours d'arabe élémentaire (1847), le texte arabe des Fables de Loqman (1847,

2e éd., 1870), avec une explication au moyen de deux traductions françaises (1884), l'histoire de Chems-eddîn et de Nour-eddîn extraite des *Mille et une nuits* (1852), l'histoire de Djouder le pêcheur traduite en collaboration avec Thierry (1853), les Fourberies de Dalîla, conte extrait également des *Mille et une nuits* (1856).

Le Dr Perron fit également des communications au Journal : Lettres sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme (1838), sur le voyage au Soudan du chéïkh Mohammed et-Toûnisi (1839), sur Antar (1840), sur les poètes Tarafa et el-Motalammis (1841), sur les écoles et imprimerie du pacha d'Egypte (1843), cependant qu'il publiait la traduction du voyage au Ouaday par et-Toûnisî dont il avait déjà donné l'analyse (1851), et celle du voyage au Darfour du même (1846) dont le texte autographié paraissait en 1850. Plus tard il donnait, dans la collection de l'Exploration scientifique de l'Algérie, la traduction du précis de jurisprudence malékite de Khalîl (1848-1851) dont le texte, publié par les soins de notre Société, eut cinq éditions successives (la première en 1855). Ses débuts comme orientaliste avaient été marqués par l'apparition d'un abrégé de grammaire contenant les principes les plus généraux de l'arabe vulgaire d'Algérie analysés par lui (1832) ; plus tard parurent des mémoires sur la légende arabe de Joseph (1847) et sur le *Mi'radj* ou ascension de Mahomet aux cieux (1854), la traduction du roman intitulé *Séïf at-Tîdjân* « Glaive des couronnes » (1862), celle de la médecine du prophète de Djélâl-ed-dîn Abou-Soléïmân Dâoud (1860), celle du *Kâmil eç-Çinâ'atéïn*, « La perfection des deux arts », traité connu sous le nom d'en-Nâçirî, manuel complet d'hippologie et d'hippiatrie (1852-1860), celle de la Balance de la loi musulmane d'ech-Cha'rânî, esprit de la législation islamique et divergences de ses quatre rites jurisprudentiels, parue dans la *Revue africaine* (1870). La Bibliothèque orientale elzévirienne contient de lui un volume sur l'islamisme, son institution, son état présent, son avenir. Son ouvrage le plus connu est sans conteste celui qu'il a consacré aux femmes arabes avant et depuis l'islamisme (1858).

Fulgence Fresnel était un esprit original que la langue et l'histoire ancienne du Yémen préoccupaient ; il fut plus tard

chargé de l'expédition de Mésopotamie dont fit partie Jules Oppert, mais le Journal publia de lui la traduction du *Lâmiyyat el-'Arab*, poème de Chanfarà (1834), puis des lettres fort intéressantes sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme (1836), sur la géographie de l'Arabie (1840), une lettre sur des antiquités babyloniennes qu'il écrivit à Hilla en décembre 1852 (1853). Longtemps après sa mort, notre recueil publiait encore de lui l'Arabie vue en 1837 et 1838 et une lettre sur le récit de Fath-Allah eç-Çâ'ïgh inséré dans le tome IV des *Souvenirs d'Orient* de Lamartine (1871).

Des collaborations occasionnelles de savants dont les études étaient publiées dans d'autres organes permirent de varier les sujets offerts à la distraction ou aux méditations des lecteurs de notre revue. C'est ainsi que E. F. Mooyer, de Minden, décrit une inscription coufique de Tolède (1835), que Brosset jeune étudie l'inscription arabe d'un battant de porte dans un couvent d'Imérétie (1836), que l'archéologue Fr. de Saulcy adresse une lettre sur quelques points de la numismatique arabe (1839), qu'Eugène Boré envoie d'Orient une lettre sur quelques antiquités de la Perse (1842), que Salomon Munk, qui publia et traduisit magistralement le *Guide des égarés* de Maïmonide et dont la *Palestine* est encore aujourd'hui un bon manuel de l'histoire ancienne du peuple juif, traita de Joseph ben Iehouda qui était un disciple de son auteur favori (1842), que Reinhardt Dozy écrivit l'histoire des Benou-Zayyân de Tlemcen (1844), que l'arménisant E. Dulaurier prit dans Ibn-Batoûta la description de l'archipel d'Asie (1847), que Joseph Catafago présenta une notice sur les Noçaïris (1848) et écrivit l'histoire des émirs de la famille Ma'n qui gouvernèrent le Liban au XVIII[e] siècle (1864), que A. Rousseau fournit un extrait de l'histoire de la dynastie des Beni-Hafç (1849) et donna une notice sur le voyage du chéïkh et-Tidjânî dans la régence de Tunis au début du XIV[e] siècle (1852), que Th. Arnaud et G. Vayssière décrivirent les Akhdâm du Yémen, leur origine probable et leurs mœurs (1850), qu'Alexandre Timoni communiqua des informations sur les anges, les démons, les esprits et les génies (1856), qu'Alexandre Jaba s'occupa d'une ballade kurde (1859), que Walter Behrnauer, de Vienne, composa un mé-

moire sur les institutions de police chez les Musulmans (1860), qu'Ottocar de Schlechta (Wssehrd) raconta la prise d'Alger telle que le récit en sortait de la bouche d'un Algérien (1862), que l'éminent turcologue russe W. Radloff envoyait de Pétrograd des observations sur les Kirghis (1863), qu'Alfred de Kremer donna une notice sur Cha'rânî (1868) et traita de Molla-Châh et du spiritualisme oriental (1869).

Noël Desvergers, après avoir publié en 1837 la vie du prophète Mohammed extraite de l'histoire d'Abou'l-Fédâ, donnait en 1841 l'histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites et de la Sicile sous la domination musulmane, d'après Ibn-Khaldoûn, et en 1847 le volume de l'Arabie de la collection de l'Univers pittoresque, où il utilisait le manuscrit du *Kitâb el-aghânî* que possède la Bibliothèque nationale. En 1845, le Journal publiait de lui une lettre à Caussin de Perceval sur les diplômes arabes des archives de la Sicile.

C'est à l'arabisant italien Michel Amari, réfugié en France pour des motifs politiques, qu'il appartenait d'éclaircir l'histoire de la Sicile depuis la conquête arabe jusqu'à l'établissement des Normands : il donnait au Journal, en 1845, la description de Palerme à la moitié du xe siècle, et l'extrait du voyage en Orient d'Ibn-Djobaïr ; puis en 1853, les questions philosophiques adressées aux savants musulmans par l'empereur Frédéric II.

L'occupation progressive de l'Algérie et la nécessité de mettre entre les mains des militaires et des colons des instruments d'étude pratique pour apprendre à connaître la langue des indigènes donna naissance à une floraison considérable de publications didactiques. On retiendra surtout le nom de Bresnier, avec une Chrestomathie arabe vulgaire composée d'écrits divers, lettres et actes (1845), le texte et la traduction de la grammaire de Mohammed ben Dâoud eç-Çanhâdjî bien connue sous le nom de *Djaroumia* (1846), son Cours pratique et théorique de langue arabe (1845), des Eléments de calligraphie orientale, et celui du général Daumas, auteur de recherches originales : le Sahara algérien (1845), les Arabes avant l'islamisme (1854), la vie arabe et la société musulmane (1869), les chevaux du Sahara et les mœurs du désert (1858). En 1847, en collaboration avec Fa-

bar, il avait publié des études historiques sur la grande Kabylie, et en 1848, en collaboration avec Ausone de Chancel, la description du grand Désert jusqu'au pays des Nègres (royaume des Haussa). On peut citer encore, dans le même ordre d'études, Bellemare, Armez, Bled de Braine, J. K. Delaporte, Roland de Bussy, Demitry, Florian-Pharaon, E. Bertherand, Gorguos, J. Humbert, Tauchon, E. Gourlier, Neuphal, Marion, Delval, L. Galland, Paulmier, H. de Vaujours, Vernier, l'abbé J. Glaire, Bel-Kassem ben Sedira, 'Abd-er-Rahman, M. Machuel, L. Pinto, Goguyer, L. Augias, Eidenschenk et Cohen Solal, etc.

En 1887 a paru un ouvrage capital pour la lexicographie des dialectes arabes de l'Afrique du Nord, le Dictionnaire pratique arabe-français, autographié, de Marcelin Beaussier. M. Ed. Gasselin a publié, en 1898, un dictionnaire français-arabe qui est le plus complet des ouvrages de ce genre. H. Fournel a écrit une étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, de 670 à 800 de notre ère (1857), et une autre sur le même sujet avec le titre : *les Berbers*, en deux volumes (1875-1881). Le général Faure-Biguet s'est occupé de cette histoire sous la domination musulmane jusqu'en 1830 (1905).

Gustave Dugat, épris de la lecture attrayante du *Roman d'Antar*, en extrayait l'épisode d'Antar en Perse, ou les Chamelles '*açâfîr* (1848), puis il donnait successivement un essai de traduction de *maouâl* ou chants populaires, en vers français (1850), le roi No'mân, ses jours de bien et ses jours de mal (1853), des études sur le traité de médecine d'Abou-Dja'far Ahmed, le *Zâd-el-Mosâfir* (même année), Hodba, poète arabe du Ier siècle de l'hégire (1855). Comme œuvres isolées, il traduisait en vers français le poème écrit en arabe en l'honneur du bey de Tunis Ahmed-pacha, par Fâris ech-Chidiyâq (1851), écrivait, d'accord avec celui-ci, une grammaire française à l'usage des Arabes (1854), collaborait avec R. Dozy, L. Krehl et W. Wright à l'établissement du texte des Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne, par Maqqarî (1855-1861), dont il donnait, dans la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, une esquisse et des extraits (1855), et traduisait en 1858 le livre de l'émir 'Abd-el-Qâdir [Abd-el-Kader], intitulé *Rappel à l'intelligent,*

avis à l'indifférent, et contenant ses considérations philosophiques, religieuses et historiques. En 1878 paraissait son histoire des philosophes et des théologiens musulmans. A noter également deux volumes de biographies d'orientalistes.

Non content de prêter son concours à Defrémery pour la publication du texte et la traduction des *Voyages* d'Ibn-Batoûta dans les collections de la Société Asiatique, à laquelle il laissa par testament un fonds de rentes françaises contribuant à assurer la publication du Journal, le Dr Sanguinetti publia en 1853 une satire contre les principales tribus arabes extraite du *Raîhân el-Albâb*, la traduction d'extraits de l'histoire des médecins d'Ibn-Abi-Oçaïbi'a (1854), des notices biographiques de quelques médecins, tirées d'eç-Çafadî, *el-Wâfi bi'l-wafayât*, ainsi qu'une notice sur Khalîl, fils de Caïcaldy (1857), *el-Ahkâm el-'Atîqa*, les préceptes de l'Ancien Testament (1859), quelques chapitres de médecine et de thérapeutique arabes (1865).

Alexandre Chodzko traita du déisme des Wahhâbîs expliqué par eux-mêmes (1848) et fit connaître le dialecte kurde de Soléïmâniyyé par ses études philologiques (1857). Sa grammaire persane (1852) est restée classique. Mirzâ Kâzhim-beg présenta en 1850 une notice sur la marche et les progrès de la jurisprudence parmi les sectes orthodoxes ; en 1851 un extrait du *Derbend-nâmê*, et en 1866 ses recherches sur Bâb et les Bâbîs qui furent le point de départ des études relatives à la révolution religieuse provoquée par le réformateur de Chiraz. Nicolas de Khanikoff publiait en 1862 un mémoire sur les inscriptions musulmanes du Caucase, et en 1864 son mémoire sur le poète persan Khâqânî dont il faisait connaître la biographie en même temps qu'il donnait un spécimen de ses œuvres. Dans la Bibliothèque orientale elzévirienne, il a fait paraître sa traduction du Théâtre persan.

J. J. Clément-Mullet se réserva l'étude de l'histoire naturelle : nous trouvons, en 1840, un extrait de Qazwînî sur l'enchaînement des trois règnes de la nature ; en 1854, des recherches sur l'histoire naturelle chez les Arabes ; en 1858, des recherches sur l'histoire naturelle et la physique chez les Arabes ; en 1865, une étude sur les noms des céréales chez

les anciens, et en particulier chez les Arabes ; en 1868, un essai sur la minéralogie ; en 1870, une étude sur les noms de diverses familles de végétaux. Son principal ouvrage fut la traduction du livre de l'agriculture d'Ibn-el-'Awwâm, en deux volumes qui parurent en 1864 et 1867.

A. Beaumier donna, en 1860, la traduction du *Raud el-Qartâs*, histoire des souverains du Maghreb et annales de la ville de Fez, et en 1868, dans les *Annales des Voyages*, une description sommaire du Maroc.

Barbier de Meynard cultiva également les trois principales branches des études musulmanes, l'arabe, le persan et le turc. En 1852, il donnait au Journal une notice sur Mohammed ben Hasan ech-Chéïbânî ; en 1853, un tableau littéraire du Khorasan et de la Transoxiane au IVe siècle de l'hégire ; en 1857, la description historique de la ville de Qazwîn d'après le *Târîkh-i Gozîdè* ; en 1860, des extraits de la chronique persane d'Hérat. Le Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse, extrait et traduit du *Mo'djam el-Boldân* de Yaqoût, alors inédit, parut en 1861. C'est cette même année que fut imprimé le premier volume du texte et de la traduction du *Moroûdj edh-Dhahab* « les Prairies d'or » de Mas'oûdî, ouvrage arabe rempli de détails nouveaux et de faits anecdotiques, que la Société Asiatique publiait à ses frais dans sa Collection d'ouvrages orientaux. Ce premier volume, ainsi que les deux suivants, fut écrit en collaboration avec Pavet de Courteille ; les six autres furent rédigés par Barbier de Meynard seul, et leur publication se poursuivit jusqu'en 1877. Revenant au Journal, nous rencontrons en 1865 la publication du Livre des routes et des provinces d'Ibn-Khordâdhbeh, sur l'unique manuscrit alors connu ; la découverte d'un second manuscrit permit à de Goeje de donner plus tard une édition plus complète.

Des fragments historiques, scènes de la vie d'artiste au IIIe siècle de l'hégire, forment la matière du mémoire consacré à Ibrahim, fils de Mehdî (1869). Nous trouvons ensuite le Séïd Himyarite, recherches sur la vie et les œuvres d'Isma'îl el-Himyarî, poète hérétique du second siècle de l'hégire (1874), les pensées de Zamakhcharî (1875), l'Alchimiste, comédie en dialecte turc azéri (1886), surnoms et sobriquets dans la

littérature arabe (1907). Entre temps avaient paru les Colliers d'or, allocutions morales de Zamakhcharî (1876), une traduction nouvelle du traité de Ghazâlî intitulé : Le préservatif de l'erreur et notices sur les extases des mystiques (1877). Il avait revu, au moment de sa publication, la traduction, donnée par A. Querry, du recueil de lois concernant les musulmans chi'ïtes (1871-1872). Il donna la première traduction française du *Boûstân* ou Verger de Sa'dî (1880). De 1881 à 1886, il imprima, dans les Publications de l'Ecole des Langues orientales, son Dictionnaire turc-français en deux volumes, qu'on peut appeler le lexique de l'osmanli classique. Il contribua, pour sa part, au moyen de mémoires spéciaux, aux volumes de Mélanges orientaux publiés par l'Ecole des Langues orientales tant pour célébrer son centenaire (un document turc sur la Circassie, 1895), qu'à l'occasion des congrès internationaux des orientalistes (Mélanges orientaux, 1883 ; Nouveaux mélanges orientaux, 1886 ; Recueil de textes et de traductions, 1889) ; il donnait, dans le premier, une notice sur l'Arabie méridionale d'après un document turc ; dans le second, des considérations sur l'histoire ottomane d'après Djevdet-pacha ; et dans le troisième, *l'Ours et le voleur*, comédie en dialecte turc-azéri. Continuant le recueil des historiens orientaux des Croisades publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il y dirigea, avec le concours d'Octave Houdas, l'établissement du texte et de la traduction des tomes IV et V contenant le *Livre des deux jardins* d'Abou-Châma (1898). En 1905, il fait encore paraître *Une ambassade marocaine à Constantinople* dans le Recueil de mémoires orientaux publié par l'Ecole des Langues orientales à l'occasion du congrès international des orientalistes à Alger.

Pavet de Courteille, après avoir consacré au turc-osmanli les Conseils de Nabi à son fils Abou'l-Khéïr (1857) et l'Histoire de la campagne de Mohacz de Kémal-pacha-Zadé (1859), s'est attaqué à l'étude du turc-oriental et a donné successivement son dictionnaire turk-oriental (1870), la traduction des Mémoires de Bâber (1871), le *Mirâdj-Nâmeh* (1882) transcrit en caractères arabes et traduit, et le Mémorial des Saints, reproduction phototypique du texte ouïgour du

manuscrit de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une traduction et de notes.

Joseph Derenbourg, dont il ne nous appartient pas d'apprécier l'activité scientifique, qui s'est appliquée à d'autres disciplines, a publié dans le Journal des remarques sur la déclinaison arabe (1844), des réflexions sur la conjugaison et les pronoms dans les langues sémitiques (1850) ; cette même année paraissaient à Berlin et Londres les Fables de Loqman le sage, dont le texte avait été revu à nouveau sur les manuscrits ; il était accompagné d'une traduction et précédé d'une introduction sur l'origine de ce recueil. Un an auparavant avait paru la seconde édition des *Séances* de Harîrî de Silvestre de Sacy, en collaboration avec Reinaud (1849). En 1889, il publiait et annotait, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes*, le *Directorium vitæ humanae*, version latine de *Kalîla et Dimna* écrite par Jean de Capoue ; de 1893 à 1896, il dirigeait la publication, par son fils et M. Mayer Lambert, des œuvres complètes arabes du Rabbin Saadia ben Iosef du Fayyoûm. Auparavant, en collaboration avec son fils, il avait publié et traduit les opuscules et traités d'Abou'l-Walîd Merwân ben Djanâh de Cordoue (1880), auteur du *Livre des parterres fleuris*, grammaire hébraïque en arabe, dont le texte, publié par lui, fut plus tard traduit en français par M. Metzger.

Son fils, Hartwig Derenbourg, fut arabisant et fit ses études en Allemagne ; il débuta par une thèse de Gœttingue (1867), *De pluralium linguæ arabicæ et æthiopicæ formarum origine et indole* que suivirent immédiatement, dans le Journal, un essai sur les formes de pluriel en arabe et quelques observations sur l'antiquité de la déclinaison dans les langues sémitiques (1867), et continua par la publication du diwan ou recueil de poésies arabes anté-islamiques de Nâbigha Dhobyânî (1868). En 1882, il étudiait, en collaboration avec son père, l'épigraphie du Yémen ; il s'était, en effet, mis au déchiffrement des inscriptions himyarites dont l'intérêt avait été renouvelé par les trouvailles de Joseph Halévy, de qui nous parlerons plus loin ; dès 1880, il avait comparé les noms de personnes dans l'Ancien Testament et dans les inscriptions himyarites ; poursuivant ses recherches, il

écrivit en 1892 une note sur le dieu Allâh dans une inscription minéenne, et l'année suivante, il étudia une épitaphe minéenne d'Egypte inscrite sous Ptolémée, fils de Ptolémée (1893). En 1899, il faisait connaître les monuments sabéens et himyarites du Musée d'archéologie de Marseille, et en 1902 il publiait de nouveaux textes yéménites inédits. Un manuscrit de la collection Schefer lui fournit de nouveaux poèmes inédits de Nâbigha Dhobyâni (1899).

La *Revue de linguistique* avait publié, de 1869 à 1872, des notes sur la grammaire arabe contenant des recherches sur la théorie des formes et sur la syntaxe. En 1869, il inaugurait un cours à la salle Gerson et sa leçon d'ouverture portait sur la composition du Coran. A l'occasion du jubilé cinquantenaire de l'orientaliste allemand Fleischer, les élèves de celui-ci publiaient à Leipzig, en 1875, un recueil de *Morgenlœndische Forschungen* où Hartwig Derenbourg figure avec la publication du Livre des locutions vicieuses de Djawâliqî. De 1881 à 1889 il imprime le texte arabe du traité de grammaire arabe de Sîbawaihi, traduit plus tard en allemand par G. Jahn sur son édition (1894-1896). La *Revue des études juives* publia en 1883 son étude sur El-Batalyoûsî, philosophe de Badajoz. En collaboration avec Jean Spiro, qui fut professeur à l'Université de Lausanne, il composa une chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral qui eut deux éditions (1885-1892). Dans les publications de l'Ecole des Langues orientales, il donne, en deux volumes, la vie d'Ousâma ben Monqidh, émir syrien qui vécut au premier siècle des Croisades, de 1095 à 1188, et le texte de son autobiographie (1886-1889) ; ce texte lui fournit d'ailleurs matière à diverses communications : un passage sur les Juifs au XIIe siècle, paru dans la *Jubelschrift* du Dr Græetz (1887), des souvenirs historiques et des récits de chasse dans la *Revue de l'Orient latin* (1895), une note sur quelques mots de la langue des Francs à cette époque (1887), la préface du *Livre du bâton* par le même émir (1887), une anthologie de textes arabes inédits par Ousâma et sur Ousâma (1893). En 1894 paraît la première partie, qui ne fut pas continuée, du texte arabe du livre intitulé *Laïsa*, sur les exceptions de la langue arabe, par Ibn-Khâlawaihi, édité à Chicago dans les *Hebraica*. Une note de cinq pages impri-

mée dans le septième volume de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes (sciences religieuses) concerne le poète anté-islamique Imrou'oul-Qaïs et le dieu arabe Al-Qaïs (1896). Dans cette même bibliothèque, à la section des sciences philologiques et historiques, il publie à nouveau le texte arabe du *Fakhrî* par Ibn-Tiqtaqà, histoire du khalifat et du vizirat, améliorant la première édition de W. Ahlwardt (1895). Oumâra du Yémen, jurisconsulte, poète et conspirateur, exécuté au Caire, par ordre de Saladin, le 6 avril 1174, a raconté sa vie dans une autobiographie que H. Derenbourg publia, ainsi que des récits sur les vizirs d'Egypte et un choix de poésies et d'épîtres, en deux volumes (1897-1902) suivis de la vie d'Oumâra. Chargé d'une mission scientifique en Espagne, il en rapporta le catalogue des manuscrits arabes de l'Escurial (1884-1903). Dans le volume du Centenaire de l'Ecole des Langues, il donna une étude sur les Croisades et le dictionnaire géographique de Yâqoût (1895), et dans le Recueil de mémoires orientaux, le culte de la déesse el-'Ozzà en Arabie (1905). Chargé de la conférence d'islamisme et religions de l'Arabie à la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, il y fait une leçon d'ouverture qui a paru dans la Bibliothèque orientale elzévirienne sous le titre de la Science des religions et l'islamisme. Il écrit une note sur le dieu Souwâ dans le Qorân et sur une inscription sabéenne récemment découverte (1905). Rappelons encore de lui une note sur les traducteurs arabes d'auteurs grecs et l'auteur musulman des Aphorismes des philosophes (1898). Plusieurs de ses notices ont été réunies en volume sous le titre d'*Opuscules* d'un arabisant (1905). Un volume de *Mélanges* a été consacré à sa mémoire par ses élèves et ses amis (1909).

Le savant astronome égyptien Mahmoûd-Efendi, surnommé el-Falakî, fit imprimer dans le Journal un mémoire sur le calendrier arabe avant l'islamisme, et sur la naissance et l'âge du prophète Mohammed (1858), et plus tard une étude sur le système métrique actuel d'Egypte (1873).

Le Dr Lucien Leclerc s'est livré à des études historiques et philologiques sur Ibn-Béïtâr (1862), sur la traduction arabe de Dioscoride et sur les traductions arabes en général (1867),

prélude de sa traduction complète du Traité des simples d'Ibn-Béïtâr (1877-1883), ouvrage capital pour l'histoire de la pharmacologie. Il a écrit également une histoire de la médecine arabe en 2 volumes (1876). Florian-Pharaon, A. Meyer, C. Dercle, P. Guigues, L. Raynaud, M. G. Colin ont contribué, chacun pour leur part, à notre connaissance de la médecine et de la pharmacopée arabes. M. F. Foureau a donné un essai de catalogue des noms arabes et berbères de quelques plantes, arbustes et arbres (1896). Dans le même ordre d'études, H. Camussi donnait au Journal, en 1888, une étude sur la rage, son traitement et les insectes vésicants chez les Arabes.

R. Boucher a écrit une notice sur le poète anté-islamique 'Orwa ben el-Ward (1867) avant de partir pour l'Orient, d'où il rapporta le diwan de Férazdaq dont la bibliothèque de Ste-Sophie possédait le manuscrit unique, et dont il publia quatre livraisons accompagnées de leur traduction (1870-1875).

Stanislas Guyard, qu'une fin tragique et prématurée devait enlever si tôt à nos études, avait été, dès la création de l'Ecole des Hautes-Etudes par Victor Duruy, chargé d'y enseigner l'arabe ; mais il savait également le persan, qu'il parlait couramment, et il se livra ensuite à des recherches assyriologiques qui ne sont point de notre domaine. C'est dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes qu'il fit paraître son nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe (1870). En 1871, il imprime dans le Journal la traduction d'un chapitre de la préface du dictionnaire persan connu sous le nom de *Farheng-i Djéhângîrî* traitant de la dactylonomie, et le *fetwà* d'Ibn-Taimiyya sur les Noçaïris ; en 1873, le traité de la prédestination et du libre-arbitre d''Abd-er-Razzâq, dont une traduction nouvelle, revue et corrigée, parut en 1875, et le texte arabe en 1879 ; en 1876 sa Théorie nouvelle de la métrique arabe, pour laquelle ses connaissances en musique lui avaient fait entrevoir une explication neuve des théories indigènes ; en 1877, des recherches sur un grand-maître des Assassins du temps de Saladin. Nous avons vu plus haut qu'il termina la traduction de la Géographie d'Abou'l-Fédâ (1883). Les *Notices et extraits* ac-

cueillirent ses Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis (1874). Les variantes au texte du diwan de Béhâ-ed-dîn Zohéïr d'Egypte, complétant l'édition donnée par E. H. Palmer en 1876-1877, parurent en 1883. Sa leçon d'ouverture du cours d'arabe au Collège de France, où il venait d'être nommé, intitulée la Civilisation musulmane, fut publiée dans la Bibliothèque orientale elzévirienne d'Ernest Leroux.

Joseph Halévy avait été chargé en 1870 de recueillir et de copier les inscriptions himyarites dont les explorateurs avaient signalé un grand nombre dans le Yémen. De retour en France, il publia son rapport sur sa mission scientifique ainsi qu'un certain nombre des inscriptions sabéennes rapportées par lui (1872), études qu'il continua en 1873-1874. Il s'essayait bientôt après au déchiffrement des inscriptions proto-arabes du Safa, au sud de Damas (1878), travail qui fut complété ultérieurement par lui-même (1903) et par Enno Littmann. Entre 1870 et 1877, il étudia à cette occasion les anciennes populations de l'Arabie et l'extension de certaines colonies sabéennes vers le Nord. Absorbé par la défense de sa théorie de l'explication, par des racines sémitiques, des idéogrammes cunéiformes qualifiés de sumériens, il s'engagea dans un ordre d'études qui échappe à notre appréciation ; il fit néanmoins à la Société des communications qui figurent en annexe aux procès-verbaux des séances.

M. E. Fagnan publia en 1873 des observations sur les coudées du Meqyâs. Chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger, il établit, en 1889, les concordances du manuel de droit malékike de Sidi Khalîl dressées sur l'édition de la Société Asiatique ; il traduisit, en 1893, l'histoire des Almohades d'Abd-el-Wâhid el-Merrâkochî, et en 1895, la chronique des Almohades et des Hafçides attribuée à ez-Zerkechî. On lui doit encore la traduction du *Bayân el-Moghrib*, histoire de l'Afrique et de l'Espagne (1901-1904). Des recherches sur les *Tabaqât* malékites (1904), sur le *djihâd* ou guerre sainte selon l'école malékite (1908), ont encore occupé son activité. Il a étudié le mariage et la répudiation d'après le manuel de Sidi Khalîl (1909). Il a extrait, des *Nodjoûm ez-Zâhira* d'Abou'l-Mahâsin, les passages relatifs au Maghreb (1908), et du *Kâmil et-Tawârîkh* d'Ibn-el-Athir ce qui concerne

l'Espagne et l'Afrique du Nord. La *Risâla* de Qaïrawânî est un traité abrégé de droit et de morale (1914), et les Statuts gouvernementaux, règles du droit public et administratif, de Mâwerdî, ont été traduits par lui (1915). Tout récemment (1921) il a fait paraître sa traduction du *Livre de l'impôt foncier* d'Abou-Yoûsouf.

Brosselard écrit en 1875 un mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zayyân, et celui attribué à Boabdil, dernier roi de Grenade, découverts à Tlemcen. L. Rodet, ingénieur des tabacs, s'est occupé de l'algèbre d'el-Khârizmi et des méthodes indienne et grecque (1877).

M. Clermont-Ganneau, quelque absorbé qu'il fût par ses importantes recherches épigraphiques sur le terrain sémitique, a trouvé le temps de donner au Journal, en 1877, une étude sur une inscription arabe de Bosrà, relative aux Croisades (1877), des notes d'épigraphie et d'histoire arabes (1887), une étude sur les traditions arabes du pays de Moab (1906). Les autres travaux du savant archéologue n'appartiennent point à notre rubrique.

Henri Sauvaire commence en 1879 la publication de ses Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes ; il publie, en collaboration avec J. de Rey-Pailhade, une étude sur une mère d'astrolabe arabe du XIIIe siècle (609 de l'hégire) portant un calendrier perpétuel avec correspondance des ères musulmane et chrétienne (1893) ; il donne, en 1894, la description topographique de la ville de Damas et de ses monuments. En dehors du Journal, il étudie deux inscriptions koufiques trouvées à Alexandrie (1873), il traduit des fragments de la Chronique de Modjîr-ed-dîn sous le titre d'histoire de Jérusalem et d'Hébron (1875) ; il fait imprimer à Alexandrie d'Egypte le livre des ventes extrait du recueil de *fetwas* de Khaïr-ed-dîn (1876), et à Marseille, dans les mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de cette ville, les livres des ventes, du change, du cautionnement et du transport de créance tirés du *Moltaqà'l-Abhor* d'Ibrahîm el-Halabî (1882). Il traduit le voyage en Espagne d'un ambassadeur marocain en 1690-1691 (1884). Il communique au journal de la *Royal Asiatic*

Society la traduction d'un traité sur les poids et mesures de Mar Iliyâ, archevêque de Nisibin (1877-1880), et celle du traité sur les poids et mesures de Khalaf ben 'Abbâs ez-Zahrawî inséré en extraits par Ibn-Béïtâr dans son ouvrage *El-djâmi'el-Kabîr* (1884).

James Darmesteter, dont les recherches sur la langue et la littérature de l'ancienne Perse sont étudiées par ailleurs, donne au Journal un travail sur les inscriptions de Caboul contenant l'épitaphe de l'empereur Bâber et d'autres princes mogols (1888), suivi bientôt de la grande inscription de Qandahâr (1890). La Bibliothèque orientale elzévirienne a publié de lui le Mahdî, depuis les origines de l'Islam jusqu'à nos jours (1885), un coup d'œil sur l'histoire de la Perse, et les origines de la poésie persane, où il a utilisé les travaux et les découvertes de H. Ethé. Dans les collections de notre Société, il a donné les Chants populaires des Afghans, précédés d'une introduction sur leur langue, leur histoire et leur littérature (1888-1890). Ernest Renan étudie quelques noms arabes qui figurent dans les inscriptions grecques de l'Auranitide (1882). Pour ce qui concerne le terrain de l'islamisme, il suffira de rappeler *Averrhoès et l'Averrhoïsme* du grand érudit, ainsi que son étude sur Mahomet et les origines de l'islamisme (1851), et *Etudes d'histoire religieuse* (1857). Gaston Maspéro conte agréablement les vicissitudes d'une version arabe du conte de Rhampsinite (1885). A. F. Mehren communique, d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, la correspondance du philosophe çoûfi Ibn-Sab'în 'Abd-el-Haqq avec l'empereur Frédéric de Hohenstaufen (1879). Marcel Devic, connu par son dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale publié dans le supplément du dictionnaire de Littré et réimprimé à part (1876), ainsi que par sa traduction de la première partie du Roman d'Antar, fait paraître coup sur coup, dans le *Journal Asiatique*, une étude sur une traduction latine inédite du Coran, par le frère Dominique Germain de Silésie, trouvée à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier (1883) ; dans les Mémoires de la Société de linguistique, des recherches sur quelques mots français d'origine orientale (1882) ; dans la Revue des langues romanes, les pluriels brisés en

arabe (1882) ; dans le Bulletin de la Société languedocienne de géographie, l'Europe occidentale au milieu du XIVe siècle d'après un document arabe du temps, où il a utilisé un mémoire d'Amarî sur el-'Omari (1883), les villes de la France méridionale au moyen âge d'après les géographes arabes (1882), un coup d'œil sur la littérature géographique au moyen âge (1882). Le pays des Zendjs ou la côte orientale d'Afrique au moyen âge d'après les écrivains arabes, parut également en 1883. Dès 1878, il avait traduit, d'après un manuscrit de la collection Schefer, le livre des Merveilles de l'Inde, par le capitaine Bororg, fils de Chahriyâr, de Râm-Hormoz ; sa traduction a été reproduite à la suite de l'édition du texte par P. A. van der Lith (1883-1886). Ses légendes et traditions historiques de l'archipel indien ont paru dans la Bibliothèque orientale elzévirienne.

Octave Houdas avait enseigné longtemps l'arabe en Algérie lorsqu'il fut appelé à Paris pour occuper la chaire d'arabe vulgaire à l'Ecole des Langues orientales. En 1884, il écrivait à Barbier de Meynard une lettre relative à la simplification de la typographie dans l'impression des textes arabes. L'année suivante, il publiait la monographie de Mequinez (1885). Les besoins de son enseignement en Algérie lui avaient précédemment fait éditer le texte arabe, autographié par lui, des soixante-quatre dernières sourates du Coran (1864), l'histoire de Djouder le pêcheur, extraite des Mille et une nuits et lithographiée (1865, 2e éd., 1884), un cours élémentaire de langue arabe, dont la première partie, le syllabaire, fut lithographiée à Oran en 1875 (imprimé à part en 1889), et la 2e et 3e parties, lexicologie et syntaxe, ainsi que des lettres manuscrites avec notes et corrigés, furent lithographiées en 1876 et 1879. Il collabora avec F. Martel à l'établissement du texte, suivi d'une traduction, d'un commentaire juridique et de notes philologiques de la *Tohfa* d'Ibn-'Açim de Grenade, traité de droit musulman (1882-1893). Il établit, en 1886, le texte arabe du *Manuel franco-arabe* de MM. Joseph Reinach et Charles Richet. Dans les publications de l'Ecole des Langues orientales, il se mettait à publier et à traduire des textes importants dont l'ensemble constitue l'histoire du Maroc dans les temps modernes : le

Maroc de 1631 à 1812, extrait de l'*Et-Tordjemân el-mo'arrib* d'Abou'l-Qâsim ez-Zayyânî (1886), le *Nozhat el-hâdî*, histoire de la dynastie saadienne au Maroc de 1511 à 1670 (1888-1889). Un extrait de l'histoire de la conquête de l'Espagne par Ibn el-Qoûtiyya fut inséré dans le *Recueil de textes et de traductions* (1889). L'histoire du sultan Djelâl-ed-dîn Mankobirti, prince du Khârezm, écrite en arabe par Mohammed en-Nésawî, publiée et traduite, parut en 1891-1895. Le volume du Centenaire renferme une étude sur Sehnoûn, jurisconsulte du VIIIe siècle (1895). Un recueil de lettres manuscrites fut lithographié à Alger, en collaboration avec G. Delphin (1891). La même année, paraissait à Paris la Chrestomathie maghrébine, composée de textes inédits avec vocabulaires. Le troisième volume de la *Chimie au moyen âge* de Marcellin Berthelot renferme les traités de Cratès, d'el-Habîb, d'Ostanès et de Djâbir ben Hayyân, texte et traduction (1893). La traduction du *Çahîh* de Bokhârî, ouvrage fondamental pour la connaissance du droit musulman, sous le titre de *Les traditions islamiques*, forme quatre volumes des Publications de l'Ecole des Langues orientales (les deux premiers avec la collaboration de M. W. Marçais) qui s'étendent de 1903 à 1914. L'histoire du Soudan, complètement inconnue avant lui, fut constituée par la publication des textes, suivis de la traduction, du *Tarîkh es-Soudân* d''Abd-er-Rahman de Tombouctou (avec la collaboration de M. E. Benoist pour le texte arabe) en 1898-1900 et du *Tedhkiret en-Nisyân* (1899-1901) avec le même concours pour l'établissement du texte. En 1901, paraissait une note sur une inscription arabe trouvée chez les Maures Trarzas. Le *Târîkh el-Fettâch* « Chronique du chercheur » de Mahmoûd Kâti, histoire du Soudan écrite à Tombouctou au XVIe siècle, a été traduite en collaboration avec son gendre, M. Delafosse (1913).

Max van Berchem, l'éminent épigraphiste enlevé récemment à nos études, fut quelque temps professeur d'archéologie musulmane à l'Université de Genève ; il avait débuté par une thèse sur la propriété territoriale et l'impôt foncier sur les premiers khalifes (1886) ; il a décrit le château de Bâniâs (Syrie) et ses inscriptions (1888) tout en envoyant au Journal un conte arabe en dialecte égyptien (1889), des

notes d'archéologie arabe (1891-1892). Il mettait le public savant au courant de son projet d'un *Corpus inscriptionum arabicarum*, qui fut réalisé ensuite avec le concours de l'Institut français d'archéologie du Caire, par une lettre à Barbier de Meynard (1892). Ses recherches archéologiques en Syrie étaient rendues publiques par le Journal (1895), et il étudiait aussitôt après l'épigraphie des Assassins de Syrie (1897). Des notes sur les Croisades (1902), une étude sur les cuivres damasquinés et les verres émaillés, ainsi que sur les inscriptions, marques et armoiries que portent ces objets (1904), sur les titres califiens d'Occident (1907), et sur les inscriptions mobilières arabes recueillies en Russie (1909), un article sur la route des villes saintes (1910) constituent la contribution que le savant suisse apporta à notre publication périodique. Il a donné en outre l'Epigraphie des Atabeks de Damas dans le *Florilegium* offert au marquis de Vogüé, traité celle de Diarbékir dans l'ouvrage qui porte le titre d'Amida, nom antique de cette ville de Mésopotamie (1910), étudié le Gâmi'-Goyûchî, mosquée du Caire remontant à l'époque des Fatimites (1888) ; la description de Qoçaïr-'Amra par M. Musil et la publication des *Coutumes des Arabes* du R. P. Jaussen lui ont fourni l'occasion d'écrire un article fort intéressant sur le pays de Moab et d'Edom (1909).

M. René Basset, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, a publié les dictons satiriques attribués à Sidi Ahmed ben Yoûsof (1890), les inscriptions de l'île de Dahlak dans la Mer Rouge (1893), les sanctuaires du Djebel Nefoûsa (1899), une étude sur deux manuscrits d'une version arabe inédite du recueil des *Sept Vizirs* (1903), le récit du siège d'Alméria en 1310 (1907), pendant qu'il mettait sous les yeux des érudits, par ailleurs, les prières des musulmans chinois, traduites sur l'original arabe et persan imprimé à Canton (1878), l'année même où paraissait le Mahométisme en Chine et dans le Turkestan de Dabry de Thiersant, sa leçon d'ouverture du cours d'arabe à la Faculté des Lettres d'Alger sur la poésie arabe anté-islamique (1880),le *Bakhtiyâr-nâmé* ou histoire des dix vizirs (1883), une élégie amoureuse d'Ibn-Saïd en-Nas (1886), des documents musulmans sur le

siège d'Alger en 1541 (1890), les aventures merveilleuses de Témîm ed-Dârî, texte arabe imprimé dans le Journal de la Société Asiatique italienne (1891), la *Borda* du chéïkh el-Boûçîrî, poème en l'honneur de Mahomet (1894), la Khazradjiya, traité de métrique arabe d''Alî el-Khazradji (1902), et dans le domaine du folk-lore, l'expédition du Château d'or et le combat d''Alî contre le dragon (1893), la maison fermée de Tolède, légende arabe d'Espagne (1898), une complainte arabe sur Mohammed et le Chameau (1902), les contes populaires d'Afrique (1903). Il a comparé les Alixares de Grenade et le château de Khawarnaq (1906) et recherché l'origine orientale de Shylock. On lui doit des documents géographiques sur l'Afrique septentrionale (1898). Il a traduit l'histoire de la conquête de l'Abyssinie au XVI[e] siècle par 'Arab-Faqîh (1897-1909), publié et traduit la version arabe du Tableau de Cébès (1898). En collaboration avec Houdas, il a accompli une mission scientifique en Tunisie (1884). On a de lui les documents arabes sur l'expédition de Charlemagne en Espagne (1904). La bibliographie l'a conduit à étudier les manuscrits des bibliothèques des *Zâwiyas* de Aïn-Madhi et Témacin, de Ouargla et de 'Adjadja (1885), à des recherches bibliographiques sur les sources de la *Salouat el-Anfas* (1905), à cataloguer les manuscrits de deux bibliothèques de Fès (1883), ceux de la *Zâwiya* d'el-Hamal (1897), ceux du bach-agha de Djelfa, à écrire une notice sommaire des manuscrits orientaux de deux bibliothèques de Lisbonne (1891). Nédroma et les Traras, pays qui a donné naissance à la dynastie des Almohades, ont fait l'objet de recherches approfondies (1901), ainsi que son rapport sur une mission au Sénégal.

Reprenant la tradition du D[r] Wœpcke, M. le baron Carra de Vaux écrit en 1891 une notice sur deux manuscrits arabes, un remaniement des *Sphériques* de Théodose par Yahyâ ben Mohammed el-Maghrabî, et un traité anonyme des clepsydres, le traité des rapports musicaux de l'épître à Charaf-ed-dîn par Çafî ed-dîn 'Abd-el-Mou'min el-Baghdâdî, l'Almageste d'Abou'l-Wéfâ el-Boûzdjânî (1892), les *Mécaniques* ou l'élévateur de Héron d'Alexandrie, d'après la version arabe de Qostâ ben Loûqâ (1893), l'astrolabe linéaire du bâton d'el-Toûsî (1895) ; puis viennent des études philosophiques :

la *qaçîda* d'Avicenne sur l'âme (1899), la philosophie illuminative d'après Sohrawerdî el-Maqtoûl (1902), des notes pour servir à l'histoire des sciences (1917). Il préluda, par des recherches sur le traité de la rénovation des sciences religieuses de Ghazâlî, communiquées au congrès scientifique international des catholiques (1891), à son volume sur le célèbre philosophe et théologien musulman d'origine iranienne (1902), qu'avait précédé de deux ans un autre volume sur Avicenne (1900). En 1895, il avait donné des fragments d'eschatologie musulmane, suivis d'une étude sur le moine Bahira, qui serait l'auteur du Qorân (1898). Le cours d'arabe professé à l'Institut catholique de Paris a été autographié en 1892. La traduction du Livre de l'avertissement et de la revision de Mas'oûdî, jadis étudié par Silvestre de Sacy, a paru dans les collections de notre Société (1896). Les contes populaires contenus dans l'Abrégé des merveilles ont été traduits en 1898. Les *Notices et extraits* ont accueilli le texte et la traduction du Livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon de Byzance (1902). Le *Muséon* de Louvain a donné la Destruction des philosophes de Ghazâlî (1902), et le *Florilegium* dédié au marquis de Vogüé a accueilli son étude sémantique sur quelques noms honorifiques. La *Doctrine de l'Islam* a paru en 1909.

G. Delphin a publié l'astronomie au Maroc (1891), la philosophie du Chéïkh Senoûsî d'après son *'Aqîda eç-Çoghrà* (1897), et en collaboration avec le général Faure-Biguet, les *Séances* d'el-'Aouâlî, textes arabes en dialecte maghrébin (1913). Auparavant, en dehors du Journal, il avait lithographié le traité de syntaxe arabe du chéïkh Djebrîl, qui est un commentaire sur la Djaroûmiyya avec une glose marginale (1885), une complainte arabe sur la rupture du barrage de Saint-Denis-du-Sig, accompagnée de notes sur la poésie et la musique arabes dans le Maghreb algérien, en collaboration avec L. Guin (1886), un poème comique par Mohammed Qabîh qui est le récit des aventures de deux étudiants arabes au village nègre d'Oran (1887), un recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé (1891). Nous avons noté plus haut sa collaboration avec Houdas pour un recueil de lettres manuscrites (1891).

M. A. Barthélemy a donné l'histoire du roi Naaman, conte arabe dans l'idiome vulgaire de Syrie (Haut-Meten, Liban) en 1887, des observations critiques sur un article du P. Pourrière intitulé : Essai sur le langage vulgaire d'Alep (1905), et une note sur le dialecte arabe de Jérusalem (1906). M. H. Dulac a publié des contes arabes en dialecte de la Haute-Egypte (1885), et en même temps, dans les Mémoires publiés par la Mission archéologique française au Caire, quatre contes arabes en dialecte cairote. M. H. Ferté a étudié le poète satirique persan Chafî'a Asar (1886), le poète persan Envérî (1895), et a publié une vie du sultan timouride Hoséïn Baïqara traduite de Khondémîr (1898). Alric, qui fut consul général de France à Tripoli de Lybie, a donné au Journal des fragments de poésie turque populaire (1889) et dans la Bibliothèque orientale elzévirienne la traduction annotée du *Tebçiré* d''Akif-pacha, sous le titre de *Un diplomate ottoman* en 1836 dans l'affaire Churchill (1892). M. Mayer-Lambert a étudié à nouveau le pluriel brisé en arabe (1893) et l'accentuation (1897) ; M. E. Mercier la propriété au Maghreb, selon la doctrine de Mâlek (1894) ; le savant égyptien Salih Zéky Efendi la notation algébrique chez les Orientaux (1898), tandis qu'il réservait au Bulletin de l'Institut égyptien une notice bibliographique et analytique sur le dictionnaire biographique des aveugles illustres de l'Orient par eç-Çafadî (1911) ainsi qu'une étude sur une coupe magique dédiée à Saladin, sur les titres royaux et la tolérance du célèbre ennemi des Croisés, dont un portrait accompagne la communication (1917). M. Caudel a composé un mémoire sur les premières invasions arabes dans l'Afrique du Nord, de 651 à 718 (1899). C. Sonneck a donné six chansons arabes en dialecte maghrébin (1899), formant le complément de ses Chants arabes du Maghreb et étude de la poésie populaire (1902-1906). Le général Faure-Biguet, que nous avons vu plus haut collaborer avec G. Delphin, a communiqué au Journal une notice sur le chéïkh Mohammed Abou-Râs en-Naçrî de Mascara (1899).

M. P. Casanova communique une notice sur une coupe magique arabe (1891), découvre une date astronomique dans les épîtres des Ikhwân-eç-Çafâ (1915), et raconte l'histoire

du joyau de Hâroûn er-Rachid (1918), cependant qu'au cours de son séjour au Caire, à la mission archéologique française, il publie, dans les Mémoires de cette mission, la traduction de la Description de l'Egypte de Maqrîzî, les derniers Fâtimides, Karâkouch, sa légende et son histoire (1892), l'historien Ibn 'Abd adh-Dhâhir, l'histoire et la description de la citadelle du Caire (1894), un Essai de reconstitution topographique de Fostât (1913-1916), une étude sur les verres à inscriptions. L'exposition des arts musulmans organisée à Paris en 1894 lui fournit un article de la *Revue d'Egypte* qui est traduit en arabe par Yousof Habéïch et Ilyâs-Efendi Çaïdâwî (1895). Mahomet et la fin du monde est une étude critique sur l'islam primitif (1910). Les sceaux arabes en plomb (1894) et la numismatique des Danichmendites (1896) rappellent qu'il fut autrefois attaché au Cabinet des médailles. L'enseignement de l'arabe au Collège de France est un historique de la chaire qu'il occupe (1909). Citons encore une étude sur un manuscrit de la secte des Assassins (1898).

Le R. P. Henri Lammens, qui a appartenu naguère à l'Université St-Joseph de Beyrouth et est actuellement professeur à l'Institut pontifical d'études bibliques de Rome, est un Belge dont les recherches sont en train de transformer complètement le point de vue duquel on était habitué à considérer les commencements de l'histoire de l'islamisme. Son étude sur el-Akhtal, chantre des Oméyyades, a été imprimée en 1894, et le *Journal* a publié depuis l'âge de Mahomet et la chronologie de la Sîra (1911), une visite au chéïkh suprême des Noçaïrîs Haïdarîs (1915), l'attitude de l'Islam primitif en face des arts figurés (même année), les *Ahâbîch* et l'organisation militaire de la Mecque au siècle de l'hégire (1916). Ce sont les Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth qui ont publié ses remarquables études sur le règne du khalife oméyyade Mo'âwiya Ier et sur son fils, Yazîd Ier, son déchiffrement des inscriptions arabes du Mont Thabor (1909). Le Bulletin de l'Institut égyptien a inséré ses recherches sur la république marchande de la Mecque vers l'an 600 de notre ère. A Rome ont paru Fâtima et les filles de Mahomet, notes critiques pour l'étude de la Sîra (1912), le Berceau de l'Islam, l'Arabie occidentale à la veille de l'hégire (t. I, 1914),

dans les *Scripta* de l'Institut pontifical ; Mo'âwiya II ou le dernier des Sofyânides dans la *Rivista degli studi orientali* (1915). Comme œuvres didactiques, on citera les Synonymes arabes (1889), ses remarques sur les mots français dérivés de l'arabe (1890), son cours gradué de traduction française-arabe, au moyen de sujets choisis dans les meilleurs auteurs (1891-1892).

M. Gaudefroy-Demombynes nous a donné l'histoire des Benou'l-Ahmar, rois de Grenade, d'après Ibn-Khaldoûn (1898), un récit en dialecte tlemcénien, par 'Abd-el-'Azîz Zenaguî, avec traduction et notes (1906), une explication du mot *mellâh* par lequel les Marocains désignent le *ghetto* ou quartier réservé aux Juifs en territoire musulman (1914). Ailleurs, il a étudié les noms d'agent et les noms de métier en arabe, les coutumes de mariage en Algérie (1907), et il a publié la traduction des *Cent et une nuits* (1911), sans compter des communications à *Mélusine* et autres revues. En collaboration avec M. L. Mercier, il a donné un *Manuel d'arabe marocain* (1913).

J. A. Decourdemanche a publié une note sur quatre systèmes turcs de notation numérique secrète (1899), une note sur les poids médicaux arabes (1910), et une troisième note sur l'estimation de la longueur du degré terrestre chez les Grecs, les Arabes et dans l'Inde (1913). C'est la Bibliothèque orientale elzévirienne qui a accueilli les plaisanteries de Nasr-ed-dîn Khodja, traduites du turc, le Livre des femmes, traduit du turc, Mille et un proverbes turcs, Fables turques, les Ruses des femmes, suivis d'extraits de la traduction turque de l'ouvrage arabe appelé *el-Faradj ba'd ech-Chidda* « le Plaisir après la peine », le Miroir de l'avenir, recueil de sept traités de divination. On a encore de lui une Etude métrologique et numismatique sur les *mithqâl* et les *dirhem* arabes (1908), un Traité pratique des poids et mesures des peuples anciens et des Arabes (1909). Une Etude sur les racines arabes, sanscrites et turques (1898) présente des idées particulières à l'auteur.

M. F. Grenard, compagnon de Dutreuil de Rhins dans son exploration de l'Asie centrale, qui a rédigé le récit du voyage de la mission, a étudié la légende de Satok Boghra-Khan et

ses rapports avec l'histoire (1900), a donné une note sur les monuments seldjouqides de Sîwâs (même année), et a décrit les Kyzyl-bâch, secte religieuse d'Asie-Mineure (1906).

M. R. Dussaud, explorateur de la Syrie centrale, a traité de l'influence de la religion noçaïrie sur la doctrine de Rachid-ed-dîn Sinân, grand-maître des Assassins de Syrie (1900), la même année où paraissait, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, le volume portant le titre d'Histoire et religion des Nosairîs. En 1907, les Arabes en Syrie avant l'Islam nous donnaient le résumé de ce qu'on peut savoir actuellement sur les populations arabes implantées sur la limite du désert. En collaboration avec M. F. Macler, il avait publié en 1901 le récit de son voyage archéologique au Safâ et dans le Djebel ed-Drûz, et en 1903, sa mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne.

Le grand arabisant de Leyde, M. J. de Goeje, dont les nombreuses publications relatives à l'histoire et à la géographie ont rendu d'immenses services à nos études en présentant des textes arabes inédits, a étudié dans le *Journal* la fin des Carmathes du Bahréïn (1895). Le R. P. Louis Chéïkho, originaire de Mossoul et professeur à l'Université St-Joseph de Beyrouth, a, par ses publications de textes et sa collaboration assidue à la revue *El-Machriq*, mérité la reconnaissance des amateurs d'études musulmanes ; le *Journal* a publié de lui une lettre au sujet de l'auteur de la version arabe du *Diatessaron* (1897) ; Beyrouth a vu paraître sa publication de l'histoire des Bohtor, émirs d'el-Gharb, par Sâlih ibn Yahya (1902). M. E. Littmann nous a donné le Chant de la Belle-Mère en arabe moderne de Syrie (1903). Le R. P. Collangettes a publié en 1904 une étude sur la musique arabe. Le Dr Pierre Guigues s'est livré à des recherches sur les noms arabes que l'on rencontre dans le *Liber de simplici medicinâ* de Sérapion, où il a essayé de restituer et d'identifier les noms arabes des médicaments usités au moyen âge (1905). M. G. Marchand nous a donné, la même année, un conte en dialecte marocain, et M. A. Mallon a distingué l'un de l'autre les trois écrivains arabes d'Egypte qui portent le nom d'Ibn-el-'Assâl. M. E. Destaing a décrit un saint musulman au xve siècle (1906). M. Balhassan Oglu Nedjîb Açem a traité

de la versification nationale turque (1909). Le P. Dufresne a publié un conte kurde de la région de Sö'ört transcrit et traduit (1910), tandis que Mgr Addaï Scher communiquait des épisodes de l'histoire du Kurdistan. M. Inostrancev écrivait une note sur un point de l'histoire ancienne du Khârezm, et M. C. F. Seybold étudiait quatre signatures autographes maghrébines conservées à Londres et correspondant aux dates de 1682, 1726 et 1729 (même année).

M. W. Marçais a imprimé, en 1900, la traduction du *Taqrîb* d'en-Nawawî où la terminologie spéciale des *hadîth* est étudiée à nouveau : les études qu'il a poursuivies plus tard sur la dialectologie de l'Afrique du Nord ont paru, soit dans les Mémoires de la Société de Linguistique (dialecte parlé à Tlemcen, en 1902 ; celui des Oulâd-Brahîm de Saïda dans le département d'Oran, 1908), soit en volumes (Textes arabes de Tanger). En collaboration avec son frère, il a décrit les monuments arabes de Tlemcen (1903). Celui-ci, G. Marçais, a écrit l'histoire des Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle (1913), et traité de l'art en Algérie à propos de l'exposition coloniale de Marseille (1906) et de l'exposition d'art musulman à Alger, la même année.

M. E. Blochet a commencé une série d'études sur l'ésotérisme musulman dont la première partie a été imprimée dans le Journal (1902), tandis que le reste a paru dans le Muséon de Louvain. Le Journal a donné ensuite son inventaire de la collection de manuscrits musulmans de Decourdemanche. La série de publications qui porte le titre général de *Gibb Memorial* comprend sa continuation de l'Histoire des Mongols de Rachîd-ed-dîn dont Quatremère n'avait donné qu'un volume (Introduction à l'histoire des Mongols, 1910 ; Histoire des empereurs mongols successeurs de Tchinkkiz Khaghan, 1911). Il a continué également l'Histoire des Mamlouks d'Egypte de Maqrîzî (1908) et a traduit l'Histoire d'Alep de Kémâl-ed-dîn (1900), l'Histoire des sultans mamlouks de Mofaddal ben Abi'l-Fadâïl dans la *Patrologie orientale* (1915). Il a fait paraître l'inventaire et la description des manuscrits persans à enluminures conservés à la Bibliothèque nationale (1900) et écrit des monographies sur les écoles de peinture en Perse (1905) et sur les peintures de manuscrits

arabes à types byzantins (1907). Il a publié deux volumes du catalogue des manuscrits persans de la Bibliothèque nationale (1905 et 1912) et donné, en 1900, l'inventaire et la description des miniatures des manuscrits orientaux conservés dans ce grand dépôt. Lors de l'acquisition par l'Etat de la Collection Schefer, il en a dressé le catalogue (1900). Ne négligeons pas ses études sur le messianisme dans l'hétérodoxie musulmane (1903).

M. Alfred Bel a mis à profit son long séjour et ses diverses missions dans l'Afrique du Nord pour communiquer au Journal une étude sur la Djâzya, chanson arabe (1902), un *dahîr* chérifien du sultan 'Abdullâh, fils de Moulaye Ismâ'îl (1917), et a commencé cette même année ses Inscriptions arabes de Fès, accompagnées de la description des monuments étudiés avec une profonde connaissance de l'épigraphie et de la technologie architectonique. L'Histoire des Beni'Abd-el-Wâd, rois de Tlemcen, par Abou Zakariyâ Yahyà Ibn-Khaldoûn, frère du célèbre historien et philosophe, traduite, a paru à Alger en 1913. Il a étudié les Benou Ghanya, derniers représentants de l'empire almoravide, et leur lutte contre l'empire almohade (1903).

D'autres travaux ont encore prouvé l'activité du même érudit : des recherches sur la population musulmane de Tlemcen (1908), un guide du touriste dans la même ville (1909), quelques rites pour obtenir la pluie en temps de sécheresse chez les Maghrébins, dans le *Recueil de Mémoires* (Alger, 1905), une note sur trois anciens vases de cuivre gravés trouvés à Fès et servant à mesurer l'aumône légale du *Fitr*, dans la *Revue archéologique* (1918), une note sur la fabrication de l'huile d'olives à Fès et dans la région, dans le *Bulletin* de la Société de géographie d'Alger (1917), le catalogue des livres arabes de la bibliothèque de la mosquée d'el-Qarouïyîn à Fès (1918), un coup d'œil sur l'Islam en Berbérie dans la *Revue de l'histoire des religions* (1917), les industries de la céramique à Fès (1918). En collaboration avec Mohammed Ben-Cheneb, il a publié et traduit la préface d'Ibn-el-'Abbâr à sa *Tekmilat es-Sila* dans la *Revue africaine* (1918).

M. L. Bouvat, le distingué bibliothécaire de la Société, a publié et traduit le texte en turc azérî de l'histoire de Yoû-

souf-Châh, nouvelle historique (1903), et celui de l'*Avare*, comédie de Feth-'Alî Akhond-zâdè (1904). La Bibliothèque orientale elzévirienne a donné la traduction d'une autre comédie du même auteur, *Monsieur Jourdan*, le botaniste parisien dans le Karabâgh, et le derviche Mest 'Alî-Châh, célèbre magicien (1906). Ses recherches sur l'histoire des Barmékides renferment tout ce que l'on sait sur leur origine et la tragédie qui mit fin à leur puissance. Sa collaboration à la Revue du Monde musulman a assuré la publication régulière de cet important organe, en même temps qu'elle tenait les lecteurs au courant du mouvement des idées sur toute la surface des terres habitées par des adeptes de l'islamisme.

M. Emile Amar a identifié deux manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale (1908) et a traduit les Prolégomènes à l'étude des historiens arabes écrits par Khalîl ben Aïbek eç-Çafadî (1911). Il a traduit en entier, dans les *Archives marocaines*, l'Histoire des dynasties musulmanes d'Ibn-et-Tiqtaqâ connue sous le titre d'el-Fakhrî (1910). Parmi les consultations juridiques des Faqîhs du Maghreb, il a choisi la *Pierre de touche des fetwas* d'Ahmed el-Wancharîsî qu'il a traduite ou analysée dans la même collection (1909). Il a écrit, dans la Revue du monde musulman, des articles sur les superstitions et les croyances hétérodoxes au Maroc, ainsi que sur des documents traduits relatifs à la soumission des chrétiens de Syrie (1907) ; et dans la Revue de l'Institut de Carthage, une étude sur le régime de la vengeance privée, du talion et des compositions chez les Arabes, avant et depuis l'Islam (1905-1906), un essai sur l'alchimie moderne, contribution à l'étude de l'histoire de la chimie (1907). Il a collaboré, avec H. Derenbourg et M. P. Casanova, à déchiffrer deux inscriptions arabes de Diarbékir (1907).

M. Léon Gauthier a étudié, dans le *Journal*, une réforme du système astronomique de Ptolémée tentée par les philosophes arabes du XIIe siècle (1909) ; il a résumé, dans un volume de la Bibliothèque orientale elzévirienne, les principes directeurs de la philosophie musulmane. Sa publication, d'après un nouveau manuscrit, du roman philosophique d'Ibn-Tofaïl, *Hayy ben Yaqdhân* (1900), l'a conduit à étudier de plus près la vie et les œuvres de l'auteur (1909). Sa thèse

pour le doctorat ès-lettres traitait de la théorie d'Ibn-Rochd (Averrhoès) sur les rapports de la religion et de la philosophie (1909) ; la traduction même du traité d'Ibn-Rochd sur l'accord de ces deux disciplines avait été publiée en 1905.

M. le Dr Gabriel Colin a utilisé ses connaissances médicales pour deux thèses de doctorat ès-lettres, Avenzoar, sa vie et ses œuvres, et la *Tedhkira* d'Abou'l-'Alâ (1911). Il avait publié auparavant une étude sur 'Abd er-Rezzâq el-Djézâiri, médecin arabe du XIIe siècle de l'hégire (1905).

M. l'abbé F. Nau, dont les recherches, poursuivies sur le terrain de la littérature chrétienne en langue araméenne, sont en dehors du présent cercle d'études, a donné au Journal, en 1911, une note sur le prologue de la Didascalie arabe et sur quelques apocryphes arabes pseudo-clémentins. La *Revue de l'Orient chrétien* a publié de lui un recueil de textes et de documents sur les Yézîdîs (1918) pour compléter le volume que J. Menant avait consacré à l'histoire des prétendus *Adorateurs du diable* (1892). Le P. Louis Ronzevalle s'est occupé des mots turcs empruntés par le grec vulgaire de Roumélie et spécialement d'Andrinople (1911), tandis que M. J. Deny indiquait quelques étymologies turques, en attendant sa Grammaire turque, à la fois comparative et historique, qui, interrompue par la guerre, n'a paru qu'en 1920.

Les études de E. Amélineau portaient sur l'Egypte et en particulier le copte : sur le terrain musulman, il a décrit les derniers jours et la mort du khalife Merwân II, d'après l'Histoire des patriarches d'Alexandrie (1914). Des documents coptes et arabes inédits, pour servir à l'histoire de l'Egypte chrétienne aux IVe et Ve siècles de notre ère, ont paru dans les Mémoires de la mission archéologique du Caire.

M. Alfred Le Châtelier a créé, au Collège de France, l'enseignement de la sociologie musulmane. C'est lui qui a installé à Tanger la mission scientifique du Maroc, laquelle a pour organes les Archives marocaines et la Revue du monde musulman. Il a fait paraître, dans la Bibliothèque orientale elzévirienne, les Confréries musulmanes au Hedjaz, l'Islam au XIXe siècle, et ailleurs, l'Islam dans l'Afrique occidentale (1899).

M. Paul Ravaisse a tiré des *Khitat* de Maqrîzî un essai sur

l'histoire et la topographie du Caire (1890) accueilli par les Mémoires de la mission archéologique dont il faisait alors partie, ainsi qu'une étude sur trois *mihrâbs.* L'Ecole des Langues orientales a réservé, dans ses publications, une place au texte du *Zoubdat Kechf el-mamâlik,* tableau politique et administratif de l'Egypte, de la Syrie et du Hedjaz sous la domination des sultans mamlouks, par Khalîl ed-Dâhirî (1894).

E. Masqueray s'est occupé de la formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, surtout berbères (Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aurès, Beni-Mzab) en 1886. Il a publié et traduit la chronique d'Abou-Zakariya ou livre des Beni-Mzab (1878) ; il a étudié dans le Bulletin de correspondance africaine (1882-1886) les traditions de l'Aurès oriental, ainsi que le Bour des Aulad Zeïan et le Fedj près Khenchela.

Comme administrateur de l'Ecole des Langues orientales, Charles Schefer fut le réorganisateur de cet établissement d'enseignement supérieur. Il le fit d'abord sortir du rez-de-chaussée des anciens bâtiments de la Bibliothèque alors impériale pour le transférer dans l'appartement de l'administrateur du Collège de France ; puis, profitant du grand effort que fit notre pays après la guerre de 1870 pour la réparation du désastre et le développement des ressources intellectuelles de la nation, il obtint son transfert dans les bâtiments vacants de l'Ecole du génie maritime, où elle est encore aujourd'hui, dans l'hôtel reconstruit. Il en augmenta la bibliothèque et créa la série des publications de l'Ecole, qui font le plus grand honneur à la science française. C'est dans cette collection qu'il publia l'Histoire de l'Asie centrale (Afghanistan, Boukhara, Khiva, Khoqand), de 1740 à 1818, par Mîr 'Abd-el-Kérim Bokhârî (1876), la relation de l'Ambassade au Khârezm (Khiva), par Rizâ Qouli-Khan (1879), les Mémoires sur l'ambassade de France près la Porte ottomane et sur le commerce des Français dans le Levant, par le comte de Saint-Priest, des itinéraires de l'Asie centrale, de la vallée du moyen Zer-Efchân, de Péchâver à Kaboul, Qandahâr et Hérât dans le *Recueil d'itinéraires et de voyages,* le *Séfer-nâmé* de Nâçir-i Khosrau, relation du voyage du poète persan en

Syrie, en Palestine, en Egypte, en Arabie et en Perse, fait de 1035 à 1042 (1881), la Chrestomathie persane, composée de morceaux inédits, avec introduction et notes, en deux volumes (1883-1885), l'*Estat de la Perse* en 1660 par le P. Raphaël du Mans (1890), le *Siyâset-nâmé*, traité du gouvernement, par Nizhâm-el-Molk, ministre du sultan seldjouqide Melek-Châh (1893), la Description topographique et historique de Bokhârâ par Mohammed Nerchakhî (1892). Dans les Mélanges orientaux, il a donné trois chapitres du *Khitâî-nâmé*; dans les nouveaux Mélanges orientaux, le tableau du règne du sultan seldjouqide Sandjar; et dans le Recueil de textes et de traductions, quelques chapitres du *Seldjoûq-Nâmè*. Le volume du Centenaire de l'Ecole renferme sa notice sur les relations des peuples musulmans avec les Chinois jusqu'à la fin du xve siècle. La Bibliothèque orientale elzévirienne a donné l'*Iter persicum*, description du voyage en Perse entrepris en 1602 par Etienne Kakasch de Zalonkemeny, ambassadeur de Rodolphe II près de Châh-'Abbâs, et le *Petit traicté de l'origine des Turcs* par Théodore Spandouyn Cantacasin. N'oublions pas son édition du *Journal* d'Antoine Galland, celle de l'Afrique de Léon l'Africain et celle du Mémoire historique du marquis de Bonnac sur l'Ambassade de France à Constantinople, publié avec un précis de ses négociations à la Porte ottomane (1894).

J. B. Nicolas, qui fut premier interprète de la Légation de France à Téhéran et ensuite consul à Recht, publia en 1867 les Quatrains d''Omar Khayyâm accompagnés d'une traduction française; ce fut la première fois que l'on faisait connaître à l'Europe le vieux poète persan, d'une désillusion si amère; depuis lors on a donné en Angleterre des éditions plus complètes et une traduction anglaise, due à Fitz-Gerald, qui est devenue célèbre; il en existe aussi une traduction française, faite sur le manuscrit de la Bodléienne, par Ch. Grolleau (1902). Un dictionnaire français-persan en deux volumes a paru en 1885. Ses Dialogues persans ont eu une seconde édition en 1906.

Son fils, M. A.-L.-M. Nicolas, consul à Tauris, puis à Tiflis, s'est voué à l'étude des réformateurs persans du commencement du xixe siècle, les Bâbîs et leurs prédécesseurs les

Chéïkhis. Il a publié, dans cet ordre de recherches, *Seyyed Ali Mohammed dit le Bab* (1905), le *Béyân* arabe, livre sacré du Bâbisme (1905), le *Béyân* persan, en quatre volumes (1911 à 1914), un Essai sur le Chéïkhisme (1911), les sept preuves de la divinité du Bâb. Sur le terrain de la poésie persane, nous avons de lui une étude sur la Divinité et le vin chez les poètes, et la traduction de quelques odes de Hâfizh.

Le Béhâïsme ayant remplacé le Bâbisme qui a perdu presque tous ses adeptes, M. Hippolyte Dreyfus s'est mis à étudier cette curieuse transformation ; en collaboration avec Mirzâ Habîb-ullah Chîrâzî, il a traduit le *Kitâb-el-Iqân* « Livre de la Certitude », un des livres sacrés de la nouvelle doctrine (1904), les Paroles cachées de Béhâ-ullah (1905), les Préceptes du Béhâïsme, précédés d'une lettre au sultan de Constantinople (1906), les Leçons de St-Jean d'Acre (1908), l'Epître au Fils du Loup, et, seul, il a écrit un Essai sur le Béhâïsme, son histoire, sa portée sociale (1909).

En obtenant pour le gouvernement français le privilège des fouilles archéologiques sur le sol de la Perse, Marcel Dieulafoy a rendu plus étroits les rapports de notre pays avec l'Iran. L'*Art antique de la Perse* (1884-1885) étudie des monuments encore debout ou offrant des restes importants, débris des dynasties des Achéménides, des Parthes et des Sassanides. La Perse moderne, ses mœurs, ses habitants, le pittoresque de ses paysages, sont plutôt du ressort de Mme Jane Dieulafoy, à qui nous devons la *Perse, la Susiane et la Chaldée* et *A Suse*, journal des fouilles.

M. J. de Morgan, connu par ses belles découvertes égyptologiques, a succédé à M. Dieulafoy dans la direction des fouilles de Suse, et l'on sait l'extrême intérêt des trouvailles qu'il y a faites. En 1892, le Journal reproduisait le rapport sur sa mission en Perse et dans le Louristan lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; c'était le prodrome de la publication de cinq volumes dont le dernier porte la date de 1904 ; la première partie de ce volume est remplie par des études linguistiques sur divers dialectes kurdes et sur les langues et dialectes du nord de la Perse. Notons encore des études sur la féodalité en Perse, son origine, son

état actuel, des observations sur les débuts de la numismatique musulmane dans le même pays.

M. Seligsohn, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, a donné le texte et la traduction du diwan de Tarafa ben el-'Abd (1901).

G. Salmon, qui fut directeur de la Mission scientifique du Maroc, a commencé sa carrière scientifique en publiant, comme thèse de l'Ecole des Hautes-Etudes, l'Introduction topographique à l'Histoire de Bagdad d'el-Khatîb el-Bagdâdi (1904) et, dans les Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale, au Caire, des Etudes sur la topographie de cette ville, la Qal'at el-Kabch et la Birkat el-Fîl, puis, dans le Bulletin, une note sur un manuscrit du fonds turc de la Bibliothèque nationale, des notes d'épigraphie arabe, un texte arabe inédit pour servir à l'histoire des chrétiens d'Egypte. Il a donné des extraits des poésies et des lettres d'Abou'l-'Alâ el-Ma'arrî, le poète philosophe aveugle, précurseur d'Omar Khayyâm (1904). Il s'est consacré ensuite à l'exploration scientifique du Maroc et a écrit, dans les Archives marocaines, de nombreux articles et mémoires sur l'administration à Tanger, le commerce indigène de cette ville, sa Qaçba, les institutions berbères, les superstitions populaires, les mariages musulmans, les dolmens d'El-Mriès, les Chorfâ Idrisides de Fès, un essai sur l'histoire politique du nord marocain, des recherches sur les confréries et *Zâwiyas* à Tanger, sur les marabouts, sur la propriété foncière, sur l'opuscule du Chéïkh Zemmoûrî qui traite des Chorfâ et des tribus du Maroc, sur les Chorfâ Fîlâla et Djilâla à Fès, sur Ibn-Rahmoûn ; il a fourni une contribution à l'étude du droit coutumier, le catalogue des manuscrits d'une bibliothèque privée de Tanger, une liste de villes marocaines, une étude sur quelques noms de plantes arabes et berbères, et a collaboré avec M. Michaux-Bellaire pour traiter des tribus arabes de la vallée du Lekkoûs et d'el-Qçar el-Kébir, dans le nord du Maroc.

Ce dernier, directeur actuel de la mission scientifique, figure à l'actif des Archives marocaines avec de nombreuses communications : les impôts marocains, la science des Rouâyâ, une histoire de rapt, les musulmans d'Algérie au Maroc, traduction de fetouas de Sidi 'Alî et-Tsouli et de Chéïkh Sîdia,

organisation des finances, description de la ville de Fès, historique de l'internement au Maroc de Si Sliman ben Qaddour et des Oulâd-Sidi-Chéïkh en 1876, traduction d'une note en arabe sur l'alchimie, étude sur quelques tribus de montagne de la région du Habt, le Gharb, traduction du tome second du *Nachr el-Mathânî* de Mohammed el-Qâdîrî dont le tome premier avait été traduit par MM. A. Graulle et P. Maillard ; collaboration avec MM. Martin et Paquignon pour la traduction du *Tohfat el-Qoudât*, questions juridiques relatives aux bergers, par le faqîh el-Malouy, et avec M. Graulle pour la publication des *Habous* de Tanger, registre officiel d'actes et de documents, texte arabe en fac-similé avec analyses et extraits.

Eugène Fumey, qui avait donné ailleurs un choix de correspondances marocaines (1903), a traduit, en deux volumes, la quatrième partie du *Kitâb el-Istiqçâ* d'es-Sélâwî, qui donne la chronique de la dynastie alaouite (1631-1894). M. Besnier a étudié la géographie ancienne du Maroc et ses inscriptions antiques, et aussi sa géographie économique. M. N. Slousch s'est occupé de la colonie des Maghrébins en Palestine et de l'histoire des Juifs au Maroc. M. A. Joly a publié l'*ouerd* des Oulâd-Sidi Bouma, a décrit le siège de Tétouan par les tribus des Djébâla en 1903-1904, l'industrie à Tétouan, ville à laquelle il a consacré une monographie en collaboration avec MM. Xicluna et L. Mercier. Celui-ci a communiqué ses notes sur Rabat et Chella, sur l'influence du berbère et de l'espagnol sur le dialecte marocain, sur la mentalité religieuse dans la région de Rabat et de Salé, sur l'administration marocaine, les mosquées et la vie religieuse dans la première de ces deux villes. MM. Ronflard, Bouvat et Rioche ont compilé la bibliographie de l'art musulman. M. René-Leclerc a traité des salines de Tanger ; M. L.-R. Blanc s'est occupé d'el-Ma'ânî, conte en dialecte marocain, de deux contes en dialecte de Tanger, et de la *Khorâfa* d''Ali ech-Châtar. M. Coufourier a traduit la description géographique du Maroc par ez-Zayyânî, le Dhaher des Cibâra, la chronique de la vie de Moulay el-Hasan, un récit indigène du bombardement de Salé par le contre-amiral Dubourdieu en 1852. M. A. Peretié a écrit des articles sur le *raïs* el-Khadir Ghaïlân, les

Médrasas de Fès, et s'est livré, en collaboration avec M. S. Biarnay, à des recherches archéologiques. M. A. Graulle, déjà cité pour sa collaboration, a traduit seul la *Dauhat en-Nâchir* d'Ibn 'Askar, sur les vertus éminentes des chéïkhs du Maghreb au xe siècle.

Dans les Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, M. E. Galtier a traduit le *Fotoûh el-Bahnasâ*, et dans le Bulletin, il a donné des notes de linguistique turque, une remarque sur une forme verbale de l'arabe d'Egypte, une contribution à l'étude de la littérature arabe-copte, et des *Coptica-arabica* dont le premier fascicule a paru. Dans les Mémoires, M. L. Massignon a donné les relevés archéologiques de sa mission en Mésopotamie (1907-1908) ; dans des volumes imprimés à part, il a publié le Maroc dans les premières années du xvie siècle d'après Léon l'Africain (1906), le texte arabe des Proverbes de Bagdad par er-Tâliqânî (xie siècle) d'après le manuscrit de Ste-Sophie (1913), le *Kitâb et-Tawâsîn* du célèbre mystique el-Hallâdj (1913) et quatre textes inédits relatifs à sa biographie (1914).

M. D. Mallet a étudié le Qaçr el-'Agoûz. M. Gaston Wiet a commencé la publication du texte, établi critiquement par la comparaison d'un grand nombre de manuscrits, du *Mawa'iz w'el-i'tibâr* de Maqrîzî, texte plus connu sous l'appellation abrégée de *Khitat*. La traduction que U. Bouriant avait commencée de cet ouvrage a été interrompue par la mort de l'auteur, qui avait donné des chansons populaires en dialecte du Caire, d'après le manuscrit d'un conteur des rues (1893).

M. Henri Massé a traduit, dans le Bulletin, le code de la chancellerie d'Etat, pendant la période fâtimite, d'Ibn-eç-Çaïrafî (1913) et a publié le texte de l'histoire d'Egypte, pendant la même période, d'Ibn-Moyassar (1919). Il a étudié la vie, le caractère et les ouvrages du poète persan Sâdî'. G. Legrain a décrit Louqsor sous les Pharaons : légendes et chansons populaires de la Haute-Egypte (1914).

M. A. Mouliéras, auteur d'un manuel algérien (1888) et d'un cours gradué de thèmes (1891), a décrit le Maroc inconnu, une tribu sémite anti-musulmane au Maroc, les Zkara (1905). M. Nehlil, ancien directeur de l'Ecole supérieure de

langue arabe et de dialectes berbères fondée à Rabat par M. le maréchal Lyautey, a publié une série de Lettres chérifiennes où cent vingt-huit documents officiels sont reproduits en fac-similé (1915).

M. E. Doutté a décrit la *Khotba* burlesque de la fête des Tolba au Maroc, dans le *Recueil de mémoires* d'Alger (1905), les Aïssaouas à Tlemcen (1900) ; il a donné, dans le volume intitulé *En tribu* (1914), le résultat de sa mission au Maroc, et dans *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, le résumé de ses recherches sur les traces de fétichisme conservées par les populations musulmanes de cette région (1908). Une description de l'Islam algérien en 1900 contient une foule de détails précieux sur les dogmes et le culte des saints. Les minarets et l'appel à la prière, les marabouts, ont fait l'objet de notices particulières (1900), de même que Mahomet cardinal (1899).

A. de C. Motylinski a fait connaître l'*'Aqîda* des Abâdites dans le *Recueil de mémoires* d'Alger (1905), la Chronique d'Ibn-Saghîr sur les imams rostémides de Tâhert (1907), la proclamation du Mahdi du Soudan et la bibliographie du Mzab dans le *Bulletin de correspondance africaine* (1882-1886), les mansions lunaires des Arabes de Mohammed el-Moqrî.

M. Mohammed Ben-Cheneb a dressé le catalogue des manuscrits de la grande mosquée d'Alger (1909), et écrit une revue des ouvrages arabes édités ou publiés par les musulmans en 1904 et 1905 (1906) ; il a étudié la transmission du recueil de Bokhârî aux habitants d'Alger (1905) ; il a publié une notice sur un manuscrit du XIe siècle, *Kitâb tabaqât 'olamâ Ifrîqiya* (1907), une étude sur les personnages mentionnés dans l'*Idjâza* du chéïkh 'Abd-el-Qâdir el-Fâsî (1907), les proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb en trois volumes (1905-1907) ; il a traduit la Guerre de Crimée et les Algériens de Mohammed ben Ismâ'ïl d'Alger (1908), l'itinéraire de Tlemcen à la Mecque (1901).

C'est à M. A. Cour, déjà connu par ses recherches sur l'établissement des Chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence d'Alger (1904), et tout récemment par une thèse sur Ibn-Zaïdoûn, poète d'Andalousie, que l'on doit le catalogue des manuscrits de la *médersa* de Tlemcen (1907).

Celui de la bibliothèque de la grande mosquée de Tunis est dû à la collaboration de M. B. Roy, de Mohammed ben Khodja et de Mohammed el-Hachchâchî. Le ministère de l'Instruction publique a fait relever, de 1890 à 1906, le catalogue sommaire des musées et collections de l'Algérie et de la Tunisie.

A. Raux, professeur au lycée de Constantine, a fait paraître les trois dernières *Séances* de Harîrî (1909), la *Mo'allaqa* de Zohéïr, suivie de la *Lâmiyya* d'Ibn-el-Wardî (1905), la *Lâmiyyat el-'Adjam* d'et-Toghrâ'î (1903), le texte et la traduction du poème de Ka'b ben Zohéïr connu sous le nom de *Bânat So'âd* (1904), une chrestomathie arabe élémentaire (1902), et comme textes d'explication pour l'étude du persan, une chrestomathie élémentaire tirée du *Béhâristân* de Djâmî, l'Histoire du Bossu tirée des Mille et une nuits, des Fables extraites de l'*Anvâr-i Sohéïlî.*

A. Querry, consul général à Tébriz et à Trébizonde, a donné la traduction du Recueil de lois concernant les musulmans Chi'ïtes (1871-1872), celle du *Qâboûs-nâmé* dans la Bibliothèque orientale elzévirienne (1886), une étude sur le dialecte kurde de la tribu des Gerroûs dans les Mémoires de la Société de Linguistique.

Nicolas Siouffi, numismate de talent, qui remplit des fonctions consulaires au Levant, a consacré un volume à étudier la religion des Çabiens ou *Soubba*, leurs dogmes et leurs mœurs.

A. Pihan a publié des éléments de la langue algérienne (1851), les aventures d'un négociant de Bagdad rédigées par Michel Sabbagh (1855), une revue zoologique du Qorân (1857), une étude sur le voyage nocturne de Mahomet et sur la légende des Sept Dormants (1857), un exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes (1860), une notice sur les divers genres d'écriture ancienne et moderne des Arabes, des Persans et des Turcs (1865), un dictionnaire étymologique des mots français dérivés de l'arabe, du persan et du turc (1866), un choix de fables et d'historiettes traduites.

En dehors des études de droit musulman que nous avons déjà mentionnées, il convient de rappeler celles qui ont pour

point de départ nos possessions de l'Afrique du Nord. Eschbach a traduit sur le texte allemand, en 1860, le droit musulman exposé d'après les sources par Nicolas de Tornauw ; puis on a vu paraître, de J. D. Luciani, le traité des successions musulmanes *ab intestat*, commentaire de la *Rahbia* par Chenchouri (1890), la Djaouhara, traité de théologie (1907), un petit traité de théologie musulmane des Senoussi (1896), les prolégomènes théologiques (1908) ; de M. Frédéric Peltier, le Livre des testaments du *Çahîh* d'el-Bokhâri (1909), le Livre des ventes du même ouvrage (1910) et celui du *Mouwattâ* de Mâlik ben Anas (1911). Deux thèses de doctorat nous ont fourni des recherches historiques sur les opérations usuraires et aléatoires, par M. Félix Arin (1909), et le régime des eaux, par M. Henri Bruno (1913). M. E. Zeys a écrit un traité élémentaire de droit musulman algérien (1885), la Législation mozabite, son origine, ses sources, son présent et son avenir (1886), le mariage et sa dissolution en droit mozabite, d'après le *Nîl* (1891). M. A. Imbert a traité du droit abadhite chez les musulmans de Zanzibar et de l'Afrique orientale (1903), et M. Morand a étudié les *Kanouns* ou règles du droit coutumier au Mzab (1903). Le comte Léon Ostrorog a commencé la traduction du traité de droit public de Mâwerdî, *el-Ahkâm es-Soultâniyya* (1900-1901). M. E. Larcher a compulsé les codes marocains, les a annotés au moyen des *dahirs* et arrêtés pris pour leur exécution (1914). M. E. Viala a établi le mécanisme du partage des successions, suivi de l'exposé des « Signes de Fez » (1917). M. O. Loutfy a présenté au congrès international des orientalistes un essai sur la justice chez les Arabes avant l'islamisme (1894). MM. Norès et Pommereau ont étudié la preuve par écrit d'après le droit coranique (1913). M. Ch. Saint-Calbre a écrit, dans la *Revue africaine*, un article sur la proclamation de guerre chez les musulmans (1911). Un précis de sociologie nord-africaine est dû à M. A. G. P. Martin (1913), qui a donné plus récemment (1919) une méthode déductive d'arabe maghrébin. M. L. Armanet a publié un Manuel pratique et sommaire de la justice indigène en Algérie (1885). M. E. Clavel a étudié le *wakf* ou *habous* selon la jurisprudence des hanéfites et des malékites (1896). Pour le rite malékite seul,

M. G. Fauvelle a publié un traité théorique et pratique de dévolution des successions (1905). H. Joly nous a fait connaître l'esprit du droit familial (1902). En 1878, N. Seignette avait traduit la partie du code de Sidi Khalîl qui traite du statut réel ; Sautayra et Eugène Cherbonneau se sont occupés du statut personnel et des successions (1873-1874). M. V. Perreimond a recherché la protection juridique des incapables (1903). M. Pouyanne nous a renseignés sur la propriété foncière (1900) et M. B. Vincent s'est réservé la législation criminelle chez les Malékites (1842). Les lois, us et coutumes des Musulmans du Décan ont fait l'objet d'un volume d'E. Sicé (1858).

La science française a rendu de grands services à la connaissance de l'archéologie musulmane. Le général de Beylié, mort tragiquement dans un rapide du Tonkin, a décrit, sous le titre de *Kalaa des Beni-Hammad*, une capitale berbère de l'Afrique du Nord au XIe siècle. Poussant ensuite ses explorations jusqu'à Sâmarrâ, qui fut quelque temps la résidence des Khalifes abbassides, il a écrit l'architecture des Abbassides au IXe siècle (1907), Prome et Samara (1907). M. H. Viollet a décrit le palais d'el-Mo'taçim, fils de Hâroûn-er-Rachîd, à Sâmarrâ, et quelques monuments arabes peu connus de la Mésopotamie (1910). P. Blanchet a traité de la porte de Sidi Okba, et a écrit, en collaboration avec M. Saladin, trois mémoires sur la *Kal'a* des Beni-Hammâd (1904). J. Bourgoin a composé un précis de l'art arabe (1892), et en a étudié les éléments dans le trait des entrelacs. M. Paul Eudel a réuni et mis en œuvre la matière d'un dictionnaire des bijoux de l'Afrique du Nord. Dans une série de mémoires publiés par les soins de l'Institut égyptien, Ya'qoûb Artin-pacha a passé successivement en revue une lampe armoriée de l'émir Chéïkho, un brûle-parfums armorié (1905), les armes de l'Egypte aux XVe et XVIe siècles (1907), de nouvelles preuves concernant la signification du meuble « cachet » dans les armoiries orientales (1907), une étude sur des tableaux italiens blasonnés aux armes de l'Egypte et remontant au XVe siècle (1910) ; son Traité du blason réunit le résultat de ses recherches sur ce sujet nouveau. Dès 1841, Girault de Prangey avait étudié l'art musulman d'Espagne

à Cordoue, Séville et Grenade, suivi d'un essai sur l'architecture des Arabes et des Mores (1841) ; plus tard, Prisse d'Avesnes décrivait l'art arabe d'après les monuments du Caire (1877), la décoration arabe (1880) ; M. Vachon, les industries d'art indigène en Algérie (1902). MM. E. Collinot et A. de Beaumont ont publié des dessins d'ornements turcs pour l'art et l'industrie (1883) ; M. Cl. Prost a examiné les revêtements céramiques dans les monuments musulmans de l'Egypte (1917). La Perse a été souvent parcourue par des missions françaises, dont les résultats ont été donnés dans les beaux ouvrages de P. Coste, Monuments modernes de la Perse (1867) (il avait accompli cette exploration en compagnie d'E. Flandin, qui a écrit le récit du voyage), sans compter l'ouvrage capital de Marcel Dieulafoy, cité plus haut. MM. H. Saladin et G. Migeon ont donné, dans leur Manuel d'art musulman (1907), les résultats des recherches de leurs prédécesseurs et leurs constatations personnelles : le tome I[er] est consacré à l'architecture, le second à l'archéologie. M. Saladin a en outre décrit Tunis et Kairouan dans un volume des *Villes d'art célèbres* (1908). C'est également l'architecture qui a tout d'abord attiré l'attention sur les inscriptions qui décorent les monuments, avant que M. Max van Berchem eût constitué, par ses belles publications, une épigraphie arabe indépendante. En 1830, J. J. Marcel écrivait un mémoire sur la mosquée de Touloun, au Caire, et les inscriptions qu'elle renferme ; L. Féraud parlait en 1867 du palais de Constantine et des inscriptions qu'on y voit ; Lottin de Laval, au cours de son voyage en Egypte et dans la péninsule du Sinaï, notait les inscriptions arabes et sinaïtiques qu'il avait rencontrées (1855-1859) ; M. E. Morel nous a entretenus des monuments de Samarcande et des ruines dans l'Asie centrale (1909) ; M. G. Petrie, de Tunis, de Kairouan et de Carthage (1908) ; M. A. Rhoné, de l'Egypte à petites journées et du Caire d'autrefois (nouvelle édition, 1910). M. A. Gayet a donné, sur l'art arabe et l'art persan, deux volumes de vulgarisation qui sont des pierres d'attente pour des travaux plus développés et plus précis dans le détail.

Les confréries religieuses couvrent le sol de l'Islam, et lors

de notre installation en Algérie, nous avons trouvé ces groupements d'adhérents mystiques et d'initiés aux conceptions du panthéisme oriental disposés, les uns à résister aux entreprises du monde européen, les autres à admettre l'état de fait résultant de la conquête. Aussi de nombreux travaux ont-ils contribué à les faire connaître. Le commandant L. Rinn attirait l'attention sur eux par son livre sur les Marabouts et Khouans (1884), tandis que d'autres travaux sortis de sa plume traitaient de l'histoire de l'insurrection de 1871, du régime de l'indigénat, du séquestre et de la responsabilité collective, du royaume d'Alger sous le dernier Dey ; J. Davaste décrivait les Aïssaoua ou charmeurs de serpents (nouvelle édition, 1862), question reprise ensuite par Idoux, apportant des renseignements sur le fondateur de cette confrérie, ses rites et sa propagande (1899) ; Arnaud traduisait sur le texte d''Abd-el-Hadi ben Rédouane une étude sur le soufisme ; le colonel C. Trumelet parlait de l'Algérie légendaire et des pèlerinages aux tombeaux des principaux thaumaturges de l'Islam dans le Tell et au Sahara (1892), sujet touché également dans les *Saints de l'Islam* ; M. Tonré étudiait la Zaouiat Erregania, son fondateur et ses miracles (1903) ; Th. Duveyrier nous communiquait des renseignements sur la confrérie d'es-Senoûsî et son domaine géographique (1884) ; M. E. Montet écrivait sur les confréries religieuses de l'Islam marocain, leur rôle politique, religieux et social (1902) ainsi que sur le culte des saints musulmans dans l'Afrique du Nord et plus spécialement au Maroc (1909) ; Osman-bey (pseudonyme) consacrait un volume à l'étude des pratiques, des superstitions et des mœurs des imams et des derviches (1881) ; M. A. Joly étudiait les Chadouliya (1907) ; X. Coppolani, après avoir décrit la confrérie de Sidi Ammar bou Senna (1894), s'occupait, en collaboration avec M. A. Depont, de l'ensemble des ordres religieux (1897) et y ajoutait, en 1902, un mémoire sur leur action dans le sud-ouest africain. M. G. Pérès considère certains de ces ordres religieux comme des anarchistes, et il a traité à ce point de vue des Tidjânia, des Senoussia, et également des Berbères voilés (1893). M. E. Larger a communiqué à l'Académie de Rouen une étude sur l'état et l'influence des Marabouts en Algérie

(1916), étude dont la guerre soulignait l'intérêt. L'ordre des Qâdiriyya, qui doit son origine au saint célèbre 'Abd-el-Qâdir el-Djîlânî, enterré à Bagdad, est répandu sur la surface des territoires habités par des populations musulmanes : dès 1869, M. E. Mercier communiquait à la Société archéologique de Constantine une étude sur les Khouan de cette confrérie ; il écrivit ensuite une histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale, puis celle de l'Afrique du Nord depuis l'antiquité jusqu'en 1830, en trois volumes (1888), celle de la ville de Constantine (1903) ; il s'occupa de droit musulman en publiant le *Hobous ou Ouakf*, ses règles et sa jurisprudence, la propriété foncière musulmane en Algérie (1898), le code du *hobous* ou *ouakf* (1899). En collaboration avec M. Reboud, il a étudié les inscriptions arabes de la mosquée de Khenga.

Parmi les monographies ayant trait à la religion, citons une étude sur les Druses de H. Aucapitaine (1862) et un essai sur les Mo'tazélites, rationalistes de l'Islam, par M. H. Galland (1906). M. J. Cattau a écrit une biographie du chéïkh es-Senoussi (1902), et le Voyage au pays des Senoussia de Mohammed ben 'Othmân el-Hachâïchî a été traduit par MM. Perres et Lasram (1903).

Depuis la *Description de l'Egypte*, c'est une tradition constante de l'administration française d'organiser l'exploration scientifique des pays que les nécessités de la politique avaient fait occuper par nos armées. L'Algérie d'abord, la Tunisie ensuite, et maintenant le Maroc sont l'objet d'études faites sous l'impulsion directe des autorités ou encouragées par elles. C'est ainsi que F. Accardo a publié le répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie (1879). M. G. Colin nous a donné la première partie (département d'Alger) d'un *Corpus* des inscriptions arabes de l'Algérie (1901), tandis que M. G. Mercier se réservait le département de Constantine. Dès 1870, A. Devoulx avait étudié, dans la *Revue africaine*, les édifices religieux de l'ancien Alger et relevé de nombreuses inscriptions arabes ; en 1874, il traitait de l'épigraphie indigène au Musée archéologique d'Alger. L. Féraud a consacré, en 1867, une monographie au palais de Constantine. Le gouvernement général de l'Algérie a fait paraître, de 1863 à

1865, le résultat des recherches entreprises sur la constitution de la propriété foncière dans les territoires occupés par les Arabes ; plus tard nous trouvons un projet de loi sur le régime de la propriété foncière en Algérie (1886) et un projet de codification du droit musulman (1906-1907). La *Description de l'Algérie* a vu paraître la traduction de l'histoire de l'Afrique d'el-Qaïrawânî par E. Pellissier et Rémusat (1845), les recherches de E. Carette sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale (1853). M. L. Brunot a donné des textes en dialecte de Rabat (Fez, 1918), et, tout récemment, il a étudié les industries de la mer à Rabat et Salé.

Le comte Henri de Castries a recherché, copié et imprimé les *Sources inédites de l'histoire du Maroc* (1530-1845), dont les parties publiées concernent les relations de ce pays avec la France, les Pays-Bas et l'Angleterre ; il a étudié la correspondance échangée entre Mouley Ismaïl et Jacques II, où le sultan fait une apologie de l'islamisme (1903) ; il s'est occupé des agents et voyageurs français au Maroc (1530-1560) d'après les sources indigènes (1911). Avant ces travaux, les gnomes d''Abd-es-Rahman el-Medjdhoûb avaient fait l'objet de ses recherches (1896).

Le succès universel de la traduction des *Mille et une nuits* par Galland incita plusieurs savants à puiser dans la littérature des contes arabes. J.-J. Marcel a donné des Contes du Chéïkh el-Mohdi (1832), dont il est difficile de dire s'ils sont réellement traduits d'un original arabe, ou le produit de l'imagination de l'auteur. Kazimirski a tiré du fonds où avait puisé Galland *Enîs-el-Djélîs*, ou histoire de la belle Persane (1864). M. G. Rat a traduit le *Mostatraf* d'el-Ibchîhî, recueil de contes, de poésies et de maximes (1899-1902). M. L. Machuel a publié, après Savary, le texte des *Voyages* de Sindebad le Marin (1910). Melle F. Groff a donné le texte, suivi d'un vocabulaire, du conte de Zéïn-el-Asnâm (1889). Il n'est pas jusqu'aux arcanes mystérieux des passions qui n'aient fait l'objet des recherches de M. P. de Régla (*El-Ktab*, des lois secrètes de l'amour, d'après le Khodja Omar Thaleby Abou-Othman Mourad, 1906) et M. Isidore Liseux, Le jardin parfumé du Chéïkh Nefzaoui,

réimprimé en 1904. Le Dr J. Mardrus a traduit littéralement, en seize volumes, le texte des *Mille et une nuits* (1899-1905).

On a lu plus haut des indications sur les services rendus à l'archéologie par les études des savants français. N'oublions pas que l'un des précurseurs fut A. de Longpérier, dont les *Œuvres*, réunies en 1883-1887 par M. G. Schlumberger, traitent, dans le premier volume, des monuments arabes et de l'art musulman. Les recherches sur place ont continué avec l'infortuné H. Huber, assassiné au cours de son voyage, qui a laissé ses inscriptions recueillies dans l'Arabie centrale (1884) et ses notes de voyage prises dans le Hamâd, le Chammar, le Qâsim et le Hedjaz (1885). Le *Journal* de son voyage en Arabie, de 1883 à 1885, a été publié par notre Société en 1890. Le R. P. Jaussen, de l'Ecole biblique de Jérusalem, a relevé les coutumes des Arabes du pays de Moab (1908), et en collaboration avec le R. P. Savignac, a accompli, pour la Société des fouilles archéologiques, cette mission en Arabie qui nous a fait connaître dans le détail la localité de Médâïn-Çâlih, ancienne Hidjr, capitale du peuple de Thamoûd et centre de légendes pré-islamiques (1909), ainsi que la contrée d'el-'Ela, la *harra* de Tébouk (1919). M. L. Parvillée a étudié, d'après les monuments de Brousse, l'architecture et la décoration turque au XVe siècle (1874). Vers 1854, L. Trimaux avait comparé entre eux les édifices anciens et modernes de toute l'Afrique du Nord.

Pour la numismatique, il faut rappeler les précurseurs : Silvestre de Sacy et son mémoire sur quelques monnaies arabes en or des Almohades et des Mérinides (1837), F. de Saulcy et ses lettres à Reinaud sur quelques points de la numismatique arabe (1839-1842), sur trois monnaies inédites de Khâlid ben el-Wélîd et autres généraux du khalife 'Omar (1871), F. Soret et ses lettres à divers savants sur la numismatique orientale (1847-1866), ses éléments de la numismatique musulmane (1868). V. Langlois avait, dès 1849, étudié les monnaies frappées par les Arabes avant l'islamisme (Nabatène et Characène) bien avant que H. Lavoix eût fait connaître la riche collection de monnaies musulmanes que renferme le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale (1887), après avoir étudié, en 1877, les monnaies à lé-

gendes arabes frappées en Syrie par les Croisés, et les peintres arabes en 1875. C. Mauss a publié, en 1898, la *Loi* de la numismatique musulmane, classement par séries et par ordre de poids des monnaies arabes du Cabinet des médailles.

Pour la Perse, nous avons eu l'occasion de rappeler les principaux ouvrages que la France lui a consacrés; notons en outre la bibliographie de Moïse Schwab (1876), le livre des dames, mœurs et superstitions d'intérieur, de J. Thonnelier, les anciens ports au Guilan, les tribus du Louristan et les médailles des Qadjars (1916) de H. L. Rabino, des notes sur la Perse (culture de la gourde à *ghaliân* et de la canne à sucre) par le même avec la collaboration de F. D. Lafont, la femme persane jugée par un Persan de G. Audibert. Jules Gantin a édité et traduit le *Târîkh-è Gozîdé* de Hamdullah Mostaufî (t. I, 1903).

Tout récemment, des Persans ont écrit en langue française, tels que Hoceyne Azad avec les Perles de la couronne, choix de poésies de Baba-Féghani, Kazem-Zadeh avec les chiffres *siyâk* et la comptabilité persane, et une relation d'un pèlerinage à la Mecque dans la Revue du monde musulman (1912). L'organisation politique de leur pays a été l'objet des études de M. G. Demorgny [*Essai sur l'administration* (1913), les institutions de la police (1914), les institutions financières (1915), *la question persane et la guerre* (1916)], sans compter ses recherches sur les réformes et l'enseignement administratif (Téhéran, 1913), les tribus du Fars et du Sud de la Perse dans la Revue du monde musulman (1913), les méthodes turco-allemandes dans la Revue de Paris (1913), la Perse en 1916 dans le Larousse mensuel (1915).

La musique a fait l'objet des recherches de F. S. Daniel, qui a étudié ses rapports avec la musique grecque et le chant grégorien (1879), du R. P. Collangettes, cité plus haut, de M. A. Laffage, qui a traité de ses instruments et de ses chants (1905-1909). MM. Rouanet et E. Yafil ont publié un répertoire de musique arabe et maure (1905-1906). Villoteau avait tracé la voie dans la *Description de l'Egypte.*

A. Rousseau a écrit les Annales tunisiennes, aperçu historique sur la Régence de Tunis (1864), Alger, chroniques de la Régence, *er-Zohra en-Nâïra* (1841), le Voyage du chéïkh

et-Tidjâni dans la Régence de Tunis de 1306 à 1309 (1853), la chronique du Beylik d'Oran, par un secrétaire du Bey. S. Rang et F. Denis ont décrit, d'après une chronique du XVIe siècle conservée à la Bibliothèque royale, la fondation de la Régence d'Alger et l'histoire des Barberousse (1837). C'est à F. Mengin que l'on doit l'histoire de l'Egypte sous le gouvernement de Mohammed-'Ali (1825). E. Pelissier de Raynaud a décrit, dans la *Revue des Deux Mondes* (1855), les Régences de Tunis et de Tripoli.

Les conditions particulières faites aux femmes par la Société musulmane ont attiré de bonne heure l'attention des chercheurs. Le Dr Perron a écrit, comme nous l'avons vu, tout un volume de récits sur les femmes arabes avant et depuis l'islamisme (1858). Le R. P. de Coppier a inséré une étude sur les femmes poètes de l'ancienne Arabie en tête de son commentaire sur le diwan de la poètesse el-Khansâ publié par le P. Chéïkho. B. Gastineau a décrit les femmes et les mœurs de l'Algérie (1863). H. Guys, d'une famille qui a donné des consuls au service diplomatique français au Levant, a traité de la condition des femmes en Turquie (1865), mais il est plus connu par son voyage en Syrie, peinture des mœurs musulmanes, chrétiennes et israélites (1855), suivi de sa Théogonie des Druses, abrégé de leur système religieux (1863), et de sa Nation druse, histoire, religion, mœurs, état politique (1863). M. E. Meynier a donné des études sur l'islamisme et le mariage des Arabes en Algérie (1868). M. Mercier a parlé de la condition de la femme musulmane dans l'Afrique septentrionale (1895).

La concordance des calendriers grégorien et musulman est un problème qui ne peut se résoudre qu'au moyen de tables spéciales ; un travail de Chaillet sur ce sujet a paru en 1857 ; C. Bernoin a établi cette concordance pour la période qui s'est étendue et s'étendra de 1688 à 1981 (1885) ; Emile Lacoine, chef de la division technique des télégraphes en Turquie, a donné une nouvelle méthode pour établir ces calculs (Constantinople, 1886).

Mentionnons encore, dans la Bibliothèque de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, une thèse sur El-Hadjdjâdj par M. l'abbé J. Périer, dont le frère, Auguste Périer, s'est éga-

lement fait connaître par une nouvelle grammaire arabe, par la publication de la chronique nestorienne de Sé'ert (1911) ainsi que par une thèse de doctorat sur Yahya ben 'Adî, apologiste chrétien du Xe siècle. M. J. Périer a prêté son concours à Mgr Addaï Scher dans la *Patrologie orientale* et a publié de petits exercices sur la morphologie de l'arabe (1907).

La *Civilisation des Arabes* du Dr G. Le Bon (1884) est un ouvrage de luxe rempli de magnifiques illustrations, mais dont les données historiques, reposant sur le résumé d'Abou'l-Fédâ, sont insuffisantes ; néanmoins il peut être consulté avec fruit pour ce qui regarde les beaux-arts et les arts industriels.

M. H. Zotenberg utilisa son emploi à la Bibliothèque nationale en publiant le texte arabe et la traduction de l'Histoire des rois des Perses d'Abou-Mançoûr eth-Tha'âlibî (1900), une Notice sur quelques manuscrits des Mille et une nuits et la traduction de Galland (1887), l'Histoire de Galaad et Schîmâs (1886), la traduction de l'abrégé qu'a fait en persan Abou-'Ali Mohammed Bal'amî de l'histoire de Tabarî, en quatre volumes (1867-1874). C'est lui qui a découvert le texte arabe du conte d'Aladin et de la lampe merveilleuse, qui ne figure pas dans les éditions des *Mille et une Nuits*.

Parmi les Algériens qui, formés à notre école, ont commencé à produire des ouvrages de valeur, nous nommerons M. Ismaël Hamet, ancien interprète principal de l'armée d'Afrique, aujourd'hui chef du bureau de traduction de la Résidence générale à Rabat, qui a émis des considérations intéressantes sur le passé, le présent, l'avenir des Musulmans français du nord de l'Afrique (1906) ; M. Mohammed Soualah, qui, après avoir publié des cours élémentaires et des méthodes pratiques, a publié deux thèses sur Ibrahim Ibn Sahl, poète musulman d'Espagne, et sur une élégie andalouse relative à la guerre de Grenade (Alger, 1914-1919). M. Ben-Ali Fékar a rédigé des leçons d'arabe dialectal marocain-algérien (2e éd., 1914), après avoir traité de l'usure en droit musulman et de ses conséquences pratiques (1908). M. E. Yafil a donné un recueil de chansons et de poésies transmises par la tradition sous le titre général de *Ghernata* et constituant le répertoire des anciens Maures aux VIIIe et IXe siècles (1904).

Sliman ben Ibrahim a tracé un tableau de la vie arabe, illustré par E. Dinet (1908). 'Abd-ur-Rezzak Lacheref a traduit la *Samarqandiyya*, petit traité de rhétorique d'el-Léïth es-Samarqandî (1905). M. Ben-Braham a étudié le pluriel brisé (1897) et la métrique arabe (1907), les cercles métriques, construction artificielle (1902).

Le signataire de ces lignes a tâché, lui aussi, de contribuer à faire connaître ce vaste monde musulman, si varié dans le temps et dans l'espace. Après une thèse de l'Ecole des Hautes-Etudes sur *l'Anîs el-'Ochchâq* de Chéref-ed-dîn Râmi, relatif aux termes techniques employés par les poètes persans pour décrire la beauté féminine (1875), il a publié dans le *Journal* un mémoire sur la fin de la dynastie des Ilékaniens (1876), une notice sur les tribus arabes de la Mésopotamie, la poésie religieuse des Nosaïris (1879), la poétesse Fadhl (1881), des recherches sur le dialecte arabe de Damas (1883), qui ont été suivies de remarques par Mgr David (1887), une étude biographique sur trois musiciennes arabes (1884), les quatrains de Bâbâ Tâhir 'Uryân (1885), une note sur trois ouvrages bâbis (1887), une notice d'un manuscrit pehlevi-musulman de la bibliothèque de Ste-Sophie (1889) qui a été reconnu plus tard pour être le *Djâwidân-nâmé* de la secte des Horoûfis, le dialecte persan de Sîwend (1893), la prière canonique musulmane, poème didactique en langue kurde (1895), une notice sur trois ouvrages en turc d'Angora imprimés en caractères grecs (1900), une nouvelle source du Qorân (1904), Wahb ben Monabbih et la tradition judéo-chrétienne au Yémen (1904), les séances d'Ibn-Nâqiyâ (1909), le diwan de Sélâma ben Djandal, poète arabe anté-islamique (1910), le conte bouddhique des deux frères, en langue turque et en caractères ouïgours, document rapporté de l'Asie centrale par la mission Pelliot (1914), trois actes notariés arabes de Yârkend provenant de la même origine, le ghazel heptaglotte d'Abou-Ishaq Hallâdj (1914), un document turc sur l'expédition de Djerba en 1560 (1917), un formulaire arabe anonyme du XIe siècle (1917). Laissant de côté un certain nombre de communications à la Société de Linguistique, il conviendra de mentionner l'ode arabe d'Ochkonwân (1895), l'Épigraphie arabe d'Asie-Mineure, Konia, la ville des

derviches tourneurs (1897), une grammaire élémentaire de la langue persane, l'histoire de Bagdad pendant les temps modernes (1901), la Littérature arabe (1902, 2e éd., 1912), les Calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman (1908), les textes persans relatifs à la secte des Horoûfis (1909), l'Histoire des Arabes (1912-1913), la publication et la traduction du *Livre de la Création et de l'histoire* de Motahhar ben Tâhir el-Maqdisî, attribué à tort, mais de longue date, à Abou-Zéïd Ahmed ben Sahl el-Balkhî (1899-1919), les Saints des derviches tourneurs (1919). On trouvera, dans les mélanges H. Derenbourg, son étude sur Selmân du Fârs, et dans le *Centenario Michele Amari*, son mémoire sur 'Afîf-ed-dîn Soléïmân de Tlemcen et son fils l'Adolescent spirituel (1910). La Revue de l'Histoire des Religions, celle du Monde musulman, le Journal des Savants ont imprimé de ses articles.

On estime à deux cent cinquante millions au moins le nombre d'hommes qui professent la religion musulmane. Qu'ils la parlent ou ne la parlent pas, la langue arabe est pour eux le véhicule de la pensée ; ceux qui ne la parlent pas se contentent de lire les ouvrages conçus dans cet idiome, et cela leur suffit. On voit quel public immense est réservé aux livres et aux journaux qui s'écrivent dans cette langue. A côté de cet immense développement, le persan et le turc font moindre figure ; mais le premier a civilisé, à diverses époques, certaines parties de l'Asie centrale ; il est devenu, avec l'empire des Grands-Mogols fondé par Bâber, la langue scientifique de l'Inde, prérogative qu'il a conservée jusqu'en 1837 ; il a profondément pénétré la langue littéraire du turc-osmanli et des dialectes de l'Asie centrale que nous réunissons sous le nom commun de turc-oriental. Le turc, lui aussi, a un domaine considérable, s'étendant depuis l'Orkhon où on a trouvé les plus anciennes inscriptions en cet idiome, du VIIIe siècle de notre ère, jusqu'à la Turquie d'Europe ; si sa littérature poétique, pâle imitation des modèles persans, n'offre qu'un mince intérêt, l'étude linguistique de sa grammaire et de son vocabulaire, dans les divers dialectes, est attachante et absorbante : les historiens qui ont écrit en turc-osmanli, les traducteurs qui ont fait passer dans cette langue certains chefs-d'œuvre du persan et de l'arabe, lui ont constitué une lit-

térature en prose qui n'est pas à dédaigner. L'œuvre de la France est considérable dans le déchiffrement de l'énigme de ce monde, à peine connu au début du XIXe siècle, avec lequel les hasards ou les conceptions raisonnées de sa politique extérieure allaient la mettre en contact intime à partir de l'expédition d'Alger. La Société Asiatique est fière d'y avoir contribué par les efforts personnels et soutenus de ses membres.

VII. — LES ÉTUDES ARMÉNIENNES

par A. MEILLET (1).

Les études arméniennes ont toujours été cultivées par quelques Français, et l'arménisme est sans doute l'une des parties de l'orientalisme où la part des Français, quoique petite en elle-même, représente la plus forte proportion de travail dû à d'autres qu'à des membres de la nation étudiée.

L'*Ecole des Langues orientales*, à Paris, a eu, presque depuis le début, une chaire d'arménien. Le premier occupant, Chahan de Cirbied, était arménien ; il a été nommé à titre définitif en 1812, et, depuis ce temps, il y a toujours eu à Paris une chaire d'arménien ; c'est le plus ancien enseignement régulier de l'arménien qui existe en Europe, et, sauf en Russie, on n'en trouverait guère l'équivalent ailleurs.

Pendant longtemps, les arménistes européens n'ont guère été que les disciples des Arméniens. Ce sont des Arméniens qui ont édité les textes et qui les ont interprétés et utilisés pour en tirer une histoire suivie de la nation arménienne et de sa littérature. Le principal du travail philologique et historique sur les choses arméniennes est dû à des Arméniens. Un arméniste a été pendant longtemps un homme à qui une connaissance plus ou moins complète, plus ou moins systématique de la langue permettait d'avoir accès aux textes arméniens anciens et aux ouvrages écrits par des Arméniens contemporains.

Le plus remarquable a été A.-J. Saint-Martin (né en 1791), dont les *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* (Paris, 1818-1819) ont été la source principale pour tous ceux

(1) On trouvera des indications complètes sur les travaux français relatifs à l'Arménie dans un livre de M. F. Macler, *Autour de l'Arménie*, Paris, 1917.

qui, pendant tout le XIXe siècle, ont eu à parler du passé de l'Arménie sans savoir l'arménien. L'auteur a tiré l'essentiel du travail arménien fait de son temps et l'a présenté sous une forme claire, d'une manière judicieuse. La mort prématurée de Saint-Martin, en 1832, a été, pour les études arméniennes en France, une perte grave.

Après lui, le principal des arménistes français a été Dulaurier (qui est devenu professeur d'arménien à l'Ecole des Langues orientales en 1862). Dulaurier s'est donné pour tâche de rendre accessible aux historiens occidentaux les sources arméniennes. Son seul ouvrage original est ses *Recherches sur la chronologie arménienne technique et historique* (en 1859). Du reste, il n'a guère publié que des traductions d'historiens, surtout d'historiens de l'époque des croisades.

Les autres arménistes, et notamment Le Vaillant de Florival (élève de Cirbied, qui a occupé la chaire d'arménien sans éclat de 1826 à 1862), Victor Langlois, Evariste Prudhomme, Brosset, ont été avant tout des traducteurs, principalement des traducteurs d'œuvres historiques.

L'arméniste qui a, le premier en France, fait œuvre vraiment originale est Carrière, qui a occupé la chaire d'arménien de 1881 à 1902. Formé aux méthodes fines et précises de la critique biblique, il a, le premier, appliqué aux historiens arméniens les règles d'une méthode historique exacte et rigoureuse. Il s'est attaqué surtout au seul historien qui fournisse sur l'ancienne histoire des Arméniens un corps de doctrines, Moïse de Koren. Il a vu immédiatement que, dans le petit livre de Moïse de Khoren, il s'agit, à peu près d'un bout à l'autre, d'une série de combinaisons arbitraires et que si la composition même du texte, mise à sa date (qui n'est pas la date traditionnelle), est un fait historique curieux, on n'y saurait voir un témoignage historique sur les événements racontés par Moïse. Du coup toute l'histoire des Arméniens jusqu'à l'époque sassanide était à reprendre sur des bases entièrement nouvelles. Toute brève qu'elle soit, l'œuvre de Carrière a donc été décisive.

Bon professeur, Carrière a formé quelques disciples et les deux professeurs qui l'un après l'autre lui ont succédé ont été tous les deux ses élèves.

Le plus ancien a été le signataire de ces lignes, linguiste avant tout, qui a publié sur l'histoire de la langue arménienne des travaux assez nombreux et qui, de plus, a donné quelques articles de philologie arménienne pure.

Le second a été M. F. Macler, le titulaire actuel de la chaire d'arménien, dont les publications relatives à l'arménien sont multiples et variées. Il s'est intéressé à la littérature ancienne et moderne, à l'art, à l'histoire. Il a publié des recherches nombreuses sur les manuscrits, des traductions de l'arménien ancien et de l'arménien moderne, des études de toutes sortes. Dans son grand ouvrage *Le texte arménien de l'Evangile* (1919), il a, le premier, étudié à fond le texte de la traduction arménienne des Evangiles de Mathieu et de Marc, avec toute la précision philologique nécessaire, et il est arrivé à des conclusions rigoureusement démontrées dont l'importance est grande pour les commencements de la littérature arménienne.

VIII. — LES ÉTUDES IRANIENNES ANCIENNES

par A. MEILLET.

Le nombre des iranistes français n'a jamais été grand, et les trois principaux sont morts prématurément. Mais, dans le développement des études iraniennes anciennes, leur rôle a été décisif.

Dès le XVIIIe siècle, c'est Anquetil du Perron qui, le premier, a réussi à prendre connaissance, chez les Parsis de l'Inde, des livres sacrés du Zoroastrisme, et qui, dans un livre complet, en 1771, a apporté une première traduction de l'Avesta (d'après le pehlvi) et une description complète des usages des Parsis. Contestée, d'abord, l'authenticité des documents apportés par Anquetil du Perron a été établie définitivement par le grand linguiste danois Rask en 1826, à la suite d'un fructueux voyage dans l'Inde.

D'autre part, le grand arabisant Silvestre de Sacy a le premier, en 1793, apporté, dans ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, un déchiffrement des inscriptions en pehlvi.

***

C'est Eugène Burnouf qui a fondé la philologie de l'Avesta et qui, du premier coup, en a posé la méthode. Anquetil du Perron avait apporté des manuscrits de l'Avesta assez médiocres et bien inférieurs à ceux que Rask a pu acquérir plus tard. Mais il n'avait pas réussi à les interpréter. Burnouf s'est attaché à déchiffrer le texte original et à déterminer philologiquement les caractères de la langue pour pénétrer dans l'étude directe du texte avestique. Il s'est gardé de s'attaquer aux gâthâs, texte très ancien, très difficile et dont la tradition a été perdue de bonne heure. Faute de connaître le

pehlvi, il s'est servi de la traduction sanskrite qui a été faite au moyen âge de la traduction pehlvie du yasna avec commentaire, qui apporte en effet une interprétation correcte en gros de cette partie de l'Avesta récent. Confrontant la traduction et les commentaires avec le texte, il a donné une explication complète et, dès l'abord, définitive — sauf correction de détail — des parties du texte qu'il a étudiées le premier, dans le *Commentaire sur le Yasna* (Paris, 1833-1835), puis du neuvième chapitre du Yasna, en plusieurs articles du *Journal Asiatique* (1844-46).

Les résultats acquis par Burnouf avaient un caractère de certitude tel qu'ils sont aussitôt entrés dans le domaine commun de tous les iranistes et qu'ils ont servi de base à toutes les recherches faites depuis. Ces études demeurent un modèle pour tous ceux qui ont à interpréter un texte en une langue dont la tradition est perdue. Elles valent autant par la méthode et par le sens juste de la réalité que par les conclusions.

E. Burnouf a aussi participé d'une manière décisive au déchiffrement des inscriptions achéménides. Grotefend avait bien commencé, en 1802, le déchiffrement et reconnu toute une série de caractères. Mais les erreurs qu'il avait mêlées à ses découvertes, et qui avaient dès l'abord provoqué la critique de S. de Sacy, avaient arrêté le progrès de la recherche. Dans le second volume du *Journal Asiatique*, J. Saint-Martin avait cependant rectifié sur un point la lecture de Grotefend, et Rask avait découvert la lecture de deux signes nouveaux. Mais c'est le *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes* de E. Burnouf, en 1836, qui a, de nouveau, mis les recherches en mouvement, en déterminant plusieurs caractères nouveaux, en signalant que l'une des inscriptions de Persépolis était une liste de pays, et en marquant que la langue des inscriptions ne concordait pas exactement avec celle de l'Avesta. Grâce aux efforts de Lassen, de Beer et enfin de Rawlinson, le déchiffrement était entièrement achevé en 1847. Le Français Jacquet y avait utilement participé par des articles du *Journal Asiatique*, IIe sér., V et VI, en 1838.

Malheureusement, E. Burnouf est mort prématurément, en 1852, à cinquante et un ans, sans laisser d'élève.



La France devait attendre vingt-cinq ans avant de retrouver un iraniste.

Les travaux abondants d'un savant belge, Mgr de Harlez, maintenaient une tradition, mais ne renouvelaient pas la doctrine.

La *Grammaire* de l'Avesta de Hovelacque (1868) n'apportait non plus rien de fondamentalement neuf.

Enfin James Darmesteter, né en 1849, un des premiers élèves de l'Ecole des Hautes-Etudes nouvellement fondée, et l'un des plus brillants, publiait en 1875 son premier grand travail sur les choses iraniennes : son *Haurvatât et Ameretât*, que suivait en 1877 un ouvrage plus considérable sur *Ormazd et Ahriman* (tous deux dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes). On reconnaît dans ces premiers ouvrages l'influence directe de Michel Bréal, qui, entre beaucoup d'autres études, n'avait pas négligé l'Avesta, et qui a sûrement été pour beaucoup dans le choix fait de l'iranisme par J. Darmesteter. On y pouvait apercevoir dès l'abord l'aisance avec laquelle le jeune philologue maniait les données iraniennes. Un nouveau maître de l'iranisme était né. J. Darmesteter publiait des notes ingénieuses où il montrait l'étendue de ses connaissances et la singulière pénétration de son esprit. Ces notes sont réunies dans le second volume des *Etudes iraniennes* (1883). Mais l'apport essentiel de James Darmesteter dans le domaine de l'iranisme consiste en deux ouvrages fondamentaux : le premier volume des *Etudes iraniennes* et la grande traduction avec introduction et commentaire de tout l'Avesta.

Dans le premier volume des *Etudes iraniennes*, J. Darmesteter a précisé le développement du perse depuis les inscriptions achéménides jusqu'au persan, à travers le pehlvi. Bien que ne disposant pas de toutes les données qu'on a pu réunir depuis, il a marqué tous les faits essentiels d'une manière si précise, si nette que, du coup, l'histoire du parler perse, qui se laisse suivre depuis le VIe siècle av. J.-C., apparaissait en pleine lumière.

La grande traduction du *Zend-Avesta*, parue en 1892-1893, a été faite après le voyage de James Darmesteter dans l'Inde. Le contact pris avec la tradition avait fait sentir à Darmesteter combien cette tradition a de valeur pour qui veut interpréter le texte d'une manière réelle. Linguiste de premier ordre, le brillant iraniste tourne alors volontairement le dos à la linguistique, et surtout à l'étymologie, pour ne prendre conseil que des données de fait dont on dispose. Et par là même il renouvelle toute la conception du texte avestique. Il s'efforce de situer à un moment précis de l'histoire ce texte qui, par lui-même, n'a ni date ni localisation. Les témoignages historiques dont on dispose sont si peu sûrs, si rares, si peu significatifs que la démonstration est souvent fragile. Mais ç'a été le mérite durable de J. Darmesteter que de décrire d'une manière nette l'Avesta sassanide, que de marquer la place des fragments subsistants dans cet ensemble aujourd'hui disloqué et que de mettre en évidence le caractère fragmentaire de l'Avesta sassanide lui-même. Grâce à J. Darmesteter, le texte avestique, qui paraît au premier abord si peu réel, entre dans la réalité.

Convaincu, avec raison, qu'une erreur nette — que l'étude des faits conduit rapidement à corriger — vaut mieux qu'une demi-vérité confuse — dont l'imprécision empêche d'apercevoir la demi-fausseté —, Darmesteter n'a pas hésité à aller jusqu'au bout de sa pensée.

A certains égards, il s'est sûrement trompé. Quand il affirme que la langue des Gâthâs ne diffère de celle du reste de l'Avesta que par l'orthographe, quand il voit dans la doctrine des Gâthâs un reflet lointain des doctrines platoniciennes, et qu'il voit dans les Gâthâs un texte peu ancien, J. Darmesteter est sûrement dans l'erreur. La langue des Gâthâs a un véritable archaïsme, et même un extrême archaïsme, et diffère essentiellement de celle des autres parties de l'Avesta. Pour être abstraite, la doctrine des Gâthâs n'est pas issue, même de loin, des doctrines platoniciennes. Enfin la confiance que fait J. Darmesteter au traducteur pehlvi et aux commentateurs pehlvis des Gâthâs n'est pas justifiée ; le traducteur en pehlvi connaissait peu la grammaire du texte, et il était incapable de serrer le sens de près ; il commet

trop d'erreurs, et de trop grosses, pour qu'on puisse croire qu'il disposait d'une tradition, même incertaine. Par le fait seul qu'il suit la tradition pehlvie, J. Darmesteter s'est interdit de traduire correctement les Gâthâs.

Mais partout où sa méthode, qui consistait à tirer de la tradition tous les renseignements possibles, s'applique bien, elle transforme l'interprétation et lui donne une réalité, une solidité que ne peut donner aucune méthode linguistique ou étymologique. Pour l'Avesta récent, J. Darmesteter a entièrement cause gagnée. La tradition en avait gardé le sens, et, pour le comprendre, il faut, comme l'avait fait Burnouf, partir de la tradition.

Aussi la traduction de Darmesteter marque-t-elle une date dans la philologie de l'Avesta.

Mais, en 1894, J. Darmesteter meurt à 45 ans.

***

Après avoir publié une grammaire pehlvie, précise et utile, et des traductions de textes pehlvis non encore connus ou traduits, l'un de ses élèves, M. Blochet, se laissait attirer par d'autres études, ainsi que M. Barthélemy, qui a publié un petit texte pehlvi avec traduction.

Un autre élève de Darmesteter, le signataire de ces lignes, s'occupait surtout de linguistique générale. Il devait, pour l'iranisme, borner le principal de son effort à maintenir l'enseignement et à préparer à J. Darmesteter un successeur digne de lui.

Il étudiait la langue des anciens textes iraniens et ces textes eux-mêmes au point de vue philologique. Il résultait de là une série de notes, les unes sur divers points de la grammaire de l'Avesta, les autres sur la critique du texte, et des vues sur la manière dont le texte a été noté, vocalisé, transposé, des observations sur les rapports entre la langue des Gâthâs et la langue postérieure. L'examen des inscriptions perses achénénides conduisait, d'autre part, à présenter la langue de ces inscriptions, non comme une langue de chancellerie, mais comme l'idiome usuel et courant de l'aristocratie perse venue au pouvoir avec les souverains achéménides (doctrine exposée dans sa *Grammaire du vieux perse*, 1915).

***

Lors de la découverte de documents iraniens en Asie centrale par les missions archéologiques qui ont parcouru le pays, il s'est trouvé des textes en trois dialectes de l'iranien moyen : en pehlvi des manichéens (sous deux formes légèrement distinctes l'une de l'autre), en langue iranienne du Sud-Est et en sogdien.

Le linguiste Robert Gauthiot, qui s'était déjà intéressé à l'iranien, a aussitôt entrepris de déchiffrer les textes sogdiens rapportés par la mission Pelliot. Il arrivait rapidement à les lire (*Journal Asiatique*, 1911, I, p. 81 et suiv.), et, grâce à la découverte faite par M. Pelliot, que l'un des textes sogdiens rapportés — et l'un des plus étendus — était traduit d'un texte chinois connu, l'interprétation devenait aussitôt possible. Dès lors les publications se succédaient. Les numéros de janvier-février et mai-juin 1912 du *Journal Asiatique* apportaient une édition d'*Une version sogdienne du Vessantara jâtaka*, avec traduction et, vers le même temps, paraissait dans les *Mémoires de la Société linguistique*, XVII, p. 357 et suiv., le *Sûtra du religieux Ongles-longs*, aussi édité et traduit. D'autre part, Gauthiot préparait l'édition et la traduction du grand *Sûtra des causes et des effets*, qu'il devait donner avec la collaboration de M. Pelliot pour la partie chinoise ; arrêtée par les événements, cette publication se fera le plus tôt possible : le manuscrit de Gauthiot est prêt pour l'impression, à quelques détails près. Ce déchiffrement du sogdien des textes bouddhiques permettait de reconnaître pour sogdiennes les lettres du début du Ier siècle de notre ère trouvées par M. A. Stein et publiées par M. Cowley ; dans une note du *Journal of the Royal Asiatic Society*, avril 1912, p. 341 et suiv., Gauthiot discutait ces textes et en apportait une interprétation partielle. Grâce à ces matériaux et à ce que publiait en Allemagne M. F. W. K. Müller, Gauthiot préparait une grammaire du sogdien dont il faisait connaître dès 1913 la partie relative au vocalisme, et dont il composait et imprimait la suite (les circonstances n'ont pas encore permis la publication de la partie rédigée et en grande partie imprimée de cette grammaire).

Pour prendre un contact plus étroit avec le sogdien, R. Gauthiot allait en 1913 dans la difficile vallée du Yagnob, où se parle le dernier reste qui survive du sogdien dans l'usage actuel. L'année suivante, il visitait la région du Pamir quand la guerre éclatant le ramenait en Europe pour faire de lui un officier, le faire blesser lors d'une des batailles de Picardie, et le faire mourir en 1916 d'une suite lointaine de sa blessure. Mais, entre sa blessure et sa mort, il avait eu le temps de rédiger trois articles capitaux pour la linguistique iranienne qui ont paru dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, vol. XIX et XX, et qui ont été réunis sous le titre de : *Trois mémoires sur l'unité linguistique des parlers iraniens* (1916).

Ces quelques années, de 1911 à 1916, ont suffi à R. Gauthiot pour donner à l'iranisme une œuvre qui ne périra pas, parce que l'auteur a été à la fois un observateur précis et un linguiste méthodique et constructeur.



Les travaux français sur l'ancien iranien sont peu nombreux, et les iranistes ont été rares. Mais quelques-uns des actes décisifs de l'histoire de la philologie iranienne sont dus à des Français : l'apport de l'Avesta en Europe et la première description du Zoroastrisme par Anquetil-Duperron, le premier déchiffrement des inscriptions pehlvies par S. de Sacy, dès le XVIIIe siècle, puis, au XIXe, le déchiffrement de l'Avesta par E. Burnouf, l'application systématique et complète de la tradition à l'interprétation de l'Avesta et l'histoire précise de la langue perse par J. Darmesteter, enfin le déchiffrement du sogdien bouddhique et la révélation de quelques-uns des traits principaux du développement parallèle des dialectes iraniens par R. Gauthiot. Tous ces travaux ont une valeur durable parce qu'ils sont fondés sur l'étude directe de la réalité considérée dans son ensemble et sur un sens juste de l'histoire.

IX. — L'INDIANISME

par Félix LACÔTE.

Avant le XVIIIe siècle, personne en France ne croyait que la renommée de la « sagesse indienne », datant de l'époque hellénistique, fût justifiée. Le pays des diamants et des épices n'avait d'attrait qu'en vue du trafic. Des marchands avisés, comme Tavernier, furent attentifs aux mœurs et à la religion indigènes, mais moins curieux des choses anciennes que des modernes. On n'ignorait point que les Indiens possédaient d'antiques légendes et traditions religieuses, on rappelait les fameux « gymnosophistes » et leurs successeurs, les « bramins ». Mais le plus clair de ce qu'on en savait venait des écrivains grecs et latins. La pénétration du monde indien par les Européens fut médiocre tant que le gouvernement mongol demeura fort. Les brâhmanes avaient de la répugnance, encore qu'on ait conté là-dessus beaucoup de fables, à communiquer aux étrangers leur science et leur langue sacrées, étant accoutumés à celer les vestiges d'un passé qu'ils avaient vu leurs maîtres tourner en dérision. Enfin les Européens doutaient que l'Inde ancienne valût la peine d'être connue ; préjugé tenace, que Warren Hastings eut encore à combattre dans le dernier quart du XVIIIe siècle.

Cependant le jour vint où la domination de l'Inde fut l'un des grands intérêts de l'Occident. Dans le même temps, la lutte philosophique s'organisait : on fut curieux des religions orientales, moins pour les étudier avec la sérénité de la science que pour leur demander des armes. L'attention se porta sur l'Inde. Dès avant 1750, la Bibliothèque du Roi avait été pourvue, par les soins du Père Pons, d'un trésor de manuscrits sanskrits, que personne ne pouvait lire ! En 1754, Anquetil-Duperron, par soif du vrai, s'engageait comme

volontaire au service de la Compagnie des Indes, pour rechercher à la fois les livres de Zoroastre et les Vedas. En 1763, l'abbé Barthélemy, au nom de l'Académie des Inscriptions, demandait à un missionnaire français, établi à Pondichéry, le Père Cœurdoux, de lui procurer les premiers instruments de travail, des listes de mots et une grammaire sanskrite. Le résultat de ces tentatives fut à peu près nul. Anquetil revint sans avoir réussi à se faire révéler la langue sacrée des brâhmanes. Les lettres que lui adressa le Père Cœurdoux, de 1768 à 1775, touchant à la fois la langue sanskrite, sa parenté avec le grec et le latin, et les vieilles épopées, la religion et la philosophie, ne furent données au public que trop tard, en 1808. Pendant le dernier quart du XVIIIe siècle, l'infatigable Anquetil représente à lui seul ce qu'on n'oserait pas encore appeler l'indianisme français ; il déverse ses connaissances peu méthodiques dans ses *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde* ; et opiniâtre, austère, soutenu pendant les heures les plus troublées par l'amour de la vérité, il exécute sur une version persane d'une collection d'*Upanishads* cette traduction latine, littérale, rébarbative, plus obscure que le texte, qu'il ne publia qu'au terme de sa vie, en 1801-1802, et qui devait être le livre de chevet de Schopenhauer.

Entre temps, Warren Hastings, ayant compris l'un des premiers que, pour bien gouverner les peuples, il faut les connaître, avait présidé à la fondation de la Société Asiatique du Bengale. La traduction de la Bhagavad-Gîtâ par Wilkins en 1785, qu'Anquetil salua avec enthousiasme dès 1786, celle de Çakuntalâ par William Jones en 1789, avaient ouvert brillamment une période nouvelle. D'autres œuvres allaient suivre, sans parler des essais de grammaire et de lexicographie, qui ne vinrent qu'un peu plus tard. L'étonnement fut prodigieux. L'Inde réservait donc cette surprise : une philosophie originale et profonde, une poésie délicate, naïve et savante à la fois, un art exquis, des mœurs raffinées, une civilisation antérieure à toutes les autres ! Car, sans les moyens de contrôler les assertions des pandits, on faisait remonter très haut ce brillant passé. Paris, qui comptait d'illustres orientalistes, était désigné pour devenir le

premier centre d'études sanskrites en Europe : si l'on n'y avait point de pandits, comme à Calcutta, on y possédait la fameuse collection de manuscrits de la Bibliothèque. Alexandre Hamilton, à partir de 1803, occupa ses loisirs de prisonnier de guerre à en dresser le catalogue. Dans le petit groupe d'esprits curieux, avides d'idées nouvelles, dont il fut un moment le centre, figura, avec Fauriel et Frédéric Schlegel, celui qui devait le premier enseigner le sanskrit en France, Léonard de Chézy.

Son éducation était d'avant la Révolution : il gardait avec le goût de la poésie spirituelle et galante, de l'éloquence emphatique, une sensibilité prompte aux larmes ; l'exotisme flattait son imagination ; il rêvait d'une humanité naïve et pure ; il demandait aux lettres des joies intimes et le moyen d'enrichir son moi. Ce romantique semblait éloigné du labeur méthodique ; déjà habile dans la langue persane, il paraissait destiné à faire passer en français les grâces légères de Hafiz. La vision de Çakuntalâ sous sa tunique d'écorce, pudique et amoureuse, douloureuse et fière, fit le miracle de transformer ce poète en philologue. Une timidité ombrageuse l'empêchant de profiter des leçons bénévoles d'Hamilton, il entreprit de conquérir l'objet de son amour, seul, dans le mystère. Rien de plus touchant que ses efforts pour débrouiller le sanskrit dans un manuscrit du Hitopadeça, puis dans des textes plus difficiles, sans maître, sans grammaire, sans dictionnaire. S'acharnant, il triompha : en 1815, il inaugurait l'enseignement du sanskrit au Collège de France. En méditant les textes, il avait acquis un sens si juste de la langue qu'il entendit exactement même le prâkrit. Sa *Çakuntalâ*, achevée seulement en 1830, fut le premier grand texte sanskrit qui parut en France : l'édition n'a eu depuis à être améliorée que dans le détail ; on n'en peut faire meilleur éloge.

Certes la littérature sanskrite, comme source de jouissances esthétiques, inspira dans la suite des sentiments plus tempérés. On avait cru y trouver les premières effusions poétiques de l'âme âryenne, la fraîche spontanéité d'un art qui s'ignore ; mieux connue, elle apparut docile à des règles, savante et précieuse, plus curieuse de bien dire que de sentiments profonds. On lui a tenu rigueur d'avoir déçu des illu-

sions. Néanmoins l'admiration de Chézy ne s'était pas fourvoyée. Il n'entrait que dans l'une des voies offertes à l'indianisme naissant, mais, enseignant la langue, il les ouvrait toutes, et celle qu'il préférait n'était pas négligeable. L'étude des textes littéraires, à la mode française, le goût et la critique philologique se prêtant un mutuel appui, ne fut pas abandonnée. Mais les esprits plus philosophiques craignaient qu'on ne perdît son temps à parcourir la littérature indienne en amateur, pour le plaisir d'y cueillir des fleurs.

La Société Asiatique non seulement donna à l'indianisme des moyens d'action, une bibliothèque, un périodique estimé, des ressources plus tard assez puissantes pour qu'on accueillît même des travaux nés au dehors, comme l'*Histoire des rois du Cachemire* (*Râjataraṃginî*) de Troyer, lors de la carence passagère du gouvernement du Bengale ; mais elle le fit bénéficier de la liaison qu'elle institua entre les domaines de l'orientalisme et entre les savants des diverses nations. A ne pas s'isoler, le chercheur gagne de ne pas rétrécir son champ de vision et de mettre les choses dans leur plan respectif. Rien n'est plus nécessaire, quand on étudie le monde oriental, où s'enchevêtrent tant de rapports de faits et d'idées et où se sont formées les doctrines religieuses qui dominent la vie spirituelle de l'humanité. L'Inde est par excellence un terrain d'études purement spéculatives, sans applications basses, excluant toute pensée de profit matériel et ne tendant qu'aux progrès de l'esprit humain. La Société Asiatique, en groupant les hommes qui poursuivaient des fins aussi hautes, leur procurait le bienfait du contact permanent grâce auquel l'idéal des plus grands devient celui de tous. Dès lors l'histoire de l'indianisme en France se confond avec celle de l'indianisme au sein de la Société Asiatique.

Ceux qui rêvèrent alors de pénétrer le mystère indien se seraient scandalisés qu'on qualifiât leurs recherches d' « études spéciales », terme qui masque poliment le dédain des travaux sans portée générale. Ils demandaient à l'histoire cette science de l'esprit que les siècles précédents avaient pensé tirer des données de la conscience. Sans renier la foi en la raison, ils joignaient à la logique, force de la pensée française, l'aptitude à saisir des conceptions éloignées des

nôtres, ce qui était une nouveauté, et ils se disposaient à appliquer dans cette étude la méthode exacte des sciences d'observation, autre nouveauté plus grande. Rien, à leurs yeux, n'avait plus d'importance pour la connaissance de l'homme que celle des antiquités de l'Inde, car nulle part ne s'est conservée plus continûment une tradition plus ancienne, dont les principes sont communs à l'Occident et à l'Orient. La linguistique naissante en donnait la preuve. Bopp, qui travailla d'abord seul, mais qui fut aussi pendant plus d'un an l'élève de Chézy, ne venait-il pas, en se fondant sur le sanskrit, de dégager, dès 1816, plusieurs des traits essentiels des langues indo-européennes, les ramenant ainsi à l'unité ? La science qu'il créait permettrait, du moins le croyait-on avec lui, de découvrir la genèse de nos langues, sinon même celle du langage. On espérait pareil succès pour qui demanderait à l'Inde le secret des commencements de la sagesse. De là l'enthousiasme avec lequel une jeunesse ardente, en plusieurs pays d'Europe, en aborda l'étude. Une route nouvelle s'ouvre à la science ; devant nos yeux étonnés a surgi des flots de l'Inde un monde nouveau, terre inconnue dont quelques hardis navigateurs ont seuls encore exploré les rivages ! s'écriait Littré, dans la ferveur de sa vingtième année. A cette époque de bouillonnement intellectuel, des esprits mettaient à connaître la même fougue que d'autres à sentir.

C'est le temps où Victor Jacquemont sacrifie sa vie pour la science. Son rôle fut d'étudier sur place l'ethnographie, les eaux, le sol et la flore. Mais l'âme de l'habitant ne lui échappa point. Il note et juge de haut les mœurs et les gouvernements, les rapports entre la race, le régime politique et le climat ; il peint l'homme dans son milieu avec une netteté incisive et une intelligence des âmes qui font songer à Taine. Or il écrivait parmi les fatigues et les dangers ; il lui en coûta la vie en 1832 et sa sérénité dédaigneuse était faite de stoïcisme.

Eugène Burnouf appartient à cette famille d'âmes audacieuses, enflammées pendant toute leur vie de jeunes espoirs, ardentes, dans leur sphère d'action, à tenter l'impossible. Doué des avantages qui font réussir dans le monde, disert

et spirituel, il renonça aux succès faciles, les estimant futiles pour qui peut s'attaquer aux grands problèmes de l'histoire et connaître dans leur source les idées qui ont régi l'humanité. Le sanskrit, qu'il savait, dès 1824, assez bien pour se faire le maître bénévole de Littré et de Barthélemy Saint-Hilaire et qu'il possédait sans doute mieux que personne en Europe quand il succéda à Chézy dans la chaire du Collège de France en 1832, fut entre ses mains un incomparable instrument de découverte. Il voulut travailler dans le neuf et le grand, réussir là où avait échoué Anquetil. Et ce qu'il y a de prodigieux est qu'il put, malgré sa mort prématurée, non sans doute achever cette tâche immense, mais du moins poser son œuvre sur des bases si solides que tout l'ensemble en subsiste et que sa méthode reste un modèle. Qui étudie l'Inde, qui étudie l'Iran doit le reconnaître également pour le premier grand maître : quelle raison de l'admirer !

Il savait le sanskrit à la fois comme un pandit indien et comme un linguiste moderne. Les instruments de travail, à l'époque de ses débuts, n'étaient en rien comparables à ceux d'aujourd'hui. Lexiques et grammaires étaient de premiers essais, très imparfaits ; il fallait recourir aux anciens ouvrages indigènes de la même catégorie, se fier aux gloses des commentateurs, se faire ses outils personnels. Burnouf, que ne rebutait aucun labeur obscur, s'était composé une grammaire du pâli, un dictionnaire birman, un index des axiomes du grammairien Pâ*n*ini. Peu de textes étaient imprimés ; les recherches nouvelles se faisaient avant tout sur les manuscrits. Or quiconque a vu des manuscrits indiens, sans en excepter les copies modernes, sait que la paléographie grecque et latine n'est qu'un jeu auprès de celle-ci. Burnouf en a dépouillé des centaines, et certains fort longs. Cela seul, qui n'est qu'un faible mérite, ne laisse pas d'être déjà admirable. La nécessité de travailler de cette manière, bien atténuée aujourd'hui, mais non totalement disparue, présentait d'ailleurs un grand avantage : on ne pouvait rien savoir que de première main. A cet entraînement Burnouf joignait d'avoir fait sienne la méthode de la grammaire comparée. Il l'avait étudiée dès les premiers travaux de Bopp, il en avait suivi les progrès, il l'avait enseignée, de 1829 à 1834, à l'Ecole

normale supérieure où, après la regrettable suppression de son cours, la copie de ses leçons devait être pieusement conservée par les générations successives. Il était donc le premier en France qui possédât une méthode scientifique pour étudier les rapports des langues indo-européennes entre elles. Il l'appliqua avec un merveilleux succès au déchiffrement de l'Avesta ; c'est aussi grâce à elle qu'en 1826, dans son *Essai sur le pâli*, publié en collaboration avec son ami Lassen, il démêla, en approchant de la vérité, ce qu'est le pâli, langue sacrée, alors totalement inconnue, du buddhisme de Ceylan.

Dès cette époque, le peu qu'on sait du buddhisme éveille la curiosité. L'extension de cette religion en Asie, sa vitalité persistante, ses doctrines, à peine entrevues, frappent les imaginations. Les uns se flattent d'y trouver un système rationaliste et athée, d'autres s'émeuvent d'y reconnaître une charité et une morale si voisines, au premier abord, de celles des chrétiens, personne, en tout cas, n'en nie l'importance dans l'histoire. On se doute qu'il existe deux traditions, l'une qui vit en Asie centrale et en Chine, l'autre qui s'est conservée à Ceylan. Or Burnouf venait de définir les traits principaux du pâli ; il avait déterminé la place de cette langue parmi celles de l'Inde, par rapport au sanskrit ; mais, du même coup, il avait tracé la démarcation entre le buddhisme du Nord et celui du Sud. La tradition de Ceylan, celle de ceux qui s'intitulaient « vieux-croyants », avait pour gage de son anthenticité d'avoir préservé ses livres sacrés sous une forme ancienne, dans une langue d'origine indienne. Son importance n'était pas niable. Il ne fallait que comprendre les livres pâlis, Burnouf venait d'en montrer le moyen. Resterait ensuite à confronter la tradition du Sud avec celle du Nord ; par là on remonterait au buddhisme primitif et l'on verrait clair dans l'histoire de cette religion. Il est douteux que Burnouf ait jugé ce travail immédiatement possible. Néanmoins, quoique absorbé pendant dix ans par l'Avesta, il ne laissa pas d'étudier tout ce qu'il put atteindre de livres pâlis. L'embarras était de savoir où saisir les doctrines authentiques du buddhisme septentrional. Etaient-ce celles qui vivaient en Chine, au Tibet ? Quelles en étaient les idées

fondamentales et anciennes ? Dans quelle mesure, de quelle manière s'étaient-elles altérées ? Puis quel avait été leur rôle dans la vie spirituelle de l'Inde ? Et comment avaient-elles recouvert une aire énorme dont l'Inde, leur berceau, est exclue ? Ces questions étaient insolubles. C'est alors que les découvertes de Hodgson au Népal prouvèrent l'existence d'une vaste littérature de l'ancien buddhisme en sanskrit, plus vieille que les collections chinoise et tibétaine, lesquelles renferment la traduction des originaux. L'antériorité de la tradition de Ceylan devenait moins certaine à priori. En tout cas, c'était dans les textes sanskrits qu'il fallait étudier cette métaphysique dont la supériorité en avait imposé aux peuples de l'Asie centrale et orientale, moins avancés en philosophie. Le problème allait se préciser. Quelle était la descendance véritable du buddhisme primitif, héritier lui-même de l'antique spéculation védique ? Etait-ce la doctrine du Sud, étroite et plate, dont le dieu est un homme, dont l'idéal se résume dans la froide image d'un moine philosophe occupé de son salut ? Etait-ce celle qui vise à l'universalité, fait foisonner les mondes et les dieux, parle au cœur des foules dévotes, berce avec compassion l'humanité d'espérances consolantes et réserve aux âmes plus fortes et plus subtiles de ses initiés une métaphysique à la fois rationnelle et mystique qui fait consister la science et le salut dans l'élimination de la pensée même ?

Burnouf choisit, pour le traduire en entier, le *Lotus de la bonne loi* (*Saddharmapun*d*arîka*). Mais il explora à fond tous les autres textes. En quelques années il en eut extrait tous les matériaux de son *Introduction à l'histoire du buddhisme indien* (1844). Il avait saisi les traits essentiels des doctrines du Nord, défini et classé les diverses catégories de textes d'après leur contenu et l'époque de leur rédaction, mis à leur place respective les principales sectes selon leurs dogmes et selon la date de leur apparition. L'histoire s'annexait définitivement le domaine immense d'une religion qui règne encore sur tant de millions d'âmes, des confins de l'Iran à l'Extrême-Orient. Pour apprécier à sa valeur la sagacité de Burnouf, il faut savoir que tous les résultats, entièrement neufs, de son étude avaient été déduits par lui d'une mul-

titude de textes écrits dans une langue souvent technique, pleine de termes soit propres au buddhisme, soit employés dans des acceptions étrangères au sanskrit classique et, pour comble d'embarras, où le verbiage est de règle, où l'essentiel est enseveli sous le fatras de l'accessoire. La publication du *Lotus* (1852) et des vingt mémoires qui l'accompagnent, touchant des points intéressant les dogmes ou l'histoire, complète l'œuvre sans l'achever, car elle se serait terminée, n'eût été la mort de l'auteur, par l'examen des livres pâlis, de la littérature religieuse du Siam et de la Birmanie, l'histoire des écoles du Sud et la conclusion générale.

Burnouf n'oubliait pas que sa première intention avait été de pénétrer le Veda et de connaître la source des religions indiennes. Derrière le buddhisme il voyait la religion védique. A vrai dire, sa contribution à l'étude du brâhmanisme est surtout représentée par son édition, avec traduction, du *Bhâgavata-Purâna*, somme populaire des doctrines brâhmaniques — particulièrement du vishnuisme — dans leur dernière phase, au seuil de l'époque moderne. Il n'est pas douteux qu'il regardât comme relativement négligeable ce gros travail, qu'il n'eut pas le temps d'achever et qui, exécuté avec la méthode scrupuleuse dont il ne se départait jamais, eût suffi à la renommée de tout autre. C'est le Veda qui le préoccupait ; il lui consacra une grande partie de ses leçons au Collège de France. Non que nous puissions croire qu'il partageât les illusions courantes sur le Veda, qu'il y vît l'expression naïve de la foi de la race âryenne à une époque patriarcale infiniment antique, encore moins un document préâryen qui nous éclairerait sur l'humanité primitive. Il suffisait qu'il y reconnût le témoignage le plus ancien et le plus authentique sur les conceptions d'où sont sûrement dérivées les croyances indiennes, vraisemblablement le polythéisme antique et, par une suite de conséquences lointaines, une grande partie des spéculations qui sont à la source de notre civilisation. Les idées de Burnouf sur cette matière n'ont été exprimées que dans son enseignement oral ; mais l'indianisme français n'a pas perdu de vue la direction qu'il avait indiquée.

Ce grand homme, dont le mérite a été reconnu plus plei-

nement après sa mort, a exercé sur quelques-uns de ses contemporains, tant étrangers que français, une influence profonde, débordant les limites de l'indianisme. L'image du philologue de génie, qui hante la pensée de Renan dans sa vingt-cinquième année et plane sur l'*Avenir de la science*, est celle de Burnouf. Renan lui dédiait son Essai, comme à l'homme qui a réalisé ce rêve : « la sience devenant la philosophie et les plus hauts résultats sortant de la plus scrupuleuse analyse des détails ».

Les indianistes de la génération suivante seront tous, à des degrés divers et chacun selon son tempérament, des reflets de Burnouf. Mais deux de ses contemporains relèvent directement de Chézy. L'élève préféré de ce dernier, Langlois, cherchait comme lui des œuvres sanskrites de valeur absolue, que les lettrés pussent goûter pour elles-mêmes. Il avait attiré sur l'Inde l'attention d'un large public en traduisant de l'anglais les *Chefs-d'œuvre du théâtre indien* de Wilson (1828). Il mit ensuite en français le *Harivamça* : la traduction de cet appendice au Mahâbhârata, qui traite de la généalogie et de la jeunesse du dieu K*r*ish*n*a, est écrite dans un style redondant, qui sacrifie trop souvent l'exactitude à une fausse élégance ; mais, venant en 1834, avant le Bhâgavata-Purâ*n*a, elle a été utile. Appliquer les mêmes principes au R*ig-Veda*, dont Langlois publia une traduction, de 1848 à 1851, ne pouvait qu'amener à trahir le texte. Il fallait n'en point soupçonner la difficulté et même en peu comprendre le caractère pour l'aborder dans cet esprit. Mais quoi ! les études védiques étaient dans l'enfance. Le public français, avant tout autre, eut sa traduction du *R*ig-Veda, simple, claire, intelligible. Là en était le plus grand défaut ! Mais il est des efforts qu'il est honorable d'avoir tentés !

Auguste Loiseleur-Deslongchamps, sage et appliqué, s'était attaché à connaître exactement le détail de la langue. Son œuvre, moins brillante aux yeux du monde, a été d'une utilité durable. Il donna une première esquisse de la propagation des fables en Europe et il fit connaître en France les *Lois* dites de *Manu*, qui sont d'un intérêt universel. Sa traduction, publiée en 1833, à la suite de son édition du texte, mit pour la première fois ce document célèbre à la portée

du lecteur ; elle est restée longtemps pour ainsi dire classique. Les indianistes lui sont plus particulièrement redevables de son édition soignée de l'*Amarakoça*, la plus anciennement connue des sources de la lexicographie sanskrite et l'une des plus considérables. Ces travaux, poursuivis avec abnégation pendant une existence maladive et trop brève, ont gardé de l'oubli le nom de ce laborieux.

Les années qui précédèrent et qui suivirent immédiatement la mort de Burnouf virent l'indianisme s'étendre en divers sens. Nos ressources en manuscrits, déjà accrues par les copies de Hodgson, ne cessaient d'augmenter ; elles s'enrichirent de la collection recueillie par Charles d'Ochoa au cours de sa mission et de la bibliothèque tamoule d'Ariel. Ce dernier était élève de Burnouf. Résidant à Pondichéry, il s'était orienté sur l'Inde dravidienne et sa littérature, trop peu explorée ; il avait entrepris l'étude méthodique du tamoul, mais il mourut jeune, après ses premiers essais. Garcin de Tassy, qui devait, sans jamais perdre son entrain juvénile, parcourir très longtemps sa carrière unie, annexait à l'indianisme un nouveau canton dont il demeura le roi pendant un demi-siècle : la littérature hindoui et hindoustani, qui, sous son vêtement indo-musulman, conserve tant de traits de la culture brâhmanique ; il en a écrit admirablement l'*Histoire*. Il était suivi par Edouard Lancereau et par Théodore Pavie. Le premier explorait les recueils de contes ; l'autre cherchait dans la littérature en langue vulgaire la forme plus populaire prise par la religion de Kris*hn*a, pour donner un utile complément au Bhâgavata-Purâ*n*a. Des autres provinces de l'orientalisme venaient des renforts. L'ancienne manière de se documenter sur l'Inde, la seule qu'on possédât avant d'avoir conquis le sanskrit, savoir colliger ce qu'en ont dit les autres peuples, n'est pas périmée. Les Arabes, par exemple, s'ils n'ont pas grand'chose à nous révéler sur les idées indiennes, apportent l'appoint de renseignements touchant la géographie, l'histoire politique, la chronologie, tout ce qui précisément abonde le moins dans les documents indiens. Reinaud, de 1845 à 1849, avec son immense *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde antérieurement au milieu du* XIe *siècle, d'après les écrivains arabes, persans*

et chinois, amène la philologie sémitique à l'aide de l'indianisme. Il éclaire un grand nombre de questions de fait. Dès lors se trouvent posés, encore que très confusément, les principes de l'histoire des rois indo-grecs de Bactriane et de celle des Indo-Scythes, dont le rôle dans les destinées du buddhisme a été si capital sous le grand empereur Kanishka. Les relations de voyage des pèlerins chinois sont précieuses pour la connaissance des communautés buddhiques et elles fourmillent de renseignements historiques et légendaires recueillis sur place. On possédait Fa-hien depuis 1836 grâce à Abel Rémusat ; Stanislas Julien n'allait pas tarder à donner son *Hiouen-Thsang* (Hiuan-tsang) et à élaborer sa *Méthode* pour identifier les noms sanskrits translatés en chinois. Enfin la langue tibétaine était devenue accessible : on pouvait tenter de connaître les textes buddhiques conservés au Tibet autrement que par les analyses d'Alexandre Csoma. Sous l'impulsion de la Société Asiatique du Bengale et avec l'appui de la Compagnie des Indes, le nombre et l'importance des publications de textes croissaient rapidement. Dans beaucoup de pays civilisés, les universités s'ouvraient à l'indianisme et recrutaient de bons travailleurs. La fleur du savoir des indianistes entrait dans le cycle des connaissances que doit posséder tout homme vraiment cultivé.

Qu'on parcoure le bilan des résultats acquis dès le milieu du XIXe siècle, dressé par Lassen de 1847 à 1861. On verra que, s'il était toujours possible de bien connaître le champ entier de l'indianisme, il devenait difficile de faire œuvre personnelle sur toute son étendue. Il fallait limiter ses objets pour gagner en précision et en profondeur. Le groupe français n'avait ni le nombre ni la cohésion sous un chef ; il ne pouvait entreprendre les grands travaux d'ensemble qui exigent de multiples collaborations et des efforts concertés. Il laissa donc à l'étranger la tâche de créer les instruments d'initiation, de coordonner les résultats et même, sauf exception, de les exposer au grand public. Fidèle aux directions du maître disparu, il ne chercha que le neuf, chacun s'installant dans un coin du domaine selon ses aptitudes. L'indianisme français avait brillé grâce à un très petit nombre d'hommes remarquables ; il avait bénéficié de ressources

accumulées à Paris ; le pouvoir l'avait aidé intelligemment au début. Mais il lui manquait d'avoir pris racine dans l'enseignement universitaire, auquel il ne se rattachait que par la chaire du Collège de France : elle resta sans titulaire pendant dix ans après la mort de Burnouf. Toute l'organisation de l'Université s'opposait à ce que le sanskrit recrutât des adeptes. L'enseignement supérieur conçu par ceux qui le donnent et par ceux qui le reçoivent soit comme un divertissement oratoire, soit comme la préparation à un métier, avilit la science et tue l'amour de la vérité. Peu de renfort venait à l'indianisme dans un temps où les esprits curieux de nouveauté, enflammés de passions intellectuelles, se faisaient plus rares parmi la jeunesse. Pendant près de vingt ans, l'école de Burnouf, vieillissant parmi des circonstances défavorables et l'indifférence des pouvoirs publics, ne put ni former une génération nouvelle ni rendre elle-même ce qu'on attendait.

Adolphe Régnier, le plus marquant des élèves de Burnouf, eut pour domaine le Veda. C'était la partie de la littérature indienne la moins touchée par le maître et pour lors la plus embarrassante. Qu'on abordât le Veda dans l'esprit de la logique occidentale ou qu'on s'en rapportât aux commentaires brâhmaniques, on commençait à se méfier des interprétations trop faciles. Les textes védiques sont obscurs : il est malaisé de pénétrer les conceptions des rédacteurs, souvent énigmatiques à dessein, et leurs intentions, car ils n'ont pas composé leurs hymnes seulement pour honorer leurs dieux à plaisir ; d'autre part, la langue archaïque foisonne de formes désuètes ; son vocabulaire, ses procédés d'expression surtout, sont très différents de ceux du sanskrit classique. Régnier, venu au sanskrit par la linguistique, s'attaqua à cet ordre de difficultés. Il voulut particulièrement savoir comment joue la syntaxe dans cette langue, qu'on ne saurait bien entendre sans analyser rigoureusement les rapports que soutiennent les formes dans la phrase. De là son *Etude sur l'idiome des Vedas* (1855). Il aborda ensuite les problèmes de la phonétique indienne. Sur ce terrain, les anciens grammairiens de l'Inde ont été les maîtres des savants modernes ; pour étudier les sons de leur langue, ils ont eu dans l'oreille une aide

aussi sûre et aussi délicate que nos plus ingénieux instruments. Leurs vieux traités, les *Prâtiçâkhyas*, annexes des textes védiques, dont ils ont pour objet de préserver la pureté, datent d'une époque où la tradition de la langue archaïque menaçait de s'altérer ; ils sont d'un grand prix pour faire le départ entre la langue des hymnes et la langue postérieure. Seulement il est difficile de les bien entendre eux-mêmes, à cause de la concision des formules ; il faut enfin appliquer correctement celles-ci au texte védique qu'elles visent, les interpréter par rapport à la grammaire usuelle et plus généralement aux faits du langage. L'édition du *Prâtiçâkhya du Rig-Veda* de Régnier, avec traduction et commentaire, reste un modèle. Dans le même temps, Max Müller s'attaquait au même travail : son œuvre n'écrase pas celle du savant français et ne la rend point inutile. La politique écarta Régnier du Collège de France ; il fit ailleurs une carrière brillante, mais dans une voie bien différente : tout le dommage fut pour l'indianisme, privé de son maître désigné ; les études védiques sommeillèrent en France pendant vingt ans.

Une autre direction qu'avait indiquée Burnouf dès 1839 était celle de la philosophie. Si la démarcation est flottante dans l'Inde entre la spéculation philosophique et la spéculation religieuse, en ce sens surtout que la première doit à la seconde et se confond avec elle plus qu'ailleurs, on a néanmoins le droit d'appeler philosophie les systèmes qui prétendent ne résoudre les problèmes qu'à l'aide de la raison, avec le secours de la logique. Barthélemy Saint-Hilaire les étudie en eux-mêmes, pendant toute sa longue carrière, mais plus assidûment au début. Après s'être essayé sur le nyâya, il aborde le sâ*m*khya, que le public ne pouvait connaître que par la traduction de la *Sâmkhya-kârikâ* donnée en 1833 par Pauthier. Son *Mémoire sur le sâmkhya* (1851-1853) est son travail capital. Il traduit minutieusement chacun des aphorismes de la *Sâmkhya-kârikâ*, s'efforce de pénétrer la suite du raisonnement, de restituer la doctrine et de l'interpréter dans la langue philosophique moderne. Séduit par le rationalisme du sâ*m*khya, qui lui rappelle Descartes, il ne se contente pas de le comprendre et de l'exposer ; il le juge.

il en dégage les éléments de valeur absolue ; il met la philosophie indienne à sa place, qui est haute, dans l'échelle de la pensée humaine. Et sans doute peut-on reprocher quelque étroitesse à son dogmatisme ; il n'empêche que pour la première fois en France un système indien de philosophie est estimé pour sa valeur intrinsèque, comme on fait de ceux de Platon ou d'Aristote. En outre, Barthélemy Saint-Hilaire marque fortement la parenté de la pensée indienne et de la pensée grecque et il pose nettement la question de leur communauté d'origine. Apporter la même disposition d'esprit au buddhisme, comme il le fit dans *Le Bouddha et sa religion* (1860), n'aboutit qu'à une vue trop simpliste. Les phénomènes religieux ne se laissent pas expliquer d'une manière purement rationaliste : vraisemblance logique et vérité psychologique sont de nature différente. Le livre ne donne que l'image d'un buddhisme terre-à-terre, platement philosophique, qui n'est qu'un des aspects, et peut-être le plus négligeable, de cette religion. Mais il n'est pas faux et, tout insuffisant que nous jugions aujourd'hui cet exposé, il faut reconnaître que pendant très longtemps il a fait le fond des connaissances, en somme justes, qu'a eues sur le buddhisme le grand public français.

Le rôle d'Edouard Foucaux fut d'acclimater en France les études tibétaines. Le buddhisme tibétain, où se sont développées sur les doctrines anciennes des excroissances monstrueuses et qui a enfanté une forme sociale exceptionnelle, est en lui-même un curieux champ de recherches. Mais, en outre, la collection sacrée du Tibet, en très grande partie traduite d'originaux sanskrits, est indispensable pour contrôler les textes sanskrits des écoles du Nord et pour suppléer ceux qui ont disparu. Foucaux fit cet effort d'apprendre le tibétain seul, avec les faibles secours étrangers dont on disposait alors et, depuis 1842, il l'enseigna, dans le cadre de l'Ecole des Langues orientales vivantes. Il en rédigea une grammaire à l'usage de ses élèves et surtout il sut choisir pour le publier et le traduire en français, d'abord sur le texte tibétain, puis sur le texte sanskrit, un des livres capitaux de la collection, le *Lalitavistara* (tibétain *Rgya-tch'er-rol-pa*), grande narration poétique des « enfances » miraculeuses du

Buddha, chères à la dévotion populaire et dont les épisodes figurent souvent sur les monuments : c'est un des livres où apparaît le mieux l'importance des éléments mythiques dans la légende du Buddha.

Encore que ce soit anticiper sur l'ordre chronologique, il faut rattacher immédiatement à Foucaux et par delà ce dernier à Burnouf un savant dont l'inlassable activité s'est manifestée par une production ininterrompue de 1866 à 1902, Léon Feer. C'est en effet de Burnouf qu'il se réclamait. Il approfondit le problème du rapport entre les textes du Nord et ceux de Ceylan : quelle est leur valeur respective comme représentants de la tradition ? Comment se sont formées les écritures buddhiques ? Il joignait à la connaissance du tibétain, qu'il enseigna après Foucaux, celle du sanskrit et du pâli : au temps de ses débuts, peu de chercheurs français se trouvaient aussi bien armés. A cette même époque, on disposa à Paris de la précieuse collection de manuscrits buddhiques réunis à Ceylan par Paul Grimblot. Une érudition étendue, un sentiment juste de la méthode philologique, une ardeur passionnée pour la science, dont il fut la victime, devaient permettre à Grimblot d'exposer dans un grand ouvrage ses vues sur le canon pâli. La mort anéantit cet espoir ; quelques matériaux purent seuls être publiés. Mais Feer recueillit la tâche et, grâce à lui, l'étude de la littérature pâlie ne fut point abandonnée. Ses *Etudes bouddhiques* forment un total imposant et il faut mentionner à part au moins, outre ses *Fragments extraits du Kandjour* (1883), sa traduction des *Cent légendes* (*Avadâna-çataka*) (1891). Il avait comme terrain de prédilection les légendes. Il en fit connaître un très grand nombre, tant de sources tibétaines que de sources sanskrites et pâlies, particulièrement celles qui sont dites « avadânas », récits rattachant les événements de la vie présente aux actes de la vie passée, et « jâtakas » ou récits des existences antérieures du Buddha. Une partie de cette littérature était mise d'autre part au jour par des travaux étrangers. Ce qui fait le prix de ceux de Feer, tous de la première main, ce sont les rapprochements perpétuels entre les sources, entre les versions, l'étude critique de celles-ci en vue d'éclairer la formation des écritures buddhiques : on chercherait vaine-

ment ailleurs l'analogue de ces examens parallèles. S'ils n'ont abouti qu'à des conclusions fragmentaires, la faute en est plus à la matière qu'au chercheur.

Les lettres sanskrites, aimées pour leur esprit et leur grâce, pour « les passages rayonnants de vérité, où l'âme humaine se révèle tout entière avec ses hautes inspirations et ses tristesses infinies », eurent en Pavie, de 1842 à 1857, un interprète fin et séduisant. Sinologue et hindouisant, sanskritiste attiré à l'occasion par les mirages de la mythologie comparée, et toujours par les nouveautés belles et poétiques, il va de la Chine à l'Inde, des héros du Mahâbhârata à Padmanî, reine de Tchitor, du krishnaïsme au buddhisme, esprit souple, talent aimable qui, pour se jouer parfois autour de son sujet, ne laisse pas de le pénétrer. Grâce à lui, après s'être amusé des pandits à la cour de Bhoja, on eut le texte de ce roman littéraire qu'est le *Bhoja-prabandha.*

La mort, l'âge ou d'autres causes firent que, dans les années précédant 1870, la production de l'indianisme français alla diminuant. Il paraissait en voie de s'éteindre. Or, on allait en voir un splendide renouveau. Une génération montait, que les fondateurs eussent reconnue pour leur vraie descendance. Elle eut pour foyer, avec la Société Asiatique, l'Ecole des Hautes-Etudes, à partir de 1868. Renan, qui devait à son contact avec l'Inde ses vues générales sur le contraste entre le génie âryen et le génie sémitique, ne croyait pas que le sanskrit n'eût plus rien à nous révéler. Michel Bréal réintroduisait dans l'enseignement universitaire la grammaire comparée et, sanskritiste lui-même, il y insinuait, à la suite de la linguistique, comme un frère inséparable, l'indianisme. Un des meilleurs ouvriers de la renaissance fut Hauvette-Besnault. Elève de Burnouf, qu'il avait connu vers 1850, conservant, parmi d'autres occupations absorbantes, le goût du sanskrit, qu'il possédait parfaitement, il initiait bénévolement les débutants, en attendant de continuer la traduction du *Bhâgavata-Purâna.* Chargé d'enseigner le sanskrit à l'Ecole des Hautes-Etudes, il eut la méthode, l'enthousiasme, le dévouement à cette tâche urgente de former des élèves : sa récompense fut d'y réussir et d'avoir été notamment le maître d'Abel Bergaigne.

Nous touchons à la période contemporaine : Bergaigne, sans un accident tragique, pourrait être encore des nôtres ; la mort d'Auguste Barth est d'hier. Les travaux des vivants et ceux des disparus ont également concouru aux progrès de la science. Plusieurs nouveautés caractérisent le nouvel indianisme français. Il entre désormais dans le cadre officiel des universités. Il comptera toujours des autodidactes, ce qui est excellent — ceux-ci, quand ils sont capables de ne pas s'égarer, apportent dans la science une personnalité originale et le goût de l'initiative. Mais, d'autre part, il s'assurera un recrutement régulier et la continuité d'une discipline correcte. Les problèmes essentiels restent ceux de l'histoire religieuse. Il s'agit de les étudier sur le terrain des faits et des idées, non sur celui des sentiments personnels. On ne confond plus avec la vérité historique l'image qu'on se formerait des temps antiques par intuition. Le sens des réalités s'est affiné ; il permet de saisir à travers les textes et les monuments une Inde plus vraie. Nous ne croyons plus que l'âme d'hommes séparés de nous par le temps, les mœurs, les croyances, la manière de concevoir l'univers, soit accessible de plain-pied à notre psychologie d'occidentaux et de modernes. Démêler les idées du Veda, leurs combinaisons et leurs rapports, la complexité savante des images changeantes et des pseudo-raisonnements qu'elles suscitent, pénétrer les intentions de la liturgie, à la fois enfantines et profondes, presque toujours étrangères à nos habitudes mentales, comme le fit Bergaigne, serait impossible si l'on mesurait tout cela à la norme de notre logique, sans s'être rendu, par la culture de l'esprit critique, apte à sortir de soi. Derrière l'Inde des *çâstras*, celle des brâhmanes, des philosophes, des poètes classiques, esclave de ses formules traditionnelles, on entrevoit celle des peuples vivants et agissants, qui se transforme par l'effet des grands mouvements religieux et des conflits politiques. C'est pourquoi l'on recherche les faits dans les inscriptions et les monuments, on demande aux livres ce qu'ils préservent de données réelles, souvent masquées sous le vernis scolastique, rarement absentes pour un interprète perspicace. De là aussi la tendance à remonter dans l'ordre des temps plutôt que de descendre. Les époques relativement récentes offrent le

terrain le plus solide : on y prend la voie pour scruter le passé dont elles ont hérité. Un savant, qui a malheureusement trop dédaigné d'écrire, Gustave Garrez, a vu très clair dans ces questions de méthode et, dès 1872, émettant les vues les plus justes et les plus pénétrantes sur l'importance et l'ancienneté des premières productions en dialectes populaires, il indiquait nettement qu'il fallait désormais aborder l'Inde par les réalités vivantes.

L'indianisme français conserve la haute tenue scientifique que lui avait imposée Burnouf. L'étude de l'Inde ancienne, en faveur dans presque tous les pays d'Europe et aux Etats-Unis, développée brillamment dans l'Inde même, s'est scindée en de nombreuses sections, quoique la spécialisation y soit bien moindre que sur le domaine de l'antiquité gréco-latine et qu'on ne creuse guère une question sans en recouper une masse d'autres. Il a été utile de dresser à nouveau le bilan de nos connaissances dans une vaste encyclopédie conçue tout autrement que celle de Lassen. Les livres d'initiation et de vulgarisation se sont multipliés. A ce dernier labeur la France a eu peu de part, se réservant pour les travaux de première main. Cependant les étudiants français avaient au moins besoin d'un manuel en leur langue. Bergaigne, chargé d'enseigner à la fois le sanskrit et la grammaire comparée, le leur a donné. Son *Manuel de sanscrit classique* (1884) n'a point de rival. Répudiant toute fausse pédagogie, il l'a écrit pour les intelligences fortes : son exposé de la constitution du sanskrit, ordonné dans le cadre de la grammaire comparée, garde de la méthode d'analyse des Indiens ce qui était par avance conforme à la science, et de leur mode d'enseignement la concision abstraite ; il y ajoute une limpidité qui lui est propre. Le futur linguiste et le futur indianiste trouvent également dans ce livre la voie d'initiation, austère et décourageante pour les vocations débiles, ce qui n'est point un mal, mais rapide et droite : qui l'a suivie ne risque plus de s'égarer quand il marchera seul.

Ce que fut Bergaigne comme maître, ceux même qui ne l'ont pas connu le savent par le rayonnement persistant de son influence. Sa gloire n'est pas seulement d'avoir restitué les études védiques en France, mais d'avoir, par sa *Religion*

védique (1877-1883), déplacé entièrement la valeur du *R*ig-Veda à la fois pour l'histoire religieuse de l'Inde et pour la science comparative des religions. Le préjugé, avoué ou non, des chercheurs, quelle que fût leur méthode d'interprétation littérale, était que le *R*ig-Veda, recueil des hymnes sacrés d'une religion très ancienne et par suite simple, enfermait des idées simples : complexité et contradictions, qu'il était impossible de ne pas voir, n'étaient que dans les termes ; il ne s'agissait en somme que de bien entendre la langue, au besoin en la sollicitant doucement — il y a tant de manières, à commencer par l'étymologie ! Et grâce au *R*ig-Veda on touchait aux principes d'une religion naïve, consistant dans l'adoration des forces naturelles, celle des tribus parlant l'indo-européen, mieux encore peut-être, au fonds commun de toute religion. Ces illusions ont inspiré beaucoup de livres, dont quelques-uns célèbres. Bergaigne les a dissipées. S'enfermant avec le *R*ig-Veda, écartant tout secours extérieur propre à le séduire, il dresse, comme il dit, l'index des idées, et il les trouve complexes parce qu'il ne fait jamais violence aux mots. Il voit les mythes qui s'enchevêtrent, les images qui s'imbriquent, le style qui se force pour enfermer en une formule de multiples allusions. Il rapproche les idées analogues, attentif aux formes nuancées qu'elles revêtent, et il les classe. Dans son ouvrage passe tout le *R*ig-Veda, fragmenté en autant de menus morceaux que d'idées exprimées, lesquelles, juxtaposées selon leurs affinités respectives et sans esprit de système, sauf que le classement en est systématique, composent le tableau d'ensemble de la religion védique. Sans doute ce tableau n'est point historique ; il exclut toute chronologie : c'est la projection sur un plan d'une construction d'âges divers, composite quoique non sans directives. Mais il fait apparaître que les idées védiques n'ont jamais été simples : partout se décèlent, avec une rhétorique déjà savante, les spéculations, puériles souvent mais non pas ingénues, d'une théologie d'école, le souci d'une liturgie compliquée et de rites minutieux, l'état d'une religion qui a un long passé. Et par là le *R*ig-Veda ne déchoit qu'en apparence : il reste la base de l'histoire religieuse de l'Inde ; il prouve peut-être aussi qu'en remontant vers les origines, on ne ren-

contre pas la simplicité de concepts généraux, déductivement enchaînés, mais la complexité de notions singulières, rebelles à l'analyse et très différentes de ce qui entre dans l'entendement d'un civilisé d'aujourd'hui. Les progrès de la linguistique ont conduit à des conclusions du même ordre, touchant le langage. La *Religion védique* devait avoir pour suite une traduction intégrale du *R*ig-Veda. Celle d'un certain nombre d'hymnes servit à exécuter le *Manuel de sanscrit védique*, préparé par Bergaigne et publié par l'un de ses élèves, Victor Henry.

Historiquement, comment s'est formé le recueil du *R*ig-Veda ? Ce problème, qui garde toute son importance, mais ne paraît pas mûr encore, amène la question védique sur le terrain des faits. Bergaigne y travailla par ses *Recherches sur la samhitâ primitive du* R*ig-Veda*, surtout par ses *Recherches sur la liturgie védique*, interrompues par sa mort. Si les soins de la liturgie dominent toute la religion védique, c'est dans les divergences entre les liturgies des familles brâhmaniques, dont les recueils particuliers ont constitué la collection définitive, que l'exégèse interne du Veda peut trouver un critérium. Bergaigne orientait volontiers ses élèves vers l'étude des *sûtras*, qui formulent les prescriptions relatives au service divin, au moins pour préparer les voies, car la liturgie des *sûtras*, qui n'admet plus de retouche, est relativement jeune. Dans cet ordre de travaux il faut rappeler le nom de P. Sabbathier, qui a étudié le rituel du hotar d'après le *Sûtra* d'Âçvalâyana, et le grand livre publié par V. Henry, aux derniers jours de sa vie, en collaboration avec M. W. Caland, l'*Agnishtoma* : c'est comme un bréviaire intégral et détaillé du sacrifice de Soma d'après les *sûtras*.

Un autre élève d'Hauvette-Besnault, Paul Regnaud, occupa le premier la chaire de sanskrit créée à Lyon. Il a rendu accessible à tout lecteur français la matière de ces Upanishads, fameuses depuis Anquetil : dernière couche des écritures védiques, elles forment la base de la « sagesse indienne » et elles sont à la source des systèmes de philosophie proprement dits. Ses *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde* présentent le résultat du dépouillement méthodique des principales Upanishads et l'exposé systématique de leurs doctrines.

Devenu le successeur de Bergaigne dans la chaire de sanscrit et grammaire comparée de la Faculté des Lettres de Paris, V. Henry y apporta son talent de professeur né. Il donna d'excellents manuels de sanskrit et de pâli. En écoutant ses leçons ordonnées et lumineuses, l'étudiant était charmé de pénétrer dans le Veda, sur les pas d'un linguiste, par des routes bien éclairées. Henry aimait le Veda en philologue et en philosophe, mais aussi en artiste et en poète : nul n'en a rendu avec plus d'éloquence les beautés vraies. Sans revenir aux illusions périmées, sans croire surtout que rien dans le Veda fût à l'usage de la pensée moderne, il cédait à sa sympathie pour les esprits qu'a hantés le problème des rapports entre l'homme et la nature. Sous ses dehors un peu solennels il cachait une âme passionnée, tendre, pétrie de pitié pour la détresse de l'homme devant l'inconnaissable. Il interprétait les vieux textes avec une émotion pieuse, qui n'enlevait rien à sa perspicacité, ni à la rigueur de sa méthode philologique, mais qui le faisait entrer plus intimement dans la pensée de leurs rédacteurs. Il leur demandait des lumières sur « les forces éducatrices qui ont concouru à faire la mentalité de l'homme européen ». Son champ préféré fut l'*Atharva-Veda*, le Veda des sorciers, dont il traduisit une grande partie et dont il tira sa *Magie dans l'Inde antique*, écrite pour le grand public — mais Henry avait l'art d'écrire à la fois pour celui-là et pour les savants — qui aboutit à une vue originale des rapports entre la magie et la science, entre la magie et la religion.

Pendant près de quarante ans, l'indianisme eut en Auguste Barth comme un juge suprême. Venu à l'Inde par curiosité, « pour voir, dit-il, parce que c'était nouveau », il y resta, pris par l'attrait de ce monde original, mais sans devenir aveugle au surplus de l'univers. Il ne devait sa formation qu'à l'étude personnelle des textes et à la méditation solitaire. Dès son premier essai, en 1872, il était un maître. Ses lectures étaient immenses, son érudition prodigieusement variée ; son regard embrassait en entier le champ de l'indianisme, chaque jour élargi. Et non en se portant seulement de sommet en sommet : le détail aussi lui était familier, il aimait à en faire des leçons ; mais il était philosophe non

moins que philologue. Son œuvre, avant tout critique, est parsemée en divers recueils ; groupée dans la réimpression qui s'achève, elle est imposante. La critique peut être créatrice ; pour être écrits à propos des travaux des autres, les siens n'en sont pas moins originaux. Il fait passer sous nos yeux tout ce que l'indianisme a produit d'important dans le monde pendant un tiers de siècle. Il suit pas à pas la marche de la science, marque les étapes depuis l'origine des recherches, oriente celles-ci, jette sur toute question des idées neuves et lumineuses, dans une langue ferme et claire, aiguisée d'esprit. Cet Alsacien, exemple typique de l' « honnête homme » français, est érudit sans prétention ; il ne s'en laisse point imposer par l'étalage d'une documentation stérile ; la raison est son guide, mais non le bon sens étroit ni le système d'un doctrinaire : pas d'esprit plus souple, qui ait pénétré plus aisément les modes quelquefois étranges de la pensée indienne. Dans ses *Religions de l'Inde* (1879), il réalise ce dessein, jadis jugé impossible, de suivre, non par la grâce de l'intuition, mais par la connaissance des faits et des systèmes, par celle aussi de l'âme humaine, le développement interne des croyances de l'Inde depuis les origines jusqu'à nos jours : il montre comment les contraires y coexistent pour finir par se concilier et par se fondre en un syncrétisme où la raison a moins de part que les sentiments populaires. Puis, pendant plus de vingt ans, de 1880 à 1902, il donne cette série célèbre des *Bulletins des religions de l'Inde*, où toutes les recherches sont passées en revue, tous les problèmes pour ainsi dire disséqués : il n'est pas de pays où on ne l'ait reconnu pour un maître et un guide.

Cette esquisse, où jusqu'ici seuls les disparus ont été nommés, serait incomplète : il convient de dire, avec la discrétion convenable, dans quel sens se sont orientés ceux qui poursuivent actuellement leurs travaux.

Suivant la dernière voie indiquée par Bergaigne, M. Sylvain Lévi aborde le Veda par les Brâhma*n*as, ces vastes commentaires sur les rites, où sont consignées « les observations des docteurs versés dans la science sacrée ». Par une méthode objective d'inventaire, il dégage leur *Doctrine du sacrifice*, conçu comme une force primordiale que les dieux ont fait

agir à leur profit et que le prêtre s'asservit à son tour pour les contraindre. Résultant des idées védiques, elle en livre une des clefs ; elle touche d'autre part à celle des Upanishads sur le principe de l'univers, force génératrice d'un être unique immatériel. Elle a fortement attiré l'attention de ceux qui, comme M. Marcel Mauss, cherchent ailleurs que dans la mythologie l'origine des idées directrices des religions primitives.

Le buddhisme passe au premier plan parce qu'il permet de jalonner les époques avec des dates et des faits. On l'interroge sur sa propre histoire, sur celle des langues, des peuples, de la littérature.

Il est un des aspects d'un grand mouvement religieux. Dans le temps où le brâhmanisme orthodoxe installe ses conceptions philosophiques à côté, sinon à la place de sa théologie, un brâhmanisme populaire s'est épanoui, dégageant des mythes védiques ces figures plus concrètes, Çiva, Vish*n*u-Nârâya*n*a, dont les adorateurs aspirent au salut, à l'évasion hors du monde des phénomènes. La voie pratique que le Maître des buddhistes a vue par intuition conduit à un but analogue. Lui aussi a figure divine : il a existé, il a prêché sa loi, il a institué des règles monastiques ; mais le mythe a absorbé sa personnalité. Pour la foi, qui dit Buddha dit un dogme ; aussi bien y a-t-il *des* Buddhas. L'*Essai* de M. Emile Senart *sur la légende du Buddha* montre les perfections du « grand mâle » mythique et le cycle des prouesses du dieu solaire, apanage de Vish*n*u-Nârâya*n*a dans la tradition populaire, accommodés à une personne humaine, à une vie terrestre. Depuis cet ouvrage, on n'a plus le droit d'interpréter simplement la légende du Buddha à la mode d'Evhémère. L'abîme entre la mythologie védique et le buddhisme est comblé ; d'autre part, la légende étant commune à toutes les sectes anciennes — celles du Sud, sans en donner le récit suivi, en tiennent les traits pour articles de foi — si la question du rapport historique entre les écoles n'est pas résolue, celle de la différence entre leurs principes s'évanouit.

Dans l'immense fonds de la littérature buddhique du Nord, la seule tâche d'étudier ceux des originaux sanskrits qu'on possède est énorme. Cette notice n'étant pas une bibliogra-

phie, on ne saurait mentionner tous les travaux français. Citons au moins le *Mahâvastu* de M. Senart. Ce texte, vaste somme de légendes englobant, avec beaucoup d'autres éléments, la biographie mythique du Buddha, intéresse à la fois l'historien et le linguiste. En le publiant avec une méthode critique scrupuleuse, M. Senart a inauguré un type modèle d'édition commentée. M. S. Lévi a publié et traduit le *Sûtrâlamkâra* du grand docteur Asanga, où se formule la philosophie mystique de l'une des deux grandes écoles qui se partagent l'influence au ve siècle de notre ère, et M. Louis Finot a apporté sa contribution à la *Bibliotheca buddhica*, publiée par l'Académie des Sciences de Pétrograd ; de même M. Louis de La Vallée Poussin, qui s'est voué à l'étude de la philosophie buddhique.

Du côté des documents chinois, les progrès de nos connaissances sont saisissants. Le savant qui a renoué la grande tradition de la sinologie française, Edouard Chavannes, a donné, avec sa série des *Voyages des pèlerins bouddhistes*, une digne suite aux travaux de Rémusat et de Julien ; ses *Cinq cents contes extraits du Tripitaka chinois* ont enrichi le trésor du folklore buddhique indien. Le nom d'Edouard Specht doit être rappelé ici, pour sa contribution à l'étude du sanskrit chinois, et celui de Palmyr Cordier, nouveau maître en études tibétaines. Il se trouve un indianiste, M. S. Lévi, qui se meut avec une aisance égale parmi les documents sanskrits, pâlis, chinois, tibétains, les confronte pour faire jaillir de leur rapprochement la vérité historique — et il semble au lecteur non averti que cela soit tout naturel : or, pareils tours de force ne s'étaient jamais vus ! A la lumière de ces comparaisons, les rapports des écritures entre elles se décèlent, les données positives communes à la littérature brâhmanique et aux écrits buddhiques se laissent contrôler ; des éclairs illuminent même le fond obscur des vieilles épopées : sous les différences de doctrine et de forme apparaît la masse des notions indiennes sur le monde et les peuples, sous les créations imaginaires la réalité de l'histoire. Enfin, grâce à M. Paul Pelliot, l'Asie centrale livre le secret des influences buddhiques qui l'ont autrefois civilisée et celui de ses langues indo-européennes disparues : dans ce nouveau

domaine la linguistique et l'indianisme trouvent également à reculer leurs frontières : tout le monde songera ici à M. Antoine Meillet et sera ému en se rappelant Robert Gauthiot.

C'est encore par les textes buddhiques qu'on pénètre plus avant dans l'histoire linguistique de l'Inde. Les religions hérétiques ont d'abord usé des parlers vivants, puis elles ont fixé leurs écritures dans des dialectes s'en rapprochant plus ou moins, mais codifiés. Exemple : le buddhisme du Sud, dont le pâli est resté la langue sacrée ; tel que l'enseigne, sous sa forme définitive, *Kaccâyana*, dont M. Senart a publié et traduit pour la première fois la précieuse grammaire, le pâli est une langue savante. On en peut dire autant d'un dialecte, voisin du parler du Magadha, dans lequel sont conservées les écritures du jaïnisme, ce frère plus humble, mais vivace, du buddhisme, dont M. A. Guérinot s'efforce d'organiser chez nous l'étude par ses utiles travaux. L'usage du sanskrit par les buddhistes du Nord est ancien, mais leur sanskrit n'a pas été au début — pour certaines sectes n'a jamais été — le sanskrit classique. Celui du Mahâvastu est mixte : ses irrégularités ne sont pas des fautes ; c'est un dialecte semi-littéraire, différent du sanskrit des brâhmanes et vraisemblablement son contemporain. En l'étudiant, M. Senart a émis des vues pénétrantes sur la genèse du sanskrit classique ; elles s'accordent avec celles que lui a inspirées le prâkrit des inscriptions de Piyadasi, dont on ne peut nier ni la forme populaire ni le caractère de langue officielle et unifiée d'un grand empire. L'évolution du védique, en tant que langue parlée, s'est donc éclaircie ; et l'on saisit d'autre part le mode d'élaboration du sanskrit, langue savante, immuable dans sa phonétique et dans ses procédés, mais susceptible de développer ces derniers et de se plier à tous les besoins, le plus parfait sans doute des instruments que l'homme ait créés pour exprimer des idées avec des mots. Possédant des repères sûrs, on peut déterminer comment les formes qu'avait prises le védique dans les siècles précédant notre ère ont abouti aux parlers modernes. M. Jules Bloch, avec son livre sur la *Formation de la langue marathe*, annexe ceux-ci au domaine de la grammaire comparée.

L'Inde ancienne a dédaigné l'histoire. La période la plus

décisive de son évolution, celle qui avoisine l'ère chrétienne, nous demeurerait pour ainsi dire inconnue sans les inscriptions, les monuments figurés, les monnaies. A tous ces vestiges du passé on arrache des témoignages irrécusables. Les inscriptions édifiantes que Piyadasi, Açoka, de son nom religieux, a confiées aux rochers ou à des piliers, sur toute l'étendue de son empire, au IIIe siècle avant notre ère, assurent le point fixe de la chronologie et éclairent l'histoire. Que d'efforts successifs, plus ou moins heureux, depuis les premières découvertes de James Prinsep en 1838, pour en déchiffrer l'alphabet, en démêler le sens, en déduire des faits — entreprise dont le public ne peut qu'à peine entrevoir la difficulté ! On doit à M. Senart leur interprétation aussi définitive qu'on peut le souhaiter en pareille matière. Peu d'ouvrages donnent une impression aussi sereine de probité scientifique que ses *Inscriptions de Piyadasi.* Qu'il s'agisse d'interpréter un texte épigraphique, de dater les faits, de se représenter l'état religieux et politique de l'Inde, d'apprécier l'influence qu'a pu exercer sur son organisation le voisinage des Achéménides, puis celui d'un empire grec, de déterminer quand se sont formés les dogmes du buddhisme ou encore à quelle époque remonte la constitution du sanskrit, ce livre fournit le point de départ et l'exemple de la méthode. Dans la voie de l'épigraphie, à côté de M. Senart, qui continue la série de ses *Notes d'épigraphie indienne*, on trouve, pour ne citer qu'eux, M. S. Lévi et M. A.-M. Boyer. Les recherches historiques s'étendent sur une bonne partie du domaine indien : l'histoire des Indo-Grecs, celle des Indo-Scythes et de Kanishka sortent des nuages ; on tente de fixer leur chronologie incertaine. L'expansion de la civilisation indienne, depuis l'époque ancienne jusqu'à nos jours, est même observée, d'après les inscriptions, les monuments, les textes et la vie actuelle, dans les vallées de l'Himâlaya, d'où M. S. Lévi rapporte son livre sur le *Nepal*, histoire d'un royaume hindou. Enfin le nom d'E. Drouin reste attaché à la numismatique.

Un autre sol, naguère inconnu, l'Indo-Chine, témoigne du rayonnement de l'Inde. Savait-on bien, avant les découvertes de M. Etienne Aymonier, qu'il lui dût sa culture première,

que les croyances indiennes y eussent fleuri — et elles n'y sont pas mortes partout — que les rois y eussent parlé sanskrit sur la pierre, qu'on pût voir sur les bas-reliefs d'Angkor l'illustration des poèmes brâhmaniques ? Bergaigne et Barth ont concouru à cette révélation avec leur recueil des *Inscriptions sanskrites de Campâ et du Cambodge*. Elle s'est poursuivie surtout grâce à M. Finot et aux membres de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Etablie en 1899 sur ce terrain de transition, d'abord à Saïgon, puis à Hanoï, cette Ecole, qui témoigne de l'esprit d'initiative de la science française, assure d'une façon permanente le pont entre l'Inde et l'Extrême-Orient ; cela n'est d'ailleurs qu'un de ses objets, mais tout indianiste, surtout s'il étudie la littérature buddhique, sait quelles précieuses contributions lui viennent par cette voie : nous ne saurions oublier ici le nom d'Edouard Huber, sanskritiste et sinologue, prématurément disparu.

Du côté de l'Occident, les rapports entre le monde indien et le monde hellénique deviennent plus évidents. M. Alfred Foucher s'est installé le premier dans une nouvelle et riche province, celle de l'archéologie. Son *Art gréco-bouddhique du Gandhâra* apporte des révélations aussi neuves qu'inattendues sur l'influence hellénique, diffusée par les rois de race iranienne et de race scythique qui avaient supplanté les Grecs dans les marches de l'Inde. Mais cet ouvrage, de même que ses *Etudes sur l'iconographie bouddhique*, n'aide pas moins à l'intelligence du buddhisme et des traits qui ont rendu ce dernier populaire. Le peuple d'icones, le fouillis de scènes figurées dont le génie indien a orné ses monuments, apparaissent avec leur vrai sens, comme l'illustration des légendes pieuses. Là où l'on était tenté de voir les fantaisies d'une imagination débridée, se révèle la dévotion patiente des artistes, soigneux interprètes de la foi : les textes permettent de commenter la pierre ; celle-ci, en retour, fait comprendre les textes.

Servir l'histoire générale, éviter un dilettantisme stérile, tel est également l'esprit des travaux touchant la littérature profane. Quoique dédaigneuse du monde réel, elle est conditionnée par ses attaches historiques ; si elle ne s'inspire pas de la vie ambiante, elle n'ignore ni les doctrines régnantes,

ni la mode du jour ; elle pose souvent, comme l'art, la question des influences exotiques. On remet les œuvres littéraires dans leur cadre ; on les situe à leur rang par rapport aux idées de leur époque. Le genre dramatique, très riche, éclaire pour sa part la psychologie indienne. M. S. Lévi a consacré au *Théâtre indien* un beau livre, qui demeure, d'un consentement universel, l'ouvrage capital sur cette matière. Il l'embrasse en entier, depuis le début jusqu'aux temps modernes : l'originalité de l'Inde s'affirme avec ses mérites et ses faiblesses, très éloignée de l'harmonie pondérée de la Grèce : on peut soupçonner que les Indiens ont connu des productions grecques, encore que cela reste douteux ; en tout cas elles n'auraient fourni que certains détails de composition et d'arrangement matériel, nullement les types principaux ni probablement l'idée même du genre. La littérature d'imagination n'exploite pas un fonds étranger, mais le fonds épique national et celui des légendes populaires conservées dans les dialectes, où ont puisé aussi les conteurs buddhistes. L'auteur de cette notice, qui publie, en l'accompagnant d'une traduction, la *Brihatkathâ de Budhasvâmin*, a tenté dans son *Essai sur Gunâdhya et la Brihatkathâ*, contribution à l'histoire des contes indiens, de déterminer le caractère et les sources de l'œuvre la plus célèbre de l'ancienne littérature narrative populaire, imitée dans plusieurs versions sanskrites plus tardives, une mine pour les auteurs dramatiques et les romanciers ; il y montre le schème de la légende du Buddha tombé au roman d'aventures. Ailleurs il a signalé des ressemblances singulières entre la littérature romanesque des Grecs et celle des Indiens, qui ne sont peut-être pas les emprunteurs.

L'Inde a reçu de l'Occident ; elle lui a apparemment aussi prêté. L'histoire des sciences a son mot à dire ici : chacun connaît le nom de Biot ; il a eu en Léon Rodet un lointain émule, plus disposé à admettre l'originalité de l'Inde. Il est des arts techniques où celle-ci est indiscutable, comme le montre la *Ratnaparîkshâ*, traité sur « l'appréciation des gemmes », que nous lisons grâce à M. Finot. Pour l'histoire de la musique, qui est loin d'être claire, nous devons à M. Joanny Grosset un intéressant travail d'encyclopédie.

Enfin l'Inde dravidienne n'est point délaissée : elle est le

domaine de M. Julien Vinson, qui, successeur de Garcin de Tassy, n'a pas voulu que les travaux d'Ariel fussent sans lendemain. M. G. Jouveau-Dubreuil y travaille de son côté, sur le terrain de l'archéologie.

Si notre seul objet n'avait pas été de caractériser les périodes successives de l'indianisme français et de marquer les principaux repères, on aurait lu dans ces pages beaucoup plus de noms et de titres. Disons au moins que, si l'on ne tresse plus guère pour le grand public lettré, comme jadis, des bouquets de « fleurs de l'Inde » — juste de quoi piquer la curiosité sans la satisfaire — on ne laisse pas de populariser par la traduction les écrits qui méritent par leur valeur intrinsèque une place dans la littérature universelle. Grâce aux indianistes, des chefs-d'œuvre indiens figurent sous une forme française dans la bibliothèque de tout lettré. Rappelons l'intrépide Fauche, son *Kâlidâsa* et son *Râmâyana*, avantageusement remplacé aujourd'hui par celui de M. Alfred Roussel à qui nous devons aussi l'achèvement du *Bhâgavata Purâna* ; Lancereau et le *Pancatantra* ; Strehly, traducteur des *Lois de Manu* et de *Bhavabhûti*. Regnaud, avant d'écrire un bon livre sur la *Rhétorique sanskrite*, s'était ingénié à rendre les stances spirituelles de *Bhartrihari*. Foucaux, Bergaigne, Henry n'ont pas dédaigné, eux non plus, d'employer leur science et leur goût à faire passer en français les meilleurs spécimens du théâtre indien. Et nous regrettons d'omettre ici beaucoup de noms. Faire aimer l'Orient est aussi servir la science : la Société nouvelle des « Amis de l'Orient » a mis cette tâche dans son programme. Et le faire comprendre n'est pas moins nécessaire lorsque l'Occident doit de plus en plus compter avec lui. Que de jugements faux, dont les conséquences ne sont pas toujours anodines, pourraient être évités si le public avait, pour s'instruire, beaucoup de petits livres aussi lumineux que celui de M. Senart sur les *Castes dans l'Inde* !

Qu'on jette un regard sur le chemin parcouru en un siècle : on sera frappé de son étendue. Notre indianisme a sa figure propre. Il n'a aimé ni l'éloquence vaine, ni l'érudition sans dessein. Il a été volontiers austère, mais compréhensif et humain. Il s'est attaqué de préférence aux questions vitales,

scrutant le détail en vue des synthèses futures. Il réunit aujourd'hui un groupe toujours accru d'adeptes étrangers aux rivalités mesquines, épris d'un idéal élevé. Ceci est une des œuvres, non la moindre, du maître qui a recueilli, après la mort de Bergaigne, la tâche de diriger les nouvelles recrues de l'école française. Combien il a suscité d'initiatives fécondes par son exemple et par son enseignement, dans quels sens multiples il a élargi le champ des recherches, sans que fussent perdues de vue des directives maintenant presque séculaires, on peut en prendre quelque idée en parcourant les *Mélanges dédiés à M. Sylvain Lévi.* S'il importe à l'homme de connaître la genèse des idées sur lesquelles vit la civilisation, de savoir par quelles voies a passé la culture, variée dans ses effets, mais probablement une dans son principe et dans ses fins idéales, les indianistes n'ont pas travaillé et ne travailleront pas en vain.

X. — INDONÉSIE ET INDOCHINE

par Antoine Cabaton.

Indonésie. — La Société Asiatique, dès l'année même de sa fondation, a mis au rang des idiomes dont elle se proposait d'enseigner l'étude « le malais et les langues de la presqu'île ultérieure et de l'archipel oriental ». Cette sollicitude s'explique d'autant mieux qu'à une époque encore toute récente venaient d'avoir lieu l'établissement des Anglais à Malacca et la conquête de Java par Raffles, et que les travaux de Marsden et de Leyden avaient éveillé l'intérêt de tout le monde des savants. C'est pourquoi les *Malay Annals* de Leyden furent analysées dans le *Journal Asiatique*, bientôt suivies des notes de Klaproth sur la langue de Formose et de l'indication, par Babinet, d'un manuscrit javanais, qui n'était autre qu'un livret de *wayang* ou de théâtre d'ombres à Java. Vers le même temps, les naturalistes Diard et Devaucelle, en exploration à Java et dans les îles voisines, se trouvaient enveloppés dans la conquête anglaise et à demi contraints d'enrichir de leurs collections le British Museum avant le Muséum de Paris. Le même Diard avait eu la bonne fortune de visiter le Champa, où il reconnut force temples et statues brahmaniques et dont il rapporta en France « une belle statue en pierre de Ganeish ». Les procédés un peu trop despotiques de Raffles en la matière n'empêchèrent nullement le nouveau *Journal Asiatique* de consacrer un élogieux compte rendu aux *Malayan Miscellanea,* imprimées à Benkoelen.

Toutefois, jusqu'en 1828, le *Journal Asiatique* se borna à apprécier d'assez importants ouvrages relatifs aux langues malaises ou de l'archipel Indien : entre autres, en 1823, une réédition par Angelbeek de la grammaire malaise de Wern-

dly. « Cette grammaire, constate le journal avec justesse, a été publiée pour la première fois à Amsterdam en 1736. Elle contenait une longue, savante et intéressante préface, avec des notices très étendues sur la littérature et les ouvrages manuscrits des Malais, qu'on regrette de ne pas retrouver dans cette édition » ; un peu plus tard, le *Maleisch en Nederduitsch Wordenboek* de P. P. Roorda van Eysinga (1re éd., Batavia, 1824 ; 2e éd., Batavia, 1825) ; enfin *De Kroon aller Koningen van Bochârie de Djôhor*, en malais et hollandais, du même Roorda van Eysinga (Batavia, 1827), dans lequel « il n'y a là de malais que la langue... Mais c'est toujours rendre service à la littérature que de publier un texte aussi étendu d'une langue peu connue, quand même le contexte serait nul ». On peut redire ici avec Renan (*Journal Asiatique*, 1882, rapp. ann., p. 26) « qu'il n'y a pas de détail inutile en philologie » et qu' « un texte médiocre en apprend souvent autant qu'un chef-d'œuvre ».

En 1830, le Journal mentionne la *Flora Javae* de Blume et Fischer ; 1832 y voit apparaître les premiers travaux d'un savant très hautement doué et malheureusement enlevé trop tôt à la science, Eugène Jacquet, né à Bruxelles en 1811 et membre de la Société depuis 1829. Jacquet, philologue de véritable envergure, y donne en ses *Mélanges malais, javanais et polynésiens*, ainsi que dans sa *Bibliothèque malaye*, le seul mémoire offrant un tableau exact de tous les manuscrits malais connus à cette époque ; il y joint même une liste des manuscrits malgaches de Flacourt. Il montra aussi une rare connaissance des dialectes des Philippines ; sa Notice sur l'Alphabet Yloc ou Ylog est une des dissertations les plus savantes en la matière et ses fac-similés d'alphabets philippins, jusqu'à la fin du XIXe siècle, à peu près tout ce que nous possédions sur la question. Jacquet s'étonnait, avec raison, que dans le nombre immense de grammaires et de vocabulaires de tout dialecte, de tout format et de toute date qui ont été imprimés à Manille et à Sampaloc, aucun n'ait encore donné un tableau des alphabets qui expriment ces langues dans les manuscrits originaux ; mais les Espagnols ont trouvé plus facile de dire : « No se trata de los caracteres de la lengua, porque es ya raro el Indio que los sabe leer, e rarisimo el que los sabe escribir. »

Jacquet fut, dans l'étude des langues malayo-polynésiennes, un digne précurseur de Dulaurier. De ce dernier on ne saurait mieux ni plus justement dire qu'Ernest Renan dans son rapport annuel de la Société Asiatique, en juillet 1882, quelques mois après la mort de Dulaurier :

« Les études malaises et javanaises occupèrent dans les recherches de notre confrère une place considérable. Il en fut, à proprement parler, le fondateur parmi nous. L'idée lui en vint en Angleterre, près des trésors que possède la Compagnie des Indes. Une chaire de malais et de javanais fut créée pour lui en 1841. A la Bibliothèque nationale, la collection malaise et javanaise fut en grande partie son œuvre ; ses nombreuses publications en cet ordre ont le caractère de la plus grande nouveauté. C'est par lui que l'histoire de Java et de Sumatra a cessé d'être pour nous un mystère. »

Pour donner une idée de l'œuvre de Dulaurier, il suffit de citer ses *Mémoires, lettres et rapports relatifs au cours de langue malaye et javanaise* (Paris, 1843), où il montre tout l'intérêt qui doit s'attacher aux études des langues malayo-polynésiennes et qui décida le Gouvernement français à rétablir en sa faveur le cours de malais et de javanais à l'Ecole des Langues orientales ; ses *Institutions maritimes de l'archipel d'Asie*, composées pour la *Collection des lois maritimes* de Pardessus (Paris, 1845) ; ses *Lettres et pièces diplomatiques écrites en malay* (1er fascicule, Paris, 1845) et sa *Collection des principales chroniques malayes*, fascicules I-II (Paris, 1849), publications restées inachevées toutes les deux et destinées surtout à son enseignement.

Dulaurier professa le malais de 1841 jusqu'en février 1862, époque où il échangea sa chaire contre celle d'arménien, toujours à l'Ecole des Langues orientales vivantes. Le long enseignement de Dulaurier suscita plusieurs vocations « malaïstes » assez peu encouragées, semble-t-il, par celui qui les fit naître. Un de ses élèves, Auguste Dozon, publiait en mai 1846 dans le *Journal Asiatique*, sur le roman malais de Sri Rama, une étude fort consciencieuse et basée sur le texte du Sri Rama de « Valmic » publié en 1843 à Amsterdam par Roorda van Eysinga. « Ce texte, remarquait justement Dozon, n'a rien de commun avec une traduction du Râ-

mâyan*a* comme le croit Roorda, mais en est seulement un arrangement à la mode malaise. C'est un véritable roman. » Quel qu'il fût, il ne parut point avoir l'heur de plaire à Dulaurier, peu soucieux peut-être de voir son disciple oser glaner sur ses terres et qui, dans une lettre au *Journal Asiatique*, critiqua en forme l'œuvre — fort estimable — du jeune Dozon, apportant à relever des erreurs de détail une certaine âpreté.

Dozon compléta quand même son étude du Sri Rama par une traduction des fragments du poème différents de ceux qu'en a donnés Marsden dans sa *Grammar of the Malayan language* (Londres, 1812). Après cet essai très appréciable, Dozon paraît s'en être détourné au plus grand profit des langues balkaniques, dont sa situation de consul lui procura une très bonne connaissance. La question du Râmâya*n*a malais et javanais a été depuis savamment étudiée en Hollande par Gerth van Wijk, qui s'est donné la tâche de comparer entre elles les diverses rédactions malaises du Sri Rama, et par H. H. Juynboll, qui, après avoir étudié un épisode du Râmâya*n*a en kawi (vieux javanais), l'a rapproché de ses versions javanaises et malaises. Depuis, une édition complète du Râmâya*n*a en kawi a paru.

Le Râmâya*n*a a été en très grand honneur jadis à Java, ainsi que l'attestent les bas-reliefs du Prambanan, un des plus anciens monuments de Java, qui sont en grande partie des scènes tirées du grand poème hindou. Un émule de Dozon dans les études malaises à l'époque de Dulaurier fut Léon Rodet, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des tabacs. Il publia, en 1858, des études sur la littérature javanaise dans lesquelles était étudiée la métrique javanaise et analysée l'*Ardjouna-vivâha*, cherchant ainsi à révéler un peu la civilisation javanaise inconnue à presque tous.

Quand Dulaurier abandonna le malais pour l'arménien, sa chaire aux Langues orientales échut au plus distingué de nos malaïstes, à l'abbé Favre, des Missions étrangères, à qui un long séjour en Malaisie avait donné l'avantage sur Dulaurier de bien connaître les pays malais et d'en parler excellemment la langue. Il savait, en outre, convenablement le javanais et publia à l'usage de ses élèves une grammaire,

des dictionnaires malais et javanais, fruits d'une connaissance approfondie, et encore très appréciés aujourd'hui. Disciple des malaïstes hollandais, s'en référant volontiers à leur science, il avait acquis en outre une bonne documentation philologique et s'en servait avec à-propos et prudence.

Il mourut en 1886 ; son successeur, Aristide Marre, a publié un grand nombre d'opuscules et de traductions en français élégant et aisé, mais qui présentent au point de vue malais l'infériorité d'être toujours postérieurs à une traduction anglaise ou hollandaise. Ses deux traductions du *Makota Radja-radja* et du *Sadjarah malayou* méritent d'être citées.

Après lui vint Alfred Tugault, dont le très bon dictionnaire malais reste plus appréciable que les pamphlets acerbes contre l'abbé Favre, son maître, et contre Aristide Marre, son heureux rival et prédécesseur à l'Ecole des Langues orientales.

De nos jours, on doit à G. Ferrand un intéressant essai sur la comparaison du malais et du malgache.

En résumé, si les études des langues et peuples malayo-polynésiens n'ont pas été poussées aussi loin et aussi activement chez nous que chez les Hollandais possesseurs des plus vastes terres de l'archipel Indien et dont les principales langues coloniales sont le malais et le javanais, ni même que chez les Anglais, maîtres de la majeure partie de la Malaisie péninsulaire, la France peut du moins se vanter d'avoir fait là, comme en tant d'autres domaines, preuve d'aptitudes et de recherches des plus distinguées.

Indo-Chine. — Elle n'a pas davantage attendu notre mainmise sur l'Indo-Chine pour s'intéresser aux divers pays qui la composent. Déjà, en 1819, Abel Rémusat avait donné la traduction d'une relation de voyage d'un Chinois au Cambodge, refaite depuis par M. Paul Pelliot, près d'un siècle après ; les *Annales de la propagation de la foi*, à partir de 1822, nous renseignaient régulièrement à la fois sur les progrès des missionnaires auprès de ces populations indo-chinoises et sur leurs mœurs, caractères, dialectes. La mission de Finlayson au Siam et à Hué (1826), l'ambassade de Crawfurd au Siam et en Cochinchine (1830) contribuèrent ensuite puissamment à attirer l'attention sur l'Indo-Chine. En 1838 paraissait le *Dictionnaire annamite* de Taberd, qui devait faciliter la con-

naissance linguistique d'une de ses principales races. Le Siam et la Birmanie et leur bouddhisme sollicitaient aussi la curiosité des savants. En 1853, la grammaire siamoise et, en 1855, le *Dictionnaire siamois-français* de Mgr Pallegoix, ouvrages considérables, aident à mieux connaître la langue thaï, tandis que le *Royaume et le peuple de Siam* de Bowring en 1857 révélait à l'Europe les coutumes et mœurs siamoises. C'est à peu près tout jusqu'en 1859, début de la conquête de la Cochinchine où la curiosité des orientalistes français, la plupart membres de la Société Asiatique, s'attache davantage à la péninsule indo-chinoise. Léon de Rosny donne un *Tableau de la Cochinchine*, Aubaret sa traduction du *Luc-van-tien*, poème populaire annamite, sa *Grammaire annamite*, son *Code annamite*, sa *Description de la Basse-Cochinchine*.

Mgr Bigandet, vicaire apostolique d'Ava, offre, en 1867, à l'Empereur une copie complète du *Pitagat* (*Tripitaka*) en pâli, don du roi des Birmans, à laquelle il joint un exemplaire du Kembassa ou Livre des ordinations. En 1871, Francis Garnier, un des plus glorieux artisans de la conquête, publie dans le *Journal Asiatique* sa *Chronique royale du Cambodge* ; elle y est suivie, en juin 1872, d'une notice sur les œuvres de Jeanneau publiées en 1870 et comprenant : 1° une *Etude de l'alphabet cambodgien* ; 2° un *Manuel pratique de langue cambodgienne*. Jeanneau, émule d'Anquetil-Duperron, après avoir passé ses examens de bachelier, s'était engagé dans un régiment d'infanterie avec lequel il partit pour la Cochinchine. Là, des jeunes gens de bonne volonté ayant été réclamés pour devenir interprètes, Jeanneau se présenta et devint bientôt un de nos plus savants interprètes d'annamite.

En 1873, paraît, par les soins de Garnier, le beau *Voyage d'exploration en Indo-Chine* de Doudart de Lagrée, le premier recueil d'études vraiment scientifique sur ces contrées et qui fait le plus grand honneur à son auteur et à la marine française. En même temps, Abel des Michels publiait sa *Chrestomathie annamite*, puis son *Livre des trois caractères*. Peu après, Philastre nous initiait au Code annamite.

Rendant compte de cette belle activité, Renan disait, de façon prophétique, dans son rapport annuel de 1876 : « Saïgon, sans égaler Alger, sera un jour, ou, pour mieux dire,

est déjà un centre d'études sérieuses. » Et, avec une réserve qui nous paraît aujourd'hui peut-être trop prudente, il en louait les premiers efforts : « M. Aymonier continue à nous apprendre avec empressement tout ce qu'il sait sur le Cambodge. » Puis, à propos d'un cours d'histoire à l'usage des écoles de Cochinchine, il ajoutait : « M. Truong-Vinh-Ky nous présente avec clarté les idées que les Annamites se forment de leur propre histoire. On est frappé de trouver dans son petit livre une netteté d'esprit, une impartialité qui n'ont rien d'asiatique. » Enfin le catalogue raisonné, dressé par le marquis de Croizier pour le Musée khmer installé aujourd'hui au Trocadéro, mais alors à Compiègne, suggérait cette réflexion propre à calmer les trop vifs enthousiasmes des « découvreurs » : « La fondation du Musée khmer de Compiègne met à la portée des critiques et des archéologues d'Europe de précieux fragments d'art, dont on compromettrait la sérieuse valeur en leur attribuant une ancienneté et une importance historique auxquelles il n'est pas permis de songer. »

Cet art khmer n'est pas seulement l'objet de la curiosité et des vues intéressantes de M. Spooner dans la *Revue d'histoire des religions* nouvellement fondée ; en 1878, les *Annales d'Extrême-Orient*, dirigées par M. Henri Cordier, vont aider à le situer dans le temps et dans l'histoire. Un premier pas de grande importance fut fait en 1879 dans cette voie grâce à l'ample récolte d'inscriptions khmères et sanscrites due aux soins de M. Aymonier, qui, grâce à sa connaissance du cambodgien, parvint le premier à déchiffrer les inscriptions khmères. M. Aymonier, qui avait offert sa collection d'inscriptions sanscrites du Cambodge à la Société Asiatique, a conté dans la préface de son Cambodge par quels procédés il était arrivé au déchiffrement des inscriptions khmères et l'émotion qui l'étreignit à lire avec sûreté quelques titres, puis quelques lignes. Les résultats acquis furent magistralement dégagés par Abel Bergaigne, déchiffreur des textes sanscrits du Cambodge, dans son article du *Journal Asiatique* : *Chronologie de l'ancien royaume khmer d'après les inscriptions.* M. Aymonier continua ses recherches méthodiques, ses études patientes et en donna les fruits au public soit dans les *Ex-*

cursions et reconnaissances de Saïgon, soit dans le *Journal Asiatique* : l'épigraphie cambodgienne était fondée. Renan, si bon juge, le constatait dans son rapport annuel de 1882. « On ne sait jamais, dans les recherches philologiques, d'où viendra la lumière. Voilà la péninsule indo-chinoise qui vient agrandir le trésor épigraphique trop réduit de la grande péninsule hindoue et nous fournir des originaux d'écriture sanscrite des IXe, Xe, XIe siècles ; grâce à M. Aymonier, un beau chapitre de philologie sanscrite de notre ère va être ouvert, et Dieu sait quels trésors il nous réserve. On sait quelle abondance de documents, quelle précision elles nous ont données de l'histoire de ce pays, connu si imparfaitement par les chroniques indigènes. » Il conclut : « Enfin l'histoire de l'art khmer est sortie de l'obscurité dont elle était entourée grâce aux recherches épigraphiques de M. Aymonier. »

M. Aymonier n'a du reste pas seulement porté son attention et sa pénétrante sagacité sur le khmer ; il a encore montré qu'il existait en Indo-Chine une autre langue, le cham, fort intéressante aussi au point de vue épigraphique et philologique. Il en donna une grammaire que devait plus tard compléter heureusement un dictionnaire fait en collaboration avec M. Cabaton, publia la *Chronique royale du Champa* et en 1891 de très importantes *Premières études sur les inscriptions tchames.* Abel Bergaigne n'avait pas attendu cette dernière publication pour écrire dans le *Journal Asiatique* un très savant et fondamental article sur *L'ancien Campâ dans l'Indo-Chine d'après les inscriptions* [*sanscrites*].

A côté de ces œuvres, si importantes, il serait pourtant injuste d'oublier que le *Journal Asiatique* donna diverses études sur des points d'histoire ou de philologie annamite, siamoise, birmane, etc., entre autres une belle critique de la grammaire siamoise de Law, par Eugène Burnouf. Une mention spéciale est due à M. Rodet pour sa communication « sur l'analogie frappante que présente la langue des inscriptions chames avec le malais et le javanais », et aussi à la connaissance du cham, dont Landes faisait preuve dans ses *Contes chames* suivis d'un lexique étendu desquels le *Journal Asiatique* ne manqua pas de s'occuper.

En 1898 fut fondée l'Ecole française d'Extrême-Orient pour poursuivre, coordonner, développer avec méthode l'œuvre de ces initiatives individuelles de valeur inégale et de direction parfois incertaine. Ainsi que le rappelait son premier directeur M. Finot, les membres et les savants renommés qui la patronnèrent dès le début avec la plus grande sollicitude, MM. Bergaigne, Barth, Bréal, Senart, Chavannes et Cordier, faisaient tous partie de la Société Asiatique. Le journal de celle-ci bénéficia ainsi d'intéressantes contributions ou critiques relatives à la philologie, épigraphie, numismatique, histoire, ethnographie de l'Indo-Chine dues à la nouvelle école : ses travaux eux-mêmes paraissent dans un Bulletin qui lui est spécial.

A son tour, un ami de l'Ecole, M. C. O. Blagden, distingué épigraphiste et malaïste anglais, donnait au *Journal Asiatique* : *Quelques notions sur la phonétique du talain et son évolution* qui, outre l'intérêt du sujet traité, fournissait de précieux rapprochements avec la phonétique du khmer ; M. Finot publiait, outre diverses études de grande valeur : *Une trouvaille archéologique au temple de Po Nagar, Nhatrang* (*Annam*) et de savantes *Notes épigraphiques* ; M. Cœdès : des mémoires aussi ingénieux qu'érudits sur des inscriptions du Cambodge et des points de l'histoire indo-chinoise ; le docteur Brengues : une intéressantes version laotienne du *Pancatantra*, et l'auteur de ces lignes tenta d'y montrer l'importance des documents d'origine européenne aux XVIe et XVIIe siècles pour édifier l'histoire de l'Indo-Chine, là où les matériaux indigènes font le plus défaut ou sont le plus suspects.

On voit donc que, tant dans l'ordre des études indonésiennes qu'indo-chinoises, la Société Asiatique et son *Journal* ont montré l'activité la plus honorable et la plus féconde.

XI. — LA SINOLOGIE

par Henri MASPERO.

La Chine est le seul pays hors d'Europe où la tradition de la civilisation indigène ancienne se soit transmise sans interruption depuis l'antiquité, et où l'érudition, telle que nous l'entendons, ait été cultivée avant notre arrivée. Il en est résulté que la sinologie s'est développée dans des conditions particulières, qui diffèrent de celles des autres branches de l'orientalisme. En effet nous avons trouvé tout faits bien des travaux préliminaires que d'autres disciplines n'ont pu effectuer qu'au prix de grands efforts : les savants indigènes avaient composé sans nous attendre d'excellents dictionnaires, des encyclopédies, des ouvrages d'histoire générale et particulière, des recueils géographiques, bibliographiques, épigraphiques ; ils savaient établir des éditions critiques, etc. Le cadre général des études chinoises nous était tracé d'avance, et il ne nous a pas été nécessaire de le constituer lentement par des découvertes successives. C'est ce qui explique certains traits de l'histoire de la sinologie au XIXᵉ siècle : si par exemple il n'a pas été composé en Europe de livres d'ensemble, de manuels, d'ouvrages de référence (des savants anglais en ont composé quelques-uns, mais ils sont de peu d'importance), c'est que ces livres existent déjà en chinois. Il faut reconnaître que cette situation, si elle a eu des avantages, n'a pas été sans inconvénients : plus qu'en aucun autre domaine, l'érudition et la pensée indigènes ont pesé lourdement sur la science occidentale, et ce n'est que tout récemment et non sans luttes que la critique européenne a commencé à s'en dégager.

La sinologie au XVIIᵉ siècle avait été exclusivement l'œuvre

de missionnaires travaillant en Chine même ; on n'avait pas cru qu'il fût possible d'étudier la langue et la civilisation de l'Extrême-Orient autrement que sur place, et les essais malheureux de Fourmont n'étaient pas faits pour démentir cette opinion. Mais, après l'expulsion des missionnaires, la situation changea : il fallut bien se contenter de travailler sur des livres. Il y avait quelques manuels pour tenter l'étude de la langue, la grammaire du P. Francisco Varo, une autre, encore manuscrite, du P. Prémare, et le dictionnaire du P. Basile de Glemona ; en outre l'importante collection chinoise réunie à la Bibliothèque du Roi permettait d'entreprendre des recherches sur le pays, son histoire et sa civilisation.

Abel Rémusat fut le premier savant qui, obligé d'apprendre le chinois en Europe avec des livres, réussit à en acquérir une connaissance approfondie. Il s'intéressa d'abord aux théories philosophiques de la Chine ancienne. Ses notes sur les Quatre Livres apportèrent sur les idées de Confucius et de son école une notion plus exacte que celle qu'on pouvait tirer de la vieille traduction du P. Noël. Ses études sur Lao-tseu et la philosophie taoïste furent moins heureuses : il y reprit en la transformant une théorie du P. Amiot, et crut trouver, dans un passage du *Tao tö king* où celui-ci voyait une allusion à la Trinité chrétienne, la transcription du nom de Jehovah ; en même temps, il cherchait en Occident et particulièrement chez les Pythagoriciens l'origine des théories taoïstes, hypothèse malencontreuse qui contribua à obscurcir l'histoire des idées dans la Chine antique. En revanche, par ses études linguistiques, il ouvrait une voie nouvelle : ses *Recherches sur les langues tartares* (1820) furent la première tentative de classification méthodique des langues de l'Asie centrale et septentrionale, tibétain, turc-oriental, mongol, mantchou, et par là elles restent intéressantes, bien qu'aujourd'hui périmées. Quant à ses *Eléments de la grammaire chinoise* (1822), qui sont le premier essai de synthèse logique et de construction raisonnée de la langue chinoise, ils sont restés, pendant tout le XIXe siècle, le manuel où les sinologues français ont commencé leurs études. Mais ce sont les travaux de Rémusat sur le bouddhisme qui constituent son œuvre capitale, en particulier sa traduction du *Fo koue ki*, récit

du voyage que fit dans l'Inde le religieux chinois Fa-hien pour aller visiter les lieux saints et chercher des livres de discipline monastique. Outre l'intérêt propre de l'ouvrage, Rémusat ouvrait là une question des plus importantes et qui n'a pas cessé de passionner les sinologues, celle des relations anciennes de la Chine et du monde occidental, et de l'influence que les civilisations de l'ancien monde ont pu exercer les unes sur les autres. Il faut ajouter que la traduction était remarquable pour l'époque, d'autant plus que les notions sur la religion bouddhique étaient encore des plus vagues, et qu'on connaissait à peine la géographie de l'Asie centrale et l'histoire de l'Inde. L'auteur mourut avant d'avoir pu y mettre la dernière main, et ce fut son élève Landresse qui, aidé de son ami Klaproth, la mit en état d'être publiée.

Les traductions sont en général ce qu'il y a de plus défectueux dans l'œuvre de Rémusat : comme les sinologues du XVIII[e] siècle, il se contente trop souvent de paraphrases, et s'il atteint bien le sens général, ce n'est pas à l'analyse correcte des phrases qu'il le doit, mais à une intuition qui tient parfois du prodige. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il mourut à quarante-quatre ans, et que son activité scientifique dura à peine quinze ans. Il avait été le premier professeur de chinois au Collège de France ; la chaire avait été créée pour lui en 1815, et il y enseigna jusqu'à sa mort en 1832. Son successeur fut son élève Stanislas Julien, qui devait dominer et diriger la sinologie française pendant un demi-siècle.

L'œuvre de Stanislas Julien est à la fois très considérable et très variée ; son activité inlassable le porta successivement sur les sujets les plus divers ; si son étude préférée a été celle du mécanisme de la langue chinoise, au progrès de laquelle il a puissamment contribué, sa prédilection n'a jamais restreint le champ de ses recherches. Il s'occupa d'abord des classiques chinois, et entreprit une traduction latine de Mencius, dont la publication, commencée en 1824, ne fut achevée qu'en 1829. Dès cet ouvrage, il montrait clairement sa qualité maîtresse, le souci de donner à sa traduction la rigueur la plus grande. Il laissa bientôt ces ouvrages trop connus, qui

avaient déjà été étudiés par les anciens missionnaires, et s'attaqua à des livres classiques non encore traduits. Il passa plusieurs années à la préparation d'une traduction du *Li ki* qu'il n'acheva pas. Il mena à bonne fin, en revanche, une traduction du *Tao tö king* de Lao-tseu, qu'il avait commencée à cette époque et qu'il acheva une quinzaine d'années plus tard (1842). Mais, en même temps que les classiques, il s'était trouvé dès le début de sa carrière attiré vers un autre genre de livres. Abel Rémusat avait traduit quelques nouvelles chinoises, et tous ses élèves l'avaient imité. Nous comprenons mal aujourd'hui l'importance que les premiers sinologues, tant anglais que français, ont attachée à ces ouvrages souvent difficiles, dont la banalité et la médiocre construction ne peuvent guère compenser l'effort du traducteur ; il faut, pour la saisir, se reporter à cette époque, où la Chine fermée aux étrangers ne leur permettait pas le spectacle direct de ses mœurs, et où les romans et les nouvelles étaient le seul lieu où on pût voir vivre et agir des Chinois de toutes les classes, et se rendre compte de leurs idées et de leurs sentiments ; ce n'est que depuis le jour où, la Chine s'étant ouverte, il est devenu possible d'examiner directement la société chinoise, qu'on a peu à peu cessé de traduire romans et nouvelles. Julien donna d'abord le *Léopard vengeur* (1824), successivement quelques nouvelles du *Kin kou k'i kouan*, l'*Héroïsme de la piété filiale* (1827), le *Portrait de famille* (1830), et enfin un roman *Blanche et Bleue ou les deux couleuvres fées* (1834). Mais à ce moment il venait de mettre la main sur un ouvrage beaucoup plus intéressant que les romans chinois, sur le recueil de pièces de théâtre de l'époque mongole qui avait été envoyé à Paris en 1731 par le P. Prémare, le *Yuan jen po tchong k'iu* ; et en ayant reconnu immédiatement la valeur, il commença à en traduire diverses pièces, d'abord le *Cercle de Craie* (1832), puis l'*Orphelin de la Chine* (1834) ; cette dernière pièce, traduite très librement par le P. Prémare sous le titre de *Le petit Orphelin de la famille Tchao* et publiée par du Halde, avait eu son heure de célébrité dans la littérature française quand elle avait inspiré une tragédie de Voltaire. Une troisième pièce, *l'Avare*, avait été traduite par Julien, mais ne fut jamais publiée : il avait encore l'intention

d'en traduire deux autres, mais il ne put mettre son projet à exécution, et ce fut son élève Bazin qui continua son œuvre en publiant d'abord, dans son *Théâtre chinois* (1838), la traduction de quatre pièces tirées du même recueil, puis, quelques années plus tard, celle du *Pi pa ki* (1841), et enfin en donnant dans son *Siècle des Youên* (1850-1852) une étude complète du recueil chinois, avec des analyses détaillées et des extraits de treize autres pièces, et des notices sur les auteurs. Ce n'est qu'à la fin de sa vie que Julien revint à la fois au roman et au théâtre chinois : il traduisit alors *Les deux cousines*, *Les deux jeunes filles lettrées*, puis *Le Pavillon d'Occident* dont la dernière partie ne fut publiée qu'après sa mort (1873-1878).

Stanislas Julien avait abandonné les traductions d'œuvres littéraires pour répondre à la demande du ministre des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, de mettre à la portée de nos éleveurs de vers à soie les procédés usités en Chine (1836). Il traduisit pour cela les passages du *Cheou che t'ong k'ao* relatifs à cette question ; puis compléta cette traduction, quelques années plus tard, par une courte note sur l'élevage des vers à soie dans la province de Hou-pei. L'ouvrage eut un succès considérable et fut en moins de dix ans traduit successivement en italien, en allemand, en anglais, en russe et en grec. Ce succès engagea Julien à entreprendre une série de recherches sur les procédés techniques des Chinois : il avait déjà étudié la fabrication des diverses encres de Chine ; il en vint ensuite à celle du papier, puis, passant à d'autres industries, traduisit des textes relatifs à la fabrication de la porcelaine, d'abord dans son mémoire sur l'émail craquelé, puis dans son importante *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, commencée en 1851 sur la demande du directeur de la manufacture de Sèvres, Ebelmen ; enfin il publia une série de notes sur la ramie et son utilisation comme textile. Peu de temps avant sa mort, il réunissait toutes ces notes éparses et les complétait par une série d'autres sur divers sujets, les couleurs végétales et minérales, les métaux, les engrais, le thé, etc., dans son ouvrage sur les *Industries anciennes et modernes de l'Empire chinois* (1869).

Mais le principal travail de toute cette longue période fut

la préparation de sa traduction de la vie et des voyages de Hiuan-tsang. Julien s'attaquait là au plus long et au plus difficile des livres que nous ont laissés les anciens pèlerins bouddhistes qui, suivant leur expression, sont allés chercher la Loi en Occident, et rien ne montre mieux les progrès que lui-même avait fait faire à la sinologie que de comparer son œuvre à la traduction du *Fo kouo ki*, entreprise une trentaine d'années plus tôt par Rémusat. C'est le premier ouvrage où un savant occidental ne s'est pas contenté de suivre pas à pas les érudits indigènes, mais a établi lui-même sa documentation et son interprétation, en dehors de tout commentaire chinois. Il publia cette œuvre considérable successivement en deux ouvrages, d'abord l'*Histoire de la Vie de Hiouen-Thsang* (1851), puis les *Mémoires sur les Contrées Occidentales* (1856) ; cette description consciencieuse de l'Inde du VIIe siècle était d'un extrême intérêt pour l'histoire de ce pays, et la traduction précise et exacte, avec la rigueur scientifique de la transcription des mots sanscrits, donnait aux indianistes une base de travail sûre.

La traduction du *Si yu ki* avait obligé Julien à des recherches de toutes sortes ; il en publia les résultats les plus importants sous diverses formes. Ses notes sur la bibliographie, l'histoire et la géographie de l'Asie centrale parurent d'abord au fur et à mesure dans le *Journal Asiatique* ; il les reprit ensuite et les réunit dans son volume de *Mélanges de géographie asiatique et de philologie sino-indienne* (1864), juste au moment où il commençait la publication de ses *Documents historiques sur les Tou-kioue* (1864-1867), de sorte que l'ensemble constitue une sorte d'introduction à l'histoire d'Asie centrale avant l'Islam. D'autre part, au cours de sa traduction du *Si yu ki*, il avait été amené à étudier de près la question de la transcription chinoise des noms d'hommes et de lieux étrangers, surtout indiens ; le résultat de ses recherches forma l'un de ses ouvrages les plus utiles, la *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois* (1861). C'était un recueil tout empirique, patiemment construit à l'aide de nombreux exemples, des valeurs modernes de transcription des caractères chinois en sanscrit, sans tenir compte des changements que leur pro-

nonciation avait pu subir avec le temps, et où d'ailleurs des matériaux de date différente et appartenant à des systèmes de transcription divers étaient placés côte à côte ; mais pour la première fois il présentait réunis des faits exacts et contrôlés, qui permettaient, sinon de retrouver à coup sûr tous les mots sanscrits, au moins d'éliminer les restitutions fantaisistes ; aussi est-il resté jusqu'à nos jours le guide de tous les sinologues qui se sont occupés de bouddhisme.

La grande supériorité de Julien était sa sûreté de traducteur. Son premier ouvrage, la traduction de Mencius, en porte déjà la marque. Dès le début de ses études, il avait été frappé du rôle que joue la position respective des mots dans la phrase chinoise ; un passage des *Elements of chinese grammar* de Marshman, qui mettait cette notion en relief, fut selon sa propre expression « un trait de lumière » et ses efforts pour préciser et justifier le principe vague posé par le missionnaire anglais donnèrent une direction et un principe de classification à ses recherches grammaticales. Dès 1829, à la suite de sa traduction de Mencius, il publiait une petite note sur quatre particules dont il montrait, par des exemples et par la comparaison avec les traductions mandchoues, la valeur exacte jusque-là méconnue. Dans son enseignement, il insista toujours sur la rigueur avec laquelle on doit appliquer les règles de construction chinoises pour comprendre sûrement les textes. Et c'est l'importance qu'il attachait à ces questions qui explique l'âpreté de ses querelles avec Pauthier. Celui-ci était un représentant attardé de l'ancienne école, celle du début du siècle ; ayant, comme le disait le P. Hyacinthe Bitchourin, « une fausse idée du mécanisme de la langue chinoise, et s'efforçant de suppléer à ce qui lui manque de connaissances au moyen de ses conjectures », et dépourvu d'autre part de la justesse d'esprit et de la puissance d'intuition qui permettaient souvent à Rémusat d'éviter les dangers, il devait aboutir à d'inévitables bévues ; ses traductions, détestables, méritent toutes les critiques dont Julien les a accablées ; son meilleur ouvrage est son édition de *Marco Polo*, le seul autre qui ait rendu quelques services en son temps est celui qui ne contient aucune traduction originale, et ne fait que résumer celle du *T'ong kien kang mou*

du P. de Mailla, c'est la *Chine,* petite histoire de ce pays publiée dans la collection de l'*Univers Pittoresque* (1837) ; tous les autres, traductions de classiques anciens, ou de documents officiels modernes, ou de textes historiques sur la Chine ou sur les pays étrangers, sont rendues inutilisables par l'ignorance de la langue. Si Stanislas Julien n'a guère épargné son adversaire, c'est qu'il avait conscience d'avoir apporté quelque chose de nouveau dans la connaissance de la langue chinoise, d'avoir montré qu'on pouvait comprendre exactement et traduire avec précision, en suivant des règles strictes qu'il n'est pas permis de transgresser ; et qu'il ne pouvait laisser mettre en question cette découverte fondamentale. Cette longue querelle a d'ailleurs eu l'heureux résultat d'amener Julien à exposer plus distinctement sa théorie : dans sa *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise* (1869), il énonçait clairement ces règles, en les accompagnant de nombreux exemples ; ce livre a établi définitivement le bien fondé de sa méthode, qui n'a plus été contestée depuis.

Stanislas Julien avait formé un groupe d'élèves de premier ordre, qui ont laissé une œuvre importante, mais malheureusement sont presque tous morts jeunes, avant leur maître. J'ai déjà mentionné les travaux de Bazin sur le théâtre et le roman chinois. On sait que ces deux genres d'œuvres sont écrits en Chine en une langue qui se rapproche de la langue parlée ; Bazin essaya d'exposer la théorie grammaticale de ce langage, d'abord dans son *Mémoire sur les principes généraux du chinois vulgaire* (1854), puis avec plus d'ordre et de détails dans sa *Grammaire mandarine* (1856). En outre, lui et Edouard Biot publièrent une série d'études sur l'histoire de Chine, dont leur maître s'était désintéressé ; celles-ci se complètent et s'entrecroisent bien souvent, et il n'est guère possible de les étudier séparément. Tous deux se sont occupés particulièrement de l'histoire des institutions, institutions administratives et municipales, constitution des ordres religieux, histoire de l'instruction publique et organisation scolaire, régime de la propriété foncière, colonies militaires, etc. Biot paraît avoir eu une prédilection pour l'histoire des origines : il traduisit les Annales écrites sur bambou, *Tchou chou ki nien,* le plus ancien récit historique suivi sur les

premiers temps de l'empire chinois (1841) ; il étudia l'organisation politique légendaire des Tcheou, dans son *Mémoire sur la constitution politique de la Chine au* XIIe *siècle avant notre ère* (1844). Son œuvre la plus considérable sur l'antiquité chinoise est sa traduction du rituel administratif des Tcheou, le *Tcheou li* (1851), travail remarquable à la fois par son étendue et par son exactitude, dont la mort l'empêcha malheureusement de voir l'achèvement. Une grande partie de ses recherches avaient été consacrées à l'astronomie chinoise : il publia successivement le *Catalogue des étoiles filantes* (1841) et celui des *Comètes observées en Chine* (1846). D'autre part il fournit à son père, l'astronome Jean-Baptiste Biot, les matériaux à l'aide desquels celui-ci publia pendant une vingtaine d'années ses articles au *Journal des Savants* sur l'astronomie chinoise ancienne, et ses *Etudes sur l'astronomie indienne et chinoise* (1862).

Dès la fin de sa vie, Stanislas Julien avait vu la Chine s'ouvrir un peu aux étrangers ; des consuls dans les ports, des missionnaires français et anglais à l'intérieur commencèrent à rétablir les relations interrompues depuis un demi-siècle avec l'Occident. Quand le savant français mourut, Legge venait d'achever à Hong-kong la publication de ses *Chinese Classics* (1861-1872), et ce travail montrait quelles ressources le nouvel état de choses allait offrir aux sinologues. Malheureusement la sinologie française n'était guère en état d'en profiter. Les meilleurs élèves de Julien, Biot et Bazin, étaient morts avant lui, le premier en 1850, le second en 1863, et ni Théodore Pavie, ni d'Hervey de St-Denys n'avaient l'étoffe de les remplacer. Ce fut ce dernier à qui échut le lourd honneur de succéder à son maître au Collège de France. Les vingt années qu'il occupa la chaire (1874-1892) ajoutèrent peu au lustre de la science française, qui peu à peu se trouva éclipsée par la remarquable pléiade de savants anglais de cette période, Wylie, Legge, Watters, Mayers, Edkins et l'Américain Wells Williams. Il manquait à d'Hervey de St-Denys la sûreté de traduction de Julien, et, d'autre part, il avait peu de sens critique.La poésie chinoise l'attira,et il en traduisit deux ouvrages intéressants : le *Li sao* de K'iu Yuan,

un des meilleurs poèmes que nous ait laissés l'antiquité chinoise, l'un des seuls qui aient une note vraiment personnelle et laissent entrevoir l'homme dans l'œuvre ; et quelques pièces des poètes des T'ang, plus libres d'allures et moins pédants que ceux des époques postérieures. Ce sont là les deux meilleurs ouvrages de d'Hervey de St-Denys, bien que les traductions laissent souvent à désirer. Son *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, traduction de deux sections de la notice des pays étrangers du *Wen hien t'ong k'ao* de Ma Touan-lin, est moins bonne, le commentaire trop peu abondant et les localisations trop hasardeuses.

Si l'enseignement du Collège de France périclitait ainsi, celui de l'Ecole des Langues orientales n'était pas plus heureux. A vrai dire, il n'avait jamais encore été très brillant. Un cours de chinois avait été créé à cette école en 1841 ; mais le succès ne pouvait en être que médiocre. En effet, pour la langue parlée, depuis un demi-siècle et plus que la Chine était fermée aux étrangers, l'étude en avait été nécessairement abandonnée, et il n'y avait personne qui eût appris la langue mandarine vivante ; aussi dut-on faire appel à des savants dont les connaissances étaient purement théoriques, Bazin (1841-1862), Stanislas Julien (1863-1871), et qui enseignèrent plutôt la langue artificielle des romans que celle de la vie courante. Même quand le comte Kleczkowski, qui pourtant avait résidé en Chine, remplaça Stanislas Julien, il ne songea pas à introduire dans l'enseignement un esprit nouveau ; par une bizarrerie singulière, dans le *Cours graduel et complet de langue chinoise* qu'il composa pour ses élèves (1876), au lieu de faire appel à sa connaissance personnelle de la langue, il alla chercher ses exemples dans le vieux *Arte china* de Gonçalvez. A cette époque, il y avait déjà neuf ans que les étudiants anglais avaient à leur disposition l'excellent *Tzu êrh chi* de Wade. C'est aux Français de Chine que revint l'initiative de renouveler l'enseignement de la langue parlée ; deux ouvrages parurent presque simultanément : le *Cours éclectique graduel et pratique de la langue chinoise parlée à Pékin* (1887-1889) d'Imbault-Huart, le premier bon manuel de la langue mandarine publié en français ; et la traduction faite par le P. Boucher (1887) d'un livre

japonais d'enseignement du pékinois, sous le titre de *Koan hoa tche nan, Boussole du langage mandarin.*

C'est qu'en effet à ce moment les Français installés en Chine commençaient à se livrer sur place à diverses études : l'effort de Callery, ancien missionnaire lazariste qui fut interprète de l'ambassade de Lagrené (1841), avait été prématuré, et son *Systema phoneticum scripturæ sinicæ*, publié à Macao en 1841, s'il avait eu une certaine influence pédagogique (en Angleterre plus qu'en France, semble-t-il), était resté en son temps absolument isolé ; mais dès 1865, d'Escayrac de Lauture, qui avait accompagné l'expédition de 1860, donnait dans ses *Mémoires sur la Chine* des notes succinctes, mais correctes, sur l'histoire, la religion, le gouvernement et les coutumes de ce pays. Chose curieuse, la plupart de ces Français de Chine s'intéressèrent moins aux choses et aux gens qu'ils avaient sous les yeux qu'à des recherches livresques, si bien que les études fondées sur des observations personnelles sont rares dans leurs œuvres. Imbault-Huart, dont je viens de citer le nom, fut un de ceux dont la production fut le plus abondante ; son article sur la *Légende du premier pape des Taoïstes* (1884) touchait au sujet difficile des origines de la religion taoïque ; et ses traductions de textes relatifs aux rapports diplomatiques et aux guerres de l'empire chinois avec ses voisins au XVIIe et au XVIIIe siècles ont contribué à mieux faire connaître l'histoire moderne de ce pays. Dabry de Thiersant, apèrs avoir consacré un travail important à *la Médecine des Chinois* (1868), donna un aperçu de l'état de la religion islamique au lendemain de la grande rébellion musulmane dans son *Mahométisme en Chine* (1878) et dans divers articles ; Emile Rocher rédigea une bonne monographie de *la Province chinoise de Yun-nan* (1880). En dehors de l histoire, l'art extrême-oriental commençait à exciter l'intérêt, malheureusement sans beaucoup de discrimination ; Paléologue composa un petit manuel d'*Art chinois* (1887), qui, insuffisant pour la peinture et la sculpture, était bien fait dans sa brièveté pour les arts industriels, porcelaine, laque, pierres dures, etc.

Ce qui ajoutait encore à la faiblesse de la sinologie française pendant cette période, c'est qu'il n'existait pas de revue

française consacrée à l'Extrême-Orient. Le *Journal Asiatique* avait pu suffire un demi-siècle durant aux publications de Stanislas Julien et de ses élèves, mais la croissance rapide de toutes les branches de l'orientalisme obligeait chacune d'elles à se créer son organe spécial. C'est ce que sentit particulièrement M. Henri Cordier, qui fonda d'abord la *Revue d'Extrême-Orient* (1883), qui ne vécut pas, puis le *T'oung pao*, dont le succès fut meilleur, et qui devint rapidement la première des revues sinologiques ; M. Cordier en assuma la direction, d'abord en collaboration avec Schlegel, puis avec Chavannes, et maintenant avec M. Pelliot, et ne cessa d'y publier de nombreux et longs articles. L'œuvre de M. Cordier porte plutôt sur les relations extérieures de l'empire chinois que sur son histoire propre, et il a consacré à la publication et à la mise en œuvre des documents officiels une grande partie d'une carrière longue et remplie. Son *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales* (1901-1902), par la sûreté et l'ampleur de sa documentation, a donné une base sérieuse à notre connaissance de cette question compliquée. D'ailleurs ce ne sont pas seulement les temps modernes qui retinrent son attention, mais aussi l'époque mongole : il publia avec une copieuse annotation le *Voyage en Asie du bienheureux frère Odoric de Pordenone* (1891), puis il revit et compléta la troisième édition du *Marco Polo* de Yule (1903), ainsi que la seconde édition de *Cathay and the way thither* du même auteur ; il avait étudié précédemment la partie relative à *l'Extrême-Orient dans l'Atlas catalan de Charles V, roi de France.* Une autre branche du même genre d'études l'attira également, la bibliographie. Les relations de plus en plus étroites des mondes occidental et extrême-oriental ont amené la publication d'un grand nombre d'ouvrages : il entreprit l'énorme tâche d'inventorier toute la littérature européenne et américaine relative à la Chine dans sa *Bibliotheca Sinica*. Sa prédilection pour les questions qui, touchant à la fois aux deux mondes, les mettent en présence, n'est d'ailleurs pas allée jusqu'à l'écarter complètement de l'étude de la Chine propre ; il vient de publier, sous le titre d'*Histoire générale de la Chine* (1921), un exposé de l'histoire de ce pays, le premier qui ne soit pas simplement la traduction ou l'analyse d'un livre chinois.

La création du *T'oung pao* avait fourni aux études sinologiques l'instrument qui leur faisait défaut pour leur développement. L'entrée en scène de Chavannes, qui remplaça d'Hervey de Saint-Denys au Collège de France, vint leur donner l'impulsion et la direction qui leur manquaient depuis la mort de Julien. Aussitôt revenu de Chine à Paris, le nouveau professeur montra son activité en publiant coup sur coup deux ouvrages considérables en même temps que des articles importants ; et sa production incessante ne se ralentit pas jusqu'à sa mort. Comme Julien et plus encore que lui, il s'adonna à toutes les branches de la sinologie, à laquelle il ouvrit bien des voies nouvelles. Mais surtout il y apporta un esprit nouveau, une méthode critique qui savait profiter de tout ce que la science historique avait gagné en rigueur et précision depuis un demi-siècle ; en même temps, ayant vécu en Chine, il sentit vivement la nécessité de rester en contact immédiat avec le monde chinois et de ne pas l'étudier comme une civilisation morte. Ce double caractère qui pénètre toute son œuvre contribua à le placer rapidement au premier rang.

Dès le début de sa carrière, Chavannes avait entrepris de traduire les *Mémoires historiques* où Sseu-ma Ts'ien racontait l'histoire de la Chine antique depuis les origines jusqu'à son époque, œuvre immense à laquelle il travailla toute sa vie et qu'il acheva presque entièrement ; mais l'annotation considérable et la publication n'allèrent pas aussi vite, et il n'en mena à bien qu'environ la moitié. Il y déploya les qualités de critique et de sens historique qui étaient prédominantes chez lui. Ce travail, le plus considérable de la sinologie européenne depuis la traduction des *Chinese Classics* de Legge, est la principale œuvre historique de Chavannes ; mais ce n'est pas la seule, et son activité s'attacha à bien d'autres sujets : il traita aussi diverses questions d'histoire provinciale chinoise, celle du *Royaume de Wou et Yue* dans le Tchö-kiang au xe siècle, celle de Li-kiang au Yun-nan, etc. Enfin l'histoire et la géographie de l'Asie centrale l'intéressèrent constamment : il compléta dans ses *Notes sur les Tou-kiue Occidentaux* (1903), suivis l'année suivante de *Notes additionnelles sur les Tou-kiue Occidentaux*, un vieil ouvrage de Stanislas

Julien ; de plus il traduisit avec de nombreuses annotations *les Pays d'Occident d'après le Wei lio* (1905) et *les Pays d'Occident d'après le Heou han chou* (1907).

Au cours de ses recherches sur l'histoire ancienne, il s'était efforcé d'en élargir la base un peu étroite en ajoutant à l'étude des textes celle de l'archéologie et de l'épigraphie, à l'exemple des historiens des civilisations méditerranéennes. Pendant son séjour en Chine, il avait recueilli une série d'estampages provenant de monuments funéraires du Chan-tong, et il en avait tiré les éléments de sa *Sculpture sur pierre sous les Han* (1893), où, par la confrontation des monuments figurés et des textes littéraires, il réussissait à éclairer les uns par les autres. Il devait reprendre le sujet une quinzaine d'années plus tard, à la suite d'une mission dans le Nord de la Chine ; ses publications, malheureusement inachevées, devaient porter sur les vestiges archéologiques de cette région, la sculpture non bouddhique représentée par les monuments de l'époque des Han trouvés au Chan-tong, et par les tombeaux impériaux des T'ang, la sculpture bouddhique représentée surtout par les rochers de Yun-kang et de Long-men.

La traduction de Sseu-ma Ts'ien avait convaincu Chavannes de la place importante des idées religieuses dans la culture de la Chine antique. Cette question l'attira à plusieurs reprises et l'amena à écrire son remarquable article sur *le Dieu du sol*, publié une première fois en 1901, puis repris et développé en 1910, où il montra le caractère religieux des notions chinoises de fief et d'investiture, en étudiant toutes les manifestations du culte fondamental des principautés. La religion moderne ne l'intéressait pas moins et il publia une excellente monographie du culte du Pic de l'Est, *le T'ai chan* (1910). Mais son plus gros effort en ce qui concerne l'histoire religieuse porta sur le bouddhisme. D'abord, reprenant la tradition de Rémusat et de Julien, il traduisit le récit du voyage du troisième des grands pèlerins chinois dans l'Inde, Yi-tsing, puis publia dans le *T'oung-pao* la biographie de quelques pèlerins moins célèbres, ainsi que de divers missionnaires hindous en Chine. D'autre part, l'histoire des idées bouddhiques en Chine l'intéressait particulièrement, et il chercha à déterminer l'origine et l'évolution d'une série

de croyances dans son article sur *les Seize Arhats*, composé en collaboration avec M. Sylvain Lévi. Enfin une question qui touche de près à celle du bouddhisme, le folk-lore d'origine hindoue en Chine, fut toujours un de ses sujets de prédilection : il avait rassemblé et traduit un grand nombre de contes qu'il publia sous le titre de *Cinq cents contes et apologues extraits du Tripiṭaka chinois* (1910).

La mort, qui a frappé Chavannes en pleine maturité, a interrompu ses travaux au moment où son activité était le plus féconde (1918). Du moins revivait-il, plus heureux que Julien, dans une école nombreuse et brillante. Maître incomparable, pendant les vingt ans qu'il occupa sa chaire, il avait formé de nombreux élèves, Edouard Huber, Segalen, M. Paul Pelliot, M. Granet, M. Henri Maspero, M. Léonard Aurousseau ; et tracer le tableau de la sinologie française contemporaine n'est guère que montrer les disciples de Chavannes travaillant à sa suite dans les diverses branches de la science où il leur a montré le chemin.

Les études chinoises depuis le début du xxe siècle ont été facilitées par la création de l'Ecole française d'Extrême-Orient, fondée en 1898 par M. Doumer, alors gouverneur général de l'Indochine ; en effet cet établissement scientifique, par sa bibliothèque et son musée sans cesse accrus, ainsi que par les missions données à ses membres, a pris une importance de premier ordre dans la sinologie française, et sa revue, le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, s'est acquis dès l'origine une juste renommée scientifique. Enfin deux collections nouvelles, les *Mémoires concernant l'Asie orientale*, fondés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1912, et *Ars Asiatica*, fondée par M. Goloubew, ont rendu particulièrement facile la publication de planches et d'illustrations.

M. Pelliot, qui est à la fois le plus ancien élève de Chavannes et l'un des fondateurs de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a une carrière déjà des plus remplies. Au début, son séjour en Indochine l'incita à l'étude des textes chinois sur ce pays ; il traduisit d'abord le *Mémoire sur les coutumes du Cambodge par Tcheou Ta-kouan*, puis les passages des his-

toriens chinois relatifs à divers pays indochinois, le Fou-nan, le Paṇḍurâṅga, etc. ; bientôt il s'attaqua à l'histoire des relations de la Chine avec l'Indochine et l'Insulinde, et au difficile problème de l'identification des noms de lieux, dans *Deux itinéraires de Chine en Inde au* VIII[e] *siècle* (1904), travail considérable où l'ampleur et la sûreté de la documentation qui caractérisent toute l'œuvre de M. Pelliot étaient déjà sensibles. En même temps, il ne négligeait pas les questions chinoises : le bouddhisme et le taoïsme lui inspiraient des notes sur la *Secte du Nuage blanc et la secte du Lotus blanc*, sur les *Mo-ni et le Houa-hou king* ; la bibliographie surtout l'attirait, et sa connaissance approfondie de la littérature chinoise lui permettait d'écrire l'importante série de ses *Notes de bibliographie chinoise.* Sa mission en Asie centrale, dont la publication est commencée, et sa nomination au Collège de France, l'entraînèrent naturellement à des études spéciales dans ce nouveau domaine, mais sans arrêter son activité purement sinologique, qui s'est déployée en des champs très divers. Le bouddhisme a été l'objet de plusieurs articles : *Autour d'une traduction sanscrite du Tao tö king*, où il étudie un curieux épisode de la longue querelle des bouddhistes et des taoïstes, et surtout sa traduction récente de *Meou-tseu ou les doutes levés* (1918-1919), où il approfondit en d'abondantes notes quelques-unes des questions les plus complexes de l'histoire du bouddhisme sous les Han. Les livres classiques lui ont inspiré une très importante étude sur le *Chou king*, son authenticité et l'histoire de son texte, le *Chou King en caractères anciens et le Chang chou che wen* (1916). La publication par Franke du *Keng tche t'ou* l'amena à retracer les transformations de la série de dessins anciens qui accompagnent cet ouvrage. D'autre part, une religion étrangère qui paraît avoir joué un rôle important dans l'histoire religieuse de l'Asie centrale au Moyen-âge, le manichéisme, fut l'objet d'un long travail en collaboration avec Chavannes, *Un traité manichéen retrouvé en Chine*, qui, outre la traduction longuement annotée de ce traité, important ouvrage de doctrine, rassemblait tous les textes relatifs à cette religion en Chine, et permettait d'en suivre le développement et l'histoire.

Ce sont probablement l'archéologie et l'histoire de l'art qui ont été l'objet des études les plus nombreuses et les plus variées au cours de ces dernières années : sculpture, peinture, musique, ont enfin, à la suite de Chavannes, attiré l'attention jusqu'ici concentrée sur les porcelaines et les laques. Victor Segalen, un disciple de Chavannes, explora les deux extrémités du bassin du Fleuve Bleu, le Kiang-sou, avec ses tombeaux impériaux des ve et vi^e^ siècles, et le Sseu-tch'ouan avec les restes de sculptures des Han qui s'y trouvent ; sa mort prématurée au lendemain de la guerre a malheureusement retardé la publication des résultats de sa mission. Le commandant Vaudescal releva non loin de Pékin une collection d'inscriptions remontant à l'époque des Leao. M. Henri Maspero étudia dans le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* les vestiges archéologiques de l'époque des Song et des Yuan qui subsistent auprès de Hang-tcheou et dans le Nord du Tchö-kiang (1914) ; tout récemment, M. Bouillard publia dans la même revue une description détaillée et accompagnée de plans précis des *Sépultures impériales des Ming* (1920), résultat de relevés minutieux poursuivis pendant de longues années. Pendant que les lignes générales de l'histoire de l'architecture et surtout de celle de la sculpture commençaient ainsi à se dessiner, la peinture chinoise attirait particulièrement un savant belge, Petrucci, qui, alliant le goût artistique à la critique scientifique, comprit l'art chinois et surtout le sentit profondément. Sa première œuvre, et peut-être la plus caractéristique, *la Philosophie de la nature dans l'art d'Extrême-Orient* (1911), était une étude de psychologie appliquée à l'art ; ses *Peintres chinois* (1912), qui suivirent peu après, apportaient le manuel qui manquait à l'histoire de la peinture. Il venait d'achever la traduction d'un grand ouvrage didactique, le *Kiai tseu yuan houa tchouan*, quand il mourut en pleine force de l'âge, et ni lui ni son ami Chavannes, qui, bien que déjà malade, avait voulu en surveiller l'impression, n'en virent la publication, qui est toute récente. Enfin la musique a été l'objet d'une remarquable étude d'ensemble de M. Courant, œuvre très complète non seulement sur les instruments et la technique, mais sur la composition musicale et son histoire, *la Musique chinoise*.

L'histoire des sciences a été beaucoup moins cultivée que celle des arts ; il faut avouer que la science de la Chine est loin d'avoir la valeur de son art. Toutefois les mathématiques ont été étudiées par le P. Vanhée ; et M. Léopold de Saussure étudie depuis quinze ans les *Origines de l'astronomie chinoise* en une série d'articles où il cherche à en démontrer le caractère à la fois antique et original.

Dans les études bouddhiques, la reconnaissance de l'importance des sources chinoises a amené, depuis quelques années, un renouvellement complet. Une nouvelle méthode s'est créée qui, tenant compte de ce que les écritures sacrées de cette religion ont été rédigées ou traduites en des langues différentes, sanscrit, pâli, tibétain, chinois, etc., et aussi de ce que les textes ainsi conservés appartiennent le plus souvent chacun à une école particulière, insiste sur la nécessité de collationner les versions en langues diverses, d'abord pour établir le texte, et ensuite pour comparer à l'occasion les leçons des différentes écoles. L'initiateur de cette méthode a été M. Sylvain Lévi, indianiste que l'étude du chinois n'a pas rebuté et qui a réussi à former des élèves, malgré les obstacles que la nécessité d'apprendre tant de langues ajoute aux difficultés naturelles du sujet. Il a lui-même donné des exemples de sa méthode en élucidant certains problèmes de l'histoire du bouddhisme indien dans ses *Notes chinoises sur l'Inde* et dans d'autres articles ; lui et Edouard Huber, un membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient dont la mort au cours d'une mission (1914) a été une perte cruelle pour nos études, arrivèrent simultanément à des résultats similaires pour la détermination des sources du *Divyâvadâna* ; Huber avait déjà, par sa traduction de la version chinoise du *Sûtrâlamkâra d'Açvaghoṣa* (1906), rendu à la littérature hindoue la connaissance d'une œuvre littéraire de premier ordre perdue dans le texte original et conservée seulement sous ce travestissement. La vie du Buddha a fait l'objet d'études critiques, en particulier les légendes relatives à sa mort, qui ont été étudiées par M. Przyluski. D'autre part, l'étude des textes chinois seuls a permis à M. Noël Peri de résoudre certains problèmes de chronologie très controversés dans son article sur *la Date de Vasubandhu*. L'histoire du bouddhisme

en Chine, qui demande naturellement des connaissances moins variées, a été l'objet d'études critiques importantes. M. Peri a examiné l'influence curieuse des hallucinations d'un bonze du VIIe siècle sur le panthéon bouddhiste chinois dans *Le dieu Wei-t'o* ; et M. H. Maspero a étudié les origines et l'expansion de la religion bouddhique sous les Han dans un article sur les *Moines et communautés bouddhiques en Chine au IIe siècle* (1910), en même temps qu'il montrait le caractère légendaire de la tradition relative à son introduction en Chine dans le *Songe et l'ambassade de l'empereur Ming* (1910).

La religion chinoise propre a moins attiré les chercheurs. M. Granet s'est particulièrement consacré à l'étude de la religion antique, et ses deux ouvrages, *Fêtes et chansons anciennes de la Chine* (1919) et *la Polygynie sororale et le sororat dans la Chine féodale* (1920) marquent une alliance heureuse de la méthode sociologique avec l'érudition sinologique pour une interprétation exacte des idées et des coutumes de la Chine primitive. Parmi les religions modernes étrangères, l'Islam, qui, depuis Dabry de Thiersant, avait inspiré d'intéressants articles à Gabriel Devéria, a été étudié par M. Vissière dans ses *Etudes sino-mahométanes* (1911-1912), en particulier l'implantation de cette religion au Yun-nan à l'époque mongole.

L'étude de la langue même et de son mécanisme n'a pas été négligée. Presque dès son entrée à l'Ecole des Langues orientales, M. Vissière avait commencé dans la revue *Chine et Sibérie* la publication d'un *Cours pratique de langue chinoise* que la disparition de cette revue interrompit bientôt (1901) ; il composa peu après, sous le titre de *Rudiments de langue chinoise*, un court résumé grammatical de quelques pages (1904). Ses *Premières leçons de chinois* (1914) sont un manuel complet, accompagné d'exercices, où la langue de Pékin est clairement exposée à l'usage des débutants. C'est dans un tout autre esprit qu'est composé l'énorme ouvrage de M. Courant, *La langue chinoise parlée, grammaire du Kwanhwa septentrional* (1914), tentative fort intéressante d'exposer la grammaire chinoise en évitant autant que possible l'emploi des catégories et des termes grammaticaux européens, mais qui, sous sa forme touffue, n'est accessible qu'à ceux

qui ont déjà une connaissance pratique du langage. Deux domaines connexes, l'histoire de la langue et la linguistique, ont été étudiés par M. H. Maspero dans ses articles sur *Quelques textes de langue chinoise parlée à l'époque des T'ang* (1914), et *le Dialecte de Tch'ang-ngan sous les T'ang* (1920). Un savant suédois, M. Karlgren, que je puis citer ici, car ses principaux ouvrages sont rédigés en français, s'est consacré à la linguistique : ses *Etudes de phonologie chinoise* (1914-1919) ont fait faire un grand pas à notre connaissance de la langue ancienne.

Au même moment où Chavannes commençait à jeter les bases de son école à Paris, il s'était formé en Chine une école indépendante de sinologie parmi les jésuites, qui, se rappelant que les premiers sinologues européens avaient appartenu à leur Compagnie, « aimèrent les traditions de leur ordre en Chine », comme l'écrivait l'un d'eux, « et s'efforcèrent de marcher sur les traces de nos Anciens ». A Chang-hai, le promoteur des études sinologiques fut le P. Havret, recteur de Zikawei, qui fonda en 1892 l'importante collection scientifique des *Variétés sinologiques*. Il y publia d'abord deux ouvrages sur la géographie et l'histoire locales, l'un sur *l'île de Tsong-ming*, récemment émergée à l'embouchure du Yang-tseu, l'autre sur *la province de Ngan-houei*, où il avait longtemps résidé. Son œuvre principale fut son étude de *la Stèle chrétienne de Si-ngan-fou* (1895-1897) : il y établit nettement l'authenticité souvent contestée et le caractère nestorien de ce monument chrétien du VIIIe siècle, le plus ancien de la Chine. Il avait entrepris aussi un grand ouvrage de vulgarisation, un *Manuel du sinologue*, qu'il n'eut pas le temps d'achever. Sa mort n'interrompit pas le labeur scientifique de la mission du Kiang-nan. Il avait formé un certain nombre d'élèves qui n'ont pas laissé péricliter les *Variétés sinologiques*. Le P. Le Gall y a donné un court travail sur le *Philosophe Tchou Hi* (1894) et son système ; le P. Gaillard, qui résidait à Nankin, a publié d'utiles contributions à l'histoire et à l'archéologie de cette ville ; le P. Tobar, un missionnaire d'origine espagnole, a recueilli et traduit les *Inscriptions juives de K'ai-fong fou*. Depuis quelques années, le P. Doré a commencé d'y publier la belle collection d'imagerie reli-

gieuse populaire rassemblée à la bibliothèque de Zikawei, en l'accompagnant d'un bref commentaire sur les idées religieuses des gens du Kiang-sou, sous le titre de *Recherches sur les superstitions en Chine* (depuis 1911). Cette école a même compté plusieurs prêtres chinois, dont les ouvrages, traduits en français et publiés dans les *Variétés sinologiques*, n'en sont pas les volumes les moins intéressants. Les *Synchronismes chinois* du P. Tchang et les *Concordances néoméniques* du P. Hoang sont des manuels de chronologie chinoise de premier ordre ; les études du P. Zi sur les examens littéraires et militaires, et du P. Hoang sur l'administration et sur le droit de propriété sont également très importantes.

Dans l'autre mission des Jésuites, celle de Tche-li, le P. Séraphin Couvreur et le P. Léon Wieger ont accompli chacun une œuvre considérable. Le premier a donné une série de traductions françaises et latines des Classiques, conçues dans un esprit tout différent de celles de Legge. Le savant anglais, s'intéressant surtout au côté historique de ces anciens textes, a cherché à en retrouver le sens original, et, choisissant parmi les commentaires, parfois même proposant des interprétations nouvelles, il avait fait une œuvre extrêmement personnelle ; le P. Couvreur au contraire, considérant surtout leur valeur religieuse et philosophique actuelle, a voulu établir le sens que les lettrés de la fin de la dynastie mantchoue tenaient pour orthodoxe, en sorte que ses traductions reflètent exactement l'idée que s'en fait aujourd'hui un lettré ordinaire. En outre, il a traduit deux des rituels, le *Li ki* et le *Yi li*, si bien qu'avec la traduction du *Tcheou li* par Biot, les trois anciens rituels chinois existent maintenant en français. Mais l'œuvre capitale du P. Couvreur, ce sont ses dictionnaires : *Dictionnaire français-chinois* de la langue mandarine, *Dictionarium sinicum et latinum*, et surtout son *Dictionnaire classique de la langue chinoise*, qui a eu depuis 1890 trois éditions marquant chacune un progrès sur la précédente. Ce dernier est, à mon avis, le meilleur dictionnaire chinois en langue européenne : la détermination des sens des mots y est faite avec exactitude, et le classement avec méthode ; les exemples sont nombreux et accompagnés de références. Le P. Wieger a, de son côté, entrepris une œuvre de

vulgarisation très étendue. Une première collection intitulée *Rudiments de parler et style chinois*, commencée en 1895, est formée de douze volumes, six de langue parlée et six de langue écrite. La première partie est indubitablement le meilleur ouvrage européen consacré à l'étude de la langue mandarine ; le dialecte, il est vrai, n'est pas exactement celui de Pékin, mais il n'en diffère que par des points de détail peu importants ; et si les matières de l'introduction grammaticale du premier volume ne sont pas toujours classées dans un ordre aussi logique qu'on le désirerait, cet inconvénient est largement compensé par le nombre énorme d'exemples sur chacune des expressions de cette introduction qu'il contient. Quant aux six volumes consacrés à la langue écrite, ils contiennent de bons manuels d'histoire, de philosophie et de lexicographie chinoises, où le texte original et la traduction sont toujours placés côte à côte. Cette collection à peine achevée, le P. Wieger en a entrepris d'autres d'un caractère analogue, mais moins général, sur le *Bouddhisme* et le *Taoïsme*: deux volumes de chacune d'elles ont déjà paru, et la collection sur le taoïsme, dont le premier tome est un résumé des catalogues du Canon taoïste, accompagné d'index, et le second une traduction ou plutôt une transposition très habilement faite des ouvrages attribués à Lao-tseu, Lie-tseu et Tchouang-tseu, est des plus importantes. Un recueil de leçons écrites pour l'Institut catholique de Paris, sur *l'Histoire des croyances religieuses et des opinions philosophiques en Chine depuis les origines jusqu'à nos jours* (1917), ainsi qu'un manuel sur la *Chine à travers les âges* (1921) complètent l'œuvre de ce savant infatigable.

Il est naturel que ce soit surtout aux missionnaires et autres résidents français de Chine, que nous soyons redevables de travaux sur les langues locales et sur l'ethnographie. Le dialecte de Chang-hai, celui du Sseu-tch'ouan, ceux du Kouang-tong, ont été l'objet de manuels et de dictionnaires, ainsi que plusieurs langues de peuplades non chinoises, le lolo, le dioi, etc. Le P. Vial et le P. Liétard ont étudié spécialement les dialectes et les coutumes des Lolos, le Dr Legendre leurs caractères physiques et ethnographiques ; le P. Savina s'est occupé des Miao-tseu du Tonkin et le P. Schotter de ceux

du Kouang-si ; M. Bacot a recueilli et publié des documents intéressants sur les Mossos. D'autre part, le général Diguet, le colonel Bonifacy, le commandant Lunet de Lajonquière, le regretté capitaine Sylvestre, mort dans le torpillage de l'*Athos*, et d'autres officiers, en étudiant les populations de la frontière tonkinoise, ont contribué indirectement à nous faire connaître celles de la Chine méridionale, leurs proches parentes. Peu à peu, nos notions sur les peuples, les langues, les civilisations de ces peuplades barbares se précisent ; les cadres généraux de l'ethnographie et de la linguistique sont établis, et déjà de bonnes enquêtes particulières ont pu s'effectuer.

La sinologie française au XIX[e] siècle est dominée par les noms de deux savants, Stanislas Julien et Edouard Chavannes. Tous deux ont su donner une impulsion nouvelle à la science de leur temps et lui ont imposé une empreinte durable. Le premier l'a dotée d'une méthode rigoureuse de traduction, instrument indispensable qui lui manquait jusque-là ; le second y a apporté les méthodes de précision scientifique et de rigueur critique qui s'étaient constituées dans d'autres domaines, et les a adaptées et ajustées à des besoins nouveaux et à des exigences particulières. Chacun d'eux a, dans son œuvre considérable, fourni un éclatant exemple de l'excellence de sa méthode. L'histoire des études chinoises depuis cent ans n'est guère, en résumé, que celle des luttes, puis du triomphe de ces deux savants, soit seuls, soit avec leurs élèves. C'est à eux que la science française doit la maîtrise incontestée dont elle jouit dans le domaine de la sinologie.

XII. — LES ÉTUDES JAPONAISES

par J. Dautremer.

La langue japonaise n'a pas été connue et étudiée en Europe et particulièrement en France d'aussi bonne heure que la langue chinoise. L'isolement dans lequel vivait l'Empire japonais en a été la cause unique ; à part quelques études faites par les médecins hollandais attachés à la factorerie de Deshima, rien de sérieux n'avait paru avant l'arrivée à Yokosuka du commodore américain Perry en 1854. La première grammaire japonaise vraiment complète a été composée par le Dr J. J. Hoffmann, Hollandais, et imprimée à Leide en 1867. C'est un ouvrage fort remarquable ; mais il est peu connu en France, étant écrit en hollandais, langue peu répandue parmi nous.

En France, en ce qui concerne la langue du Dai nippon, les premières études et les plus considérables, sinon les plus exactes, ont été faites par M. Léon de Rosny.

M. Léon de Rosny avait fait quelques études de chinois et suivi les cours du Collège de France ; il s'occupait volontiers de tous les sujets ayant trait aux pays extrême-orientaux, et mit à profit l'ouverture du Japon pour étudier ce pays alors si nouveau. Lors de la première ambassade envoyée en France par le Shôgun, en 1862, il s'attacha aux interprètes japonais, acquit en leur société une certaine connaissance de la langue, qu'il se mit désormais à étudier seul ou avec le concours de quelques étudiants japonais qu'il voyait à Paris.

Il avait obtenu, en 1863, la création d'un cours de japonais à l'Ecole impériale et spéciale des Langues orientales vivantes et, dès lors, son activité ne connut plus de bornes ; de plus, le 24 mai 1868, il était nommé titulaire de la chaire de japo-

nais à la même Ecole, et ses travaux sur la langue et la civilisation japonaises se succédèrent sans interruption.

Tout cela est bien inégal, et il est hors de doute que rien n'est achevé ; c'est un travail très superficiel ; M. de Rosny écrivait d'abondance, avec une rare facilité et il ne s'est jamais préoccupé de creuser bien à fond son sujet. Il eut le grand tort de ne jamais aller au Japon et cette ignorance du pays le laissa toujours dans une grande infériorité à tous les points de vue et d'abord au point de vue de la langue qu'il était chargé d'enseigner et dont il ne connaissait que fort peu de chose.

Parmi les élèves que M. Léon de Rosny avait eus à l'Ecole des Langues orientales, aucun ne se consacra à l'étude de la littérature et de la linguistique du Soleil-Levant. Tous les jeunes gens sortis de son cours entrèrent au ministère des Affaires étrangères et suivirent la carrière active en Extrême-Orient ; aucun d'entre eux n'eut ni le goût ni surtout le loisir de donner son temps à un travail de science et de philologie.

Un seul, M. Maurice Courant, actuellement professeur de chinois à Lyon, a fait paraître en 1899 une grammaire de la langue japonaise parlée ; mais la prononciation, figurée en lettres latines, est tellement bizarre et si totalement à côté de celle universellement admise qu'on ne peut se servir utilement de ce livre.

Les études japonaises, après M. Léon de Rosny, ont occupé l'esprit d'un ancien professeur de droit à Tôkiô, actuellement professeur de civilisation japonaise à la Sorbonne, M. Michel Revon. Bien que n'ayant jamais étudié spécialement la langue japonaise, M. Revon, grâce à son séjour au Japon, a pu faire quelques études fort intéressantes sur le shintoïsme, les rituels anciens de cette vieille religion ou plutôt de ce vieux culte des ancêtres, génies célestes et terrestres, créateurs du divin Japon. Le gros volume qu'il a donné en 1898 sur Hokusai, le fameux peintre moderne, est d'une étude très sérieuse et bien documentée. Malheureusement M. Revon se sert d'une figuration orthographique des mots japonais tellement en dehors de celle à laquelle on est accoutumé qu'on ne reconnaît pas quelquefois les noms propres.

Le gros travail de M. Revon, c'est son Anthologie japonaise.

Intitulé *Anthologie de la littérature japonaise, des origines au* XXe *siècle*, Paris, Delagrave, 1910, cet élégant petit volume est d'une utilité réelle pour toute personne qui veut avoir une connaissance exacte de la littérature du Dai nippon. Calqué sur la littérature japonaise d'Aston (A history of japanese litterature by W. G. Aston, London, 1899), le volume de M. Michel Revon n'en a pas moins un mérite personnel réel. C'est celui d'avoir appuyé ses citations d'une quantité de notes explicatives qui rendent son volume beaucoup plus complet et plus instructif. Rien n'a encore été fait en français qui puisse concurrencer cet ouvrage.

Parmi les Français qui se sont occupés de la langue et de la littérature japonaises, on pourrait citer un pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, M. l'abbé Noel Péri, ex-missionnaire au Japon ; mais, quoique possédant fort bien l'idiome, M. Péri, en dehors de quelques considérations sur les *Nô* ou danses sacrées anciennes dont il a également donné la traduction, n'a publié absolument rien.

Un autre Français éminent, M. L.-E. Bertin, directeur des Constructions navales, qui est resté quatre ans au Japon au service du gouvernement japonais en qualité de conseiller technique de la marine impériale, a publié chez Ernest Leroux, en 1894, la traduction d'un ouvrage historique relatif aux guerres civiles entre les familles Taira et Minamoto, suivie d'une étude sur les Mikado et les Shogun aux XIIe et XIIIe siècles. Cet ouvrage, fortement documenté, est l'un des meilleurs écrits sur le Japon ancien, à l'époque où se forgeait le régime féodal qui allait s'établir définitivement avec la victoire sur les Taira de Minamoto no Yoritomo.

Le marquis de la Mazelière, qui a consacré des années à l'étude de l'Empire japonais, a publié cinq gros volumes de 1899 à 1910 sur le Japon depuis ses origines jusqu'à sa transformation moderne. Cette œuvre considérable est pleine d'informations utiles, de documents explicatifs, de gravures, et constitue un magnifique et excellent travail. Un peu long pour le public en général, il est d'un secours précieux pour le travail de ceux qui cherchent à comprendre le Japon ancien dans toutes les phases de son histoire et la rapide évolution qui s'est manifestée en 1868 à l'époque de la restaura-

tion impériale et qui, se développant avec une rapidité extraordinaire, a constitué le Japon de nos jours.

Qu'ajouter à cette bien maigre esquisse ? Les études japonaises vont-elles prendre quelque essor ? Se trouvera-t-il un jeune épris de la linguistique, de la philologie, de l'histoire japonaise, qui consacrera son temps à mettre au jour les trésors cachés par les caractères sino-japonais et qui ne livrent leur secret qu'après un travail long et persévérant et alors seulement qu'on a commencé par apprendre à fond l'instrument principal : la langue écrite ancienne ?

Il est, certes, plus facile aujourd'hui de se dévouer à ces études, car les documents japonais sont abordables pour tous ceux qui les veulent connaître, et si nos bibliothèques en sont encore pauvres, du moins la Bibliothèque impériale de Tokio en est abondamment fournie.

Pour terminer, il y a également à citer quelques travaux de M. Dautremer, professeur de japonais à l'Ecole des Langues orientales :

Une étude historique sur Nikkô avec la traduction des principales inscriptions historiques ;

Une étude sur la poésie au temps des Taira ;

Une petite grammaire avec exercices pour les élèves du cours de japonais ;

Un dictionnaire japonais-français des caractères chinois ;

Enfin une étude complète de la situation économique du Japon sous la forme d'un volume intitulé *l'Empire japonais et sa vie économique.*

XIII. — LA GÉOGRAPHIE

par Henri Cordier.

Dans l'œuvre si considérable accomplie par la Société Asiatique au cours de ses cent années d'existence, la géographie occupe une place importante. Par des traductions de l'arabe, du persan et du chinois, ses membres ont ouvert à la géographie historique de l'Asie des voies soit imparfaitement explorées, soit restées inconnues. Sir Henry Yule disait que sans les travaux des orientalistes français, il lui aurait été difficile, sinon impossible, de rédiger ses grands ouvrages sur *Marco Polo* et *Cathay and the Way thither*. Ce fut toutefois la Société de Géographie qui indiqua à la Société Asiatique la route à suivre lorsque, dans son *Recueil de Voyages et de Mémoires*, elle consacra les tomes V et VI en 1836 et en 1840 à la traduction par Amédée Jaubert de l'arabe, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, de la Géographie d'Edrisi en sept climats et 70 régions. On se souvient qu'Abou'l Abd-Allah Mohammed el Edrisi, né vers 1099 à Ceuta, avait étudié à Cordoue, et qu'il fut appelé à sa cour par le roi Roger II de Sicile ; le travail de Jaubert est loin d'être parfait, mais il a néanmoins rendu de grands services et permet d'attendre une nouvelle édition critique du savant maghrébin.

Quelques années plus tard, la Société Asiatique entreprenait la publication d'une *Collection d'ouvrages orientaux* qu'elle inaugura d'une manière heureuse par la traduction avec le texte arabe, accompagné de notes, par C. Defrémery et le Dr B. R. Sanguinetti, des Voyages d'un autre maghrébin, Abou Abd-Allah Mohammed, bien connu sous le nom d'Ibn Batoutah. Né à Tanger, Ibn Batoutah, au cours du xive siècle, a visité toute l'Asie, sans qu'il soit bien certain qu'il ait

poussé jusqu'en Chine, dont il parle néanmoins ; la partie la plus importante de son livre est certainement celle dans laquelle il nous raconte ses voyages en Afrique même. Elle avait d'ailleurs été traduite par de Slane dans le *Journal Asiatique* (1843). La traduction en 4 volumes de Defrémery et Sanguinetti parut de 1853 à 1858 et fut complétée en 1859 par un précieux index. Le second ouvrage de la collection entreprise par la Société est le célèbre *Moroudj Aldzeheb*, le « Livre des Prairies d'Or » de Maçoudi, né à Baghdad à la fin du IIIe siècle de l'hégire, mort en 965 ap. J.-C. De Guignes le Père, puis Quatremère (*J. As.*, VII, 1834) avaient consacré des notices à Abou'l Haçan-Ali, d'une famille originaire du Hedjaz, qui devait son surnom de Maçoudi à l'un de ses ancêtres, Maçoud, contemporain de Mahomet. Joseph Derenbourg avait commencé la traduction des « Prairies d'Or » dès 1852 ; il l'abandonna et elle fut reprise en 1861 par Barbier de Meynard et Pavet de Courteille ; ce dernier, sollicité par d'autres travaux, cessa sa collaboration dès le troisième volume et son associé termina seul en 1877 la traduction des neuf volumes qui comprennent le texte et la traduction de Maçoudi.

L'année même (1861) où Barbier de Meynard commençait sa traduction de Maçoudi, il donnait un *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes* extrait du *Mo'djem el Bouldan* de Yakout et, en 1865, il insérait au *Journal Asiatique* une traduction du *Kitâb al-Masâlik wa'l-Mamâlik*, le « Livre des routes et des provinces », l'ouvrage célèbre d'Abou'l Kasim Obaidallah ibn Abdallah Ibn Khordadhbeh, mort en 912 ap. J.-C., directeur de la Poste et de la Police de l'ancienne Médie. Toutefois une nouvelle édition du texte arabe a été publiée par M. J. de Goeje dans la sixième partie de la *Bibliotheca Geographorum Arabicorum*, qui fut suivie d'une traduction française en 1889.

Une grande place doit être faite à Reinaud. Eusèbe Renaudot avait traduit de l'arabe et publié en 1718 les relations des Indes et de la Chine de voyageurs musulmans qui s'y rendirent au IXe siècle. En 1811, Langlès faisait imprimer le texte arabe à l'Imprimerie impériale sans traduction. Reinaud termina le travail en 1845 sous le titre de « Chaîne

des Chroniques », *Salsalat at tevarikh*, d'après un manuscrit du fonds Colbert retrouvé en 1787 à la Bibliothèque royale par De Guignes ; cette Chaîne des Chroniques renferme les récits du voyage de Soleyman à l'Inde et à la Chine écrites en 851 ap. J.-C. et les observations de Abou Zeyd Haçan de Siraf, qui n'a pas visité ces contrées. Ce fut un immense travail qu'entreprit Reinaud de publier, aux frais de la Société, sur la proposition de Sacy, le texte arabe (en collaboration avec de Slane) en 1834 et la traduction de la Géographie du prince de Hamat, Abou'l Feda, né à Damas en 1273, mort à Hamat en 1331. Malheureusement Reinaud ne put imprimer que la première partie de sa traduction en 1848, mais il mit en tête une Introduction générale à la Géographie des Orientaux qui est le mémoire le plus important consacré aux navigations des Arabes dans les mers asiatiques. L'œuvre de Reinaud n'a été complétée qu'en 1883 par le regretté Stanislas Guyard, enlevé prématurément à la science.

Le *Journal Asiatique* renferme, dispersées dans ses nombreuses séries, des descriptions traduites de l'arabe : Arzroum avec six itinéraires de cette ville à Constantinople, à Tiflis, Diarbekir, Trébizonde, Baghdad et Smyrne (1826) ; Trébizonde (1836) ; Tlemcen (1841) ; etc. Nous y trouverons le *Miroir des Pays* (1826), relation traduite par Morris, sur la version allemande parue à Berlin en 1815 de Diez, Envoyé de Prusse à Constantinople, des voyages de Sidi Aly, fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katiby Roumy, amiral de Soliman II, qui devait se rendre de Bassora à Suez, en descendant le Golfe Persique et remontant la Mer Rouge ; après avoir perdu la plus grande partie de ses bâtiments sur la côte occidentale de l'Inde, il fut réduit à regagner par terre Constantinople, par le Badakhchan, le Khwarezm et le Kiptchak. Mc. Guckin de Slane fut un des collaborateurs les plus actifs du Journal, auquel il donna entre autres mémoires l'*Histoire de la Province d'Afrique et du Maghreb*, traduite de l'arabe d'En Noweiri (1841), la *Description de l'Afrique* d'Ibn Haucal (1842), la *Description de l'Afrique* d'El Bekri (1858), etc. Defrémery avait recueilli des fragments inédits de géographes et d'historiens arabes et persans relatifs aux anciens peuples du Caucase et de la Russie méridionale. Son

exemple a été suivi de nos jours pour l'Asie orientale par M. Gabriel Ferrand, qui, dans la collection de *Documents historiques et géographiques relatifs à l'Indo-Chine* publiés sous la direction de MM. Henri Cordier et Louis Finot, a déjà donné (1913, 1914) deux volumes de relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême-Orient du VIIIe au XVIIIe siècles qu'il a traduits, revus et annotés.

Malgré les grands services rendus aux géographes par la traduction des principaux auteurs arabes, non moins importante pour l'avancement des études géographiques et la connaissance de l'Inde et de l'Asie orientale est la traduction du chinois des voyages des pèlerins bouddhistes à la recherche des livres de leur foi. De Guignes, dès 1780, avait commencé l'étude de ces voyages, mais c'est vraiment Abel Rémusat qui en est l'initiateur dans son *Fo Kouo Ki*, paru en 1836, après sa mort, dans lequel il a traduit la relation de Fa Hian et donné l'itinéraire de Hiouen Tsang. Il paraît que la première connaissance qu'ait eue la Chine de la religion bouddhiste originaire de l'Inde remonte à l'an 2 av. J.-C., sous l'empereur Ngai, époque à laquelle un savant nommé King Hien reçut d'un envoyé des Ta Yue Tche, appelé Yi-sounk'eou, des livres bouddhistes. Mais ce n'est qu'au IVe siècle que nous voyons des religieux, jugeant insuffisantes les notions qu'ils avaient pu acquérir dans leur pays même sur la doctrine du Buddha, commencer à entreprendre eux-mêmes le long pèlerinage qui les conduisait aux lieux saints de leur religion ; en même temps, en nous racontant leurs pérégrinations non seulement à travers les régions sablonneuses du désert de Gobi, les escarpements des T'ien Chan, mais aussi leurs voyages dans la vallée du Gange, poussant même jusqu'aux îles lointaines de la Malaisie, ces religieux allaient nous conserver un trésor inestimable pour l'étude de la géographie asiatique.

Le premier pèlerin chinois dont on ait conservé le nom semble être le Samanéen Che Tao-ngan, qui embrassa la vie religieuse en 316, précédant dans ses pérégrinations Fa Hian, qui ne partit qu'en 399 et rentra en 414 après avoir visité l'Inde, Ceylan, le Tchampa et Sumatra. Beal, Giles et Legge

ont donné en 1869, 1877 et 1886 des versions anglaises du *Fo Kouo Ki* traduit en français par Rémusat. Le plus illustre des pèlerins chinois est Hiouen Tsang, qui se mit en route pour l'Inde en 629 et ne revint dans sa patrie qu'en 645, après une absence de 16 années ; ayant traversé l'Asie centrale, atteint l'Issik-koul, visité Samarkande, Bokhara, Balkh, le Gandhara, Cachemire, descendu la vallée du Gange, allant au Nepal, au Magadha, puis, retournant sur ses pas, il rentra par Kachgar, Khotan et le Grand Désert de sable. On a pu comparer Hiouen Tsang à Hérodote et à Marco Polo, non sans raison, à cause de l'étendue de ses voyages, de la multiplicité des pays qu'il a traversés, de sa longue absence de sa patrie, mais il n'a pas la variété d'observation, ni la curiosité d'esprit de son devancier et de son successeur. En revanche, les services qu'il a rendus à la géographie ne sont pas moindres que les leurs, car c'est grâce au récit de ses voyages que l'on a pu reconstituer la géographie de l'Asie centrale et celle du nord de l'Inde, témoin le général Alexander Cunningham et son ouvrage *The Ancient Geography of India* (1871).

C'est à Stanislas Julien que revient l'honneur d'avoir traduit pour la première fois l'*Histoire de la vie de Hiouen Tsang* (1853) et ses *Mémoires sur les Contrées occidentales* (2 vol., 1857-1858) ; ce grand ouvrage était accompagné d'une carte de l'Asie centrale et de l'Inde construite d'après le *Si yu ki* par Vivien de Saint-Martin et fut suivi (1861) d'une *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois* à l'aide de règles par S. Julien. Cette traduction fait époque dans l'histoire de la géographie. Le *Si yu ki* a été traduit depuis en anglais par Beal (1884) et par T. Watters (1904-1905), mais il sera néanmoins nécessaire d'établir à nouveau le texte et de donner une traduction avec des notes dignes du sujet. Les voyages de Sir A. Stein fourniront de précieux matériaux. Au nom illustre de Hiouen Tsang il faut ajouter également au VIIe siècle celui de Yi Tsing, dont la relation, traduite par Chavannes et Takakusu, nous donne des renseignements importants non seulement sur l'Inde, mais aussi sur la Malaisie.

Au début du XIXe siècle, l'attention des géographes avait été de nouveau attirée sur l'importance des voyages du cé-

lèbre Vénitien Marco Polo au XIIIe siècle à travers l'Asie par la traduction anglaise annotée par le savant Marsden (1818). Klaproth, un des membres influents de la Société Asiatique, bien connu par son voyage dans le nord de l'Asie avec le comte Jean Potocki, voulut à son tour donner une édition de Marco Polo qu'il annonça dans le volume IV, 1824, du *Journal Asiatique* ; elle devait contenir le texte italien de Ramusio, complété avec des notes explicatives. Klaproth s'était convaincu que « le seul et véritable texte de Marco Polo est celui publié en italien par Ramusio » (p. 381). En attendant, il donnait (V, 1824) des *Renseignements sur les ports de Gampou et de Zaithoun décrits par Marco Polo.* L'édition de Klaproth ne vit jamais le jour ; elle était rendue inutile par la publication cette même année 1824 par la Société de Géographie du plus ancien texte français connu du récit du Vénitien.

L'espace qui m'est réservé aujourd'hui ne me permet pas d'énumérer les nombreux articles parus dans le *Journal Asiatique* par Cherbonneau, Victor Langlois, de Slane, mais je ne puis passer sous silence les travaux de Stanislas Julien sur les T'ou Kiue, précurseurs de ceux de Chavannes sur le même sujet, le *Dictionnaire des noms anciens et modernes des villes et arrondissements compris dans l'Empire chinois* par Edouard Biot (1842), le *Dictionnaire de Perse* de Barbier de Meynard (1861) déjà signalé.

Je ne saurais non plus ne pas mentionner les fouilles de Botta à Ninive, de Dieulafoy et de Morgan à Suse, les missions de Fulgence Fresnel et d'Oppert en Mésopotamie, de Texier en Asie Mineure, de Renan en Phénicie, les grandes explorations de J. Halévy et de Charles Huber en Arabie, de Dutreuil de Rhins et de Pelliot en Asie centrale, de Chavannes en Chine. La Société Asiatique a donc bien mérité de la Géographie.

TABLE DES MATIÈRES

Etabl. A. BRULLIARD, St-Dizier.



